Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16110 – 7 F — MARDI 12 NOVEMBRE 1996 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les rebelles tutsis du Zaïre excluent la France de toute opération humanitaire internationale

Washington estime qu'aucun plan d'intervention cohérent n'a encore été défini

LA SEMAINE qui s'ouvre devrait être déterminante pour le déploiement d'une force multinationale militaro-humanitaire dans l'est du Zaïre. Après avoir longuement pesé le pour et le contre, les Etats-Unis devaient faire connaître dans les tout prochains jours leur décision de participer ou non à une telle opération.

Lundi 11 novembre, le porte-parole du département d'Etat, Nicholas Burns, expliquait que l'administration n'avait pas encore arrêté ses choix : *« Il n'y a pas de plan cohérent* (mais) *quatre ou cinq propositions en concurrence »*, a-t-il assuré. *« On ne peut pas se précipiter sur place sans savoir quelle est la mission »* qui reviendra à cette force, a-t-il ajouté. Il reproche au projet français d'une force de 4 à 5 000 hommes *« de forcer les réfugiés à retourner dans les camps »* du Zaïre alors que, selon les Etats-Unis, ils devraient rentrer chez eux, au Rwanda.

Une fois connue la réponse américaine, il restera au Conseil de sécurité à se mettre d'accord sur le vote d'une résolution reprenant ou non le projet de la France pour venir au secours des centaines de milliers de réfugiés rwandais (majoritairement hutus) et zaïrois de la province du Kivu. Les pourparlers se tiennent sur fond de suspicion quant aux intentions des différents partenaires occidentaux : d'un côté, les Belges et les Français suspectés d'être plutôt favorables aux populations hutues du Rwanda et de vouloir rétablir l'autorité du régime Mobutu au Zaïre ; de l'autre, les Anglo-saxons, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, mais aussi l'Afrique du sud, soupçonnés d'être, eux, plutôt plus proches du nouveau régime rwandais en place à Kigali (majoritairement tutsi).



Sur le terrain, l'un des chefs de la rebellion zaïroise, Laurent-Désiré Kabila, s'est déclaré prêt à accepter une *« force d'interposition »* dès l'instant que la France n'en ferait pas partie.

Pour tenter de dissiper les préventions des uns et des autres, le ministre français des affaires étrangères, Hervé de Charette, a répété que Paris n'avait aucunement l'ambition de prendre la tête de la mission d'intervention. Dans un entretien accordé au *Parisien*, il répète son opposition catégorique *« à une opération française solitaire »* et réitère que la France est même décidée à laisser le *« commandement »* des troupes françaises participant à l'opération à un pays tiers.

Lire pages 2 et 10

Jacques Chirac et la mémoire douloureuse de la France en Algérie

L'INAUGURATION d'un monument « aux victimes et combattants morts en Afrique du Nord, 1952-1962 », lundi après-midi 11 novembre, devait être l'occasion pour Jacques Chirac, qui a choisi lui-même cette date, d'associer dans une même célébration les anciens combattants, appelés en Algérie de 1956 à 1962, les rapatriés, contraints de quitter les trois anciens départements français pour s'installer en métropole, et les musulmans ayant choisi le camp de l'ancienne puissance coloniale. Cet oecuménisme, qui interdit de reconnaître le conflit algérien comme une véritable guerre, traduit la difficulté pour le chef de l'Etat, lui-même ancien d'Algérie et héritier du gaullisme, de départager les acteurs d'un drame qui a traumatisé une génération d'appelés et des centaines de milliers de Français déracinés.

Lire page 5
et notre éditorial page 18

800 millions de mal-nourris

LE SOMMET MONDIAL de l'alimentation, qui se tient cette semaine au siège de la FAO, à Rome, va pouvoir dresser un constat nuancé : la faim, l'ennemi ancestral de l'humanité, a reculé depuis vingt ans. Mais le scandale demeure : sans pénurie globale, les nations se montrent incapables de nourrir convenablement près de 800 millions d'individus. Les famines et les malnutritions ont souvent des causes politiques – comme on le voit au Zaïre – plutôt qu'économiques. Un autre débat divise les spécialistes : les ressources disponibles permettront-elles d'accompagner la transition du géant chinois vers un mode d'alimentation plus riche en blé et en viande ?

Lire pages 11, 12 et 13

■ M. Berlusconi mobilise en Italie

Le magnat de la communication italien est descendu dans la rue avec un demi-million de personnes pour protester contre le plan d'austérité du gouvernement. p. 4

■ Le PS derrière Lionel Jospin

Le conseil national du Parti socialiste a approuvé largement le projet économique du premier secrétaire. p. 6

■ Les sœurs rivales

A l'autre bout du monde, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, anciennes colonies britanniques, s'affirment *« very different »*. p. 9

■ Les initiés d'Eurotunnel

La police de Londres enquête sur des délits d'initiés réalisés au détriment d'Eurotunnel en 1994. L'enquête a été déclenchée à la demande de la France. p. 19

■ La stratégie du numérique

Le point sur les positions de Canal Plus (Pierre Lescure), BSkyB (Rupert Murdoch) et DF1 (Leo Kirch) sur la télévision à péage. p. 20

■ L'Europe verdit

Les crédits de l'UE destinés à l'agriculture pourraient être désormais consacrés pour partie à l'entretien des paysages et de l'espace rural. p. 28

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1112 - 7,00 F

Les tentations journalistiques des anciens ministres colombiens

BOGOTA
de notre correspondante

Le journalisme est devenu un métier très prisé en Colombie. De nombreux hommes politiques – souvent impliqués dans le scandale narcopolitique qui éclabousse le président Ernesto Samper – ont avoué par ces temps de crise qu'ils préféraient se trouver derrière les caméras que devant. Fernando Botero, l'ancien ministre de la défense, qui purge une peine d'emprisonnement de cinq ans, a publié au début de son incarcération une feuille hebdomadaire intitulée *Depuis ma cellule*, bientôt interdite. Rodrigo Pardo, qui a démissionné de son poste de ministre des relations extérieures il y a trois mois après sa mise en examen, a reconnu que la politique était *« un accident circonstanciel de carrière »*, mais que sa véritable vocation *« a toujours été le journalisme »*.

Les médias colombiens ont sauté sur l'occasion afin de faire remonter, qui son audience, qui ses ventes. Au lendemain de sa démission, l'ex-ministre interviewait timidement, mais en direct, son successeur au portefeuille des affaires étrangères, Maria Emma Mejia, pour le journal télévisé « CM& ». Cette fois-ci, c'est l'hebdomadaire *Cambio 16*, indépendant et plutôt provocateur, qui lui a demandé de *« couvrir »* l'élection de Miss Colombie, un événement de portée nationale qui retient l'attention des Colombiens en novembre.

Depuis sa démission, Rodrigo Pardo écrivait chaque semaine une analyse politique plutôt ennuyeuse. Aussi la surprise a-t-elle été grande de le voir figurer sur la photo de couverture entouré des reines (en Colombie, on préfère dire « reine » à « Miss ») des différents départements du pays. La dernière fois que Rodrigo Pardo avait fait la « une » des journaux, c'était à l'occasion de sa mise en examen en compagnie de ses collègues de l'intérieur et de la communication. Il évitait alors plutôt les journalistes et leurs questions sur le scandale du financement de la campagne du président Samper par l'argent de la drogue.

Jusque-là, cet homme jeune – il n'a pas la quarantaine – au physique fluet et à l'air sérieux ne s'était jamais distingué ni comme ministre ni pour son sens du spectacle. La discrétion, voire l'effacement, semblait plutôt le caractériser. *« Les reines de beauté sont plus humaines que les hommes politiques et elles ont, malgré les apparences, moins de maquillage »*, affirme, comme pour s'excuser, Rodrigo Pardo.

L'ancien ministre déclare toutefois : *« Je prends plus plaisir à écrire une analyse. »* Son rôle de journaliste n'est pourtant pas toujours facile. D'une part, ses anciens collègues, encore ministres ou ex-subalternes, se méfient... ; d'autre part, on ne sait toujours pas qui, de l'interviewé ou de l'interviewer, tient la vedette. De plus, au Parlement, les députés, moins pressés de devenir journalistes que de se défendre d'une presse qui tente à grand-peine d'être indépendante, ont voté un projet de loi dont les objectifs ne sont pas voilés : il s'agit de modifier la grille des journaux télévisés afin de faire passer à la trappe les journalistes qui ont remué cette année trop de scandales de corruption...

Anne Proenza

Les appâts du Crazy George's

LE MAGASIN Crazy George's, qui cible une clientèle à bas revenus, a ouvert ses portes samedi 9 novembre à Bobigny (Seine-Saint-Denis). Mais déjà il doit suspendre son activité quelques jours afin de se mettre en conformité avec la loi. Reçus par le ministre de l'économie et des finances, les dirigeants de cette chaîne britannique se sont engagés, dimanche, à revoir toutes leurs formes de publicité. Cette enseigne propose en effet des biens de consommation courants moyennant un versement hebdomadaire de quelques dizaines de francs. Au final, les sommes versées peuvent atteindre deux ou trois fois le prix du produit.

Lire page 7

Le mirage des « marchés de la paix »

APRÈS LA GUERRE, la paix... et les affaires. L'ex-Yougoslavie, le Proche-Orient ou le Cambodge : la reconstruction des régions sortant d'une situation de conflit ouvre, alors que les marchés développés sont parfois saturés, l'appétit des entreprises internationales en quête d'activités. Un nouveau « business » en est né. *« Tirez parti du potentiel des marchés de la paix. Préparez-vous à l'après-embargo »*, indiquait le prospectus d'un colloque sur les « Contrats de la reconstruction » organisé à Paris les 5 et 6 novembre 1996. Les manifestations de ce type se multiplient. Les « marchés de la paix » apparaissent prometteurs aux yeux des industriels. Les besoins y sont énormes, l'aide internationale vient y compléter des finances encore souvent exiguës. Ces « marchés » ne sont pourtant souvent que des mirages.

Porteurs, ces marchés le sont naturellement. Les besoins de ces pays ravagés par la guerre, ou sortant d'un isolement international coûteux, sont généralement immenses. Le produit national brut de la Bosnie a été divisé par deux pendant la guerre, le revenu par habitant des territoires de Cisjordanie et de Gaza a diminué de 40 % en quatre ans. Il faut reconstruire : les besoins en équipements sont considérables. La consommation ne demande qu'à pouvoir reprendre.

La communauté internationale se mobilise généralement activement pour aider à la réintégration de ces pays dans l'économie mondiale, mettant ainsi à leur disposition une manne de fonds publics importante. Les capitaux privés s'y intéressent aussi : l'époque où un pays ne suscitait l'intérêt que s'il était riche en énergie ou présentait une importance stratégique majeure dans un contexte de guerre froide est bel et bien passée. Conséquence : l'Afrique du Sud, la Bosnie, le Cambodge et la Palestine aujourd'hui, l'Irak demain, font, parmi d'autres, figure de « terres promises ». Sans même parler de l'ex-empire communiste, où tout est à reconstruire.

L'évolution rapide des marchés financiers internationaux, ces dernières années, favorise ces « marchés naissants », qu'ils sortent de conflits armés ou d'un sous-développement plus classique.

Françoise Lazare

Lire la suite page 18

L'accordéon honoré



MARCEL AZZOLA

VOILÀ un instrument victime d'une mauvaise réputation, particulièrement injuste, auprès des mélomanes distingués. Le « piano du pauvre » vaut mieux que cela. Au moment où la Cité de la musique, à Paris, consacre à l'accordéon une série de concerts, il est temps de reconnaître à cet instrument la place qui lui revient dans l'univers de la musique. Et de rendre un hommage au plus brillant des accordéonistes : Marcel Azzola.

Lire page 24

ZAÏRE Le chef des rebelles tutsis qui ont pris le contrôle de l'Est zaïrois a posé ses conditions, dimanche 10 novembre, pour une opération d'aide humanitaire au camp de Mugunga, à 15 km de Goma, où sont entassées 400 000 personnes. Il a notamment écarté l'idée d'une participation française à toute intervention internationale. ● PARIS a renouvelé ses appels urgents au Conseil de sécurité de l'ONU et sa proposition que les Etats-Unis prennent le commandement d'une force internationale *« neutre »* pour *« sécuriser »* la région. ● DES MANŒUVRES politiciennes sont engagées à Kinshasa, alors que l'occupation partielle des deux provinces de l'Est par l'armée rwandaise est ressentie comme une humiliation par les Zaïrois. La confusion est telle que le président Mobutu apparaît comme le seul recours. *(Lire aussi l'entretien avec Dominique Franche page 10.)*

Les rebelles tutsis posent leurs conditions à une intervention humanitaire

Les Banyamulenges imputent la responsabilité du drame des réfugiés aux milices hutues, veulent voir reconnu leur contrôle sur la région du Kivu et refusent la participation de la France à une opération internationale

LES REBELLES tutsis zaïrois ont fait savoir dimanche 10 novembre qu'ils étaient prêts à laisser une assistance humanitaire accéder aux réfugiés dans les zones qu'ils contrôlent dans l'est du Zaïre, tout en y mettant des conditions. Lors d'une conférence de presse, le chef des rebelles, Laurent-Désiré Kabila, coordonnateur de l'*« Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre »*, a demandé que son mouvement soit reconnu comme l'autorité souveraine sur la région du Kivu. Il a écarté la participation de la France à toute opération internationale d'assistance humanitaire, et a rejeté sur les milices hutues la responsabilité du drame que vivent les réfugiés dans cette région. Peu après sa conférence de presse, une trentaine de journalistes étrangers étaient expulsés par les forces tutsies de la ville de Goma, sans explication.

Si toutes les conditions sont remplies, *« on peut envisager l'aide humanitaire dans le camp de Mugunga dès demain »*, a déclaré Laurent-Désiré Kabila, affirmant que son mouvement était disposé à ouvrir un *« couloir humanitaire »* vers ce camp situé à une quinzaine de kilomètres de Goma où se trouvent des centaines de milliers de réfugiés hutus rwandais et de déplacés zaïrois. Il a cependant demandé que ce couloir soit protégé par des *« forces absolument impartiales, qui n'ont jamais eu de position coloniale ni d'intervention dans les affaires politiques de notre pays ». « La France n'est pas impartiale »*, a-t-il ajouté, en estimant que Paris ferait mieux de venir en aide à ceux qui se battent contre *« les hommes de paille* [du président Mobutu] *qui a plongé le pays dans la misère ».*

Il faudrait, selon lui, des *« observateurs »*, avec *« un nombre acceptable de militaires »*, chargés notamment de s'assurer que les Hutus armés *« arrêtent de se servir de ces réfugiés comme de la chair à canon ».* Les rebelles tutsis accusent les miliciens hutus présents à Mugunga d'utiliser les civils – réfugiés rwandais et déplacés zaïrois – comme des *« otages »* et des *« boucliers humains ». « Les gens souffrent à Mugunga, mais ce n'est pas notre faute »*, a poursuivi le chef des rebelles tutsis. *« Nous avons décrété un cessez-le-feu afin que la communauté internationale vienne sur place, après des arrangements avec nous, qui sommes les autorités sur cette portion du territoire »*, a ajouté Laurent-Désiré Kabila.

« Pour aller à Mugunga, nous voulons que les organismes humanitaires passent par ici. Nous voulons qu'ils nous écrivent. (...)Le problème, c'est que les ONG [organisations non gouvernementales] *ne veulent pas reconnaître notre autorité »*, a-t-il poursuivi, en ajoutant que son mouvement *« doit aussi juger de l'impartialité de ces organisations ».* Le coordonnateur de l'alliance rebelle a rappelé que l'objectif militaire de son mouvent n'était pas seulement le Kivu. Kinshasa est *« l'objectif final »*, qui devrait être atteint dans *« moins d'un an ».*

Sur le plan diplomatique, plusieurs voix ont critiqué la lenteur de réaction du Conseil de sécurité des Nations unies. Emma Bonino, commissaire européen pour les questions humanitaires, qui se trouvait à Kinshasa dimanche, l'a qualifiée de *« scandale international ».* Le ministre français des affaires étrangères, Hervé de Charette, a une nouvelle fois souligné l'urgence de la situation et rappelé que la France est favorable à ce que les Américains prennent le commandement de la force d'intervention dont Paris réclame l'envoi au Zaïre.

A Washington, un responsable américain a déclaré dimanche qu'*« un consensus international était en train d'émerger sur la nécessité d'une intervention humanitaire au Zaïre ».* Un telle mission *« nécessiterait une composante de sécurité »* et les Etats-Unis *« étudient activement le rôle »* qu'ils pourraient jouer dans ce contexte. Certains diplomates à New York s'attendaient que les Américains fassent connaître leurs propositions mardi au Conseil de sécurité. – *(AFP, Reuter.)*

Emma Bonino « déçue et désolée »

A la tête d'une délégation de l'Union européenne, Emma Bonino, commissaire européen à l'aide humanitaire, a redit, dimanche 10 novembre, à Kinshasa, qu'elle était *« déçue et désolée »* du comportement des instances internationales, *« qui piétinent pour une décision afin de sauver des milliers des vies humaines ». « On est déjà trop tard, en retard »*, a-t-elle ajouté. *« Je suis choquée »*, avait-elle dit, la veille, en apprenant le report par l'ONU d'une décision sur une intervention militaire dans l'est du Zaïre. Interrogée pour savoir si l'UE était prête à apporter de l'aide aux réfugiés sans force de sécurité, Mme Bonino, dimanche, a répondu : *« Non ! Nous réclamons au Conseil de sécurité de fournir un minimum de sécurité pour reprendre l'aide humanitaire. » « Il n'est pas dans notre intention de réinstaurer des camps permanents de réfugiés au Zaïre*, a-t-elle expliqué. *Nous pensons que cette clarification a été bien perçue par nos interlocuteurs zaïrois et nous allons porter le même message à Kigali, lundi. »*

Le président Mobutu est attendu comme le seul recours dans un pays en pleine confusion

KINSHASA
de notre envoyé spécial

Le Zaïre est un creuset d'alchimiste aux mains d'apprentis sorciers plus soucieux de transformer en dollars ce qui passe à leur portée que de veiller à la destinée du pays, géant d'Afrique doté par la nature de toutes les richeses. Le pouvoir pour le pouvoir, mais aussi le pouvoir pour les privilèges qu'il procure : tel semble être l'unique credo d'une nomenklatura zaïroise façonnée par le parti-Etat du maréchal Mobutu Sese Seko. Les politiciens zaïrois, toutes tendances confondues, sont issus du « mobutisme », l'idéologie adoptée en 1974.

ANALYSE

Ils ont vécu sur le régime jusqu'au début de la période de transition, ouverte par le chef de l'Etat, le 24 avril 1990. Deux mois avant le discours de La Baule de François Mitterrand sur la nécessaire démocratisation en Afrique, le président Mobutu met fin à la toute-puissance de son Mouvement populaire de la révolution (MPR) et instaure le multipartisme. Quelque quatre cents partis politiques éclosent dans l'euphorie, une soixantaine sont reconnus. L'atomisation de l'opposition fait le jeu du président et de son clan, qui alimente les querelles, favorise trahisons et règlements de compte.

Depuis six ans, les chefs de l'opposition radicale – dirigée par Etienne Tshisekedi, élu premier ministre en août 1992 par la Conférence nationale souveraine (CNS) – et ceux des Forces politiques du conclave (FPC) de la mouvance présidentielle, nourrissent l'instabilité politique. Les émeutes, pillages et tueries de 1991 et de 1993 poussent les étrangers au départ et les pays occidentaux à cesser toute coopération. Le déclin économique s'accélère. Le PIB perd 9 % par an, l'économie est revenue à son niveau de 1958 alors que la population est passée de 15 à 45 millions de personnes.

Il y a eu pas moins de onze premiers ministres depuis 1990. Léon Kengo Wa Dondo, l'actuel chef du gouvernement, a fait plus que ses prédécesseurs en tentant de restaurer l'autorité de l'Etat et de décriminaliser l'économie. Nommé en juillet 1995, il incarne la « troisième voie raisonnable », soutenu par les pays occidentaux, mais subit le feu croisé de l'opposition radicale et de l'aile dure de la mouvance présidentielle, qui estiment qu'il occupe indûment la place de M. Tshisekedi, les seconds voient en lui un frein à leurs appétits.

Les uns et les autres, deux ans après sa nomination, continuent d'entraver son action et veulent son départ. Le pays vit des heures dramatiques mais la politique politicienne prévaut, alors que deux provinces de l'est sont partiellement occupées depuis deux semaines par l'armée rwandaise et ses supplétifs natifs du Zaïre. Un million de réfugiés hutus du Rwanda et du Burundi, chassés de leur pays en 1994 et 1995 ont dû abandonner leurs camps. Les populations zaïroises ont été contraintes de fuir leurs villages et se trouvent aussi dans un complet dénuement. Les militaires zaïrois – peu enclins à la modestie mais prompts à piller et à rançonner – ont essuyé des défaites cinglantes. Tous ou presque ont fui les combats, suivant en cela l'exemple des officiers supérieurs, comme ce colonel supposé défendre Bukavu et qui choisit, dès les premiers coups de feu, de fuir dans un 4 × 4 volé à la délégation de la Croix-Rouge et rempli de matériel audiovisuel...

Le maréchal et ses fidèles soutiennent l'action du premier ministre, du moins pour l'instant

L'humiliation est totale et vivement ressentie par les Zaïrois, qui n'imaginaient pas qu'un petit pays comme le Rwanda pourrait un jour s'en prendre au grand Zaïre. Le premier ministre est un bouc émissaire tout désigné. Son père est juif polonais et sa mère d'origine tutsie. Mais M. Kengo Wa Dondo n'est pas un nouveau venu. Il fut membre du bureau politique du MPR, conseiller juridique du président Mobutu, ambassadeur en Belgique, ministre des affaires étrangères et deux fois premier ministre, sans que jamais personne ne s'interrogeât sur sa qualité de Zaïrois !

Les étudiants de Kinshasa veulent sa peau. Leurs manifestations dans les rues de la capitale se font au cri de *« Kengo, démission ! »* Ils sont activement soutenus, voire dirigés, par les stratèges de l'opposition radicale. Ils sont aussi d'une certaine manière manipulés par les durs de la mouvance présidentielle qui voient en M. Kengo Wa Dondo un danger et préféreraient s'accommoder de M. Tshisekedi. Du moins le font-ils croire !

Les discussions sont engagées entre les deux camps. M. Tshisekedi négocie son retour aux affaires. Il a lancé, le 26 octobre, un appel pour la constitution d'un gouvernement d'union nationale et les deux familles politiques consulteraient chacune de son côté... Mais cette convergence d'intérêts masque une alliance contre nature, comparable à celle de 1995 entre une fraction du FPC et les plus radicaux des *« tshisekedistes ».* Seulement cette fois, à la différence de ce qui s'est passé en 1995, le président Mobutu n'a pas donné sa bénédiction à l'entreprise de déstabilisation, loin s'en faut. Le maréchal et ses fidèles soutiennent l'action du premier ministre, du moins pour l'instant.

Les militaires, qui auraient intérêt à se montrer aussi discrets sur la scène politique qu'ils l'ont été au front, ont, par la voix de leur chef d'état-major le général Eluki, pris ouvertement position contre le gouvernement, l'accusant de ne pas faire son travail et d'être responsable de la débâcle du Kivu. Le général Eluki a sciemment vidé son sac devant la presse nationale et internationale. Une initiative qui peut l'aisser supposer qu'une fraction de l'armée est engagée aux côtés de l'opposition radicale et des durs de la mouvance présidentielle contre le gouvernement actuel.

Les grandes manœuvres politiques sont engagées. Les premières élections multipartites de l'histoire du Zaïre se profilent à l'horizon depuis que le HCR-PT a voté le texte de la Constitution de la IIIe République – qui sera soumis à référendum en février 1997. Ces élections, qui devront avoir lieu avant la fin de l'année prochaine, excitent bien des ambitions. Le premier ministre aux affaires en 1997, qui aura la charge d'organiser les élections, bénéficiera d'un avantage certain s'il est candidat.

Le maréchal Mobutu a fait savoir qu'il briguerait un mandat. Si son état de santé lui permet de faire campagne et de se présenter, il devrait être élu sans coup férir. La confusion est telle au Zaïre qu'il apparaît aujourd'hui comme le seul recours. Le pays a le sentiment d'avoir besoin de lui pour régler ses problèmes politiques et reprendre l'initiative militaire. Paradoxalement, ceux qui le décriaient se laissent aller à l'encenser. Le quotidien *Référence Plus*, proche de l'opposition radicale, a publié la semaine dernière un article dithyrambique sur lui. Comme si la gravité de la situation dans l'est du pays gommait dans les mémoires tous les mauvais souvenirs et les effets pervers de trente ans de mobutisme.

Frédéric Fritscher

L'Eglise est passée de la contestation du régime aux efforts de médiation

DANS LA SITUATION troublée que connaît le Zaïre, l'Eglise catholique apparaît comme un des rares pôles de stabilité et un recours possible en cas de discussions pour un règlement politique. Le 29 octobre, dans les combats de Bukavu (Kivu), Mgr Christophe Munzihirwa, archevêque de la ville et l'un des acteurs de la lutte de l'Eglise pour la démocratisation de son pays, a trouvé la mort. Il a payé de sa vie son soutien aux réfugiés hutus du Rwanda et sa dénonciation de l'*« agression »* du régime de Kigali, accusé de fomenter la rébellion tutsie. Les deux autres évêques du Kivu se montrent beaucoup discrets et pour cause : celui d'Uvira est d'origine banyamulenge et celui de Goma d'ascendance tutsie.

Sur quarante millions d'habitants, le Zaïre compte plus de vingt millions de catholiques. L'Eglise de ce pays est numériquement la plus puissante d'Afrique. A la différence de la hiérarchie rwandaise, très compromise avec le régime du président Habyarimana et qui a payé très cher sa partialité pro-Hutus – trois évêques rwandais et une centaine de prêtres, de religieux et de religieuses ont été tués dans le génocide de 1994 –, l'épiscopat zaïrois s'est souvent trouvé à la pointe de la contestation du régime Mobutu, malgré les tentatives de corruption et d'embrigadement dans le parti unique.

MÉMORANDUM

Cette Eglise a été longtemps dominée par la figure du cardinal Malula, ancien archevêque de Kinshasa, décédé en 1989, devenu l'adversaire du maréchal Mobutu quand, en 1972, celui-ci décida, au nom de la politique d'*« authenticité »*, de supprimer les prénoms chrétiens et de nationaliser l'enseignement – catholique à presque 100 %. Le cardinal Malula suscita au Zaïre des *« communautés ecclésiales de base »*, devenues, comme en Amérique latine, des foyers de contestation sociale et de « conscientisation » politique. Son successeur, le cardinal Etsou, fait des choix beaucoup plus prudents. Originaire de la même région que le président Mobutu, il est même soupçonné de complicité quand il désavoue des manifestations populaires où, pour lui, l'Eglise n'a rien à faire.

Celle-ci a toutefois choisi son camp. Dès 1990, la conférence épiscopale publie un mémorandum appelant les chrétiens à lutter contre la corruption et les injustices, à s'opposer au système de parti unique. Ce document, que le maréchal Mobutu interprète comme une déclaration de guerre, est très largement rédigé par Mgr Munzihirwa – qui vient d'être assassiné. Dans un pays où la plupart des institutions vont à la dérive, l'Eglise catholique s'impose comme la seule force populaire capable d'organiser la société et de maintenir, grâce à ses réseaux missionnaires, des infrastructures vitales pour le pays.

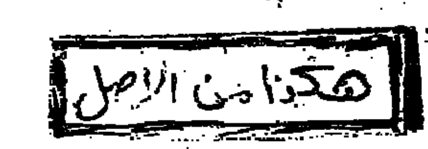
Aussi, quinze évêques participent-ils à la Conférence nationale souveraine, qui réunit en 1991 des représentants du gouvernement, de l'opposition et de la société civile. Et dans cette structure, l'homme qui s'impose aussitôt est Mgr Laurent Monsengwo, archevêque de Kisangani, à l'époque président de la conférence épiscopale, figure charismatique qui va devenir un homme-clé de la situation politique. A la même époque, les Eglises jouent un rôle actif – au Bénin, au Congo, en Afrique du Sud ou à Madagascar – et servent aussi de médiatrices dans les processus de démocratisation.

« MARCHES PACIFIQUES »

Mais au Zaïre, en raison des trucages du régime, l'Eglise catholique suspend vite sa participation à la Conférence nationale. La situation se dégrade. Au début de 1992, toutes confessions confondues (catholiques, protestants, kibanguistes), les chrétiens descendent dans la rue, à Kinshasa, pour des *« marches pacifiques ».* Ils réclament la reprise du processus démocratique. Jamais les partis d'opposition ni les syndicats n'avaient réussi au Zaïre une telle mobilisation. Mais le 16 février 1992, c'est le drame : la police tire sur la foule, faisant trente-deux morts. Les Eglises n'en sont que plus résolues à en finir avec ce régime.

Aussi le maréchal Mobutu fait-il une concession et donne-t-il son accord à la reprise du processus de Conférence nationale. Celle-ci finit par aboutir, en 1993, et propose un nouvel ordre constitutionnel. Un Haut Conseil de la République (HCR) est créé. Une charte de transition précise même qu'en cas de « vacance », les fonctions de président de la République seront exercées par le président du HCR, jusqu'à la mise en place des institutions d'une troisième République issue d'élections prévues par la Conférence nationale. Mgr Monsengwo devient le premier président du Haut Conseil de la République. Toutefois, la situation ne se débloque guère. *« Chaque fois qu'on arrivait à une solution*, explique Mgr Monsengwo dans un livre paru en 1995, *le chef de l'Etat et ses partisans en empêchaient la mise en œuvre. »* Le président Mobutu fusionne même le HCR avec le Parlement dit de transition (HCR-PT) où il a la majorité. Le 27 janvier 1996, Mgr Monsengwo démissionne et, depuis, le HCR est dirigé par deux vice-présidents appartenant à la classe politique. Pour Mgr Monsengwo, le président du HCR devrait être issu de la société civile. Ce n'est pas une question sans intérêt dans la perspective d'une vacance du pouvoir. Car, comme l'écrit encore cet homme dont la popularité déborde les rangs de l'Eglise, *« tôt ou tard, il faudra recourir aux solutions proposées par la Conférence nationale pour remettre le pays sur ses rails ».*

Henri Tincq





Nigeria : anniversaire sous haute surveillance pour les martyrs de la minorité ogonie

C'EST DANS UN CLIMAT de tension et de frustration, accentué par le déploiement *« préventif »* des forces de sécurité, que la petite minorité ogonie – un demi-million de personnes vivant au cœur du delta pétrolier nigérian – a commémoré l'exécution, le 10 novembre 1995, de l'écrivain Ken Saro-Wiwa et de huit autres militants du Mouvement pour la survie du peuple ogoni (Mosop). L'anniversaire tombant un dimanche, la population a pu exprimer ses sentiments de deuil au cours des offices religieux dans les villages ogonis, sous haute surveillance.

S'il ne pouvait fermer les églises, le régime du général Sani Abacha a en revanche réussi à décourager toute manifestation sur la voie publique en lançant de sévères avertissements et en imposant depuis plusieurs jours un couvre-feu. Un cordon de policiers isolait le cimetière de Port-Harcourt, où ont été enterrés les cadavres, arrosés d'acide, des neuf pendus.

Il y a un an, ces exécutions avaient soulevé l'indignation de la communauté internationale et mise en mauvaise posture la compagnie Shell, que l'on soupçonnait de collusion avec le régime militaire. Le Nigéria était promptement suspendu du Commonwealth, menacé de sanctions sévères, voire d'un embargo pétrolier. Dans les medias occidentaux, Ken Saro-Wiwa était présenté comme le martyr d'un combat inégal pour la démocratie. Aujourd'hui, le général Abacha ayant montré quelques velléités de démocratisation (*Le Monde* du 5 octobre), l'attitude à son égard s'est radoucie.

Le Commonwealth a renoué le dialogue avec Abuja et seulement différé de quelques jours l'envoi d'une délégation, afin que sa présence ne coïncide pas avec l'anniversaire des exécutions. Pour sa part, Amnesty international a rappelé que la situation des droits de l'homme au Nigeria reste très préoccupante, avec le maintien en détention, le plus souvent sans jugement, de dizaines d'opposants au régime militaire, parmi lesquels dix-neuf membres du Mosop privés de toute communication avec le monde extérieur.

Après plus de deux ans d'une féroce répression, le général Abacha peut mesurer les résultats : le Mosop a perdu son chef charismatique, ses cadres ont dû s'exiler ou sont contraints de se cacher et les missions catholiques, notamment irlandaises, qui servaient parfois de lien entre la population ogonie et le monde extérieur, ont été rappelées à un strict devoir de réserve. La presse nigériane, qui avait beaucoup contribué à faire connaître la *« cause ogonie »*, n'aborde plus le sujet sans précautions ni autocensure, toute attitude sympathisante étant immédiatement suspecte. Ainsi un producteur d'émission de la station locale Radio Rivers, Okina Deesor, a-t-il été arrêté, fin juillet, pour avoir diffusé sur les ondes l'*« hymne national »* ogoni. Selon des sources concordantes, il serait toujours emprisonné.

Epilogue grinçant de cette tragédie, les vendeurs ambulants qui proposent, sur les plages de Lagos, colliers et objets africains en bois sculpté, offrent parfois à leurs clients une *« scène typique »* de la fin des années 90 au Nigéria : le supplice en miniature des neuf pendus de Port-Harcourt.

Michèle Maringues

■ **Trois membres d'Amnesty International** ont été arrêtés vendredi 8 novembre, à Lagos. Ils ont été libérés quelques heures plus tard. Dans un communiqué, l'organisation humanitaire a rappelé qu'elle venait de lancer une campagne internationale contre le *« mépris des droits de l'homme au Nigeria »* et souligné que ces arrestations avaient eu lieu après qu'un membre du gouvernement nigérian l'eut accusé de *« créer des troubles »* dans le pays, avant le premier anniversaire des neuf exécutions.

Tsahal préconiserait l'évacuation des colons juifs du centre d'Hébron

En cas de redéploiement de l'armée, des officiers israéliens estiment qu'il sera impossible d'assurer la sécurité des quartiers juifs. Un Palestinien a été tué, dimanche à Ramallah, par l'armée israélienne lors d'une manifestation contre la confiscation de terres

Un Palestinien a été tué et une douzaine d'autres ont été blessés, dimanche 10 novembre, lors d'accrochages avec l'armée israélienne, à Ramallah, en Cisjordanie, alors qu'ils protestaient contre la confiscation de terres pour l'agrandissement d'une colonie juive. La veille, à Hébron, dix militants arabes israéliens du parti communiste Hadash avaient été arrêtés, alors qu'avec des Palestiniens ils s'étaient approchés du caveau des Patriarches, où se déroulait une prière collective de plusieurs milliers de juifs. La radio publique israélienne a affirmé, lundi, que le premier ministre israélien souhaitait « *apparemment conclure les négociations sur* [le redéploiement de l'armée israélienne à] *Hébron avant son départ pour les Etats-Unis* » jeudi. Toujours selon la radio, des divergences opposeraient encore Palestiniens et Israéliens sur ce redéploiement.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Pour la première fois depuis les affrontements sanglants de fin septembre, un accrochage entre l'armée israélienne et les manifestants palestiniens a de nouveau entraîné mort d'homme. Des soldats israéliens ont tué par balle un Palestinien âgé de trente-six ans et en ont blessé une douzaine d'autres, dont certains gravement, dimanche 10 novembre, à Deir Kidis, à l'ouest de Ramallah, en Cisjordanie.

Les manifestants protestaient contre la confiscation de terres en vue de la construction d'un nouveau lotissement pour la colonie de juifs orthodoxes de Kiriat Seser. S'approchant des bulldozers qui effectuaient les travaux de viabilisation, ils se sont trouvés face à des soldats israéliens et leur ont lancé des pierres. Les soldats ont riposté à coups de gaz lacrymogène et de balles en caoutchouc, puis de balles réelles.

Un regain de tension a aussi été enregistré au Liban sud, après un mois d'accalmie. Un soldat israélien a été tué et trois autres ont été blessés, samedi, par un missile Sagger tiré par des membres du Hezbollah contre leur char, dans la zone de sécurité contrôlée par l'Etat juif dans cette région. L'aviation israélienne a bombardé, dimanche, les collines d'où étaient partis les tirs de l'organisation chiite pro-iranienne.

A Hébron, les préparatifs visibles d'un redéploiement de l'armée israélienne ont exacerbé la tension des 450 colons juifs qui vivent au cœur de cette cité de 120 000 habitants arabes. Plusieurs milliers de juifs se sont rassemblés, samedi, au caveau des Patriarches pour y participer, avec les colons, à la lecture rituelle d'un passage de la Torah qui raconte l'achat par Abraham de ce site pour y enterrer sa femme Sarah – ce qui fonde, à leurs yeux, la revendication juive sur Hébron. Des Arabes israéliens, militants du parti communiste Hadash, accompagnés par des Palestiniens, ont tenté de se rapprocher du caveau, mais en ont été empêchés par des colons et par des policiers israéliens. Dix d'entre eux ont été arrêtés.

« REMISE DES CLÉS »

Des officiers supérieurs israéliens, dont les propos ont été rapportés dimanche par la radio publique – qui n'a toutefois pas révélé leur identité –, estiment qu'il sera impossible d'assurer la sécurité des quartiers juifs au cœur de Hébron après le redéploiement de Tsahal et que la seule solution est d'évacuer leurs habitants. Le ministre de la défense, Itzhak Mordechaï, a invité ces officiers anonymes à s'exprimer ouvertement. *« Faisons le maximum »* pour assurer la sécurité physique et psychologique des habitants des quartiers juifs de Hébron et *« soyons optimistes »*, a-t-il déclaré.

Selon un rapport baptisé « Remise des clés », dont a fait état la télévision, l'armée et la police préconisent l'évacuation des colons juifs du centre de Hébron de préférence à toute autre solution, tout en reconnaissant que la situation politique ne s'y prête pas. Selon ce rapport, le *« noyau dur »* des colons envisage des attentats contre le premier ministre et contre M. Mordechaï, jugés *« trop à gauche »*.

Noam Federman, ancien dirigeant de l'organisation anti-arabe dissoute Kach, a été placé, dimanche, en détention administrative pour deux mois, dans la région de Tel Aviv. La veille, le ministre de l'intérieur, Avigdor Kahalani, avait estimé nécessaire l'éloignement de certains extrémistes de Hébron pour éviter qu'ils n'encouragent la violence au moment du redéploiement.

Par ailleurs, l'armée israélienne a annoncé, dimanche, un allègement du bouclage des territoires palestiniens, ce qui permettra à quelque trente-cinq mille Palestiniens mariés et âgés de plus de trente ans de travailler en Israël. L'allègement prévoit aussi l'ouverture dans les deux sens du point de passage commercial de Karni, entre Israël et la bande de Gaza. – *(Intérim.)*

En tournée diplomatique au Proche-Orient, la troïka européenne n'ira pas à Jérusalem

ANALYSE

LES QUINZE de l'Union européenne (UE) paraissent désormais résolus à agir de concert au Proche-Orient, où les hésitations de certains pays européens constituaient jusqu'à présent un sérieux handicap. En l'espace de dix jours, ils ont pris deux décisions pratiques qui traduisent cette détermination.

La troïka européenne, qui a entamé samedi 9 novembre une tournée en Syrie, en Jordanie, dans les Territoires autonomes palestiniens et en Egypte, a décidé de ne pas se rendre à Jérusalem. La raison en est que l'Etat juif lui interdit une visite à la Maison d'Orient, siège officieux de l'OLP dans la partie orientale de la Ville sainte. Lundi 28 octobre, le Conseil des ministres de l'Union avait désigné un envoyé spécial au Proche-Orient en la personne de Miguel Angel Moratinos, ambassadeur d'Espagne en Israël. Et mardi 5 novembre, l'ambassade d'Irlande dans ce pays annonçait que M. Moratinos avait été chargé par l'UE de suivre les négociations de paix, de contacter les négociateurs et de dire comment les Européens pourraient jouer un rôle plus actif dans la région.

La troïka européenne – c'est-à-dire les ministres des affaires étrangères d'Irlande, d'Italie et des Pays-Bas, respectivement président en exercice, passé et futur de l'UE – se contentera, pour sa part, de transiter dimanche par l'aéroport de Tel-Aviv, pour aller s'entretenir à Gaza avec le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat. Elle ne rencontrera ni le premier ministre, ni le ministre des affaires étrangères israéliens, parce que Benyamin Nétanyahou et David Lévy ont refusé de la recevoir si elle se rendait à la Maison d'Orient.

Or depuis juillet, l'UE a décidé que sa troïka visiterait obligatoirement la Maison d'Orient chaque fois qu'elle irait dans la Ville sainte. Les ministres irlandais, italien et néerlandais pourraient toutefois rencontrer leur homologue israélien au Caire, si M. Lévy participe à la Conférence sur le développement économique du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, prévue du 12 au 14 novembre dans la capitale égyptienne.

DÉTERMINATION SOUDAINE

Contre toute attente, s'il fallait en juger à l'aune du sommet européen de Dublin – au cours duquel le président Jacques Chirac, soutenu par le chancelier allemand Helmut Kohl, a pratiquement forcé ses pairs à prendre position sur l'impasse au Proche-Orient –, la désignation d'un envoyé spécial européen s'est faite en deux temps trois mouvements.

Chronologiquement, la soudaine détermination européenne a succédé à la tournée proche-orientale du président français. *« Les plus enthousiastes diront que l'initiative de M. Chirac a donné du poil de la bête aux Européens. Les plus cyniques verront dans la réaction de l'UE une tentative d'empêcher la France de récupérer la mise au Proche-Orient, au nom de l'Europe »*, commente un diplomate français. A la différence de la troïka, dont l'intérêt pour le Proche-Orient ne peut être que cyclique, la tâche de M. Moratinos – qui ne sera plus l'ambassadeur de son pays auprès de l'Etat juif et qui est un expert du Proche-Orient – sera de demeurer en contact permanent avec les parties concernées, *« 24 heures sur 24, 365 jours par an »*, explique ce diplomate. Et c'est dans la pratique que l'UE acquerra le rôle auquel elle aspire. *« Les parties directement concernées ne l'admettront que si les Quinze poussent la porte et mettent le pied en travers*, explique-t-on dans l'entourage de M. Chirac. *Elles joueront l'Europe lorsqu'elles verront qu'elles y ont intérêt. Il ne s'agit pas de refaire une sorte de conférence de Madrid où la place de l'Europe sera clairement désignée à la table des négociations par le panneau UE. L'Europe s'introduira* de facto *si elle veut et si elle sait s'y prendre. »*

Au reste, et en dépit du refus public par Israël de confier un rôle politique à la France et à l'UE, le premier ministre et le président israéliens ne se sont pas privés, lors de la visite de M. Chirac à Jérusalem les 21 et 22 octobre, d'écouter ce qu'il avait à leur dire sur la Syrie, voire de lire dans ses propres impressions sur Damas une sorte de message du chef de l'Etat syrien.

Ils n'ont pas manqué non plus de lui faire part de leurs vues sur les conditions d'un règlement du problème du plateau syrien du Golan occupé par Israël en 1967, dans l'espoir que ces vues seront relayées à Damas, ce qui fut fait lorsque le chef de la diplomatie syrienne a été reçu au cours du week-end à Paris par son homologue français et par M. Chirac. Les Israéliens ont aussi requis l'intervention de ce dernier auprès de M. Arafat pour qu'il accepte de modifier les termes de l'accord sur le redéploiement israélien à Hébron.

CADRE DE COOPÉRATION

Malcolm Rifkind, le secrétaire au Foreign Office, a suggéré un cadre de coopération pour le Proche-Orient qui serait à l'image de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) – de 1975 à 1990, elle a servi de vecteur de rapprochement entre l'Est et l'Ouest. L'idée n'est pas d'actualité, puisqu'il s'agit, pour l'heure, de débloquer les négociations bilatérales entre Israël, les Palestiniens, la Syrie et le Liban. Elle doublonne, d'autre part, sans valeur ajoutée, avec des forums qui traitent déjà de la même chose, sous des formes diverses. Il s'agit des négociations multilatérales mises en route en 1991, parallèlement aux pourparlers bilatéraux de paix, et qui piétinent du fait des difficultés de ces pourparlers, de la Conférence sur le développement économique du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, dont deux sessions se sont déjà tenues à Casablanca (1994) et à Amman (1995), et de la Conférence euro-méditerranéenne lancée en novembre 1995 à Barcelone, qui pour l'heure ne concerne, il est vrai, que les riverains de la Méditerranée.

Mouna Naïm

Des agents de la junte birmane agressent la dissidente Aung San Suu Kyi

RANGOUN
de notre envoyé spécial

Comme l'accès à sa résidence avait été bloqué, le matin même, par des barricades érigées par les services de sécurité, Aung San Suu Kyi – figure emblématique de l'opposition birmane – est sortie de son domicile, samedi 9 novembre en début d'après-midi, puisqu'elle est libre de le faire, pour aller saluer très brièvement ses partisans, regroupés plus loin que le week-end précédent. Mais l'affaire a failli tourner au vinaigre.

Sur le chemin du retour, des éléments favorables à la junte au pouvoir, conduits sur place à bord d'autocars ou de camionnettes, ont attaqué à coups de pierre les deux voitures dans lesquelles l'opposante et ses collaborateurs se trouvaient, brisant les vitres du deuxième véhicule. Mme Suu Kyi se trouvait dans la première voiture. Les Etats-Unis se sont déclarés *« indignés »* par cet incident qui a été qualifié d'*« extrêmement regrettable »* par le Japon.

CONTRE-MANIFESTANTS

Depuis sa libération, en juillet 1995, elle avait pris l'habitude de s'adresser, chaque fin de semaine, à une petite foule venue l'écouter devant les grilles de sa résidence, avenue de l'Université. Mais cette artère est fermée depuis fin septembre, au moment de ces rendez-vous traditionnels.

Le 2 novembre, Mme Suu Kyi était donc sortie, une première fois, pour recommander à ses fidèles *« prudence et patience »*. Il y avait alors eu, après coup, un moment de tension quand un groupe de ses partisans avait refusé, pendant quelques instants, de se disperser. Samedi, des contre-manifestants ont recouru à l'intimidation.

Ces scènes donnent la mesure de l'impasse croissante de la situation en Birmanie. Pour sa part, après avoir sollicité pendant de longs mois l'ouverture d'un dialogue avec les militaires, Mme Suu Kyi ne veut ou ne peut faire marche arrière sans décourager ses partisans.

De leur côté, les généraux au pouvoir n'entendent pas – ou ne peuvent pas – céder d'un pouce, même si leurs alliés dans la région leur suggèrent de mettre un peu d'eau dans leur vin. Un dérapage ne peut donc plus être exclu.

Cette tension croissante contraste avec l'apparence paisible d'une capitale où, après quelques années d'ouverture sur le reste du monde, de petits immeubles commencent à pousser comme des champignons, tandis que d'élégants bâtiments de l'ère coloniale sont ravalés en vue de l'inauguration, dans une dizaine de jours, de *« l'année du tourisme au Myanmar »*, le nom dont la junte a rebaptisé la Birmanie.

Dimanche, alors que Mme Suu Kyi était sortie de chez elle pour rencontrer un sénateur américain, les gens se sont, selon leur habitude, réunis dans les pagodes de la capitale pour les dévotions.

« ÉLÉMENTS DESTRUCTEURS »

Le pouvoir, dont les médias continuent de dénoncer les *« éléments destructeurs »* à demeure comme à l'étranger, ne sait plus trop comment sortir de la crise. Certes, la convention nationale désignée par la junte pour rédiger une Constitution doit, de nouveau, se réunir fin novembre. Le texte qu'elle soumettra un jour aux généraux doit offrir une autonomie assez grande aux fortes minorités ethniques de l'Union pour que ces dernières ne rompent pas les cessez-le-feu provisoires passés avec l'armée ces dernières années. Ce qui explique sans doute pourquoi les travaux de cette assemblée, que Mme Suu Kyi ne reconnaît pas, traînent d'une année sur l'autre.

D'un autre côté, faute d'un apaisement à Rangoun, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, qui regroupe les principaux partenaires de la Birmanie à l'exception, notoire il est vrai, de la Chine, semble moins empressée que par le passé à accueillir dans ses rangs un Etat où se pratique un jeu jugé dangereux. Et la possibilité d'un *modus vivendi*, même bancal, paraît s'éloigner au fil des semaines.

Jean-Claude Pomonti

La journée particulière de Fidel Castro au Chili

SANTIAGO
de notre correspondant

Pour Fidel Castro, cette journée du dimanche 10 novembre a commencé très tôt : peu après 7 heures, il a rendu hommage à l'ancien président chilien Salvadore Allende, qui, il y a vingt-trois ans, cerné par les troupes du général Pinochet dans son palais présidentiel de la Moneda, était acculé au suicide. Invité, avec vingt-deux autres chefs d'Etat et de gouvernement d'Amérique latine, d'Espagne et du Portugal au VIe sommet ibéro-américain, le dirigeant cubain, accompagné des deux filles de l'ancien leader de l'Unité populaire, s'est donc recueilli devant la tombe de celui qui l'avait jadis accueilli au Chili.

Cette visite – la première depuis vingt-cinq ans – du dirigeant cubain divise les milieux politiques de Santiago. Son vieil ennemi, le général Augusto Pinochet, avait déserté depuis deux jours la capitale chilienne pour éviter toute contrainte protocolaire lui imposant de rencontrer *« le tyran des Caraïbes »*. *« Je n'ai aucun intérêt à rencontrer Fidel Castro. Il s'agit d'une visite et rien de plus. Si demain le gouvernement veut inviter Lucifer et que Lucifer vienne, que puis-je faire si c'est le gouvernement qui me donne les ordres ? »*, a commenté le général Pinochet depuis Iquique, à 1 460 kilomètres au nord de Santiago, où il participe à des manœuvres militaires.

Après avoir suivi les interventions des chefs d'Etat, Fidel Castro était invité, le soir, à assister aux travaux du comité central du Parti socialiste chilien. Devant un parterre d'invités triés sur le volet, il a pu revivre une de ces causeries « en famille » qui avaient fait florès lors de la longue visite faite par le *« compañero Fidel »* à ses camarades chiliens entre le 10 novembre et le 4 décembre 1971.

La « réunion de famille » de ce dimanche fut bien différente. Son ami Salvador n'était plus là ; il y avait en revanche sa veuve, Hortensia Bussi-Allende, qui, tout en reconnaissant *« les énormes acquis de réussite de la révolution cubaine et la solidarité sans faille à l'égard du peuple chilien »*, a conseillé à son ami Fidel de *« faire un pas vers la pluralité de partis, vers une démocratie plus proche de celle que connaissent les autres peuples d'Amérique latine »*.

Fidel Castro, surpris, a gentiment corrigé *« les quelques erreurs qui se sont glissées dans les appréciations de cette chère Mme Allende »*, tout en dissertant sur *« l'influence destructrice des Etats-Unis »*. Cette invitation à plus de démocratie à Cuba devrait figurer dans la déclaration finale que les chefs d'Etat ibéro-américains s'apprêtaient à adopter lundi soir. Elle serait le contrepoids d'une condamnation ferme de la loi Helms-Burton qui renforce l'embargo américain contre Cuba.

Eduardo Olivares

Les Serbes de Bosnie se sont dotés d'un nouveau commandement militaire

Limogé, le général Ratko Mladic se tait

L'un des principaux artisans de la purification ethnique en Bosnie-Herzégovine, le général Ratko Mladic, a été limogé, samedi 9 novembre, de son poste de commandant des forces armées de la « Republika Srpska », l'entité serbe de Bosnie. Agé de cinquante-trois ans et inculpé de crimes de guerre par la justice internationale, il n'avait toujours pas fait de commentaire, lundi, sur sa mise à l'écart.

SARAJEVO
de notre correspondant

Le général Ratko Mladic, le héros du peuple serbe nationaliste de Bosnie-Herzégovine, reste silencieux. Limogé par le pouvoir politique de Pale avec ses principaux adjoints, Ratko Mladic n'a pas encore révélé ses intentions. Ce n'est pas la première fois que Pale tente d'envoyer à la retraite l'homme de l'épuration ethnique resté fidèle à la Serbie et au président Slobodan Milosevic. Il y a un an, le général Mladic avait refusé son limogeage, conservant le pouvoir sur l'armée et la confiance de ses hommes. Cette fois-ci, la situation est très différente.

L'accord de paix de Dayton a été signé. Le pouvoir de Pale n'est plus coupé ni du monde ni de Slobodan Milosevic, qui se forge une image d'homme de paix et semble avoir repris en main les séparatistes serbes de Bosnie. La situation de l'armée du général Mladic devenait ainsi très singulière, et son indépendance à l'égard de Pale devenait inutile. Une fois le pouvoir de Pale placé sous le contrôle de Belgrade, il n'y a en effet plus de risque à placer l'armée sous le contrôle de Pale.

Le successeur de Ratko Mladic s'appelle Pero Culic, et il a officiellement pris ses fonctions, dimanche 10 novembre, deux jours après sa nomination par la présidente de la République serbe (RS), Biljana Plavsic. La cérémonie s'est déroulée dans le village de Pale, fief du pouvoir politique serbe bosniaque. Pendant ce temps-là, l'état-major déchu tenait une réunion à Han Pijesak, au quartier général de l'armée. Aucune déclaration n'a été faite dimanche soir, et personne ne pouvait confirmer que Ratko Mladic et son équipe avaient accepté de quitter le commandement de l'armée.

COUP D'ÉTAT PEU PROBABLE

A Pale, on annonçait solennellement que le siège de l'état-major de l'armée n'était plus situé à Han Pijesak. Il faudra toutefois attendre plusieurs jours avant de savoir si cette mesure est entrée en vigueur. Le général Culic et ses adjoints sont actuellement installés au ministère de la défense de Pale, ce qui semble être une coquille vide, d'un point de vue stratégique. Les postes de commandement et les réseaux de communication sont toujours placés sous le contrôle de Han Pijesak.

« Le général Mladic doit évaluer ses chances de survie, estime un diplomate occidental : *s'il a reçu un signal clair du lâchage de Belgrade, il ne résistera pas. S'il a le moindre soupçon d'une situation confuse autour de Slobodan Milosevic, il pourrait alors faire un coup d'Etat. »* Une hypothèse cependant peu réaliste, tant Slobodan Milosevic contrôle parfaitement les mouvements d'hommes et les transferts de pouvoir au sein du camp serbe. Il est plutôt probable que Ratko Mladic a été averti de son limogeage avant l'annonce publique, qu'il l'a accepté et a déjà préparé son avenir.

Inculpé de *« génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre »* par le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye, Ratko Mladic est accusé d'avoir organisé *« la détention illégale dans des camps, l'assassinat, le viol et la torture de milliers de personnes »*, *« le bombardement de cibles civiles »*, notamment durant le siège de Sarajevo, et d'avoir directement commandé les massacres de Srebrenica, en juillet 1995. En violation de l'accord de Dayton, le général Mladic est cependant demeuré commandant de l'armée serbe, et la Force multinationale de l'OTAN (IFOR) entretenait des contacts quotidiens avec son état-major. *« Nous savions qu'il continuait de prendre chaque décision, qui nous était ensuite transmise*, reconnaît un officier, *il est le chef incontesté et, s'il est un criminel de guerre, il a au moins évité que ne se propage le chaos dans les rangs serbes. »*

Les médiateurs et les officiers occidentaux ne savent pas encore qui seront leurs interlocuteurs serbes dans les prochains jours. Le général français Bertrand de La Presle, conseiller militaire du haut représentant Carl Bildt, a rencontré dès samedi le général Pero Culic. *« Le limogeage du général Mladic lui a été confirmé, mais les décisions concernant le reste du commandement des forces armées ne sont pas très claires »*, a commenté M. Bildt. Du côté de l'OTAN, un officier précise que des contacts doivent être noués avec les deux commandants de l'armée serbe, afin d'essayer de savoir si l'annonce de Pale a été acceptée par l'état-major de Han Pijesak.

Les successeurs de l'état-major de Ratko Mladic ont dénoncé à Pale des militaires *« importés »* de Belgrade et des *« officiers de salon »*. Ils ont affirmé avoir fait leurs *« preuves sur le champ de bataille »*, et se sont définis comme étant la *« vraie armée de la RS »*. Le général Culic est pourtant un inconnu. Ratko Mladic avait, semble-t-il, menacé de le limoger en 1995, lorsque la brigade du général Culic a abandonné sans combattre des territoires aux forces croato-bosniaques. Pero Culic a apparemment toujours été proche de la direction ultranationaliste de Pale et de Radovan Karadzic, également recherché par le Tribunal de La Haye. Ratko Mladic, au contraire, a toujours détesté les chefs politiques des Serbes de Bosnie, les accusant volontiers d'être corrompus et de profiter de la guerre pour s'enrichir.

FIN ADMINISTRATIVE

L'épisode ne sera pas clos tant que le général Mladic ou ses officiers de confiance n'auront pas réagi à la décision de Pale. *« Nous nous attendions à ce limogeage depuis les élections du 14 septembre »*, affirme un diplomate à Sarajevo. Quel sera alors l'avenir du général Mladic ? Il devrait normalement être livré au TPI par le pouvoir serbe, qui refuse d'extrader ses ressortissants. Ratko Mladic doit chercher une porte de sortie.

Le commandant serbe a toujours clamé qu'il n'aimait que les victoires ou les défaites. A l'époque de Dayton, il estimait que *« la tragédie »* était que *« les Serbes n'ont ni perdu ni gagné la guerre »*. L'homme qui prétendait que *« les frontières ont toujours été tracées dans le sang et les Etats bornés par des tombes »* doit réfléchir. Cette fin administrative correspond probablement à ses pires cauchemars. Ratko Mladic ne défie plus le monde entier, et il a l'air de ne plus défier ce pouvoir politico-mafieux qu'il méprisait tant.

Rémy Ourdan

La guerre entre les anciens d'Afghanistan a fait treize morts à Moscou

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

C'est avec une violence inouïe et dans un lieu inédit que le *« crime organisé »* a de nouveau frappé à Moscou, dimanche 10 novembre, lorsqu'une charge télécommandée de forte puissance (deux à cinq kilogrammes de TNT) a explosé à 11 h 30 au cimetière de Kotliakovski, au sud de la capitale. L'explosion a fait treize morts et une vingtaine de blessés parmi une centaine de vétérans d'Afghanistan, venus se recueillir sur la tombe d'un des leurs, Mikhaïl Likhodeï, président de la Fondation des invalides de la guerre d'Afghanistan, assassiné il y a deux ans jour pour jour dans l'explosion d'une charge similaire, alors qu'il appelait l'ascenseur pour rentrer chez lui.

Toute la journée de dimanche, les chaînes de télévision ont largement diffusé les images du carnage au cimetière, s'attardant sur les lambeaux de chair projetés jusqu'à soixante-dix mètres alentour. La violence de l'explosion a été telle que la police et les médecins légistes disent ne pouvoir établir avec certitude le nombre de victimes.

La bombe, déposée sous la *« table du souvenir »* – lieu de recueillement à côté de la tombe du défunt selon le rite orthodoxe –, était reliée à un déclencheur par câble déroulé sur plusieurs dizaines de mètres. Son explosion a creusé un cratère de quatre mètres de large sur un mètre de profondeur. Parmi les victimes figurent le nouveau président de l'Union des invalides d'Afghanistan, Sergueï Trakhirov, sa femme, ainsi que la veuve et le fils de Mikhaïl Likhodeï. Une partie de la direction de l'Union des invalides aurait échappé à l'attentat, a indiqué Franz Klintsevitch, président de l'Union des vétérans d'Afghanistan. Selon lui, d'autres dirigeants conviés à la cérémonie du souvenir avaient finalement choisi de se rendre à l'enterrement d'un autre des leurs, victime il y a quelques jours d'un accident de voiture.

COUVERTURE POUR LA MAFIA

Interrogé par la presse sur les mobiles de l'attentat, M. Klintsevitch a expliqué que l'Union des invalides, qui bénéficie d'importants privilèges fiscaux et douaniers, *« passe par l'intermédiaire de sociétés commerciales liées à la mafia (...) de sorte que l'argent censé revenir aux invalides est détourné et tombe dans les poches des structures mafieuses »*. Selon lui, disputes et menaces de mort sont monnaie courante au sein de cette structure.

Créée en 1990, la Fondation des anciens d'Afghanistan est censée s'occuper de la réhabilitation physique, morale et professionnelle de ceux qui ont combattu entre 1979 et 1989. A ce titre, elle jouit de nombreux privilèges, est exemptée d'impôts et de taxes à l'importation sur les cigarettes, l'alcool, le matériel hi-fi, les voitures étrangères, possède ses propres réseaux de distribution, gère la loterie nationale russe et brasse donc d'énormes sommes d'argent, échappant à tout contrôle. Ces activités serviraient de couverture à des entreprises commerciales, dont les trafics juteux sont la cause des sanglantes rivalités pour le partage des revenus.

Alors que des centaines de policiers célébraient en grande pompe ce jour-là à Moscou le traditionnel « jour de la police », ce carnage est venu rappeler aux Moscovites combien les forces de l'ordre sont impuissantes face à ce qu'on appelle pudiquement ici le *« crime organisé »*. Selon le ministère de l'intérieur, 450 assassinats commandités ont été perpétrés en Russie ces dix derniers mois, dont deux cent seraient *« en voie d'être résolus »*.

Aucun des assassinats spectaculaires de ces dernières années n'a pu être tiré au clair. Les assassins du journaliste Dimitri Kholodov, du producteur de télévision Vladislav Listiev, ou des trente-cinq banquiers sauvagement éliminés courent toujours, malgré le durcissement de la loi et la multiplication des forces de l'ordre : ministère de l'intérieur, police municipale, milices volontaires (« droujinniki »), ex-KGB...

Marie Jégo

Silvio Berlusconi mobilise la droite italienne contre le plan d'austérité du gouvernement

ROME
de notre correspondant

Silvio Berlusconi, le magnat de la communication italien, est descendu pour la première fois de sa vie dans la rue, samedi 9 novembre à Rome, pour prendre la tête d'une grande manifestation de la droite contre les projets de réforme fiscale du gouvernement de centre-gauche de Romano Prodi. Toutes tendances confondues, ils étaient venus très nombreux pour dénoncer les impôts et les sacrifices imposés par la loi de finances actuellement en cours de discussion au Parlement en vue de réduire le déficit public au cours de l'année 1997 et satisfaire aux critères de Maastricht.

« 500 000 », selon la préfecture de police ou *« près de 1 million »*, comme l'ont clamé les organisateurs, c'était la première grande démonstration du « Pôle de la liberté » depuis les élections du mois d'avril qui ont permis l'arrivée au pouvoir de la coalition de M. Prodi. « Il Cavaliere » était entouré d'autres dirigeants de droite comme Gianfranco Fini, de l'Alliance nationale, dont les troupes ont fourni un important contingent à ce rassemblement.

Pour le président de Forza Italia, dont les préoccupations européennes n'ont jamais été un impératif, la loi de finances est l'occasion d'affirmer sa force sur le terrain. Il avait choisi la place San Giovanni, lieu de rassemblement habituel de la gauche. Une manière de répondre, deux ans plus tard, à la démonstration des forces de gauche qui, le 12 novembre 1994, avait réuni un million de personnes contre le projet de réforme des retraites du gouvernement Berlusconi.

Romano Prodi a affirmé qu'il maintenait le cap de sa politique et que les négociations reprendraient avec le « Pôle de la liberté », dès dimanche. Le gouvernement a proposé de reporter la discussion sur la réforme fiscale et de se concentrer sur l'examen de la loi de finances, afin que celle-ci soit adoptée avant la fin du mois, et permettre ainsi, comme l'a déclaré le ministre du trésor et du bilan, Carlo Azeglio Ciampi, le retour de la lire dans le SME (système monétaire européen). Des préoccupations qui ne sont pas celles des communistes orthodoxes de Fausto Bertinotti, qui, pour ne pas laisser la rue à la droite, ont rassemblé 100 000 personnes dans les rues de Naples, réclamant plus de justice sociale et de travail.

Michel Bôle-Richard

Un attentat fait au moins 10 morts dans une banlieue d'Alger

ALGER. En pleine campagne pour le référendum constitutionnel du 28 novembre, un attentat à la voiture piégée a fait au moins 10 morts et une vingtaine de blessés, dimanche matin 10 novembre, devant une école de Tixéraine, un quartier de la banlieue d'Alger. Les autorités ont parlé d'*« une action criminelle »*, expression qu'elles emploient pour dénoncer une opération de la mouvance islamiste. L'attentat est intervenu au moment où le gouvernement multiplie les efforts pour inciter la population à se rendre aux urnes le 28 novembre pour entériner une réforme de la Constitution limitant à deux les mandats du président et interdisant les partis religieux. – *(Reuter, AFP.)*

L'opposition de droite obtient la majorité au Parlement lituanien

VILNIUS. Emmenée par l'ancien dissident et *« père de l'indépendance »*, Vytautas Landsbergis, l'opposition de droite a obtenu la majorité des sièges au Parlement lituanien, à l'issue du second tour des élections législatives, dimanche 10 novembre. Selon des résultats provisoires, la coalition de droite obtient 86 sièges (70 pour l'Union de la patrie de M. Landsbergis et 16 pour les chrétiens-démocrates) sur les 141 que compte le Parlement. Les ex-communistes du Parti démocratique lituanien du travail, qui étaient revenus au pouvoir en 1992, subissent une lourde défaite en n'obtenant que 12 sièges. Le scrutin a été marqué par une faible participation (36 %). – *(AFP.)*

Victoire du parti au pouvoir aux législatives en Slovénie

LJUBLJANA. Au pouvoir depuis quatre ans, le Parti démocrate libéral (centre gauche) du premier ministre slovène, Janez Drovsek, a remporté, dimanche 10 novembre, les deuxièmes élections législatives depuis l'indépendance de la Slovénie en 1991. Le Parti démocrate libéral recueille 27,1 % des suffrages exprimés, soit une progression de quatre points par rapport aux élections de 1992. Ancien président de la défunte Fédération yougoslave (1989-1990), M. Drovsek est un avocat résolu de l'adhésion de son pays à l'OTAN et à l'Union européenne vers 2001. Il faisait face à une alliance de droite baptisée Printemps slovène, dont une des composantes, le Parti populaire, arrivé en deuxième position, plaide pour une intégration à petits pas dans l'Union européenne afin de préserver le pouvoir d'achat des agriculteurs. – *(Reuter, AFP.)*

La coalition de Bonn divisée sur les questions budgétaires

BONN. Afin de respecter à temps les critères du traité de Maastricht, l'Allemagne devra économiser 3 milliards de deutschemarks supplémentaires en 1997. Cette nouvelle perspective chiffrée est connue depuis les dernières prévisions de rentrées fiscales, peu optimistes, parues en milieu de semaine dernière. Ce contexte accentue le climat de tension entre les partis de la coalition de Bonn (CDU/CSU et FDP). Les libéraux du FDP multiplient les attaques contre le chancelier Kohl et la CDU. Ils sont extrêmement mécontents de ne pas pouvoir réduire dès 1997 l'*« impôt de solidarité »* de 7,5 % pour le financement de la reconstruction à l'Est. Pour contraindre le FDP à la discipline, Helmut Kohl aurait récemment menacé de démissionner. – *(Corresp.)*

Jean Paul II a fêté ses cinquante ans de sacerdoce

VATICAN. Les cérémonies qui ont marqué à Rome le cinquantième anniversaire de l'ordination sacerdotale de Jean Paul II ont pris fin, dimanche 10 novembre, en présence de 50 000 fidèles, de 200 évêques, cardinaux et 1 500 prêtres de la même « promotion sacerdotale » que le pape. Des chanteurs catholiques, musulmans et juifs, ont chanté une ode à la paix et l'acteur Vittorio Gassman a lu une prière de remerciement à Dieu écrite par le pape. Jean Paul II est apparu en bonne forme et, dans un entretien au *Corriere della sera*, le porte-parole du Vatican, Joaquin Navarro-Valls, a annoncé qu'il allait reprendre un volume d'activités normal. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ALLEMAGNE : les prix à la consommation** en octobre ont progressé de 1,5 % par rapport à septembre 1995, une hausse identique dans l'ouest et dans l'est du pays, pour la première fois depuis la réunification. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : le général à la retraite Colin Powell** s'est déclaré prêt, samedi 9 novembre, à étudier toute éventuelle proposition que lui ferait le président Bill Clinton pour entrer au gouvernement. L'ancien chef d'état-major interarmes, qui avait soutenu le candidat républicain Bob Dole, a toutefois précisé que *« personne »* ne l'avait encore *« contacté »*. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : le gouvernement s'est doté d'un organisme** supervisant la lutte antiterroriste, a-t-on annoncé dimanche 10 novembre de source officielle. Cette cellule sera dirigée par le général de réserve Meir Dagan. – *(Reuter.)*

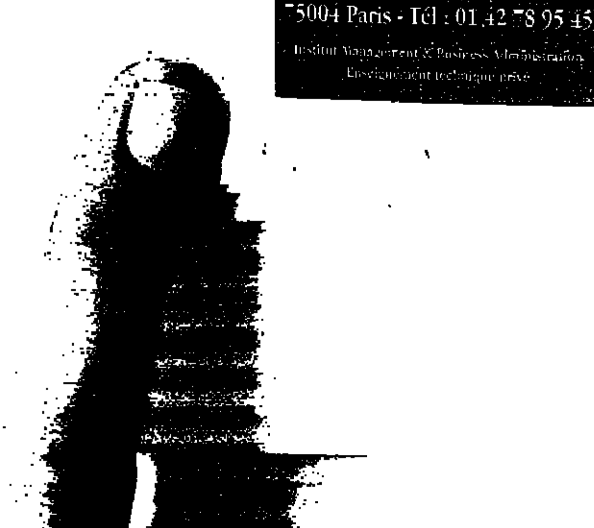
■ **QATAR : Doha et Paris** ont signé, dimanche 10 novembre, un accord-cadre de coopération en matière de police, de sécurité civile et de lutte contre le trafic de drogue et de fausse monnaie. – *(AFP.)*

■ **Pour la première fois** au Qatar et dans un pays du Golfe, des compagnies israéliennes spécialisées dans la sécurité participent à un salon de l'équipement policier et militaire qui s'est ouvert samedi 9 novembre à Doha. – *(AFP.)*

ASIE

■ **PAKISTAN :** l'ancien premier ministre Benazir Bhutto a accusé, lundi 11 novembre, le président Farooq Leghari de l'avoir démise de ses fonctions par crainte d'être lui-même mis en cause par une loi anticorruption qu'elle avait soumise au Parlement. – *(AFP.)*

■ **MALAISIE :** les autorités de Kuala-Lumpur ont expulsé, dimanche 10 novembre, 16 ressortissants étrangers ayant participé la veille à une réunion sur le Timor-Oriental (Indonésie), interdite par les autorités. Une soixantaine d'autres participants – dont deux journalistes étrangers – ont été placés en garde à vue pour une durée de quatre jours. – *(AFP.)*





MÉMOIRE Jacques Chirac devait rendre, lundi 11 novembre, un hommage de la nation aux combattants de la guerre d'Algérie, à l'occasion de l'inauguration d'un momument dédié *« aux victimes et combattants morts en Afrique du Nord, 1952-1962 »*. Ce monument a été édifié dans le 19e arrondissement de Paris, boulevard de l'Algérie, dans le square de la butte du Chapeau-Rouge. ● **LE DISCOURS** du chef de l'Etat sur ce sujet est un exercice délicat, puisqu'il s'agit de ne blesser aucune des trois mémoires douloureuses de cette époque : les soldats, les rapatriés et les harkis. ● **LE PRÉSIDENT** de la République avait vingt-quatre ans lorsque, sous-lieutenant, son escadron a été affecté en Algérie. Candidat à la présidence, il s'était fait le porte-parole des souhaits des rapatriés, contradictoires avec ceux des combattants. *(Lire aussi notre éditorial page 18.)*

L'hommage de M. Chirac aux combattants et victimes de la guerre d'Algérie

Le président de la République a choisi le 11 novembre pour inaugurer un monument qui associe les anciens appelés, les rapatriés et les harkis. Héritier de cette époque et du gaullisme, il a préféré l'œcuménisme au partage des responsabilités

POUR LA PREMIÈRE FOIS dans l'histoire de la Ve République, un chef de l'Etat va rendre, le 11 novembre, l'hommage de la nation aux combattants d'Algérie. Tout, dans la cérémonie au cours de laquelle Jacques Chirac devait inaugurer, lundi après-midi, un monument dédié aux *« victimes et combattants morts en Afrique du Nord, 1952-1962 »*, a été pesé au trébuchet pour ne blesser aucune des trois mémoires douloureuses des événements d'Algérie, les combattants, les rapatriés et les harkis. Trois mémoires, mais aussi trois groupes de pression sensibles qui, souvent, s'opposent, et que le chef de l'Etat devait tenter de réunir dans un commun hommage.

Jacques Chirac connaît parfaitement l'enjeu : sous-lieutenant de cavalerie à Saumur, il a vingt-quatre ans lorsque son escadron est affecté en Algérie. Il sait la blessure qu'a pu laisser, sur des dizaines de milliers de jeunes gens, cette *« guerre qui n'ose pas dire pas son nom »*, même si de son année algérienne, le chef de l'Etat ne semble avoir gardé, lui, que d'heureux souvenirs – un des seuls moments, confiera-t-il en 1978, où il a eu *« le sentiment d'avoir une influence réelle et directe sur le cours des choses »*. Symbole de cette *« génération du djebel »* parvenue au pouvoir, il lui revenait sans doute de rétablir ce morceau de l'*« histoire combattante »* dans la mémoire collective. Mais le président de la République ne peut oublier le candidat qui, depuis 1974, s'est fait le porte-parole des intérêts des rapatriés – contradictoires avec ceux des combattants – et a tenté, vainement, de disputer au Front national, le vote de la communauté harkie.

Le discours qu'il devait prononcer lundi est donc le fruit de savants dosages. A l'intention des anciens combattants, tout d'abord. Dans son intervention, le chef de l'Etat devait saluer longuement tous ceux qui, jusqu'en 1962, ont *« servi la France en Afrique du Nord »* mêlant dans ses propos les soldats de métier et les appelés du contingent, les Français et les Français musulmans qui ont combattu, côte à côte, pendant *« dix longues années d'épreuve »*. Sans jamais citer « sa » guerre, Jacques Chirac devait évoquer le traumatisme d'une génération confrontée à ce mélange de violence et de brutalité, de langueur et d'inertie qui a marqué ces années de conflit. En leur rendant hommage un 11 novembre, jour de commémoration nationale unanime, le chef de l'Etat inscrit, pour la première fois, les combattants d'Algérie dans cette prestigieuse lignée des soldats de 14-18 et de 39-45 et les reconnaît, officiellement, comme cette troisième « génération du feu », légitime et républicaine, faute d'être héroïque, à laquelle ils n'ont cessé d'aspirer.

SAVANTS DOSAGES

Il les inscrit également dans l'héritage de l'armée d'Afrique composée, en majorité, de ces pied-noirs qui formeront le gros lot des rapatriés. Calibré au mot près, cet hommage aux anciens d'Algérie a été précédé de longues négociations avec leurs représentants. Reçus fin septembre à l'Elysée, ils ont obtenu satisfaction sur quelques-unes de leurs revendications, dont un nouvel élargissement des conditions d'attribution de la carte d'ancien combattant et, surtout, la création d'une médaille de *« reconnaissance de la Nation »*, plus visible que l'actuel document parchemin décerné au nom de la patrie. Ces concessions ont permis au chef de l'Etat d'obtenir des associations d'anciens combattants qu'elles participent à la cérémonie du 11 novembre, aux côtés des rapatriés, c'est-à-dire qu'elles renoncent, au moins provisoirement, à exiger leur propre monument du souvenir.

Le monument du Square de la Butte du chapeau rouge est, en effet, à l'origine, destiné à honorer la mémoire des seuls rapatriés. Le principe de son édification avait été accordé par Jacques Chirac – alors maire de Paris – en réponse à une sollicitation pressante du Recours-France, l'une des plus puissantes associations de rapatriés et l'un de ses soutiens fidèles pendant la campagne de 1988. Pendant la cohabitation, dans le gouvernement d'Edouard Balladur, le dossier avait été habilement pris en main par Roger Romani, fidèle chiraquien, qui cumulait les fonctions de ministre des rapatriés et de questeur de l'Hôtel de ville de Paris. Tenu par sa promesse d'inauguration à l'égard d'un groupe de pression qui lui avait renouvelé sa confiance en 1995, Jacques Chirac, devenu président de la République, ne pouvait toutefois pas limiter son hommage aux seuls rapatriés. Il a, là aussi, fallu user de diplomatie. Le chef de l'Etat devait donc s'efforcer, par son discours, de panser une autre plaie laissée béante par la guerre d'Algérie auprès des rapatriés, si souvent identifiés aux colonisateurs honnis et conspués, en honorant les générations qui ont contribué à *« la grandeur du pays »* et à *« la mission civilisatrice »* de la France.

Ces subtilités se retrouvent dans l'organisation de la cérémonie, au cours de laquelle neuf combattants seront décorés appelés du contingent, harkis et rapatriés. Jacques Chirac sait que le moindre dérapage dans l'équilibre des hommages est susceptible de faire basculer une cérémonie unanime dans la déchirure des enjeux de mémoire. Il sait aussi, plus prosaïquement, que les trois groupes qui se partagent la douleur d'Algérie, représentent dans tout le pays, dans chaque association, conseil municipal, club sportif, le plus efficace et le plus influent des réseaux. Il sait enfin, comme le remarquait l'historien Jean-Pierre Rioux que *« les mémoires éclatées de la guerre d'Algérie »* rejoignent la mémoire nationale *« dès lors que quelques-uns des enjeux qu'elles laissent entrevoir, sont devenus des questions posées à la société tout entière, à travers notamment la poussée du Front national et la question de la nationalité »*.

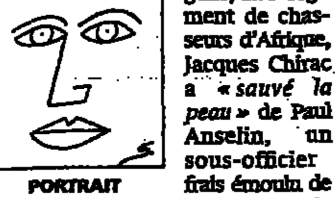
Pascale Robert-Diard

Ministres et généraux à l'inauguration

Plusieurs membres du gouvernement devaient accompagner le chef de l'Etat à l'inauguration du monument en hommage aux victimes et combattants morts en Afrique du Nord, parmi lesquels le premier ministre, Alain Juppé, le ministre de la défense, Charles Millon, le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, et le ministre délégué à la ville et à l'intégration, Eric Raoult. Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale et maire d'Epinal (Vosges), dont l'un des régiments a été invité à défiler, devait également être présent. Le général Jacques Massu, le général Marcel Bigeard et le commandant Hélie Denoix de Saint Marc ont répondu favorablement à l'invitation personnelle de l'Elysée.

Paul Anselin, le frère de guerre du président

LE PRÉSIDENT de la République a un ami de quarante ans. Un vrai. Un de ces types qui lui vouent une reconnaissance éternelle. Et pour cause : jeune sous-lieutenant en Algérie, au 6e régiment de chasseurs d'Afrique, Jacques Chirac a *« sauvé la peau »* de Paul Anselin, un sous-officier frais émoulu de Saint-Cyr, dans la promotion de 1956, baptisée Amilakvari du nom d'un prince d'origine russe qui avait fui la Révolution de 1917 pour rejoindre la France et la Légion étrangère.



PORTRAIT

C'était en janvier 1957. Quelque part dans le djebel, l'armée française faisait *« une opération de bouclage et de ratissage »* quand les soldats se sont fait *« tirer dessus par les fellaghas »*. Le sous-lieutenant Anselin s'est retrouvé dans *« une sale situation, un peu par impétuosité »*, avec quatre hommes, dont des blessés, à ses côtés. Cloué au sol et encerclé, il a cru son heure arrivée. Il y avait là, se souvient-il, un mineur fiché comme étant membre de la CGT, donc suspect, qui n'a pas flanché une seule seconde. Et d'un coup, surgi dont on ne sait où, le sous-lieutenant Chirac a *« bousculé les fel' »* pour venir sortir son copain de ce pétrin. M. Anselin avait fait la connaissance de M. Chirac quelques mois avant, à la Toussaint 1956, au nord de Tlemcen, alors qu'ils avaient tous deux rejoint une unité commandée par *« un officier, pétainiste dans l'âme, qui détestait de Gaulle »*.

M. Chirac n'aime pas trop raconter sa guerre d'Algérie. D'abord parce qu'il n'aime pas trop parler de lui et surtout pas à travers des épisodes « épiques » qui le mettent en scène. A cette époque, il n'était pas très politique, mais il a été un peu ébranlé par l'idée de l'Algérie française. Ce pays, il l'avait au coeur. En regardant quarante ans en arrière, M. Anselin garde plusieurs images de son ami. Il revoit M. Chirac portant un gamin sur les épaules et marchant à côté d'une femme alors que l'armée faisait dégager les populations de zones décrétées interdites. Nulle trace de violence dans ces photos-souvenirs.

MEMBRE D'AUCUN PARTI

Pourtant, il y en avait de la violence sur la piste minée qui reliait la localité de Souk-el-Arba (« le marché du mercredi ») à la frontière marocaine. Les embuscades se succédaient. *« Chirac ne faisait pas prendre à un des ses hommes un risque qu'il n'aurait pas pris lui-même »*, raconte M. Anselin, en précisant que le futur président était *« toujours volontaire pour monter dans le véhicule de tête »* qui avançait sur cette piste. Le premier qui pouvait prendre la mine.

M. Anselin a quitté l'armée depuis belle lurette. Il est passé colonel de réserve alors que M. Chirac en était encore au grade de commandant. Il s'est lancé dans la politique, a « fait » une quantité de cabinets ministériels, est devenu sous-préfet, maire de Ploermel en 1977, recalé aux législatives dans le Morbihan l'année suivante. Conseiller général et régional, il n'est membre d'aucun parti – il se ferait *« virer au bout de deux mois »* – et surtout pas du RPR – il *« n'aime pas le caporalisme »*.

Chargé de mission au cabinet du ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, ce fils de la génération Algérie, coincée entre la *« génération héroïque »* de la Résistance et celle de 1968, dit : *« Je sers les gens pour lesquels j'ai du respect et de l'amitié. »*

Olivier Biffaud

Lionel Jospin repousse dans l'opposition ses contradicteurs au sein du Parti socialiste

Le conseil national a approuvé largement le projet économique du premier secrétaire

Lionel Jospin a adopté une attitude combative, samedi 9 novembre, devant le conseil national du PS, qui a adopté le projet économique soumis au vote des militants. Confronté à une vingtaine d'amendements, le premier secrétaire a renvoyé ses opposants au vote des adhérents, sans permettre que l'approbation de tel ou tel amendement puisse aller de pair avec celle du texte lui-même.

DÈS L'OUVERTURE de la réunion du conseil national du Parti socialiste, samedi 9 novembre, dans les locaux de l'Assemblée nationale, Lionel Jospin a tenu un langage d'autorité. Pour le premier secrétaire, le projet économique du PS – centré sur l'emploi, la relance salariale et la refonte de la fiscalité – propose « *une démarche audacieuse et réaliste* ». « *Et je voulais qu'il en soit ainsi* », a-t-il ajouté avec une assurance tranquille. Il a réussi à imposer son « *réalisme de gauche* », à contrer les amendements nuisant à la cohérence du projet et à conforter son autorité sur un parti dont il vante « *l'unité* », par opposition à un gouvernement et à une majorité qui sont, selon lui, « *en décomposition* ».

Samedi matin, les différents amendements ont été présentés sans qu'aucun débat de fond ne s'instaure sur leur contenu. Henri Emmanuelli, ordonnateur de la future convention des 14 et 15 décembre, a défendu le projet qu'il était chargé de rapporter. Puis il a repris la parole pour son amendement. « *La politique du franc fort, qui a consisté pour l'essentiel à s'aligner, pour des raisons politiques et non économiques, sur la politique de la Bundesbank, doit être remise en cause. Et c'est ce que je propose* », a-t-il affirmé. A l'heure du déjeuner, M. Jospin a réuni une commission des résolutions qui n'en avait pas le nom. Dominique Strauss-Kahn, Pierre Moscovici, Alain Claeys, François Rebsamen, Alain Bergounioux, Alain Richard, Jean Poperen, Louis Mermaz, Christophe Clergeau, Géraud Guibert et Elisabeth Guigou ont discuté pendant deux heures autour de plateaux repas. M. Jospin a imposé sa méthode en distinguant deux catégories d'amendements : ceux qui étaient jugés compatibles avec le projet seraient intégrés ; ceux qui étaient perçus comme incompatibles ne pouvaient pas l'être, leurs auteurs ayant alors la possibilité de les soumettre au vote des militants.

« VOTE BLOQUÉ »

M. Jospin, recourant de fait à un « vote bloqué », a précisé que seuls les militants qui voteront contre le projet de la direction pourront se prononcer pour un amendement « alternatif ». Cette méthode, qui condamne les auteurs de ces amendements à de petits scores, a provoqué des grincements de dents. Animateur du groupe Partages, Régis Passerieux parlait de « *démocratie dirigée* ». Le climat était particulièrement tendu entre M. Jospin et M. Emmanuelli. Une passe d'armes à fleurets à peine mouchetés a opposé les deux hommes sur le caractère démocratique du congrès de Liévin, en novembre 1994, lorsque le député des Landes était premier secrétaire du PS. M. Jospin ne masquait pas davantage son irritation devant les amendements de Martine Aubry et d'Elisabeth Guigou.

La Gauche socialiste, le groupe Changer et Partages ont pris rapidement la décision de déposer des amendements alternatifs. Les rocardiens, eux, hésitaient à franchir le pas en l'absence de Michel Rocard. Ils ont préféré rendre les armes. M. Jospin avait joué finement en rejetant leur amendement sur le financement des trente-cinq heures, tout en retenant une partie de celui de Mmes Aubry et Guigou. En même temps, il laissait de côté, dans ce qu'il appelait avec malice « *l'amendement Guigou* », l'idée d'inscrire dans le texte une rupture avec le libéralisme. « *Nous sommes victimes de la symétrie* », confiait Claude Evin, observant que M. Jospin ne pouvait pas faire un pas en direction des rocardiens alors qu'il s'opposait à M. Emmanuelli.

Dans l'après-midi, M. Emmanuelli a opté lui aussi pour l'amendement alternatif. « *Je défendrai mon amendement, mais n'oubliez pas de voter mon texte !* », a-t-il conclu, avouant ainsi l'inconfort de sa position : alors que personne ne l'a soutenu au conseil national, l'ancien premier secrétaire a un pied dans la majorité comme rapporteur, un pied dans la minorité comme « amendeur ». Les fabiusiens ont été discrets. Laurent Fabius n'a participé qu'à une partie des travaux, s'éclipsant avant le vote final, mais estimant que le texte principal est « *une très bonne base* », offrant « *une autre approche économique et sociale* ».

Les scrutins ont été plutôt consensuels. Sur 228 votants, on a comptabilisé 35 contre et 40 abstentions sur la méthode ; 17 contre et 15 abstentions sur le projet – que M. Emmanuelli a voté –, ce qui permet d'envisager son adoption par une large majorité des militants, malgré un niveau d'abstention probablement élevé. En 1997, des colloques sur l'immigration, l'éducation, l'écologie et la sécurité compléteront les conventions de 1996. Prêt à toute éventualité, M. Jospin pourrait avancer la désignation des candidats aux législatives à janvier-février au lieu de mars-avril.

Michel Noblecourt

Un « projet », plusieurs amendements

LES MILITANTS du PS auront besoin d'une boussole pour s'orienter, entre le 15 novembre et le 6 décembre, dans le dédale du texte principal et des amendements « alternatifs », qui ne pourront être votés en même temps que le projet.

De la vingtaine d'amendements déposés au conseil national, une petite moitié a été intégrée. Il en est ainsi d'une modification, suggérée par René Teulade, sur « *un fonds national de mutualisation de la population* », et d'une autre de Louis Le Pensec sur un « *projet pour l'outre-mer* ». Les rocardiens ont fait retenir l'idée d'un « *programme de grands travaux, qui privilégie l'investissement dans l'innovation sociale et la création de services nouveaux* ». Yvette Roudy, au nom de Partages, a obtenu que le projet subordonne à l'application de la loi de 1983 sur l'égalité professionnelle « *les aides publiques aux entreprises* » et « *l'octroi de marchés publics* » et qu'il défende le principe d'une « *discrimination positive* ».

« POUR INFORMATION »

Lionel Jospin a récusé, en revanche, l'amendement de Martine Aubry, Elisabeth Guigou et Jean Le Garrec proposant une nouvelle formulation de l'introduction du projet (*Le Monde* daté 10-11 novembre), qu'il a jugée « *pas différente sur le fond et pas meilleure dans la forme* ». Il a seulement repris une phrase prévoyant « *des actions dans de multiples domaines pour garantir les droits fondamentaux (logement, accès aux soins et à l'éducation, sécurité)* ». Un amendement de la Gauche socialiste a été intégré, condamnant tout dispositif spécifique aux jeunes « *autorisant le versement de rémunérations inférieures au SMIC* », hors apprentissage.

Sur le temps de travail, l'amendement de M. Rocard n'a pas été repris – il sera diffusé auprès des militants « pour information », selon une méthode qu'utilisera aussi Partages sur son « *contrat individuel de société* » –, mais celui de Mme Aubry a été partiellement retenu. Il prévoit un « *dispositif d'incitation financière* » pour les entreprises allant au-delà de trente-cinq heures. Son financement « *pourra être notamment assuré par la taxation des heures supplémentaires et par les économies que feront l'Etat, la Sécurité sociale et l'Unedic dès que le chômage baissera par l'effet d'une réduction substantielle des horaires* ».

Seront donc soumis au vote des militants comme amendements « alternatifs » – que leurs auteurs peuvent décider de regrouper – un texte de M. Emmanuelli sur « *le réalisme monétaire* » ; cinq de la Gauche socialiste (trente-cinq heures immédiates, trente-sept années et demie de cotisation pour les retraites à taux plein, financement de la Sécurité sociale et abrogation du plan Juppé, nouveau traité européen) ; trois de Changer (trente-deux heures, Europe, fiscalité) ; un de Partages sur l'instauration d'un « *prélèvement progressif* » en lieu et place de la CSG.

M. N.

« Une autre politique est possible »

LIONEL JOSPIN a analysé, samedi 9 novembre, devant le conseil national du PS, la situation politique en parlant d'« *un mouvement social larvé* », qui « *touche pratiquement toutes les catégories et groupes sociaux* ». « *Le spectacle donné par la majorité est affligeant*, a-t-il affirmé. *Tout ce que touche le gouvernement crée désordre ou polémique, mais le président de la République, lui, déclare qu'il ne veut pas "changer de cap". Il nous reviendra donc de le changer, ce cap ! On a l'impression d'un pouvoir qui, littéralement, se décompose.* »

VERBATIM

Pour M. Jospin, « *seule la gauche et, d'abord, les socialistes, est à même d'ouvrir une issue politique* ». « *Le PS fait contraste avec la droite*, a-t-il affirmé. *Les socialistes sont au travail. Ils avancent dans l'unité. (...)Ils échangent, ils confrontent, ils élaborent dans un climat fraternel. (...) Ainsi, nous essayons de répondre à l'urgence tout en préparant la relève si les Français nous choisissent. Nos propositions économiques et sociales seront, à cet égard, décisives.* »

« *Même si toutes les propositions n'ont pas été retenues, nous sommes parvenus, grâce à un large consensus, à un texte court, riche et fort dans ses propositions. Ce texte est très près de nous rassembler. (...) Il propose une démarche économique audacieuse et réaliste. Et je voulais qu'il en soit ainsi. Audacieuse, parce qu'elle veut recréer une dynamique économique de croissance pour l'emploi. C'est aussi le sens des conditions que nous posons pour le passage à la monnaie unique. A cet égard, j'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'article de Helmut Schmidt* [*Le Monde* du 9 novembre], *dénonçant "l'idéologie monomaniaque déflationniste" de M. Tietmeyer,* [article] *qui rejoint nos préoccupations.* »

M. Jospin a jugé le projet du PS audacieux parce qu'il « *institue une nouvelle régulation* » et est « *centré sur l'emploi* ». « *C'est par une action en faisceaux, par un effet de concentration opéré à l'aide de mesures convergentes*, a-t-il déclaré, *que notre politique fera reculer le chômage. Nous entendons rompre, comme le New Deal le fit en son temps, avec l'aveuglement et la stérilité des politiques conservatrices qui dominent le monde occidental et qui menacent le modèle européen de société. Oui, une autre politique est possible, rompant avec la logique de l'échec de la politique Chirac-Juppé !* »

M. Jospin estime encore que le projet est « *réaliste* », parce que la politique proposée est « *financièrement équilibrée* », « *repose sur le dialogue avec les partenaires sociaux* » et « *ouvre un chemin dans lequel l'essentiel de l'Europe peut se reconnaître* ». Cette politique repose sur « *cinq piliers* » : « *faire face à l'urgence : c'est le pacte national pour l'emploi des jeunes* » ; « *faire progresser le pouvoir d'achat* » ; « *faire bouger le travail pour créer l'emploi : c'est la réduction du temps de travail* » ; « *rééquilibrer le système fiscal, tout en stabilisant les prélèvements obligatoires* » ; « *lutter pour la justice sociale* ».

Les généralistes confirment leur soutien au plan Juppé

« Il n'y a pas de salut hors de la réforme », a assuré le ministre des affaires sociales devant le troisième congrès de MG-France

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

Le sauvetage de la réforme de la Sécurité sociale vaut bien une grand-messe. Elle a été célébrée du 8 au 11 novembre, à Strasbourg, où le syndicat de médecins généralistes MG-France, favorable depuis le début au plan Juppé, réunissait son troisième congrès national et confirmait que, dix ans après sa création, il est un partenaire incontournable du gouvernement et de la Sécurité sociale. C'est donc en terrain – presque – conquis que le ministre des affaires sociales, Jacques Barrot, a réaffirmé, samedi 9 novembre, qu'« *il n'y a pas de salut hors de la réforme, ni pour l'assurance-maladie, ni pour les assurés, pas davantage pour les médecins* », et qu'il n'y aura « *pas de retour en arrière* ».

Intervenant avant le ministre des affaires sociales, le président de MG-France, Richard Bouton, avait prévenu qu'« *il n'y aura pas de deuxième plan Juppé* » et que « *ceux qui luttent contre cette réforme veulent mettre à bas la couverture du risque maladie* ». Avant de conclure que, si les généralistes sont « *prêts à être le fer de lance de cette réforme, mais de toute cette réforme* », ils ne seront jamais « *les simples auxiliaires économiques d'un rationnement* [des] *soins* ».

CONVENTION SPÉCIFIQUE

Devant plus de huit cents généralistes qui l'ont applaudi debout et à plusieurs reprises, M. Barrot est parvenu à rassurer, annonçant quelques mesures destinées à renforcer le rôle des médecins, et notamment des généralistes, dans le système de soins (formation médicale continue, informatisation des cabinets, unions professionnelles). Accompagné du secrétaire d'Etat à la santé, Hervé Gaymard, il a confirmé l'importance que le gouvernement accorde, comme MG-France, à l'expérimentation de filières et de réseaux de soins.

Prévus par l'ordonnance sur la médecine de ville, ils sont destinés à assurer un meilleur suivi du patient et à freiner une consommation parfois anarchique des soins. Alors que Raymond Soubie, ancien conseiller de Jacques Chirac et de Raymond Barre, va présider le conseil d'orientation chargé de cette question, le projet de MG-France, qui prévoit notamment que les médecins auront la liberté des honoraires pour les patients refusant de s'inscrire dans une filière de soins, n'a pas reçu l'approbation de Jean-Marie Spaeth, président (CFDT) de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), ni celle de Jean-Pierre Davant, président de la Mutualité française.

M. Spaeth s'est montré réservé aussi sur la principale revendication de MG-France : la signature d'une convention médicale spécifique aux généralistes, alors que le texte actuel, signé en octobre 1993, régit les relations des caisses d'assurance-maladie avec l'ensemble des praticiens libéraux. Le président de la CNAM, qui ne cherche pas le compromis à tout prix, veut cependant un « *accord-cadre* » avec toute la profession. Une convention généraliste « *n'est pas le sujet premier* », a-t-il déclaré à Strasbourg, même s'il s'est déclaré personnellement convaincu qu'« *il faut un système conventionnel spécifique aux généralistes* ».

L'avenir du système conventionnel va se jouer dans les jours qui viennent. D'ici au 15 novembre, les syndicats médicaux doivent se prononcer sur le texte d'adaptation de la convention à la réforme Juppé, qui leur a été soumis le 4 novembre par l'assurance-maladie. Si deux syndicats signent, caisses et médecins auront alors jusqu'au 28 novembre pour préciser le contenu du texte, notamment les sanctions financières en cas de dépassement des objectifs de dépenses fixés par l'Etat et votés par le Parlement (plus 1,3 % en 1997). Si les médecins refusent, une longue période d'incertitude s'ouvrira.

Jean-Michel Bezat

Des « filières de soins » facultatives

Le projet de « filières de soins » présenté par MG-France prévoit qu'un assuré social pourra signer avec le généraliste de son choix, lui-même volontaire, un « *contrat annuel* ». Il devra d'abord voir ce médecin « *référent* », qui l'orientera – ou non – vers un spécialiste. Le généraliste devra alors respecter les tarifs conventionnés (consultation à 110 francs), comme les spécialistes soignant un malade inscrit dans la filière. Pour sa clientèle hors filière, le généraliste aurait la liberté des honoraires. Il recevrait 220 francs par an et par patient (soit deux consultations) pour son suivi. Le malade bénéficierait d'un meilleur suivi (dossier médical, bilan de santé), de conditions de remboursement plus favorables et d'une dispense d'avance de frais (tiers payant). MG-France réclame une expérimentation nationale dès 1997.

A Cuncolta naziunalista a réuni ses militants

QUELQUE DEUX CENTS MILITANTS d'A Cuncolta naziunalista se sont réunis à huis clos, dimanche 10 novembre, à Migliacciaro (Haute-Corse). La vitrine légale du FLNC-canal historique avait suspendu toute activité publique après l'attentat à la voiture piégée du 1er juillet à Bastia, au cours duquel l'un de ses militants avait trouvé la mort. Charles Pieri, secrétaire national d'A Cuncolta pour la Haute-Corse, grièvement blessé dans cet attentat, participait au rassemblement de dimanche. En revanche, François Santoni, son homologue pour la Corse-du-Sud, officiellement recherché par la police, était absent. les militants ont notamment manifesté à l'unanimité « *leur solidarité politique indéfectible avec le FLNC* ».

■ **GOUVERNEMENT : Guy Drut (RPR), ministre de la jeunesse et des sports, a expliqué** l'impopularité du premier ministre, dimanche 10 novembre, au cours de l'émission de TF 1 « 7 sur 7 », par le fait que « *le docteur Juppé doit donner des remèdes à la France, qui est très malade* » et que les gens « *ont peur des piqûres* ». M. Drut estime, par ailleurs, que « *François Bayrou fait du bon travail* », mais qu'« *il faut encore aller plus loin, il faut vraiment que l'école prépare à la vie et qu'elle débouche sur l'insertion* ».

■ **UDF : François Bayrou, ministre de l'éducation nationale et président délégué de l'UDF**, a déclaré, dimanche 10 novembre, au cours de l'émission de France 2 « Polémiques », qu'il « *y aurait quelque chose de suicidaire à continuer à donner l'impression d'une majorité affolée* ». « *Je ne crois pas que la plupart des interprétations de ce qu'a dit François Léotard soient exactes* », a-t-il dit au sujet des propos tenus par le président de l'UDF dans *Le Figaro* (*Le Monde* du 9 novembre), mais, a-t-il ajouté, « *nous avons absolument besoin de faire attention à l'effet que les propos produisent à l'extérieur* ».

■ **RPR : Patrick Stefanini, secrétaire général adjoint du RPR**, a exprimé, dimanche 10 novembre, au « Forum » de Radio J, la crainte que « *l'accumulation des "petites phrases" ne débouche sur une crise de confiance de nos concitoyens à l'égard de la majorité* ». « *Les Français doivent se dire qu'après tout, si M. Pasqua et M. Léotard attaquent si vigoureusement le chef du gouvernement, c'est probablement parce (...) qu'ils auraient envie de siéger* [à sa place] », a-t-il ajouté.

La LCR lance dix propositions pour une « alternative » à gauche

Alain Krivine tente de « démarginaliser » l'organisation trotskiste

POUR la gauche non socialiste, 1996 est une année à congrès. Entre le Mouvement des citoyens, il y a deux semaines, et le Parti communiste, dans moins de deux mois, les trotskistes de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) se réunissaient pour leur douzième congrès, du 8 au 11 novembre, à Aubervilliers, en Seine-Saint-Denis.

Certes, l'échelle est différente : la LCR compte environ quinze cents militants, et son congrès a réuni cent cinquante délégués ; mais après que les grèves de l'hiver 1995 et le combat engagé cet été autour des « sans-papiers » de l'église Saint-Bernard ont rappelé sa force militante, la rencontre avait son importance. Membre du bureau national du PCF, Jean-Claude Gayssot assistait, pour la première fois, avec Jean-Luc Bennhamias, secrétaire national des Verts, aux débats de l'organisation trotskiste.

Unité, radicalité : avec 67,6 % des congressistes, la majorité a imposé la « *ligne* » de « *démarginalisation* » mise en avant par le porte-parole de l'organisation, Alain Krivine. La « *mutation organisationnelle* » est renvoyée à un congrès exceptionnel, en 1997 : il étudiera la modification du nom de l'organisation et de ses structures, pour rendre plus faciles les adhésions. Le congrès a aussi refusé de trancher entre la « sortie » vers les nouveaux syndicats nés avec SUD et l'opposition à mener à l'intérieur des confédérations, comme pour CFDT en lutte, mais la LCR a entamé sa « *mutation politique* ».

Face à la minorité (la tendance R !, comme révolutionnaire, qui a recueilli 18,4 % des suffrages), pour qui l'organisation ne peut que perdre son âme à travailler avec les autres forces de gauche, M. Krivine a imposé sa large « *entente de l'espoir* ». Imaginée au mois de mars, elle dessine les contours d'un « *nouveau type d'unité* » entre « *toutes les forces syndicales, sociales et politiques qui veulent battre la droite* » et s'opposent, pour 1998, à un « remake *d'union de la gauche* ».

A côté de ceux qui jugent que la Ligue souffre d'un tropisme particulier vis-à-vis du PCF (la deuxième motion, qui a recueilli 14 % des voix), la majorité a imposé son idée de « *rassemblement antilibéral* », qui doit faire dès maintenant « *levier* » sur le PS. C'est un écho direct du « *pôle de radicalité* » des refondateurs communistes, comme Jack Ralite, maire d'Aubervilliers et hôte du congrès. Un amendement précise que la LCR « *mènera une bataille pour que le PCF soit partie prenante d'un tel rassemblement* ». Dans un message, Georges Sarre, vice-président du MDC, a confirmé son intérêt pour un « *pôle républicain et progressiste* ».

« *Dix propositions pour une véritable alternative à gauche* » doivent donner un contenu à cette force, dont une loi-cadre sur les trente-deux heures, le SMIC à 8 500 francs, l'arrêt de la mise en œuvre des critères de convergence pour la monnaie unique, un moratoire sur le nucléaire civil, l'abrogation des lois Pasqua-Debré-Toubon et la proportionnelle intégrale. Ce programme vaut pour les « luttes » et pour les élections, comme à Dreux où, à côté d'une liste d'union de la gauche, la LCR préside une liste de militants associatifs et syndicaux.

Ariane Chemin

CONSOMMATION **Destiné aux personnes à revenus modestes exclues du crédit, le magasin Crazy George's, qui avait ouvert ses portes, samedi 9 novembre à Bobigny (Seine-Saint-Denis), va fermer quelques jours afin de se mettre en conformité avec la loi. ● LA DGCCRF a relevé, le jour de l'ouverture, des manquements au devoir d'information du consommateur. Les dirigeants du Crazy George's se sont engagés à modifier l'étiquetage de leurs produits, leurs prospectus et leurs affiches publicitaires, qui ne mentionnaient pas assez clairement le coût total des produits mis en vente. ● SI LA PRATIQUE de la location avec option d'achat est parfaitement légale, l'ouverture du premier magasin en France du groupe britannique Thorn a soulevé une vive émotion durant le week-end. Elle révèle le développement d'une nouvelle économie de la misère.**

Un magasin visant une clientèle à bas revenus suspend son activité

L'ouverture, samedi 9 novembre à Bobigny, d'un Crazy George's, qui propose un système de location avec option d'achat, a déclenché un tollé. Après enquête de la direction de la concurrence, il doit fermer quelques jours, le temps de revoir sa publicité et l'information des clients

CRAZY GEORGE'S, le magasin des *« personnes à revenus modestes »* qui avait ouvert ses portes, samedi 9 novembre, dans un centre commercial de Bobigny (Seine-Saint-Denis), va suspendre son activité quelques jours afin de se mettre en conformité avec la loi. Reçus par Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances, les dirigeants de l'enseigne britannique se sont engagés, dimanche, à revoir toutes leurs formes de publicité. Les prospectus seront détruits, l'étiquetage revu, les affiches extérieures occultées. Car, dans le flot des premiers clients du Crazy George's, se sont glissés des fonctionnaires de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), qui ont constaté de graves défauts d'information du consommateur.

Cette enseigne du groupe britannique Thorn, qui connaît un beau succès en Grande-Bretagne, permet aux personnes à faible pouvoir d'achat de s'offrir des biens de consommation courante (meubles, hi-fi, électroménager) en signant un contrat de location avec option d'achat. Les acquéreurs ne paient au départ qu'une somme dérisoire pour obtenir la jouissance d'un bien dont ils ne seront propriétaires qu'après le dernier versement. Chaque semaine, pendant en général trois ans, l'acheteur est tenu de venir au magasin régler en espèces, par chèque ou carte de crédit le montant de sa location. Mais dès le premier petit versement, de 49 ou 80 francs, il peut emporter le téléviseur, le four à micro-ondes ou le canapé de ses rêves.

La location avec option d'achat est parfaitement légale en France. D'abord pratiqué entre professionnels, ce système de financement qui s'est étendu aux consommateurs par le biais de l'automobile, puis des téléviseurs, n'avait d'ailleurs, jusqu'à présent, jamais suscité la moindre polémique. *« La différence, c'est que cette fois-ci la clientèle défavorisée, dont on sait qu'elle est particulièrement vulnérable aux tromperies, est ouvertement ciblée »*, explique Jean Arthuis. Les dirigeants de Crazy George's ont en effet proclamé haut et fort que les défavorisés constituaient leur cœur de cible. Par ailleurs, laisse entendre Christian Babusiaux, le directeur de la DGCCRF, le fait qu'une enseigne étrangère soit venue « exploiter » ce marché de la pauvreté en France semble avoir été particulièrement mal ressenti...

« FORME DE VENTE ONÉREUSE »

L'ouverture du premier Crazy George's sur le sol français a donc suscité l'émotion. Dès vendredi, Jean Arthuis avait demandé à la DGCCRF de diligenter une enquête. Samedi, Lionel Jospin dénonçait cette *« forme d'exploitation de la misère »*. Le premier secrétaire du Parti socialiste ajoutait : *« C'est quelque chose de fou, d'absurde. Il s'agit de magasins pour les pauvres dans lesquels ces derniers vont payer deux fois plus que ne paient les riches. »* Jean-Pierre Raffarin, le ministre des PME, du commerce et de l'artisanat, annonçait dimanche son intention de recenser tous les projets d'ouverture de magasins Crazy George's et de les interdire *« si* [l'on est] *en présence de pratiques commerciales douteuses »*.

Les dirigeants de l'enseigne étaient donc pour le moins attendus au tournant. Christian Babusiaux estime qu' *« il s'agit d'une forme de vente onéreuse puisque le produit est au final 50, 60, 70 % plus cher que si le consommateur l'avait payé comptant »*. Payé en 156 versements de 89 francs, l'ensemble table et chaises de salle à manger revient au final à 13 884 francs, contre 7 716 francs au comptant. Le canapé proposé à 4 367 francs coûtera 9 672 francs en location avec option d'achat.

Cette forme de location ne tombe pourtant pas sous le coup de la loi qui interdit aux commerçants de pratiquer des taux d'intérêt d'« usure » : il ne s'agit pas, en effet, d'un crédit mais d'une location, et l'on ne parle pas de taux d'intérêt mais de « loyer ». Le fort surcoût payé par le consommateur au final ne relève pas de la pure escroquerie : *« Il s'explique en partie par les coûts de gestion élevés et les risques importants assumés par le professionnel »*, reconnaît Jean Arthuis. Crazy George's prête sans garantie, sans conditions de ressources, prenant ainsi un risque important qu'il s'agit de rémunérer. Il lui faut par ailleurs s'assurer contre le vol, car le magasin demeure, jusqu'à la fin des versements, propriétaire du bien.

SILENCES TROMPEURS

Reste l'information des clients. Selon l'enquête menée samedi par la DGCCRF, toutes les étiquettes des produits offerts à la vente ne mentionnaient pas le prix immédiat au comptant et le coût total après versements des loyers successifs, contrairement à ce que prévoit la loi. Sur les prospectus publicitaires, qui présentaient six produits, le coût global n'était mentionné que pour un seul d'entre eux. Mêmes silences trompeurs sur les affiches placardées dans le métro, dont certaines laissaient croire au consommateur qu'il devenait propriétaire du produit dès la signature du contrat. *« Payez 10 francs, c'est à vous »*, promettaient-elles.

« Préoccupé par l'accès à la consommation des plus démunis, écartés du crédit classique par manque de ressources », le ministre de l'économie ne condamne pas le principe, *« à condition que l'information soit claire et sincère »*. Paradoxalement, la location avec option d'achat est en effet moins dangereuse en termes de surendettement qu'un crédit classique accordé par certains magasins (de meubles, notamment) trop pressés de vendre pour se montrer réellement regardants sur la solvabilité de leurs clients. Il est en effet possible de se désengager à tout moment en restituant le matériel emprunté, sans pénalités autres que la perte des sommes déjà versées. L'objet peut toutefois être récupéré si l'on peut recommencer les paiements dans un délai d'un an. Le contrat reprend alors en compte les sommes préalablement versées. Il est par ailleurs possible d'accélérer les versements, donc d'acquérir l'objet plus vite et à moindre coût que ce qui était prévu initialement.

Le véritable danger est *« indirect »*, selon M. Babusiaux : une fois le consommateur habitué à sa télévision ou à son canapé, il sera tenté, en cas de problèmes financiers, de les conserver et de ne plus payer son loyer ou sa facture d'eau ou d'électricité. Surtout, le client qui vient chaque semaine verser son obole en mains propres, et traverse pour ce faire le magasin, risque d'être tenté par bien d'autres produits « magiquement » accessibles pour une première modique somme de 30 ou 50 francs.

Pascale Krémer

Un délai de réflexion de sept jours pour signer

Selon le code de la consommation, la signature d'un contrat de location avec option d'achat (encore appelée *leasing*) ne peut intervenir qu'après une *« offre préalable formalisée »*, avec délai de réflexion de sept jours. Ce qui signifie que le consommateur ne peut en aucun cas repartir le jour même du magasin avec son bien. Il ne peut que se voir remettre une offre avec toutes les caractéristiques du produit, y compris son coût global. Il lui faut patienter au moins une semaine pour signer le contrat définitif.

De plus, la loi prévoit l'indication sur toute publicité du coup total de l'opération, ainsi qu'une présentation n'induisant pas le consommateur en erreur quant à la véritable nature du contrat : l'acheteur n'est pas propriétaire du bien après le premier versement. Il n'en est que le locataire.

Le groupe Thorn est déjà aux prises avec la justice américaine

LOCATION-VENTE ou crédit usuraire ? La question posée à Crazy George's en France l'a déjà été au groupe Thorn, sa maison-mère, aux Etats-Unis. Le groupe britannique, qui exploite outre-Atlantique 1 300 magasins du type de celui ouvert à Bobigny, sous les enseignes Rent-A-Center, Remco et U-Can Rent, y fait l'objet de poursuites judiciaires dans cinq Etats. La justice du Wisconsin, où Thorn a implanté 23 magasins, a rendu son verdict, le 29 octobre, estimant que ce qui est présenté comme de la location-vente est en réalité assimilable à du crédit classique et, donc, viole les lois en vigueur dans cet Etat sur le crédit à la consommation.

La justice du Minnesota avait rendu un jugement similaire pour les 8 magasins que Thorn y possède. Le groupe anglais a annoncé, le 31 octobre, qu'il avait fait appel de ces deux décisions et qu'il n'hésiterait pas à aller jusqu'à la Cour suprême des Etats-Unis pour obtenir gain de cause.

Thorn domine le marché de la location-vente de matériel électro-ménager et d'électronique grand public aux Etats-Unis, évalué à 3 milliards de dollars. En Europe, le groupe exploite quelque 900 magasins, dont ceux de la chaîne Crazy George's, mais aussi sous l'enseigne Radio Rentals. Celle-ci, spécialisée dans la location-vente de matériel audio-vidéo, représente 620 magasins. Au cours du dernier exercice, clos le 31 mars dernier, Thorn a réalisé un chiffre d'affaires de 1,54 milliard de livres, soit 12,7 milliards de francs, en hausse de 8 %.

DÉVELOPPEMENT PROGRAMMÉ

Les actions du groupe avaient été introduites, en août 1996, à la Bourse de Londres, après l'opération de scission de l'ancien groupe Thorn-EMI, géant de l'édition musicale. Les analystes estimaient alors qu'EMI risquait d'être freiné dans son envolée boursière par sa division distribution, coiffée par Thorn. De fait, le développement de l'enseigne Crazy George's, dont l'offre est élargie à d'autres produits que l'électronique grand public, était destinée à compenser la perte de vitesse des magasins Radio Rentals.

Le groupe a prévu de doubler le nombre de ses magasins Crazy George's en Grande-Bretagne d'ici à la fin de l'exercice en cours, fin mars 1997. Son débarquement sur le continent s'annonce en revanche plus difficile que prévu.

Pascal Galinier (avec Bloomberg)

Les nouveaux circuits d'une économie de la misère

ANALYSE

« LES USURIERS », selon Jacques Barrot, les *« exploitants de la misère »*, selon Lionel Jospin, sont donc de retour. La folle histoire de Crazy George's vient poser quelques questions douloureuses aux pouvoirs publics, qui ne pourront pas répondre uniquement par une indignation vertueuse. Le groupe Thorn, après d'autres – les *hard-discounters* ou les dépôts-ventes Cash Converters –, explore les marges de la société française. Ses stratèges en marketing font un constat, cynique peut-être, mais guère discutable : la *« fracture sociale »* est telle qu'elle peut générer une économie spécifique. Un marché de la pauvreté existe, qui autorise de grands groupes internationaux à prospérer.

On peut ne voir dans le principe de vente de Crazy Georges's qu'un attrape-nigauds de plus, après le démarchage à domicile ou les crédits délirants proposés par certaines chaînes de distribution. Une machine à laver d'une valeur de 3 170 francs coûtera finalement 7 176 francs, après avoir versé 46 francs chaque semaine pendant trois ans... Les clients seraient-ils fâchés à ce point avec les additions ? On pourrait penser que non. Or le groupe britannique est persuadé du succès à venir, parce qu'il vise une clientèle précise : les très bas revenus.

Leur mode et leurs contraintes de consommation sont désormais radicalement différents de ceux des classes moyennes ou aisées. Pour Gilles Ragot, directeur marketing du magasin, *« quand vous n'avez pas de ressources et qu'il vous faut remplacer le vieux réfrigérateur, vous ne raisonnez pas en termes de prix final, vous pensez revenu disponible »*. Seule la valeur d'usage est alors jugée à l'aune du budget familial. 46 francs par semaine pour la machine à laver : possible, pas possible ? *« Le public que nous visons n'a pas les moyens d'acheter cash et n'a pas accès au crédit »*, ajoute M. Ragot.

Deux millions de personnes vivent directement et indirectement du revenu minimum d'insertion. Fin 1994, 82 % des chômeurs indemnisés touchaient moins de 5 000 francs par mois. Près de la moitié des demandeurs d'emploi ne bénéficiaient d'aucune allocation chômage ; parmi eux, 500 000 jeunes de moins de vingt-cinq ans. Les interdits bancaires, les exclus du crédit, les surendettés et les victimes de la misère ordinaire n'ont désormais plus leur place – sauf à payer comptant – dans des circuits de distribution qui ont, par ailleurs, construit leur dynamisme sur le principe du paiement différé par mensualités.

Dès lors, le créneau est large pour les distributeurs qui se spécialiseront dans la vente aux sans-ressources. Les pouvoirs publics s'en offusquent. Mais Crazy Georges's fait remarquer qu'il s'est inscrit dans le cadre légal et réglementaire. Le gouvernement pourrait être ainsi amené, malgré lui, à reconstruire un droit et une protection des consommateurs prenant en compte la situation sociale du pays. Des associations caritatives ont ouvert plusieurs pistes : banques de solidarité avec des crédits spécifiques ; épicerie sociale. D'autres demandent une baisse, voire une suppression de la TVA pour les plus défavorisés. C'est à cette réflexion que devrait s'atteler le gouvernement.

François Bonnet

Une polémique sur l'amiante perturbe toujours la ligne 2 du métro parisien

PSYCHOSE ou manipulation ? La polémique fait rage à la RATP. La majorité des conducteurs et agents de la ligne 2 du métro parisien (Nation – Porte-Dauphine) ont cessé le travail vendredi 8 et samedi 9 novembre, après avoir appris qu'un électricien de l'« atelier Charonne » avait un cancer de la plèvre, une affection reconnue comme maladie professionnelle liée à l'amiante. Les salariés de la ligne 2 ont cessé de travailler en vertu de leur *« droit de retrait »*, une disposition du code du travail qui permet au salarié de *« se retirer d'une situation de travail »* présentant *« un danger grave et imminent »*. Dimanche, le trafic fonctionnait au ralenti et il devait rester gravement perturbé lundi 11 novembre, au moins jusqu'à mardi.

Le président de la Régie autonome des transport parisiens (RATP), Jean-Paul Bailly, a estimé dans un entretien au *Journal du dimanche* du 10 novembre que ces perturbations relevaient d'une *« surenchère syndicale »* à la veille des élections professionnelles, prévues pour le 3 décembre. *« La RATP a engagé depuis vingt-cinq ans un programme de désamiantage systématique*, a ajouté M. Bailly ; *on a déjà dépensé 150 millions »* de francs. Selon le président de la RATP, il ne reste plus d'amiante *« ni dans les stations de métro ni dans les autobus. Dans les rames, il y a encore des plaques pour l'isolation des moteurs. Mais il n'y a aucun danger. Notre programme d'éradication sera terminé en 1999 »*.

« DANGER POUR LES AGENTS »

Le syndicat CGT de la régie a au contraire estimé qu'il existait un *« danger pour les agents »* de la ligne 2, du fait de *« la présence d'amiante sur les rames, dans les tunnels et les systèmes d'aération »*. Contacté par téléphone, lundi matin 11 novembre, Henri Pézerat, toxicologue spécialiste de l'amiante, nous a confirmé que *« les lieux les plus polluants, les postes de redressement – ces blockhaus où arrive le courant alternatif –, et les énormes ventilateurs, nichés entre les stations dans des cavités recouvertes d'amiante, ont été décontaminés entre 1975 et 1980 »*. *« Il était évident pour nous, il y a vingt ans, que des mésothéliomes se déclareraient aujourd'hui »*, nous a-t-il précisé.

La CGT a réclamé *« une discussion rapide au plus haut niveau de l'entreprise »* pour que *« des analyses soient faites partout en concertation avec le comité d'hygiène, de sécurité, et des conditions de travail* [CHSCT] *»*. Le syndicat a demandé dans le même temps que *« les agents travaillant avec de l'amiante aient immédiatement une connaissance de la situation réelle et bénéficient d'un ensemble de mesures de protection, de sécurité ainsi que d'un suivi médical le plus poussé possible »*. Le CHSCT de la RATP a décidé de maintenir la procédure d'alerte jusqu'au mardi 12 novembre, date à laquelle des prélèvements d'air devraient être effectués à des fins d'analyse.

Laurence Folléa

DÉPÊCHES

■ **EXCLUSION : un millier de personnes ont défilé à Nice**, samedi 9 novembre, pour protester contre l'organisation par la municipalité, le 24 novembre, d'un référendum sur l'interdiction de la mendicité dans le centre-ville. Les manifestants ont conspué le nom du maire (RPR), Jacques Peyrat, et brandi des banderoles hostiles à *« l'exclusion des SDF »*. Le collectif d'organisations de gauche qui a organisé ce défilé dénonce aussi *« le silence du préfet, qui n'a toujours pas rendu son avis sur la légalité du scrutin »*.

■ **CANCER : l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC) réclame à son ancien président**, Jacques Crozemarie, le versement de 65 millions de francs par une assignation devant le tribunal de grande instance de Toulon. Alors que les dirigeants de l'association reprochent à M. Crozemarie, incarcéré depuis le 27 juin, d'avoir autorisé ces dépenses sans l'accord du conseil d'administration. L'avocat de celui-ci estime, quant à lui, qu'elles ont été engagées *« dans l'intérêt de l'ARC »*.

■ **AFFAIRE : Thérèse Aillaud, député (RPR) et maire de Tarascon (Bouches-du-Rhône), a été déclarée** *« comptable de fait »* par la chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour l'attribution, de 1985 à 1989, de près de 5 millions de francs de subventions *« fallacieuses »* à une « association culturelle de Tarascon » sans *« aucune réalité »*. La chambre, qui a constaté qu'elle n'avait jamais perçu de cotisation et qu'elle n'avait ni membre ni assemblée générale, a déclaré conjointement *« comptables de fait »* ses dirigeants autodésignés. Le dossier a été transmis à la justice.

■ **JUSTICE : le Syndicat des avocats de France (SAF), réuni en congrès à Montpellier**, a estimé, samedi 9 novembre, par la voix de son président, Philippe Vouland, que le rapport Rassat sur la procédure pénale remis à Jacques Toubon *« ne pouvait être rejeté en bloc »*. Tout en dénonçant *« une conception intégriste du secret de l'instruction »* et l'instauration d'un régime de la détention provisoire à deux vitesses, le président du SAF a estimé que ce document constituait *« un grand progrès »*, notamment en ce qu'il limite les délais de procédure et facilite l'accès aux dossiers pour tous les justiciables.

ANNIVERSAIRE A Verdun (Meuse), la commémoration de l'armistice du 11 novembre prend cette année une résonance particulière, quatre-vingts ans après de la bataille qui marque toujours la ville. ● LE DÉPART DES MILITAIRES D'ACTIVE, qui quittent la citadelle historique, l'un des hauts lieux du conflit, relance le débat sur l'avenir de Verdun. Le nouveau maire, Arsène Lux (RPR), voudrait infléchir l'*« image mortuaire »* de sa ville. ● LES ANCIENS PÈLERINS du champ de bataille sont remplacés au fil du temps par de nouvelles générations qui ont du mal à comprendre le sens du sacrifice de centaines de milliers d'hommes. ● UNE CERTAINE CONCURRENCE anime les différents sites, tandis que les chiffres de fréquentation du nouveau Centre mondial de la paix, des libertés et des droits de l'homme opposent le maire et le directeur de ce dernier.

Quatre-vingts ans après, Verdun hésite entre la guerre et la vie

La dimension héroïque, voire mystique, de ce lieu de mémoire s'estompe tandis que s'impose une émotion collective mêlant compassion et incompréhension. Faut-il changer l'image de la ville ? Le débat, relancé par le nouveau maire (RPR), tourne à la querelle politique

VERDUN
de notre envoyé spécial

Verdun la vie : le titre choisi pour le nouveau bulletin municipal dit assez, en creux, le long et oppressant compagnonnage de la cité avec la mort. Voilà dix ans déjà, un président de l'office de tourisme avait tenté d'imposer l'appellation bucolique de Verdun-sur-Meuse, histoire de faire diversion. Mais la municipalite d'alors l'avait désavoué.

Vivre à Verdun, siège mondial des villes martyres, où l'on bute à chaque instant sur un monument, un panneau, un canon, un cimetière évoquant la bataille dantesque de 1916, serait-ce une malédiction ? Les quelque 500 000 visiteurs qui passent ici chaque année – sans y coucher le plus souvent – sont une manne pour l'économie locale et insufflent à cette sous-préfecture non dénuée de charme l'animation qui fait défaut à bien d'autres.

« *Lorsqu'on annonce qu'on est de Verdun, les gens prennent souvent une mine compatissante, et les jeunes en souffrent particulièrement* », observe Arsène Lux, maire depuis 1995 et député (RPR) de la Meuse, qui souhaiterait infléchir l'« *image mortuaire* » d'une ville de 22 000 âmes, dont la population ne cesse de décroître. « *Il y a quatre-vingts ans qu'on exploite, au sens noble, la mémoire d'un drame. Obligatoirement, la perception de la ville est profondément marquée par cette focalisation : il faut qu'on se secoue !* », proclame M. Lux, ancien colonel et ancien préfet de police de Marseille, qui, pour échapper au seul « *tourisme militaire* », voudrait développer le concept « Verdun, 2 000 ans d'histoire », en s'appuyant notamment sur des vestiges gallo-romains, le fameux traité signé ici en 843 – qui démembra l'Europe de Charlemagne – et un riche patrimoine médiéval, dont une cathédrale millénaire.

Mais le grand dessein du maire, qui s'est illustré en s'attaquant à plusieurs institutions culturelles (*Le Monde* du 30 avril), est l'aménagement et la mise en valeur des 22 hectares de la citadelle haute, laissés en friche depuis le départ des derniers militaires, voilà deux ans : Verdun-ville-de-garnison s'apprête à rendre les armes, en ne conservant qu'un régiment sur les trois qui y étaient cantonnés, et M. Lux espère obtenir la citadelle pour le franc symbolique, en guise de compensation.

« *Pure incantation ! Il est l'ami de Charles Pasqua, mais, lors de la célébration du 80e anniversaire, en juin dernier, Jacques Chirac n'est même pas passé par l'hôtel de ville* », ricanent les adversaires du premier magistrat, qui va jusqu'à rêver d'une entrée dans la ville haute par la citadelle, agrémentée d'espaces verts et offrant un cheminement « *de la guerre à la paix* ».

Guerre et paix, guerre ou paix. La dialectique verdunoise se décline sur tous les modes. « *Le dernier carré des poilus survivants doit être de moins de trois cents, et le public des pèlerins qui venaient naguère se recueillir sur la tombe d'un parent est en voie d'extinction* », souligne Dominique Peridont, président de l'office de tourisme et attaché parlementaire de Gérard Longuet.

Contrairement à la plupart des offices de tourisme, largement subventionnés, celui de Verdun, avec un budget de 12 millions de francs, s'autofinance pour l'essentiel, en gérant trois sites : les forts de Vaux et de Douaumont et la citadelle souterraine. Cette dernière attire à elle seule près de 140 000 visiteurs l'an depuis qu'elle propose tout au long d'un de ses sept kilomètres de galeries – où stationnèrent plus de 6 000 hommes – une évocation dynamique de la bataille, à base d'hologrammes et d'effets spéciaux, qui se parcourt dans des wagonnets.

Même si cela peut paraître dérisoire, sur fond de subtiles rivalités politiques, une certaine concurrence se manifeste entre les sites gérés par différentes associations. S'estimant mal « commercialisés » par l'office de tourisme, l'Ossuaire de Douaumont et le musée « classique » du Mémorial de Verdun (créé en 1967 à l'initiative de Maurice Genevoix) se sont associés au Centre mondial de la paix et à l'organisateur d'un son et lumière, afin de proposer un « Passeport pour Verdun » concurrent des forfaits diffusés par l'office. De là à envisager la création par la municipalité d'une « maison du tourisme » coiffant un office trop autonome, il n'y aurait qu'un pas...

« *Quand, à l'issue d'une journée, on lit l'émotion et la gravité dans les yeux des gamins les plus chahuteurs, on se dit que les visites guidées n'ont pas qu'une valeur historique*, se félicite Dominique Peridont, qui ne croit guère à une évolution de l'image de la ville. *Verdun est un sanctuaire, on n'y changera rien, il faut le préserver et interdire que les VTT roulent sur le champ de bataille, où les pique-niques sont déjà proscrits. Waterloo a vécu, on va vivre, avec l'ambition de toujours mieux faire comprendre.* » Signe encourageant : naguère, les pèlerins achetaient assiettes peintes, chromos, coupe-papier et autres bimbeloteries cocardières ; aujourd'hui, ils repartent avec des livres ou des cassettes.

« BOUCHERIE »

Chacun est d'accord, désormais, pour ajouter une réflexion philosophique et une dimension humaniste à la simple découverte d'un champ de bataille, longtemps célébré comme un lieu mythique, voire mystique, sous l'influence de certains dicours politiques ou de la prose exaltée d'un Paul Valéry ou d'un Maurice Barrès.

L'« *offertoire* », l'« *élan sacrificiel* », la « *voie sacrée* », ces mots-là semblent s'être vidés de leur sens parmi les nouvelles générations, qui dressent plutôt le simple constat d'une « *boucherie* » stratégiquement orchestrée pour quelques arpents de terre, autrement dit pour presque rien : l'évidence d'un insupportable gâchis prédomine de plus en plus. « *Verdun, ce fut longtemps* : « Ils ne passeront pas. » *Aujourd'hui, c'est plutôt* : « Plus jamais ça ! », résume Pascal Salciarini, journaliste à *L'Est républicain*.

Pour s'imprégner de la tragique démesure des choses, il faut monter, à la nuit tombée, jusqu'à l'Ossuaire de Douaumont, au pied du monument en forme d'obus qui contient dans ses caveaux les ossements de quelque 130 000 soldats français ou allemands non identifiés. Tandis que sonne le glas, on peut contempler les interminables alignements de croix, les champs d'honneur-champs d'horreur et cette forêt hâtivement plantée sur le chaos comme pour masquer le paysage lunaire. Comme pour faire oublier, surtout, que cette terre verdunoise resterait un immense charnier.

Comment contenir alors des bouffées de compassion et d'effarement mêlées en songeant à ces « *fiancés de la terre et promis des douleurs* », selon l'expression d'Aragon, ces jeunes hommes, nos aïeux, nos frères humains, envoyés par vagues entières vers la souffrance extrême ou vers la mort ?

Le général Pétain – qui resta moins de deux mois sur place, en mars et avril – mérita son surnom de « vainqueur de Verdun » en ayant l'idée, efficace, de pratiquer la rotation des troupes, alors que les Allemands laissèrent, dix mois durant, les mêmes régiments en ligne. C'est ainsi qu'à travers les centaines d'unités qui participèrent à la terrible noria une grande partie de la France mobilisée connut l'enfer de Verdun. Y revint parfois, en parla toujours et encore, n'oublia jamais.

Robert Belleret

Polémique autour du Centre mondial de la paix

Arsène Lux, nouveau maire (RPR) de Verdun, ne fait guère preuve d'enthousiasme à l'égard du Centre mondial de la paix, des libertés et des droits de l'homme, lieu de colloques et de réflexion, qui, sous l'impulsion de son prédécesseur socialiste, Jean-Louis Dumont, à la mairie et de Gérard Longuet, président (UDF-PR) de la région Lorraine, s'est installé en 1994 dans le magnifique palais épiscopal (*Le Monde* du 11 novembre 1995). « *La paix, ça ne se vend pas, elle n'existe que par antinomie*, note M. Lux. *A travers son exposition permanente, le centre présente d'ailleurs les horreurs de la guerre. Et puis, avec 6 800 entrées payantes cette année, il n'a pas décollé...* » Le directeur du centre annonce, lui, une fréquentation de trente-cinq mille personnes prenant en compte les « classes de paix » qui accueillent régulièrement des jeunes de neuf à dix-huit ans.

CARNET

DISPARITIONS

■ **ANDRZEJ BACZKOWSKI**, ministre du travail polonais, est mort jeudi 7 novembre à l'âge de quarante et un ans. Né le 8 octobre 1955, universitaire spécialiste du droit du travail, Andrzej Baczkowski était l'un des rares proches du syndicat Solidarité à s'être maintenu au gouvernement après la victoire des ex-communistes.
Conseiller de Solidarité dès l'apparition du syndicat en 1980, il avait été emprisonné après l'instauration de la loi martiale, l'année suivante, par le général Jaruzelski. Andrzej Baczkowski occupait des fonctions au gouvernement depuis le renversement du régime communiste en 1989, mais ce n'est qu'en février qu'il s'était vu confier le ministère du travail par le premier ministre Wlodzimierz Cimoszewicz (ex-communiste).

■ **WILLIAM FORREST**, vétéran du journalisme britannique, est mort le 28 octobre, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans. Né dans une famille ouvrière écossaise, longtemps sympathisant communiste, il était le dernier des grands personnages de Fleet Street, l'ancien quartier de la presse londonienne. Il appartenait, avec notamment Ernest Hemingway et Arthur Koestler, à cette équipe de grands reporters hors du commun qui « couvrirent » la guerre d'Espagne. Pour le compte du *Daily Express*, puis du *News Chronicle*, il se trouvait avec l'armée républicaine au début du conflit et assista au bombardement de Guernica. Il fut officiellement « recherché » par les forces franquistes. Il couvrit ensuite toutes les grandes campagnes de la seconde guerre mondiale avant de devenir correspondant à Paris.

■ **ANDRÉ BRUNET**, ancien député socialiste de la Drôme, est mort jeudi 7 novembre, à l'âge de soixante et onze ans. Maire de Saint-Sorlin-en-Valloire (Drôme) de 1965 à 1995, André Brunet avait été élu conseiller général de la Drôme en 1970 et conseiller régional de la région Rhône-Alpes en 1976. Suppléant de Georges Fillioud depuis 1973, il était devenu député lorsque celui-ci était entré au gouvernement en 1981. Il avait été battu aux élections législatives de mars 1986. Ancien résistant, André Brunet a dirigé avec son frère une petite entreprise de négoce en produits agricoles et pétroliers. Dans son département, il s'est particulièrement attaché à développer l'éveil et l'enseignement de la musique.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 8 novembre sont publiés :

● **Achats publics** : une circulaire du premier ministre relative au paiement rapide des sommes dues par l'Etat et certains de ses établissements publics au titre des achats publics.

● **Sûreté nucléaire** : un décret portant publication de la convention sur la sûreté nucléaire, signée à Vienne (Autriche) le 20 septembre 1994.

● **Accords internationaux** : un décret portant publication de l'avenant à l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Bulgarie concernant les transports routiers, signé à Paris le 30 juillet 1996 ; un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la Mongolie sur la coopération dans le domaine géophysique, signé à Paris, le 18 avril 1996.

● **Rhums** : deux décrets relatifs à l'agrément des rhums bénéficiant d'une appellation d'origine contrôlée et à l'appellation d'origine contrôlée « Martinique ».

● **Brennilis** : un décret autorisant le démantèlement partiel de la centrale dite EL4 des monts d'Arrée (Finistère), plus connue sous le nom de centrale de Brennilis, à l'arrêt depuis 1985 (*Le Monde* du 17 mars 1995).

Au *Journal officiel* du samedi 9 novembre est publié :

● **Privatisations** : un arrêté fixant les modalités du transfert au secteur privé de la participation majoritaire détenue par l'Etat dans la Compagnie française de navigation rhénane, ainsi que l'avis de la commission de la privatisation. La CFNR est cédée à la société ATIC-Services (*Le Monde* daté 10-11 novembre).

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

Le docteur Jacqueline BALOZET,
gynécologue, endocrinologue,
médecin de l'hôpital Ambroise-Paré,

belle-fille du regretté

docteur Lucien BALOZET,

de l'Académie de médecine,

épouse du docteur Pierre Balozet,
pneumologue, carcinologue,

est décédée le 5 novembre 1996, à l'âge de soixante-treize ans, aimée et admirée par tous ceux dont elle a éclairci la vie.

Cet avis tient lieu de faire-part.

60, avenue Jules-Cantini,
13008 Marseille.

– Marseille. Guichainville. L'Haÿ-les-Roses. Bourg-la-Reine.

Marie-Anne,
Bertrand et Marie-Laurence,
Jacqueline,
ses enfants et belles-filles,
Marie-Laurence et Yves,
Jean-Guilhem,
Marine, Jean-Vincent,
ses petits-enfants,
Jean-Baptiste, Victoire,
ses arrière-petits-enfants,
Gracieuse Lamberti,
sa belle-sœur,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans, de

Mme Jean LAMBERTI,
née Marguerite PUJO,
ingénieur chimiste.

La cérémonie religieuse aura lieu à la cathédrale Saint-Pierre, à Montpellier, le mardi 12 novembre, à 10 h 30.

seront associés le souvenir de son mari,

le général
Jean LAMBERTI,
grand officier de la Légion d'honneur,

et celui de son fils,

le professeur
Jean-Claude LAMBERTI,
commandeur des Arts et Lettres.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Michèle Langlais,
son épouse,
M. et Mme Gérard Langlais
et leurs enfants,
Mlle Carole Coucke
et Michel Pietri,
et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel LANGLAIS,

survenu à l'âge de soixante-quatorze ans.

La crémation aura lieu au cimetière du Parc, à Nantes, le mercredi 13 novembre, à 10 h 30.

7, avenue des Pluviers,
44760 La Bernerie-en-Retz.

Anniversaires de décès

« Ne meurent vraiment que ceux à qui plus personne ne pense. »

Patrice COUSSONNET,
agrégé d'arabe
(1952-1989),

n'est pas de ceux-là.

Annie GRAZIETTI-JEANBRAU,

Oran, 25 décembre 1942,
Montpellier, 11 novembre 1986.

« Je jette un regard à mon suprême rayon de soleil, ce soleil que je ne verrai plus. »
Antigone, Sophocle.

– Il y a un an, disparaissait

Romuald SZRAMKIEWICZ,
professeur en Sorbonne,

le 12 novembre 1995.

Une pensée est demandée pour lui à tous ceux qui l'ont connu.

Communications diverses

– **Cinquantième anniversaire du procès de Nuremberg**, conférence mardi 12 novembre 1996, à 20 h 30 : « Nuremberg, un procès devant l'Histoire : quelles leçons ? » avec Annette Wieworka, directeur de recherches au CNRS.
PAF – Centre communautaire de Paris, 5, rue de Rochechouart, Paris-9e, métro Cadet.
Réservations au 01-49-95-95-92.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● **Séminaires**
Manola Antonioli : **« L'écriture de Maurice Blanchot. Fiction et théorie ».**
18 novembre, 2 et 16 décembre, 20 heures-22 heures, amphi B, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Pierre-Damien Huyghe : **« Art et industrie (Le Bauhaus, 2) ».**
15 novembre, 13 décembre, 17 janvier, 18 heures-20 heures, salle de conférences, Ecole nationale d'ingénieurs, île de Saulcy, Metz.

Natacha Michel : **« La prose et la pensée ».**
13, 20 et 27 novembre, 18 heures-20 heures, amphi A, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.
Betty Roitman : **« Le sens de la rencontre ».**

● **Journée d'étude : L'avenir du politique au temps du nihilisme.**
Sous la responsabilité de Jean-Philippe Milet et Sandra Salomon.
15 et 16 novembre, 9 h 30-18 h 30, amphi B, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Toutes les activités du Collège international de philosophie sont libres et gratuites.
Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85.
Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Colloques

– L'Association des juristes berbères de France et l'Institut des droits de l'homme du barreau de Paris organisent un colloque :

Les professionnels du droit et l'école.
« Les enjeux d'une relation à construire ».

Sous le haut patronage de M. Jacques Toubon, ministre de la justice, garde des sceaux, et sous la présidence de M. le bâtonnier Bernard Vatier.

Le 4 décembre 1996, de 9 heures à 17 heures, Maison du barreau, 2, rue de Harlay, Paris-1er (métros : Cité/Châtelet/Saint-Michel/Pont-Neuf).

Renseignements et inscriptions : AJBF, BP 4101, 75163 Paris Cedex 04.
Tél. : 01-43-25-28-01.
Fax : 01-40-46-96-44.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

CARNET DU MONDE
Téléphone :
01-42-17-29-94 **01-42-17-38-42**
Télécopieur : 01-42-17-21-36

DÉPÊCHES

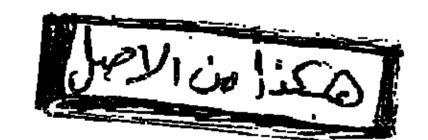
■ **CHÂTENAY-MALABRY (HAUTS-DE-SEINE)** : deux mille personnes ont manifesté samedi 9 novembre devant la mairie pour protester contre la hausse des impôts locaux. Une pétition comportant six mille signatures a été déposée à la sous-préfecture d'Antony. Le préfet des Hauts-de-Seine avait pris en juillet un arrêté augmentant les impôts de 43 % en moyenne et de 76 % pour la taxe d'habitation, afin d'équilibrer le budget de la ville dirigée par Georges Siffredi (RPR). Celui-ci avait succédé en 1995 à Jean-François Merle (PS), proche de Michel Rocard.

■ **FINISTÈRE** : une expérience de lutte contre les marées noires a été engagée par le Cedre (Centre de documentation, de recherches et d'expérimentations de pollution accidentelle des eaux) devant la lagune de la mer Blanche, entre Bénodet et Fouesnant. Cette campagne a provoqué un manifestation de protestation, dimanche 10 novembre, d'environ cent cinquante personnes groupées notamment dans l'association des amis du Letty.

■ **ALPES-MARITIMES** : Nice-Villefranche, avec cent vingt-cinq mille passagers et deux cent vingt-cinq escales de paquebots en 1996, est devenu le premier port de croisières de France, a indiqué le 9 novembre la chambre de commerce et d'industrie qui gère les installations. Cette performance est due notamment à l'arrivée des navires à grande vitesse assurant les liaisons entre la Corse et le continent.

■ **BOULOGNE-SUR-MER** : dix mille oiseaux au moins ont déjà été victimes du botulisme (forme d'intoxication alimentaire) sur la Côte d'Opale, dans le Pas-de-Calais, a déclaré le 8 novembre Denis Tirmarche, membre du groupe ornithologique Nord, qui suit l'épizootie mortelle touchant depuis quelques jours les goélands cendrés et les mouettes rieuses de cette région. Une épidémie similaire avait déjà eu lieu au début de 1996.

■ **TERRITOIRE DE BELFORT** : les habitants de Rougegoutte et d'Auxelles-Bas ont massivement voté le 10 novembre en faveur du retrait de leurs communes de la communauté du Pays sous-vosgien. Ces deux localités veulent adhérer à une autre communauté de communes.



Australie et Nouvelle-Zélande : les sœurs rivales

Longtemps isolées au bout du monde, les deux anciennes colonies britanniques s'affirment « very different ». Rivales par tradition, elles sont pourtant condamnées à coopérer



PAR analogie avec l'île du Nord et l'île du Sud de la Nouvelle-Zélande, on parle, au pays des Kiwis, de l'Australie comme de « l'île de l'Ouest ». Est-ce par fétichisme qu'on évite de la nommer au point que, quand l'actualité impose qu'elle soit citée, on dit simplement : *« et de l'autre côté de la mer de Tasmanie... »* S'ignorer superbement, sans toutefois laisser passer la moindre maladresse venant d'« en face » semble être le mot d'ordre de ces deux voisins qui partagèrent longtemps le sentiment d'être perdus au bout du monde.

Les enfants sont élevés dans cet esprit. Depuis le match Australie-Nouvelle-Zélande de cricket du 1er février 1981 au Cricket Ground de Melbourne, au cours duquel Trevor Chappell, le lanceur australien, a fait rouler sa balle, empêchant le batteur kiwi de la rattraper, l'expression *« lancer sa balle comme un Australien »* a sa place sous les préaux. En gros, cela veut dire tricher. Ces « lâchetés »-là sont trop belles pour qu'on les oublie.

C'est d'ailleurs sur les terrains de sport, de golf, ou en mer, que la rivalité se vit de la manière la plus quotidienne. Rugby, cricket, voile... Des volumes entiers ont été écrits sur l'éternelle compétition entre les équipes des deux nations. *« Au retour des Jeux olympiques, on compte les médailles, et on compare, par habitant, par rapport à l'Australie. C'est ce qui compte le plus »*, explique un Néo-Zélandais.

On rappelle également volontiers que nombre de célébrités assimilées australiennes, dont certaines ont été désignées « Australien de l'année », sont d'origine néo-zélandaise, comme le chirurgien oculaire Fred Hollows et la réalisatrice de *La Leçon de piano*, Jane Campion.

Depuis leur arrivée dans « le pays au long nuage blanc », les Néo-Zélandais ne cessent de refouler un indéniable complexe d'infériorité à l'égard des Australiens. Trente fois plus petite et six fois moins peuplée que l'Australie, on dit couramment au pays-continent que la Nouvelle-Zélande a *« deux heures d'avance* [décalage horaire] *et vingt ans de retard »*. La Constitution de la Fédération australienne (1901) prévoit encore d'accueillir la Nouvelle-Zélande comme septième Etat australien sur simple souhait de celle-ci.

Ces clichés sont mis à mal quand la « petite » Nouvelle-Zélande, officiellement affranchie de la tutelle australienne (Nouvelle-Galles du Sud) depuis plus de cent cinquante ans, gagne la Coupe de l'America en 1995 alors que le bateau australien se fend en deux et coule en pleine régate, quand elle engrange un surplus budgétaire qui fait pâlir d'envie le ministre des finances australien, ou quand le dollar « kiwi » grignote chaque jour davantage sa part du dollar australien...

Se joignant aux trouble-fêtes, l'agence américaine Standard & Poors a réévalué, en février 1996, la cote de solvabilité de la Nouvelle-Zélande (AA +), désormais mieux considérée que l'Australie (AA) dans ce classement de spécialistes. Cette nouvelle, plutôt surprenante, vola la « une » des journaux néo-zélandais aux habituels faits divers. L'ancien premier ministre travailliste australien a eu beau affirmer que cela ne voulait *« rien dire »* et brandir la menace d'une dérive *« à la néo-zélandaise »*, c'est-à dire ultralibérale, l'idée selon laquelle, dans le domaine économique, la Nouvelle-Zélande fait désormais mieux que sa grande soeur s'impose.

EN arrivant au pouvoir il y a douze ans, alors que la Nouvelle-Zélande n'avait plus les moyens de son système social ultra-protecteur, les travaillistes ont entamé une vague de réformes virulentes qui n'épargna aucun secteur. Semblant oublier les douleurs de cette politique, la Nouvelle-Zélande jouit aujourd'hui d'une économie totalement assainie, avec un taux de chômage *« deux points et demi en dessous du taux australien »*.

L'une des réformes-clés du système néo-zélandais, qui, en autorisant l'employé et l'employeur à négocier directement, a provoqué une perte de pouvoir des syndicats, suscite aussi *« un intérêt indéniable de la part des hommes politiques et des industriels australiens »*, affirme Kerry McDonald, directeur de l'entreprise minière Comalco en Nouvelle-Zélande. *« L'homme d'affaires Dick Smith, qui serait, selon divers sondages, le président préféré des Australiens* [si l'Australie devenait une République] *a un défaut choquant pour ses compatriotes : il admire la Nouvelle-Zélande »*, a-t-on lu dans le quotidien *New Zealand Herald*. La presse australienne a, de son côté, publié plusieurs articles sur un même thème : « La Nouvelle-Zélande a des leçons à nous donner ».

Autant de victoires qui vont à l'encontre de l'image qui a prévalu pendant des décennies : celle d'une Nouvelle-Zélande que ses habitants désertaient par milliers vers l'éden australien. *« Le dernier qui sort éteint »*, ironisait-on dans les années 70. Il ne s'agit pourtant pas seulement du rééquilibrage de forces déstabilisées par la nature. Les divergences ont dépassé les querelles de clocher.

> « Ce sont nos meilleurs amis, même si on ne peut pas les encadrer », résume un homme politique néo-zélandais à propos des Australiens

Il y a, depuis le milieu des années 70, comme une aversion systématique entre les premiers ministres, qu'ils partagent ou non les mêmes idées politiques. *« A mon cynisme* [à l'égard de David Lange] *s'est ajouté du mépris. Il s'est tellement défoulé dans ses remarques en public à mon sujet... »*, écrit dans ses Mémoires l'ancien premier ministre australien Bob Hawke (1983-1991), au sujet de son homologue néo-zélandais, également travailliste. Mais c'est à la figure politique Robert Muldoon que l'on doit les diatribes les plus féroces contre les Australiens. Comme premier ministre (1975-1984), il s'affirmait favorable à l'émigration de *« certains Néo-Zélandais »* (les plus déshérités) vers l'Australie, *« puisque le Q.I. des deux populations y gagnerait »*.

On pourrait penser que, malgré leurs rivalités, les deux nations adopteraient une diplomatie et une stratégie communes sur la scène internationale. Or c'est souvent là que leurs particularismes sont les plus clairement exposés.

L'Angleterre, « mère patrie » des deux peuples jusqu'à la seconde guerre mondiale, est encore très présente en Nouvelle-Zélande, où le mouvement républicain est embryonnaire. *Coronation Street*, une comédie de situation plus *british* que la reine mère, est un rendez-vous très prisé sur TVNZ... En Australie, l'idée selon laquelle le chef d'Etat qui, conformément à la charte olympique, proclamera l'ouverture des Jeux olympiques de l'an 2000 à Sydney devrait être *« vraiment Australien »* – c'est-à-dire un président de la République, et non la reine d'Angleterre – fait son chemin dans les mentalités. L'aspiration républicaine dépasse largement les appartenances politiques.

Les deux pays partageant de profondes racines historiques communes – même si les Néo-Zélandais insistent sur le fait qu'ils ne descendent pas de bagnards –, ce sont principalement les options prises en matière d'immigration, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, qui ont sculpté les différences culturelles d'aujourd'hui. La Nouvelle-Zélande dans le sillage britannique, l'Australie à la confluence de divers courants.

Les relations avec les Etats-Unis sont tout aussi révélatrices des choix nationaux. Lors de la guerre du Vietnam – dans laquelle, pour la première fois, les troupes australiennes et néo-zélandaises ne se battaient plus aux côtés de l'Angleterre –, le premier ministre australien annonça que son pays irait *« all the way with Johnson »* (« jusqu'au bout avec Johnson »), le successeur de J. F. Kennedy. C'est d'ailleurs en Australie que Bill Clinton effectuera, à partir du 19 novembre, son premier voyage à l'étranger depuis sa réélection.

Les Néo-Zélandais, notamment les travaillistes, manifestaient en revanche depuis longtemps une certaine réticence à accepter le rôle de gendarme du monde des Etats-Unis. En 1984, le gouvernement de Wellington se permit d'interdire la venue des navires de l'US Navy au nom de sa politique antinucléaire, rendant ainsi caduc l'ANZUS, le principal accord de défense qui liait Australie, Nouvelle-Zélande, et Etats-Unis. Depuis deux ans, les relations entre la Nouvelle-Zélande et les Etats-Unis se réchauffent, mais Wellington ne semble pas prêt à revenir sur son interdiction. Une audace qui agace l'Australie.

AU sein du Pacifique sud enfin, les deux « grandes puissances » locales gèrent très différemment leur aide. Chacune a sa zone d'influence. Pour des raisons avant tout historiques qui lient, par exemple, la Papouasie-Nouvelle-Guinée à l'Australie, ou les îles Cook à la Nouvelle-Zélande. De façon générale, l'aide néo-zélandaise est souvent mieux perçue : *« plus modeste mais plus ciblée »*, constate-t-on sur le terrain. La situation géographique de la Nouvelle-Zélande, le nombre de Polynésiens immigrés à Auckland et la place accordée à la culture maorie confèrent en outre au pays une « identité Pacifique » dont ne peut se targuer l'Australie, qui travaille avec acharnement à renforcer son influence dans la région asiatique.

Presque opposés dans leur façon de gérer leur héritage britannique, leurs relations avec les Etats-Unis et leur implantation régionale, les deux pays semblent au stade où l'affirmation de leur identité passe par la distanciation avec l'autre. L'épisode houleux de la reprise des essais nucléaires français est sans doute l'exemple le plus significatif des profondes divergences diplomatiques entre les deux pays.

La Nouvelle-Zélande a crié fort, plus fort que tout le monde, dans les secondes qui ont suivi l'annonce de la reprise. Puis, lorsqu'il s'est agi de passer aux actes, certaines mesures ont été prises, – tentative de procès en Cour internationale de justice, envoi d'un bateau aux abords de Mururoa – pour satisfaire l'opinion publique nationale, tout en ménageant *« les intérêts supérieurs de la nation »*, c'est-à-dire les exportations vers la France de coquilles Saint-Jacques et de carcasses de mouton. En Nouvelle-Zélande, la tempête est passée sans laisser de traces.

En Australie, en revanche, les premières phrases conciliatrices suite à l'annonce du 13 juin par Jacques Chirac, par un état-major francophile soucieux de préserver une relation bilatérale enfin chaleureuse avec la France, jetèrent une telle opprobre sur le gouvernement qu'il lui fallut bien des efforts et des excès pour apaiser les médias et l'opinion. Il y eut contre-offensive de la part de la France. Les manœuvres de couloirs aux Nations unies autour de la motion condamnant les essais nucléaires finirent par laisser un goût amer de part et d'autre. Fière de *« taper au-dessus de ses forces sur la scène internationale »*, l'Australie ne peut pas forcément se féliciter du bilan de cette crise.

Si l'on a cru un moment que les deux pays allaient unir leurs forces dans leur opposition à la France, ce n'était qu'un nouveau leurre. Il ne faut, ainsi, pas s'étonner du fait que l'Australie n'ait pas invité un seul Néo-Zélandais, sur dix-sept participants (dont Michel Rocard et le commandant Jacques Cousteau), à sa fameuse commission de Canberra pour l'élimination des armes nucléaires.

« Ce sont nos meilleurs amis, même si on ne peut pas les encadrer », résume un homme politique néo-zélandais, conscient, comme l'ensemble de sa classe, que l'Australie est incontournable pour la Nouvelle-Zélande. Depuis la signature en 1983 d'un accord commercial, le CER (Closer Economic Relations), abolissant l'essentiel des barrières douanières entre les deux pays, la Nouvelle-Zélande a plus que doublé le volume de ses exportations vers l'Australie. Réciproquement, la Nouvelle-Zélande talonne les Etats-Unis comme troisième marché pour les exportations australiennes.

Quelques jours après que l'ancien premier ministre, Paul Keating, eut qualifié de *« brutale »* et *« cruelle »* la politique sociale du gouvernement national, la relation avec l'Australie était jugée *« tout à fait confortable »* par un officiel du ministère des affaires étrangères. Coopération par nécessité ; rivalité par tradition. Les échanges de mots au-dessus de la mer de Tasmanie sont donc vains. C'est sans doute pour cela que personne ne s'en prive.

Florence de Changy
Dessin : Tatyana Yuditskaya

Dominique Franche, géographe

« Il n'y a qu'une seule ethnie au Rwanda, l'ethnie rwandaise »

Pour ce spécialiste de la géographie historique des Grands Lacs, Hutus et Tutsis forment désormais des « communautés de la peur » unies seulement par la haine et le désir de vengeance

EN ARRIÈRE-PLAN du drame que vit la province zaïroise du Kivu, Dominique Franche retrace les origines historiques complexes du conflit entre Hutus et Tutsis.

« Depuis des décennies, le Rwanda et le Burundi sont périodiquement le théâtre de massacres entre Hutus et Tutsis. Chaque fois, de nombreux spécialistes répètent que ces affrontements ne sont pas de nature ethnique. Qu'en est-il exactement ?

– Hutus et Tutsis ne forment pas des ethnies différentes. Une ethnie est définie par une unité de langue, de culture, de religion ou de territoire. Or, les Tutsis, les Hutus et les Twas – le troisième groupe de population du Rwanda – vivent mélangés. Il n'y a donc pas de différenciation territoriale. Ils parlent la même langue. Ils ont la même culture et la même religion. Il y a eu entre eux une certaine spécialisation économique, mais qui n'avait rien de systématique. Les Tutsis étaient plus souvent pasteurs, les Hutus plus souvent agriculteurs. Donc, on ne peut en aucun cas parler de conflit ethnique puisqu'il n'y a qu'une seule ethnie, l'ethnie rwandaise.

– Et les différences de type physique ?

– L'argument fondé sur une différenciation physique est né dans les années 1860. C'est l'explorateur britannique John Speke qui l'a élaboré dans un de ses récits de voyage. Il avait été frappé par certaines différences physiologiques entre Hutus et Tutsis. Il en avait déduit, à tort, avoir affaire à deux races différentes. Aujourd'hui, comme il est politiquement incorrect de prononcer le mot race, on l'a remplacé par le mot ethnie.

– Hutu et Tutsi ne forment-ils pas deux types humains différents ?

– D'une part, en voulant les identifier, on a énormément de chances de se tromper. D'autre part, les seules mesures précises disponibles au début du siècle ont été faites par un anthropologue allemand en 1907-1908. Il a trouvé entre Hutus et Tutsis une différence de taille de douze centimètres. C'est exactement la même différence de taille que l'on trouve en France en 1815 entre un conscrit et un pair du Sénat. Cette différence de taille est liée à des différences de genre de vie, d'alimentation, au fait que la noblesse tutsie ne pratiquait pas les travaux des champs, contrairement aux Hutus.

» Le problème, c'est que toutes les études anthropologiques sur les Tutsis se cantonnaient aux gens de la cour du roi du Rwanda. Ces gens n'avaient pas les mêmes caractéristiques physiques que d'autres personnes qui se trouvaient à la périphérie du royaume et qu'on appelle aujourd'hui également Tutsis. On a toujours appliqué le modèle du Rwanda central à l'ensemble du territoire rwandais. En outre, on a appliqué ce même modèle au Burundi voisin qui avait pourtant une société très différente. A la périphérie du royaume rwandais, on appelait donc indifféremment Tutsis des Tutsis ou des Hutus venus du sud et du centre du pays. La catégorie n'était pas fixe dans la pensée rwandaise traditionnelle.

– Entre Hutus et Tutsis, la taille *n'est pas la seule différence physique.*

– C'est vrai. Ils ont des traits physiques discernables rapidement. Il ne s'agit pas de nier ces différences, ce que font certains chercheurs de mauvaise foi. Mais qu'est-ce que cela prouve ? Cela existe en France aussi. Si l'on applique cette relation entre les traits physiques et la constitution d'un prétendu groupe ethnique ou racial, il faut aller jusqu'au bout de la logique et recommencer les mêmes erreurs d'analyse que dans l'Europe de l'entre-deux guerres, où certains prétendaient que les blonds aux yeux bleus et les bruns aux yeux noirs appartenaient à deux races différentes.

> « La guerre civile entre Hutus et Tutsis oppose des élites qui se battent pour le pouvoir et manipulent les masses »

» Un autre facteur de différenciation intervient : la sélection sexuelle. Les critères de beauté ne sont pas les mêmes dans les deux groupes de population. Séjournant au Rwanda, j'ai souvent demandé aux Hutus quel était leur critère pour choisir une femme. On me répondait : *« Les gros bras. »* Car le paysan hutu a besoin d'une femme bien baraquée pour pouvoir cultiver ses champs. Chez les Tutsis de la Cour, les critères de beauté étaient autres.

– Puisque vous bannissez le terme d'ethnie, quel mot utilisez-vous pour distinguer Hutus et Tutsis ?

– J'ai longtemps hésité. Le mot classe sociale ne peut pas être transposé en Afrique, il est trop connoté. Et il n'est que partiellement pertinent. A l'époque du royaume rwandais, il y avait certes une classe sociale des nobles tutsis. Mais il y avait aussi des Tutsis pauvres, qu'on appelait les *« petits Tutsis »* et qui formaient une autre classe. Le mot caste ne convient pas non plus, car il suppose une polarisation économique rigide qui n'a jamais existé à ce point. Il suppose aussi une idée de pureté qui n'existe absolument pas dans la pensée traditionnelle rwandaise ou burundaise. Le meilleur terme est celui de communauté. Des communautés constituées récemment, et qui sont unies par la haine, la peur de l'autre, le désir de vengeance et par rien d'autre. Il y a deux communautés de la peur, l'une hutue, l'autre tutsie.

– Comment qualifiez-vous le conflit entre Hutus et Tutsis ?

– C'est une guerre civile. Elle oppose des élites qui se battent pour le pouvoir, et qui manipulent les *masses en les constituant* en communautés. C'est un conflit entre élites dans lequel l'ensemble des populations sont entraînées.

– Au fil du temps, la différenciation intercommunautaire l'a tout de même emporté sur les autres différenciations.

– Effectivement. Depuis la fin des années 50, se sont constituées des *communautés*, que j'appelle des communautés de la peur, pour éviter toute ambiguïté. Il n'est pas question de nier cette réalité.

– En quoi l'histoire du Rwanda a-t-elle été manipulée ?

– L'histoire du Rwanda, comme celle du Burundi, a été faite par les Pères blancs, par certains administrateurs coloniaux, et par des universitaires qui ont tous écrit à peu près la même chose. Ils ont fait des Tutsis une race supérieure qui avait conquis la région, et mis les Hutus en servitude. Les Hutus, élevés dans les séminaires, avaient appris ce discours historique, qui est un discours faux, reposant sur des concepts racistes européens plaqués sur une réalité africaine. A la fin des années 50, ils ont retourné ce discours contre les Tutsis, de la même façon que le Tiers état en France, en 1789, a retourné le discours sur la supériorité de la noblesse contre cette dernière. Dans ce conflit, il n'y a évidemment pas d'un côté les bons et de l'autre les méchants. Avant la période coloniale, les Tutsis de la Cour se comportaient de façon extrêmement cruelle vis-à-vis des populations qu'ils soumettaient, même s'ils n'étaient pas les seuls à se comporter ainsi.



DESSIN : PATRICK LESTIENNE

– Pourquoi les haines se sont-elles fortifiées ?

– D'abord, le procès du colonialisme n'a jamais été instruit. Au Rwanda, au moment de l'indépendance, les Belges se sont mis du côté du nouveau pouvoir hutu. Et on n'a jamais montré en quoi la colonisation avait constitué ces catégories. Ce sont les Belges, qui, en 1931, avaient décidé de porter sur les cartes d'identité les mentions *Hutu*, *Tutsi*, ou *Twa*. Peu de chercheurs sont retournés aux sources de l'histoire rwandaise. Ceux qui ont été formés à l'université ont en majorité repris les schémas de l'historiographie traditionnelle.

» Ensuite, Rwandais et Burundais ont utilisé ces discours à des fins politiques pour essayer de monopoliser le pouvoir en faveur d'une petite élite, ni hutue ni tutsie, mais une élite régionale. Il s'agissait soit des Hutus du Nord, par exemple, à partir de 1973, au Rwanda, soit des Tutsis originaires d'une petite région de l'autre côté de la frontière au Burundi. Les élites ont vraiment manipulé l'Histoire des deux côtés, pour essayer de détourner l'attention des vrais problèmes, démographiques et économiques.

» Enfin, la mémoire de ces sociétés est orale. Les personnes âgées qui ont connu les relations d'autrefois entre Hutus et Tutsis ont aujourd'hui disparu. Lorsque j'ai mené mes premières enquêtes il y a quinze ans, c'était déjà limite, je n'avais plus que quelques vieillards à interroger. Les jeunes générations, elles, ont constamment vécu dans la hantise des massacres, ce qui a renforcé le discours historique manipulateur.

– Les massacres de 1994 qui ont opposé, selon vous, des Rwandais d'une même ethnie, sont qualifiés de génocide. N'est-ce pas contradictoire ?

– Non. Il s'est bien agi d'un génocide, notion qu'on définit, depuis les procès de Nuremberg comme le massacre d'une population *« désignée comme une race »*. C'est exactement ce qui s'est passé en 1994. Et il ne faut pas oublier qu'alors un nombre considérable de Hutus sont morts parce qu'ils refusaient le massacre des Tutsis. Dans la logique de cette région, dès que vous êtes pour quelqu'un – ou du moins que vous n'êtes pas contre lui – vous appartenez au même groupe que lui. En outre, la qualification de génocide implique l'imprescriptibilité des crimes et il faudra bien qu'un jour les criminels soient jugés.

– Quelle importance joue la fringale de terres, attisée par la surpopulation, dans les conflits de cette région ?

– Une très grande importance. Au Rwanda et au Burundi, vit la population la plus dense d'Afrique noire. Et c'est une population purement agricole, qui a donc besoin de terres. En vertu d'une idéologie ruralisante, on n'y a développé ni industrie, ni services. En outre, le clergé, extrêmement puissant, lutte de toutes ses forces contre le contrôle des naissances.

– Certains prônent la création de deux ensembles homogènes, un Hutuland et un Tutsiland. Est-ce concevable ?

– Cela ne tient pas debout. Où les mettrait-on ? Les deux groupes revendiquent le même territoire, sur lequel ils ont toujours été imbriqués.

– Pas question donc d'envisager de redessiner les frontières de la région ?

– Politiquement, c'est inconcevable. Car ce serait ouvrir la boîte de Pandore. Tous les pays d'Afrique noire se mettraient à revendiquer des modifications de frontières, souvent beaucoup plus justifiées que dans le cas du Rwanda et du Burundi, dont les frontières respectent un minimum d'unité humaine. Cela déclencherait toute une série de guerres. Cela dit, avons-nous le droit d'interdire à ces peuples ce que nous avons fait en Europe pendant des siècles ? »

Propos recueillis par Jean-Pierre Langellier

Un parcours éclectique et atypique

À TRENTE-SEPT ANS, il se définit lui-même comme un *« franc-tireur de la recherche »*, soucieux de conserver son autonomie d'action et sa liberté de jugement. En témoigne un parcours professionnel éclectique et atypique. Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de géographie, Dominique Franche travaille sur le Rwanda depuis l'époque – il y a quinze ans – où il séjourna comme volontaire du service national dans un petit village du nord-ouest du pays, près de Gisenyi.



DOMINIQUE FRANCHE

Il fut ensuite assistant d'histoire à l'université de Californie (1982-1983), travailla sous la direction de Georges Balandier à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, servit comme attaché d'ambassade à Monrovia, capitale du Liberia (1985-1986), avant de devenir assistant de géographie à l'université d'Angers (1987-1990), puis pensionnaire de la Fondation Thiers (1990-1993). Aujourd'hui, son *« gagne-pain »* est l'enseignement dans un lycée technique.

Attaché scientifique à l'Institut Pierre-Mendès-France, administrateur du Centre Michel-Foucault, associé à plusieurs groupes d'épistémologie des sciences humaines, il dit se situer au carrefour de la *« géographie historique »*, de l'anthropologie et de la sociologie. Dominique Franche a publié l'an dernier un long article sur le génocide rwandais dans la revue *Les Temps modernes* (mai-juin 1995). Et il soutiendra bientôt sa thèse consacrée au rôle des missions au Rwanda, un pays où il ne souhaite pas retourner car, dit-il, *« là-bas, tous mes amis sont morts »*.

J.-P. L.

Jean-Pierre Chevènement, président du Mouvement des citoyens

« La justice ne doit pas être érigée en pouvoir indépendant »

L'ancien ministre se dit hostile à la rupture du lien entre le parquet et le gouvernement

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT, ancien ministre des gouvernements Mauroy, Fabius et Rocard, était l'invité, dimanche 10 novembre, du « Rendez-vous des politiques » sur France-Culture, une émission mensuelle réalisée en collaboration avec *Le Monde*. Il était interrogé sur le *« ressourcement de la gauche »* par Alain Finkielkraut, philosophe, Blandine Kriegel, philosophe, et Alain-Gérard Slama, historien des idées. Nous publions des extraits de cet entretien.

Blandine Kriegel : « *Vous n'avez pas cherché le ressourcement* de la gauche dans la continuation du marxisme ni dans l'échappée vers le libéralisme mais dans une troisième voie, celle de la pensée républicaine. L'insuccès relatif de votre entreprise ne tient-il pas au fait que vous avez défendu une position républicaine étroite ? Je prends deux exemples. D'abord celui de la justice : une réforme de la justice ne suppose-t-elle pas que soit remis en cause un certain passé jacobin de la République ? L'exemple de la nation ensuite : peut-on construire une République européenne qui laisse une place aux nations ?

– La renaissance d'un courant républicain ne peut pas se faire rapidement. François Mitterrand me disait, *avant le congrès d'Epinay*, que pour réussir en politique il faut trois choses : des idées, des hommes et de l'argent. Donc, nous n'avons pas d'argent. Des idées, je crois que le Mouvement des citoyens en a.

» Sur la justice. Le juge remplit *l'espace laissé vide par le politique* à partir du moment où le libéralisme triomphe. Si l'on pense que l'autorité publique a un rôle régulateur à jouer, il faut redéfinir ce qu'on appelle la séparation des pouvoirs. Rappelez-vous que la juridiction administrative a été créée par une loi révolutionnaire de 1790 afin que le juge judiciaire ne s'immisce pas dans le fonctionnement des collectivités publiques !

» Il y a aujourd'hui des excès manifestes, comme l'a montré l'affaire Gigastorage à Belfort. Il y a donc des réformes à apporter. J'ai ainsi déposé une proposition de loi restreignant les possibilités de détention provisoire pour lutter notamment contre la surpopulation carcérale. Les juges doivent être bien traités, mais ils ne doivent pas *être considérés comme irresponsables*. De même, je ne suis pas pour casser le lien entre le parquet et le gouvernement. La justice ne doit pas être érigée en pouvoir totalement indépendant, il existe une autorité judiciaire, et non un *pouvoir judiciaire à l'égal du pouvoir législatif ou exécutif*.

» Quant à la nation, c'est un trou noir de la pensée traditionnelle de la gauche, et c'est une grave erreur parce que l'humanité, comme l'a dit Pierre-André Taguieff, est une catégorie zoologique ou une catégorie morale, ce n'est pas une catégorie politique.

– B. K. : L'humanité est une catégorie politique depuis l'inscription des droits de l'homme *dans toutes les Constitutions européennes démocratiques.*

– Mais il n'y a pas de moyens, dans l'état actuel des choses, de faire respecter les droits de l'homme à l'échelle mondiale. On est obligé de passer par l'Organisation des Nations unies, ce qui montre bien que la nation est une *médiation vers l'universel*.

– Alain Finkielkraut : Etes-vous pour une certaine dépénalisation de la drogue, qui serait aussi un moyen de lutter contre la surpopulation carcérale ? Et ne pensez-vous pas que votre proposition *pour que 80 % d'une classe d'âge* parvienne au niveau du baccalauréat a favorisé dans les lycées le passage quasi automatique en classe supérieure et la transformation des universités en lieux d'accueil ?

– Sur la drogue, je suis hésitant. Je crains que, si on dépénalise les drogues dites douces, on ne supprime le barrage qui les sépare des drogues dites dures. Je me pose la question. Après tout un homme *politique peut dire de temps en* temps : je ne sais pas. Sur l'école, le *grand défi est de concilier la qualité* et la quantité. Lorsque j'ai parlé de 80 % d'une classe d'âge au niveau du bac, après avoir constaté le retard de la France sur presque tous les pays avancés, je ne parlais pas de 80 % de bacheliers. J'ai lancé un *slogan tout en l'accompagnant* de mesures, comme la création des baccalauréats professionnels et la réforme des lycées.

– *Le Monde* : L'élection partielle de Gardanne a montré l'existence d'un courant politique fort *à la gauche du PS*, dans lequel votre mouvement a sa part. Certains ont parlé de *« pôle de radicalité »*. Vous refusez cette expression. Pourquoi ?

– Mais parce qu'elle ne correspond pas à la réalité. L'objectif du Mouvement des citoyens n'est pas du tout de constituer une gauche à la gauche du PS, mais de créer un grand parti républicain moderne, à partir de la gauche, mais pouvant s'étendre à des sensibilités qui ne se *reconnaissent pas aujourd'hui dans* la gauche – je pense à des gens *proches de Philippe Séguin*. Ce qui s'est passé à Gardanne, c'est qu'une partie importante de l'électorat socialiste et républicain a basculé, dès le premier tour, en faveur du candidat communiste. Ce mouvement ne saurait se définir comme un « pôle de radicalité ».

– Alain-Gérard Slama : La parité hommes-femmes dans les candidatures aux élections vous paraît-elle compatible avec l'idée républicaine de l'égalité de tous devant le suffrage ?

– Je pense que la différenciation des sexes n'a pas grand-chose à voir avec les différences de religions, de convictions philosophiques ou d'origines. Personnellement, je suis partisan de la parité et, comme cette *idée* se heurte à des obstacles considérables, je ne suis pas hostile, pendant une période de transition, à un système de quotas. »

Propos recueillis par Thomas Ferenczi



Le Monde ECONOMIE

ENJEUX ET STRATÉGIES

MARDI 12 NOVEMBRE 1996

La faim mérite d'autres moyens

DOSSIER

Nous devons proclamer un objectif audacieux : que dans dix ans aucun enfant ne se couche plus le ventre vide, qu'aucune famille ne craigne plus pour le pain du lendemain [...] » L'engagement se voulait solennel, et la phrase historique. Elle fut prononcée en 1974 – époque de famine en Ethiopie et au Sahel –, à l'occasion d'une conférence mondiale organisée sous l'égide des Nations unies, par Henry Kissinger, à l'époque secrétaire d'Etat américain.

De fait, l'objectif était ambitieux. Trop ambitieux. Vingt-deux ans plus tard, les *« ventres vides »* sont toujours là. Et les familles qui craignent *« pour le pain du lendemain »* n'ont pas disparu, même si les médias occidentaux s'en détournent. Cruel constat, alors que va se tenir à Rome, du 13 au 17 novembre, un nouveau Sommet mondial de l'alimentation, à l'initiative de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO, selon l'acronyme anglais).

Les experts évaluent à huit cents millions au bas mot, les personnes qui ne bénéficient pas d'un apport quotidien minimum de 2400 calories. Ce sont en majorité des ruraux, même si les problèmes de malnutrition se développent aussi dans les villes – exode rural oblige. Leur immense majorité se recrute dans le tiers-monde. L'Asie du Sud et l'Afrique subsaharienne, à elles deux, en abritent deux sur trois. Mais les pays riches ont aussi leur compte de mal-nourris. Aux Etats-Unis, près de 15 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté.

▼ Malnutrition

Quelque 800 millions d'hommes n'ont pas assez à manger. Bilan à l'occasion du Sommet de l'alimentation à Rome

La France n'est pas davantage épargnée. Quelque deux millions de personnes « bénéficient » de l'aide alimentaire. Conséquence de ces temps de langueur économique, les Restos du coeur et le Secours populaire n'ont jamais autant fait recette. Le nombre de banques alimentaires dans l'Hexagone est passé de une en 1984, année de leur création, à près de soixante-dix aujourd'hui.

Le constat global n'est pas des plus glorieux. Mesuré à l'aune du temps, il incite pourtant à un optimisme prudent. Il y a un quart de siècle, le nombre de personnes en situation de sous-nutrition ne frisait-il pas le milliard, soit un habitant sur trois dans les pays en développement, contre un sur cinq de nos jours ? Plus encourageante est l'évolution de la ration calorique *per capita*, passée de 2250 calories au lendemain de la seconde guerre mondiale à 2 700 actuellement, en dépit de la forte croissance de la population de la planète.

Les résultats sont toutefois inégaux selon les zones géographiques : l'Asie a enregistré une amélioration spectaculaire de sa situation nutritionnelle, *« même si c'est dans cette région qu'est concentrée la plus grosse partie de la population sous-alimentée »*, rappelle une étude de la FAO. En vingt ans, le nombre de sous-alimentés a chuté de 941 millions à 786 millions. La sécurité alimentaire des Asiatiques n'est certes toujours pas garantie mais, hormis le Bangladesh et la Corée du Nord, les pays du continent disposent désormais de l'argent nécessaire pour importer la nourriture qui leur fait défaut.

L'Amérique latine et les Caraïbes affichent également une performance honorable. En dépit de la croissance démographique, le nombre absolu de personnes souffrant de sous-alimentation chronique n'a pas augmenté au cours des vingt dernières années. *Idem* pour le Proche-Orient.

Jean-Pierre Tuquoi
Lire la suite page 12

CHRONIQUE

par Serge Marti

L'Asie majeure

Réserves en devises
en milliards de dollars

	AU 30 JUIN 1996	AU 31 DÉCEMBRE 1989
JAPON	209	84
CHINE	88,6	18
TAÏWAN	[illegible]	73,2
SINGAPOUR	71,4	19,5
HONGKONG	60	20,4
CORÉE DU SUD	36,5	15,2

Source : FMI

« Des tigres de papier ? » s'interroge la publication *Far Eastern Economic Review* dans sa dernière livraison, en notant les ratés de l'exportation, ce moteur qui a si longtemps fait avancer, à vive allure, les économies des « dragons » asiatiques (Corée du Sud, Hongkong, Singapour, Taïwan et Thaïlande). Aujourd'hui, il tourne au ralenti, faisant chuter de 1 à 2 points des taux de croissance qui se situent encore à des niveaux que le Vieux Continent considère avec envie (5,3 % en 1996 pour le moins bien loti, Taïwan). Essoufflés ou pas, les *« tigres »* ont encore des griffes qu'ils n'ont pas de raison de limer à en croire l'accueil chaleureux réservé à la fin octobre par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) à l'adhésion de la Corée du Sud, laquelle deviendra officiellement en décembre le vingt-neuvième membre de cette organisation. Rejoignant le Japon, deuxième puissance économique mondiale et seul pays asiatique, jusque-là, à faire partie de ce club des pays industrialisés, essentiellement occidental, Séoul, premier « dragon » à pénétrer au château de la Muette, présente en guise de carte de visite un bilan qui laisse songeur.

En trente ans, la Corée du Sud a multiplié par douze son produit intérieur brut (PIB) réel et par sept le revenu moyen de ses habitants. Si le taux de croissance risque d'être révisé à la baisse en 1996 pour être ramené à 6,7 % contre 9,1 % en 1995, le pays peut s'enorgueillir d'un taux de chômage quasi symbolique de 2 % de la population active. Une performance réalisée, il est vrai, à l'abri de frontières commerciales particulièrement imperméables aux influences étrangères, mais qui n'hésitent pas à s'entrouvrir lorsqu'il s'agit d'aller conquérir à l'extérieur un marché ou une entreprise. Témoin, les 36 milliards de francs de Thomson Multimédia qui devraient tomber dans l'escarcelle du sud-coréen Daewoo pour peu que soit définitivement entérinée la cession de Thomson au groupe Lagardère.

L'Europe intéresse, mais c'est surtout leur arrière-cour régionale (peuplée de 3,27 milliards d'habitants et sans doute de 4,2 milliards à l'horizon 2020) qui attire les groupes asiatiques. A commencer par un autre grand de l'industrie sud-coréenne, le *chaebol* Samsung qui a prévu d'investir des sommes colossales en Chine, voire en Inde, là où ce conglomérat pourra compenser, par la faiblesse des coûts de main-d'oeuvre locale, la perte de compétitivité que subit actuellement le pays du Matin calme. Et qu'avait connu en son temps Singapour, au milieu des années 80, avant de s'infliger une purge, notamment salariale, qui lui a permis de repartir de l'avant. De même, le Japon a récemment pris la place des Etats-Unis comme deuxième investisseur à Shanghai, derrière Hongkong.

Cet engouement pour l'Asie, devenue majeure et qui vit actuellement ses « trente glorieuses » marquées par une croissance forte et quasi ininterrompue, est largement partagé par l'Occident. La zone a accueilli en 1995 quelque 104 milliards de dollars (plus de 500 milliards de francs) d'investissements directs étrangers, loin devant l'Amérique latine (62 milliards) et les pays en transition (34 milliards). Avec 194 milliards d'investissements directs étrangers, seuls les pays développés occidentaux devancent l'Asie. La part de cette dernière dans les flux mondiaux de capitaux est passée de 9 % au début des années 80 à plus de 27 % aujourd'hui.

De quoi justifier l'intérêt – souvent tardif – des Européens soucieux de développer leurs relations, via le Forum Europe-Asie, suite du sommet de Bangkok et dont la première réunion s'est tenue en octobre à Paris. Et la présence stratégique que les Etats-Unis entendent maintenir dans la région, confirmée par la visite au printemps du président Bill Clinton au Japon et en Corée du Sud, et l'appui apporté par Washington à Taïwan face à la Chine communiste.

Bordé de quantité d'îles et d'archipels, le continent est politiquement fragilisé par des revendications territoriales et des bouffées de nationalisme que le Japon ou la Corée, pas plus que la Chine, ne sont les derniers à alimenter. Ce qui n'empêche pas de faire des affaires. Et de stocker de la richesse. *« A 5 % près, les nouveaux pays industriels (NPI) et les pays en développement, au premier rang desquels figurent ceux d'Asie, détiennent autant de réserves que les pays développés »*, constate la revue de conjoncture de la banque Paribas dans sa dernière édition. Outre la banque du Japon qui, à elle seule, détient près de 13 % des réserves mondiales de devises, il y a sept pays asiatiques sur les dix qui ont le plus accru leurs réserves depuis le début des années 1990. Un tir groupé réussi pour *« l'exception économique asiatique »*.

Des Bourses paysannes pour vaincre les pénuries au Sahel

▼ L'organisation Afrique verte aide à l'autonomie céréalière de la zone

Sur la carte des inégalités alimentaires, l'Afrique subsaharienne figure en bonne place. En 2010, il y aura peut-être près de 300 millions d'Africains sous-alimentés, contre 100 *millions* en 1990. A la même date, la zone du Sahel et des pays limitrophes représentera, à elle seule, 41 % du total des habitants sous-alimentés de la planète. En 1970, ils n'étaient que 11 %. Une « malédiction » qui doit autant aux caprices du ciel qu'à la folie des hommes. En effet, si l'on en croit le comptage effectué par Solidarité laïque, sur les 46 pays du monde dont la population consomme moins de 2 300 calories par jour, 22 pays ont subi, entre 1970 et 1990, une guerre, civile ou non, qui aura duré au moins un an. Sur ces 22 pays, 17 sont situés en Afrique subsaharienne.

Pourtant, « *le Sahel peut se nourrir lui-même* », affirme Alain Pecqueur, directeur d'Afrique verte, une organisation non gouvernementale qui continue à parier sur l'autonomie céréalière de cette zone tropicale semi-aride : celle-ci compte 45 millions d'habitants (agriculteurs pour 70 % d'entre eux) répartis dans 9 pays : Burkina Faso, Cap-Vert, Gambie, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad, et importe en moyenne 1,4 million de tonnes de céréales par an, *dont 260 000 sous forme* d'aide alimentaire. « *Depuis 1990, le Sahel produit chaque année 10 millions de tonnes de céréales pour nourrir les Sahéliens, soit l'équivalent de 250 kilos par personne, une moyenne supérieure à celle de 190 kilos retenue par l'Organisation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture pour les pays pauvres* », explique Alain Pecqueur. Une affirmation recoupée par le dernier relevé, établi à la mi-octobre, de la situation météorologique et de l'état des cultures dans la région. Un document rédigé par une émanation de la FAO et qui escompte « *des moissons normales ou supérieures à la normale au Burkina Faso, en Gambie, en Guinée-Bissau, au Mali et au sud du Tchad* », alors que les perspectives sont moins favorables en Mauritanie, au Sénégal et au Tchad. « *Certes, le Sahélien ne peut pas se nourrir que de pâtes et de pain, mais, en théorie, la production locale est suffisante pour éviter la malnutrition. Le problème est qu'on peut avoir une région excédentaire alors qu'à 100 kilomètres de là on crie famine. Pour compenser ce déséquilibre, il faut organiser les circuits de transport et de commercialisation, et mettre en présence l'offre et la demande locales.* »

Partant de ces principes, Afrique verte, qui dispose d'une petite équipe locale de huit chefs de projet, *a organisé au début des années* 90, d'abord au Niger puis au Burkina Faso et au Mali, et tout dernièrement au Tchad, des Bourses paysannes mettant en relation l'offre émanant des organisations de cultivateurs et la demande provenant de groupements de cultivateurs déficitaires en céréales ou des villes, grosses consommatrices de denrées agricoles. Ces Bourses se déroulent pendant un ou deux jours et mettent en présence des centaines de paysans, venus parfois de fort loin pour écouler leur production et qui, peu à peu, prennent conscience de leur rôle économique et de leur appartenance à un ensemble régional. Elles permettent actuellement de commercialiser quelque 7 000 tonnes de céréales par an, provenant de transferts effectués entre régions excédentaires et déficitaires. Un chiffre encore modeste, mais qui représente déjà 10 % à 15 % de la production locale.

« *Ces Bourses sont un succès*, souligne Alain Pecqueur. *Elles sont devenues un outil permettant aux Sahéliens d'échanger non seulement des produits, mais aussi des idées et des expériences.* » Leur réussite suppose un apprentissage non seulement des techniques d'achat et de vente, mais aussi des instruments de communication, condition indispensable pour transmettre rapidement les informations commerciales. De même, il faut initier la population aux contrats écrits, à la gestion et à la façon de répondre aux appels d'offres, ce qui constitue une véritable révolution des modes d'échange traditionnels. Le renforcement des infrastructures de transport et des moyens de télécommunications doit permettre de désenclaver les zones rurales pauvres, auxquelles doivent être offertes des instruments de crédit adaptés aux organisations paysannes. Au bout du compte, c'est la reconquête des marchés intérieurs par les paysans sahéliens qui est visée. Et l'espoir de pouvoir se passer, un jour, de l'aide alimentaire des donateurs.

Née, en 1990, d'une charte de *l'aide alimentaire signée entre* les pays du Sahel et les donateurs d'aide alimentaire, Afrique verte agit pour le compte de plusieurs organisations (Terres des hommes, Peuples solidaires, l'Association française des volontaires du progrès et le Comité catholique contre la faim et le développement). Elle est chargée de mettre en œuvre le principe, acquis en 1989 à l'issue d'une table ronde organisée avec le ministre de la coopération de l'époque, de convertir progressivement l'équivalent de 10 % des fonds consacrés par la France à l'aide alimentaire en opérations de commercialisation de céréales produites en Afrique subsaharienne. C'est ce processus qui est actuellement en cours à l'aide des Bourses locales.

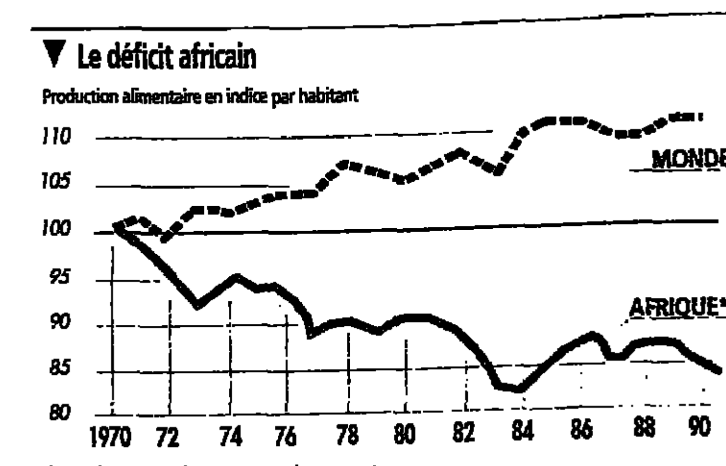
Mais l'organisation a d'autres ambitions, plus vastes : obtenir de la communauté internationale pour les régions fragiles – c'est le cas du Sahel – un véritable droit à la protection de leurs productions internes face aux pratiques de dumping des pays gros producteurs de céréales. « *A moins que ces pratiques, contraires à l'esprit des règles actuelles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ne soient remises en cause dans le cadre de renégociations qui, cette fois, prendraient en compte les intérêts des pays les plus défavorisés* », indique Afrique verte, sans se faire trop d'illusion sur le poids réel des pays pauvres au sein de cette organisation héritière du GATT. Pourtant, c'est là une des conditions essentielles pour que se matérialise l'autonomisation de cet outil d'échanges Sud-Sud, indispensable à la sécurité alimentaire d'une région qui refuse de succomber au fatalisme.

Serge Marti

Bibliographie

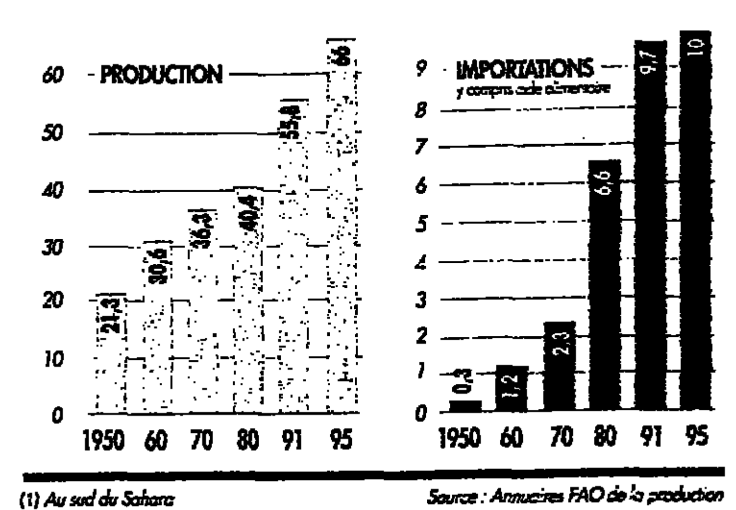
- **Agriculture mondiale horizon 2010**, de Nikos Alexandratos (Etude de la FAO, Editions Politechnica, 1995).
- **Le Sud dans la nouvelle économie mondiale**, de Sylvie Brunel (PUF, Major, 1995, 416 p., 198 F).
- **L'Enjeu alimentaire Nord-Sud**, de Bertrand Delpeuch (Syros, Alternatives économiques, 1992, 157 p., 49 F).
- **La faim pourquoi ?**, de François de Ravignan (Syros, Alternatives économiques, 1993, 128 p., 49 F).
- **Vers un monde sans faim. Les enjeux de la sécurité alimentaire** (14 fiches pour comprendre, débattre, anticiper, Solagral, Paris, septembre 1996, 120 F).
- **« Le monde peut-il nourrir le monde ? »**, (Revue *Croissance*, collection « Les clés de la planète », hors série n° 1, 48 F).
- **« Vaincre la faim »**, (*Alternatives économiques*, n° 141, octobre 1996, 20 F).

▼ Le déficit africain



* Afrique du Sud, Soudan, Egypte et Libye exceptés

Production et importations céréalières de l'Afrique (1) en millions de tonnes



(1) Au sud du Sahara

Source : Annuaires FAO de la production

Cinq cent mille enfants en danger dans l'est du Zaïre

La faim – la malnutrition, pour parler précisément – fait le plus souvent en silence son travail de destruction. Et puis, quand la violence et le chaos politique viennent s'ajouter à une situation déjà mauvaise, cela donne une « *catastrophe humanitaire* ». De celles qui ont une telle ampleur qu'elles provoquent une prise de conscience de la communauté internationale, une mobilisation exceptionnelle de l'énorme logistique de l'aide. C'est ce qui se passe ces jours-ci à l'est du Zaïre.

Selon les organisations internationales, au moins un million de personnes sont en perdition, autour de Goma, Bukavu, Uvira, dont probablement la moitié d'enfants de moins de quinze ans. Les « réfugiés » rwandais qui ont fui le camp de Kibumba pour rejoindre celui de Mugunga (350 000 personnes y étaient regroupées fin octobre)sont, dans leur malheur extrême, peut-être moins désespérés que les « dispersés », zaïrois, rwandais ou burundais qui errent dans la région sans aucune ressource, hors de portée de l'aide humanitaire.

Les plus fragiles, ceux pour qui chaque jour risque d'être fatal, sont les enfants : peut-être moins les tout-petits qui sont portés et nourris au sein jusque vers dix-huit mois, que les deux à cinq-six ans. Le danger le plus immédiat qui les menace, c'est la déshydratation. Elle peut emporter un enfant en quelques heures.

LES RAVAGES DE LA ROUGEOLE

Dans les camps, le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) a réussi jusqu'à présent à pomper l'eau du lac Kivu, à la purifier et à la transporter par camions-citernes. Mais la hantise du manque d'eau potable va grandissant : en 1994, l'eau contaminée avait entraîné une épidémie de choléra, provoquant la mort de dizaines de milliers de Rwandais. L'Unicef s'efforce d'acheminer vers les points les plus proches possibles du Kivu, ses *kits* d'urgence : des paquets de sels de réhydratation qui « regonflent » les enfants ; de l'« *unimix* », mélange de protéines végétales, de lait et de vitamines à diluer dans de l'eau ; et des doses de vaccin contre la rougeole.

« *Ça étonne toujours que, dans les situations d'extrême urgence, l'Unicef arrive tout de suite avec des vaccins* », dit Claire Brisset, du comité français de l'Unicef. Mais la rougeole, maladie infantile bénigne en Occident, cause d'incroyables ravages dans les camps de réfugiés, du fait de la promiscuité : transporté par l'air, le virus tue environ 40 % des enfants qu'il touche, et beaucoup de ceux qui survivent gardent des séquelles soit aux yeux, soit aux oreilles.

Mercredi 6 novembre, le gouvernement français a annoncé le don de 500 000 doses de vaccin anti-rougeoleux (à 1 franc la dose), immédiatement acheminées vers la région des Grands Lacs, avec un impératif : maintenir *jusqu'au bout la chaîne du froid.* Un premier avion de l'Unicef est arrivé le 3 novembre à l'aéroport d'Entebbé (Ouganda) avec trente tonnes de matériel d'urgence, dont dix unités sanitaires d'urgence permettant de traiter 100 000 personnes pour trois mois, avec des médicaments de base, des réservoirs d'eau et du matériel de purification, des équipements de réfrigération et de télécommunications. Quatre avions supplémentaires ont suivi, au cours de la semaine écoulée. Pour financer une opération de cette dimension, l'Unicef a recours aux Etats, mais aussi aux dons.

Cette aide dite « *non-food* », non alimentaire, a en fait tout à voir avec la nutrition. « *Les enfants ne meurent presque jamais de faim, même dans les situations de crise* », fait observer Claire Brisset. Ils souffrent de malnutrition, souvent depuis le stade prénatal ; leur organisme est fragilisé et ils succombent à n'importe quelle infection. La sous-alimentation est autant une question de qualité que de quantité de nourriture.

TROIS GRANDES CARENCES

Trois grandes carences frappent des millions d'habitants des pays en développement : le manque de vitamine A, un agent anti-infectieux dont l'absence provoque d'abord la cécité puis la mort ; le manque de fer, cause importante de mortalité maternelle et de mauvais développement des enfants ; le manque d'iode, qui provoque des goîtres et des arriérations mentales plus ou moins graves. Les organismes internationaux essaient d'obtenir qu'on ne distribue plus dans le tiers-monde que du sel iodé. Mais au Zaïre, seulement 17 % des foyers ont accès à ce sel.

Les masses en détresse de l'est zaïrois ont d'autant plus de risques d'être décimées que leur situation était déjà mauvaise avant les *événements politiques des dernières* semaines. La première enquête systématique sur la situation alimentaire au Zaïre, menée par l'Unicef en 1995, a révélé que le quart des enfants y souffrent de malnutrition chronique *sévère, surtout en milieu rural. Seulement* 31 % des enfants y ont un développement normal pour leur âge. Ce pays aux fabuleuses ressources minérales affiche des taux de mortalité infanto-juvénile comparables à ceux des pays les plus misérables, et en hausse depuis dix ans : 220 pour mille (soit plus d'un enfant sur cinq qui décède entre la naissance et cinq ans). Au Zaïre, la catastrophe humanitaire est chronique.

Sophie Gherardi

La faim mérite d'autres moyens

Suite de la page I

L'Afrique, en revanche, offre une image décevante. Entre 1970 et 1990, la production alimentaire *par habitant a dégringolé sur le* continent noir – à l'image de l'économie tout entière. Le nombre de sous-alimentés a presque doublé au cours des vingt dernières années (94 millions en 1970 ; 175 millions en 1990). Ils représentent toujours la même proportion de la population.

L'homme, davantage que le ciel, est responsable des grandes famines modernes. Les systèmes sociaux et politiques tuent plus que la sécheresse. L'exemple de la famine en Irlande, qui entraîna plus d'un million de morts au milieu du *siècle dernier, l'a démontré.* Au plus fort de la disette, au cours de l'hiver 1846-1847, des navires chargés de céréales et de viande appareillaient des ports irlandais à destination de l'Angleterre. Distribuée sur place, la nourriture aurait permis d'éviter la tragédie, de l'avis des historiens. Plus près de nous, la tragédie de la Somalie *a permis de vérifier ces liens dé*vastateurs entre guerre et famine. Au printemps 1992, au plus fort de la pénurie qui sévissait dans le sud du pays, la nourriture n'avait pas complètement disparu des marchés locaux. Mais elle était hors de portée pour ceux qui ne possédaient pas une arme.

Et demain ? La planète pourra-t-elle nourrir les 8,5 milliards d'habitants attendus en 2020 par les démographes des Nations unies (soit 2,5 milliards de bouches *supplémentaires par rapport à 1995*) ? « *Oui, mais...* », répondent la plupart des spécialistes. Pas tous, cependant. Directeur du World Watch Institute de Washington, le principal centre international de recherche démographique et écologique, l'Américain Lester R. Brown est convaincu que « *la capacité de charge de la planète ne résistera pas au rythme effréné de la croissance démographique* [...] *Le rythme de croissance de la production de céréales ne cesse de ralentir. Il ne s'agit pas d'un accident conjoncturel* [...] *La tendance est à l'œuvre depuis 1990* », confiait-il au *Monde* (27 février 1996). Dans un ouvrage publié à la veille du sommet de Rome, *Les Choix difficiles (Tough Choices)*, ce spécialiste est revenu à la charge en mettant l'accent cette fois sur la dégringolade continue des stocks mondiaux de céréales, confirmée par les organisations internationales. *De l'équivalent de cent jours de* consommation, ils sont revenus à moins de cinquante jours, soit à un niveau « *inférieur au niveau minimal de sécurité* », de l'aveu même de la FAO. Solution préconisée par Lester Brown pour regarnir les silos : taxer la consommation de viande !

Lorsqu'il met en avant la pénurie de terres cultivables, la raréfaction des ressources en eau, l'essoufflement de la « *révolution verte* », le réchauffement de la planète, *pour en conclure que le* monde est entré « *dans une ère nouvelle grosse d'incertitudes* », le « Savonarole de l'écologie » se démarque de la FAO et de ses projections rassurantes. Statistiques contre statistiques, courbes contre courbes : dans leur immeuble qui jouxte le Colisée à Rome, les spécialistes agricoles des Nations unies opposent au pessimisme de Lester R. Brown une vision qui tire sur le rose.

FACTEURS CONJONCTURELS

Ils ont pour eux l'histoire récente. *Au cours des trente der*nières années, font-ils observer, la production alimentaire mondiale a augmenté de près de 60 %, donc bien davantage que la population. Quant à *l'effritement actuel* de la production céréalière par habitant, mise en exergue par le World Watch Institute, le chef des études prospectives de la FAO, Nikos *Alexandratos, ne le nie pas, mais il* l'explique par des facteurs conjoncturels : effondrement agricole *dans les pays de l'ancien bloc* socialiste ; mises en place de jachères dans l'Union européenne ; volatilité de la production aux Etats-Unis, premier exportateur mondial de céréales. L'évolution des cours du blé à Chicago – la Mecque des grands négociants – semble donner de nouveaux arguments à la FAO. Les prix avaient considérablement grimpé entre *mai 1995 et mai 1996.* Depuis, ils ont retrouvé le niveau de l'été 1995.

Au bout du compte, la FAO table sur la poursuite de la croissance de la production alimentaire même si la Chine, insaisissable et capitale au regard des grands équilibres alimentaires (elle compte 20 % de la population mondiale mais seulement 8 % des terres cultivables), fait planer sur les prévisions – d'où qu'elles viennent – de sérieux doutes. « *En l'an 2000, si chaque Chinois consomme 200 œufs contre 100 actuellement, cela coûtera en céréales plus que la production australienne actuelle* », faisait remarquer Lester R. Brown dans ces colonnes.

Croissance donc, pour la FAO, *mais à un niveau modeste* : de l'ordre de 1,5 % par an jusqu'en 2010. Et à condition que les Etats continuent à investir dans la recherche agronomique. L'avertisse*ment n'est pas innocent.* Depuis le début des années 80, la dépense par chercheur a dégringolé de plus *de 25 % dans les pays d'Afrique* subsaharienne. Or, depuis plus d'une génération, la quasi-totalité de la croissance de la production céréalière en Asie du Sud-Est est à porter au crédit du seul progrès technique. L'accroissement des superficies cultivées n'a joué qu'un rôle marginal dans les progrès enregistrés.

LA PAUVRETÉ

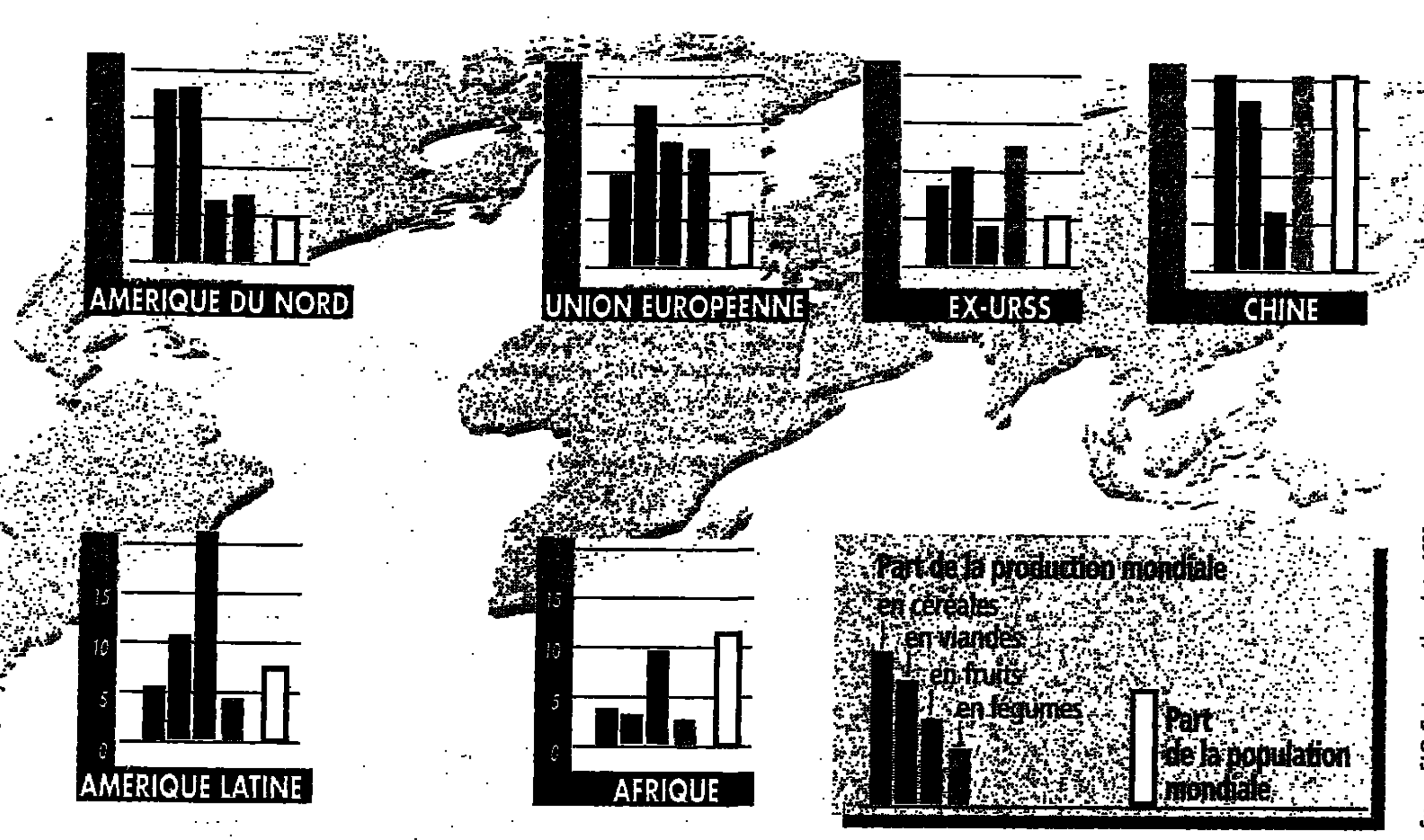
La querelle entre experts sur les perspectives alimentaires mondiales renvoie à des lendemains lointains. Ce faisant, elle occulte une approche à la fois plus politique et plus immédiate de la malnutrition. « *On n'a jamais vu un milliardaire mourir de faim* », rappelle joliment Roger Blein, le responsable de Solagral, une association spécialisée dans les problèmes agricoles. Dit autrement, la malnutrition touche d'abord les pauvres, soit qu'ils ne puissent produire suffisamment pour satisfaire leurs besoins ; soit que leur pauvreté extrême leur interdise d'acquérir de la nourriture, explique l'Action contre la faim (ACF), une ONG active dans le tiers-monde, dans une brochure publiée à l'occasion du sommet de Rome.

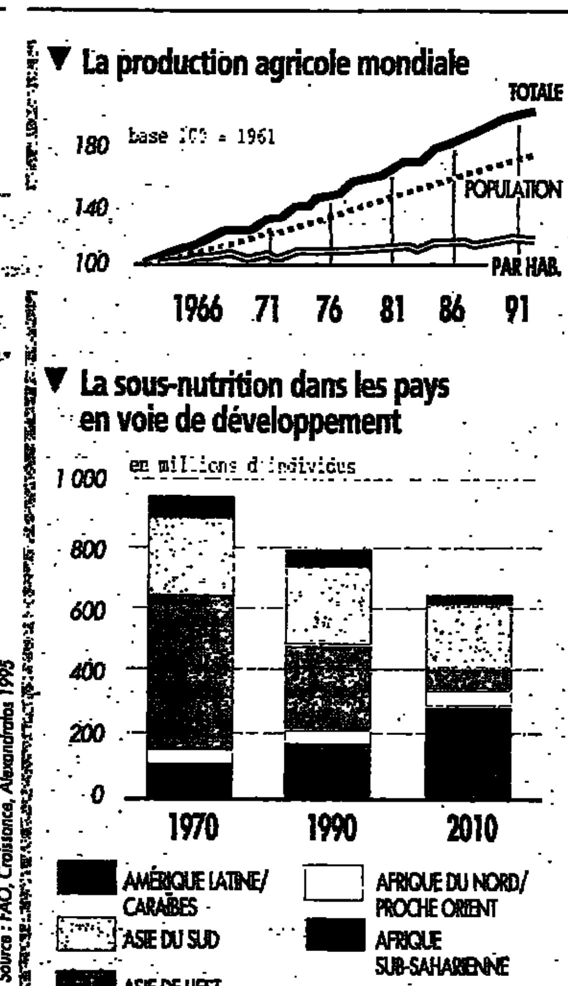
Impossible donc de dissocier la lutte contre la malnutrition de celle contre la pauvreté. Le constat vaut aussi bien pour la France que pour le Mali ou le Brésil. Ce dernier, par exemple, est devenu l'un des tout premiers producteurs mondiaux de soja, de maïs, de viande, de manioc, de café... Belle réussite acquise par un Etat peu regardant sur les subventions et défenseur inconditionnel des grandes exploitations. Le revers de la médaille est là : le Brésil est aussi le pays de la pauvreté record. « *Le développement social n'a pas suivi le développement économique et le Brésil fait figure de pays "riche" où les inégalités et la pauvreté atteignent des sommets* », note une étude de Solagral.

Le sommet de Rome s'achèvera sur une déclaration solennelle des chefs d'Etat et de gouvernement. Outre son lot attendu de bons sentiments, elle devrait contenir un engagement précis. La version minimale parle de « *réduire de moitié le nombre actuel de personnes sous-alimentées dans le monde au plus tard en 2015* ». Et la version volontariste de « *faire en sorte que, en une génération, chacun ait, à tout moment, la garantie d'accéder à un prix abordable à la nourriture dont il a besoin pour mener une vie active et saine en toute dignité* ». Dans un cas comme dans l'autre, la promesse sera difficile à tenir. Le précédent d'Henry Kissinger est là pour le rappeler.

Jean-Pierre Tuquoi

Ressources alimentaires et bouches à nourrir





LA FAIM DANS LE MONDE

Questions-réponses

1 Quels sont les besoins alimentaires d'un individu ?

On les évalue à 2 400 calories par jour. Mais il ne s'agit que d'une moyenne : d'un individu à l'autre, d'une zone géographique à l'autre, les besoins énergétiques peuvent varier dans des proportions considérables. On estime ainsi qu'un travailleur de force en climat froid « brûle » 6 000 calories par jour, alors qu'un employé de bureau en climat tempéré se contentera de 2 200 calories. Encore s'agit-il de données quantitatives. Elles occultent certains aspects du problème alimentaire, comme celui des apports en micronutriments. Selon l'Organisation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la santé, plus d'un milliard de personnes vivent dans des zones carencées en iode. La moitié d'entre elles souffrent de goitre.

2 La libéralisation des échanges agricoles mondiaux aggravera-t-elle les difficultés des pays les plus pauvres ?

Pendant des années, les excédents agricoles ont alimenté des ventes à bas prix sur les marchés internationaux, voire des dons de céréales et de viande. Cette situation résultait en partie des politiques de soutien à la production menées par les pays développés, Union européenne et Etats-Unis en tête. Avec l'entrée en vigueur des accords internationaux signés à Marrakech en avril 1994, les choses risquent de changer. Les instruments de subvention aux exportations vont être réduits progressivement. Et il y aura moins de stocks disponibles pour parer à une crise dans un pays en difficulté. Le risque de cette réforme est que, demain, toute une catégorie de pays déficitaires du point de vue alimentaire n'auront pas les moyens financiers d'importer les produits agricoles.

3 Pourquoi critique-t-on l'aide alimentaire ?

A court terme, dans une situation de crise, elle est indispensable pour secourir des populations en danger. Mais l'aide alimentaire doit être utilisée avec précaution. L'afflux de produits importés dans des pays fragiles a vite fait de déstabiliser les marchés locaux en faisant dégringoler les prix. De plus, elle accoutume les populations locales à une aide extérieure. Aujourd'hui, les ONG (organisations non gouvernementales) essaient de mettre en œuvre des solutions moins déstabilisatrices. Il s'agit, par exemple, d'approvisionner, à l'intérieur d'un même pays, une région déficitaire avec des produits venus de zones proches mais excédentaires. Une autre voie consiste à distribuer aux agriculteurs non pas de la nourriture mais des semences et des outils, pour qu'ils assurent eux-mêmes leur production. Et leur existence.

4 Quel bilan peut-on faire de la « révolution verte » ?

C'est un succès indéniable, même s'il a été limité en partie à des régions à fort potentiel de production, à fortes densités de population et ne connaissant pas de pénurie d'eau. La « révolution verte » visait à lutter contre la pénurie alimentaire par la sélection variétale et le forçage des systèmes de production. Elle constituait en quelque sorte un « paquet technologique » à plusieurs composantes : une amélioration du matériel génétique de deux céréales (le blé et le riz), une maîtrise de l'eau, l'emploi d'engrais et de pesticides et le recours à des techniques agronomiques sophistiquées. Le rendement de ces deux céréales « magiques » a pratiquement doublé entre 1960 et 1990 dans les régions asiatiques où la révolution verte a été expérimentée.

La « révolution verte » continue d'ailleurs. Elle est appliquée depuis des années à d'autres cultures (maïs) et à d'autres zones géographiques (certains pays d'Afrique et d'Amérique latine). La théorie selon laquelle le continent noir aurait raté la « révolution verte » n'est donc pas tout à fait exacte.

5 Qu'est-ce que la « révolution doublement verte » ?

A l'heure actuelle, un slogan. Demain, peut-être, une réalité. Les agronomes qui mettent en avant ce nouveau concept partent du constat que la « révolution verte » marque le pas. En Asie, le taux de croissance des rendements de blé a régressé de 6,2 % par an à la fin des années 1970 à 2,7 % au début des années 1980. Idem pour le riz. Ils attribuent ce ralentissement à une mauvaise gestion des ressources naturelles, des intrants et des techniques. D'où l'idée d'une « révolution doublement verte » qui s'efforcerait de rééditer les prouesses techniques de la « révolution verte » mais, en outre, respecterait les équilibres écologiques et combattrait la pauvreté. Aux objectifs de production s'ajouterait donc un objectif de justice sociale et d'équité.

La Chine doit réinvestir dans l'agriculture

Le niveau de vie s'est amélioré dans les campagnes. Mais il ne progressera plus sans dépenses d'entretien, d'infrastructures et de recherche

Avec 1,2 milliard d'habitants, la Chine est non seulement le pays le plus peuplé du monde mais aussi le premier producteur – et le premier importateur – de blé. En 1995, elle a importé 12 millions de tonnes de céréales, soit 13 % des réserves disponibles à l'échelle de la planète. Des chiffres qui, projetés au XXIe siècle, suscitent parfois des analyses catastrophistes qu'il convient de ramener à leurs justes proportions.

La Chine va-t-elle bouleverser le marché mondial des céréales en important, à elle seule, 200 millions de tonnes de grains, soit l'équivalent des importations mondiales totales d'aujourd'hui, comme l'annonce, avec fracas, Lester R. Brown, le directeur du World Watch Institute de Washington, connu pour ses thèses alarmistes sur l'évolution de la population mondiale ? Ces prévisions ont beau être sans fondement, force est de reconnaître que l'avenir de l'agriculture chinoise suscite de légitimes soucis.

Au vu des enquêtes répétées effectuées sur place depuis une dizaine d'années, le concert des doléances, émanant du fond des provinces comme du ministère de l'agriculture, est unanime. Les dépenses d'entretien et les investissements publics font cruellement défaut dans quantité de domaines : travaux hydrauliques, recherche, vulgarisation, routes, électricité… Il faudra attendre les effets définitifs du nouveau plan 1996-2000 pour percevoir enfin des modifications de la politique de développement en faveur de l'agriculture. Et les gains escomptés des réformes entreprises depuis près de vingt ans.

En 1979, les réformes économiques ont débuté dans le secteur rural. Décollectivisées, les terres ont été allouées aux familles paysannes assorties d'un bail de trente ans. Depuis, les activités agricoles sont montées en flèche, encourageant le commerce et les transports, et les petites entreprises nées de l'ère Mao se sont multipliées.

TÉLÉVISION ET RÉFRIGÉRATEUR

Tout bouge, même dans les régions pauvres, laissant pantois les observateurs qui ont connu l'état des campagnes sous Mao Zedong avec leurs rares magasins collectifs. Les bazars grouillent de monde et de marchandises. Dès qu'ils le peuvent, les paysans remplacent leurs murs en torchis par des maisons en brique. Les antennes de télévision se multiplient dans les villages les plus reculés. Le réfrigérateur, voire la machine à laver, a fait son apparition.

Entre 1980 et 1984, deux bonnes années de récoltes, la production de céréales, de soja et de tubercules est passée de 320 à 407 millions de tonnes annuelles. A partir de 1985, tandis que l'économie urbaine se développait à grands renforts d'investissements étrangers, la production de céréales marquait le pas. La politique des prix, qu'il s'agisse des produits agricoles (achats par l'Etat, à côté des transactions réalisées sur les marchés libres) ou des engrais chimiques, est vacillante. Dans le pire des cas, les autorités achètent, au moyen de bons, une partie des récoltes quand le paysan a besoin d'argent liquide.

Souvent démuni, celui-ci compte en vain sur ces mêmes autorités pour réparer les digues et acheminer l'électricité nécessaire à la production, autant de travaux qu'il ne peut réaliser lui-même. La recherche agronomique se ralentit. Nombre de cadres ont rejoint d'autres secteurs économiques plus lucratifs. Enfin, il faut compter avec les caprices du ciel et son cortège, selon les années, de sécheresses ou d'inondations, l'effet de ces dernières étant aggravé par le mauvais état général des digues. En raison de ces handicaps, la production vivrière, qui aurait dû fortement progresser, ne sera passée que de 407 à 465 millions de tonnes entre 1984 et 1995. Même si ces chiffres sont sous-estimés, la tendance au ralentissement ne fait pas de doute.

Au plan du commerce international, mis à part le très gros déficit céréalier de 1995, tantôt les ventes de maïs et de riz chinois dépassent, en volume, les achats de blé, tantôt c'est l'inverse. A titre d'exemple, en 1992, les exportations, surtout de maïs, ont représenté 13 millions de tonnes contre 11,6 millions d'importations, de blé surtout. En 1996, ces dernières devraient baisser et les exportations de maïs, stoppées en 1995, reprendre à la hausse.

Sous l'effet de l'augmentation du niveau de vie, tant en ville qu'à la campagne, les ventes de viande et de fruits ne cessent de progresser. La consommation de viande (porc et volaille essentiellement) atteint maintenant, en moyenne, 28 kilos par tête et par an, niveau sans équivalent en Asie, sauf au Japon, en Corée du Sud et dans l'île de Taïwan. Le grain fourrager connaît aussi une importante augmentation des ventes.

L'agriculture pèse encore d'un bon poids dans l'économie chinoise. Elle représente au moins 20 % du produit intérieur brut et occupe 50 % à 55 % de la population active. C'est dire le besoin de relancer les investissements publics et les dépenses courantes dans les campagnes. Selon des estimations officielles, les deux tiers des 84 600 réservoirs et des 246 000 kilomètres de digues du pays ont besoin d'importants travaux de réfection. Dans le même temps, pour améliorer les rendements, la recherche et les travaux de vulgarisation sont toujours plus indispensables et coûteux. Dans les districts les plus avancés, le blé ou le riz décortiqué affichent un rendement de 3 500 à 4 000 kilos à l'hectare. Pour accroître celui-ci, il faut des semences de meilleure qualité, des doses plus adéquates d'engrais chimiques, des traitements antiparasitaires plus performants. Enfin, il faut essayer de gagner de nouvelles terres à l'irrigation.

50 % DE LA POPULATION ACTIVE

Particulièrement préoccupant est le cas de la plaine du Nord, où sont concentrés 270 millions d'habitants, et qui manque d'eau. Un projet de détournement de l'eau excédentaire du bas Yangzi, en direction de Pékin et de Tianjin, fait l'objet de travaux préliminaires dont le coût total est estimé entre 5 et 10 milliards de dollars. Quant au projet controversé des Trois Gorges, situé dans le moyen Yangzi et qui coûtera au moins 30 milliards de dollars, nul ne sait s'il tiendra ses promesses.

D'un récent recensement des terres effectué par les autorités chinoises, il ressort que la surface cultivée nette s'élève à 120 ou 130 millions d'hectares. Or le bureau national des statistiques continue à communiquer le chiffre sous-estimé de 95 millions d'hectares. C'est sans doute l'une des raisons qui expliquent les prévisions catastrophistes de Lester R. Brown. Celui-ci ne tient pas compte, non plus, du potentiel agricole encore peu exploité et d'une politique des prix plus efficace que pourrait pratiquer le gouvernement chinois.

On peut escompter une augmentation des importations, en grande partie de grain fourrager, alors que la hausse de la demande en maïs destiné à l'alimentation des porcs et des volailles devrait réduire les exportations. Selon les dernières estimations du département américain de l'agriculture et du ministère de l'agriculture à Pékin, en 2005, les importations agricoles chinoises porteraient sur 17 à 20 millions de tonnes de blé et 3 millions de tonnes de maïs, tandis que serait exporté 1 million de tonnes de riz. Au total, les importations pourraient atteindre un maximum de 33 millions de tonnes autour de 2030. L'avenir n'est donc pas complètement bouché. A condition que les autorités chinoises confirment leur volonté de réorienter la politique de développement agricole du pays.

Gilbert Etienne

La création d'entreprise attire de plus en plus d'étudiants

▼ Formation

Les cursus sont répartis entre les écoles de commerce, celles d'ingénieurs et l'université. Mais rares sont les diplômés qui se lancent dès la fin de leurs études

Snobées par les étudiants il y a encore dix ans, les formations à la création d'entreprise de niveau bac + 4 et plus gagnent leurs lettres de noblesse. « *Dans la décennie 80, nous prêchions dans le désert tels des moines évangélisateurs. Depuis le début des années 90, l'idée a fait son chemin et nous accueillons de plus en plus d'élèves dans les cursus entreprenariat* », observe ce professeur d'école de commerce. Une tendance qui représente un défi pour l'enseignement supérieur, traditionnellement critiqué – à tort ou à raison – pour son manque d'ouverture à l'égard de l'entreprise.

Sylvain Rivoire, président de la Confédération nationale des juniors entreprises, dresse un constat sans ambiguïté. « *La proportion de créateurs d'entreprise parmi les diplômés de grandes écoles n'est que de 3 %. L'enseignement supérieur nous apprend à nous intégrer dans une structure existante, mais ne valorise pas l'esprit entrepreneur : la créativité, l'audace et par là même l'apprentissage de l'échec et les moyens de le surmonter* », observe ce diplômé de l'Ecole supérieure de commerce de Marseille.

Présente dans des univers aussi différents que les facultés, les écoles de commerce et celles d'ingénieurs, les formations à la création d'entreprise cachent une diversité de programmes et de méthodes. Le groupe HEC propose toute une palette de formations initiales de sensibilisation, ainsi que des structures de conseil à la création et à la gestion de PME. Parmi les différents modules, figure « HEC entrepreneurs », lancé il y a dix-huit ans.

Ce cursus rassemble chaque année une quarantaine d'étudiants, dont 50 % sont issus de la troisième année d'études et 50 % d'écoles d'ingénieurs et d'universités étrangères. Sous la direction de professionnels, les jeunes créateurs mènent des missions réelles par équipes multiculturelles. « HEC Entrepreneurs » affiche un bilan de plus de 12000 emplois créés. Quant à l'Institut supérieur des affaires (ISA), qui délivre le MBA du groupe HEC, il propose une filière « Entreprendre », ouverte à ceux qui désirent créer une entreprise ou participer à des projets de capital-risque, etc.

Le groupe ESC Lyon dispense pour sa part trois niveaux de formation entrepreneuriale dans tous ses cycles d'études (écoles de commerce, masters et MBA), avec d'abord un cours obligatoire de sensibilisation en première année, dont l'objectif est avant tout pédagogique ; puis une option « perfectionnement » pour ceux qui projettent de se lancer à moyen terme (elle accueille une centaine d'étudiants de l'école sur une promotion de trois cents) ; enfin, le cursus « projet », qui réunit plus de trente élèves par an désireux de créer leur structure à court terme. Au total entre cinq et dix jeunes diplômés du groupe ESC Lyon créent leur entreprise chaque année.

L'Ecole supérieure de commerce de Clermont-Ferrand rend obligatoire, dès la première année, un module spécifique. « *Les étudiants choisissent un projet de création d'entreprise sur lequel ils travaillent toute l'année ; ils font le point régulièrement avec l'équipe pédagogique* », explique Bernard Guillot, responsable de ce cursus. « *Ce module démystifie la démarche. J'ai compris que créer une entreprise était possible* », explique Fabrice Courtesses, diplômé en 1996, qui travaille depuis près d'un an au développement d'un réseau de franchise pour le compte d'un grand carrossier de Clermont-Ferrand, avec son ami Sébastien Picart. Une idée prometteuse, mise en veilleuse momentanément pour cause d'armée. « *Le service militaire va interrompre la synergie que nous avons mise en place* », déplore Fabrice Courtesses.

Nicolas Barthe, diplômé lui aussi de l'ESC Clermont en 1993, a dû aménager sa dernière année d'études pour mener à bien son projet, le financement d'un court-métrage. « *L'équipe pédagogique de l'école s'est adaptée à la circonstance* », tient à préciser ce passionné de cinéma, qui, à l'âge de vingt-cinq ans, est à la tête d'une société de production de longs-métrages, Astarté, située à Clermont-Ferrand avec une antenne à Paris. « *Je travaille sept jours sur sept et parfois la nuit. Quand on s'investit à ce point, il devient parfois difficile de dissocier sa propre vie de celle son entreprise* », confie-t-il.

Certaines écoles d'ingénieurs se sont, à l'instar des écoles de commerce, mises au pas. Parmi elles, l'Institut national des sciences appliquées de Lyon (INSA) propose un module durant la cinquième et dernière année d'études. Une trentaine d'étudiants, par équipes de cinq ou six, travaillent, avec un créateur d'entreprise extérieur à l'établissement, sur un cas réel et soutiennent, à des fins pédagogiques, le projet devant un jury de professionnels

Depuis dix ans, l'Ecole des mines d'Alès, où se tiendra les 21 et 22 novembre un colloque intitulé « Education, enseignement supérieur et création d'entreprise. Une révolution culturelle » (Contact : Londez Conseil, tél : 01-40-11-87-08), accueille dans sa « pépinière » des diplômés de l'enseignement supérieur porteurs d'un projet à caractère technologique. Il s'agit, généralement, de personnes ayant déjà une expérience professionnelle. Un système de bourse assure au jeune entrepreneur une rémunération de 7500 francs par mois. Depuis deux ou trois ans, le recrutement se recentre sur les jeunes diplômés.

L'université n'est pas en reste. Outre diverses formations bac + 5 de type DESS, le certificat « Entreprenariat » de l'université Dauphine à Paris offre un exemple intéressant des rapports université-entreprise. Lancé en 1989, le module est choisi par les étudiants en maîtrise de gestion (bac + 4). Ils sont sélectionnés sur dossier et après un entretien individuel.

« *A leur entrée dans le cursus, 60 % des étudiants souhaitent créer leur entreprise à moyen ou à long terme* », souligne Catherine Léger, responsable du certificat, qui observe une nette augmentation des candidats (une place pour deux étudiants en 1996). Pluridisciplinaire, l'enseignement comporte quatre unités de valeur (UV) de trente-neuf heures chacune, et l'équipe pédagogique réfléchit actuellement à la transformation du certificat en filière qui comporterait alors deux UV supplémentaires. Autre axe majeur de cette formation, la mise en situation des étudiants, régulièrement envoyés sur le terrain.

Par ailleurs, depuis le mois de juin dernier, les étudiants doivent soutenir leur projet, à l'issue du certificat, devant un jury composé d'universitaires, de professionnels et de dirigeants d'entreprise. Une organisation quelque peu éloignée de la tradition universitaire : « *Nous devons concilier un budget et des plages horaires plus souples tout en rentrant dans le cadre du deuxième cycle* », explique Catherine Léger. Difficile à évaluer, le taux de création d'entreprise par les anciens élèves est estimé à terme à 20 %. Environ un étudiant par an seulement se lance dès la fin du certificat. Beaucoup continuent leurs études, d'autres partent faire leur service militaire ou un stage à l'étranger. Comme l'explique la responsable du certificat, « *nous les encourageons à avoir une expérience en PME avant de se lancer* ».

Clarisse Fabre

Le soutien des juniors

Les junior-entreprises (JE) sont des associations d'étudiants de l'enseignement supérieur qui réalisent des prestations payantes d'études et de conseil auprès de 4 000 clients. Il en existe aujourd'hui 115, regroupées au sein de la Confédération nationale des junior-entreprises. Outre les grandes entreprises, les PME et les cabinets de conseil, les clients des JE sont des créateurs d'entreprises.

Le réseau Cecec (Centre d'études et de conseil aux entreprises en création), présent dans certaines JE, a pour vocation de guider les créateurs potentiels dans le montage de leur dossier. Né en 1984, le Cecec accueille 500 créateurs par an et a aidé, depuis sa fondation, 210 entreprises. Les membres des JE sont-ils des créateurs d'entreprises en puissance ? Si quelques « anciens » se sont en effet lancés, les membres des JE sont aussi courtisés par leurs entreprises clientes. En ce sens, le passage par une JE est un plus pour le CV.

DESS, obstacles et profils

▼ LES TROISIÈMES CYCLES UNIVERSITAIRES

Il existe un réseau universitaire national de onze DESS création d'entreprise-gestion de PME. Les plus ciblés sur la création sont au nombre de trois : les DESS de la faculté de droit de Paris-Malakoff, des facultés des sciences économiques et de gestion de Clermont-Ferrand et de Bordeaux. Ces deux derniers visent à former des entrepreneurs à court terme, dès la fin des études. Aussi les deux tiers de la promotion (d'une vingtaine d'élèves) du DESS de Clermont-Ferrand se lancent à l'issue du troisième cycle. Celui de Paris-Malakoff, né en 1991, prépare les étudiants à créer leur entreprise à moyen terme (c'est-à-dire après une première expérience professionnelle) ou à reprendre une activité existante. Outre la création d'entreprise, les principaux débouchés de ces trois DESS sont des postes d'adjoint de directeur de PME ou de consultant dans les chambres de commerce, sociétés de capital-risque, etc.

D'autres troisièmes cycles sont spécialisés dans la gestion de PME. Celui de Tours, par exemple, ne comporte pas de module spécifique, mais traite de la question par le biais juridique. D'autres DESS de gestion des PME existent à Brest, Créteil, Lille, Lyon, Nantes, Reims et Strasbourg.

▼ LES PRINCIPAUX FREINS POUR LES JEUNES DIPLÔMÉS

Plusieurs obstacles à la création d'entreprises par les jeunes diplômés sont fréquemment cités. Premièrement, la barrière financière. Il faut un capital de 50 000 francs pour fonder une SARL. En amont de la création, l'étudiant a souvent besoin de trouver un financement (prêt d'une banque, sponsors, prix de concours...). D'où l'intérêt de savoir « vendre » son projet. Une fois l'entreprise née, souvent le jeune créateur ne peut pas se payer pendant quelque temps. Parfois pendant deux ans ! Il arrive donc qu'il cède aux sirènes des grandes entreprises, à la grande satisfaction des parents, pour lesquels un poste en entreprise est plus valorisant.

Deuxième blocage, la peur de prendre des risques. Cette appréhension n'est pas sans fondement, puisque 50 % des entreprises « meurent » durant les trois premières années d'existence. Troisièmement, des enquêtes sociologiques montrent que les jeunes ont moins envie de s'investir dans leur vie professionnelle que par le passé. Enfin, un obstacle pratique pour les garçons, beaucoup plus important qu'on ne le pense : le départ à l'armée en période d'élaboration du projet. Il est difficile de maintenir et développer ses contacts pendant le service militaire, à moins d'avoir un associé qui prenne les rênes durant cette période...

▼ LE PROFIL « JEUNE CRÉATEUR D'ENTREPRISE »

Les étudiants créateurs d'entreprise ont un profil différent de celui des étudiants traditionnels. Telle est la conclusion d'une étude intitulée « Créateurs d'entreprises : un exemple à l'université Paris-Dauphine » (Agence nationale pour la création d'entreprise – ANCE –, juin 1994) réalisée par Catherine Léger, responsable du certificat « Entreprenariat » de l'université Dauphine, à Paris, et Florence Peigné, chargée d'étude à l'ANCE. Vingt entretiens ont été menés avec deux populations distinctes d'étudiants en maîtrise de gestion à Dauphine : d'une part des élèves ayant suivi le cursus « Entreprenariat », d'autre part des étudiants n'ayant pas choisi cette option.

D'après l'enquête, les étudiants issus du cursus « Entreprenariat » proviennent d'un milieu familial plus entrepreneur que les autres, ont fait plus de « petits boulots » durant l'été ou à mi-temps pendant leurs études, sont plus sportifs et ont une vie associative plus riche. Enfin la réussite de leur vie professionnelle semble être plus importante pour eux. En fait, leur profil est assez proche de celui de leurs aînés, à la différence près qu'ils souhaitent créer ex nihilo leur société et non pas reprendre une activité existante.

C. F.

Un jeune diplômé lance l'affichage sur gobelets

Les grandes entreprises ne sont pas sa tasse de thé. *« Je fais partie de cette génération qui a envie de se fixer ses propres règles »*, déclare Pierre-Edouard Heilbronner qui, à 23 ans, vient de lancer sa propre marque Coffipub dont le logo figurera bientôt sur les gobelets des machines à café des facultés.

L'idée de Pierre-Edouard est simple mais encore fallait-il y penser : si la pause café est un moment de convivialité, elle est également un instant privilégié pour capter l'attention du consommateur. A partir du 13 novembre, et pendant une semaine, des gobelets décorés de l'affiche d'*Irma Vep*, le dernier long métrage d'Olivier Assayas (auteur du film *L'Eau froide*, sorti en 1994), seront présents dans les distributeurs de machines à café de plusieurs universités et écoles de Paris : Assas, Dauphine, Necker, Sciences Po, les restaurants universitaires de Mabillon et Jussieu, etc. Au total, plus de 100 000 gobelets en circulation.

C'est la troisième campagne publicitaire de Pierre-Edouard depuis la création de son entreprise en mai dernier. *« Jusqu'à présent, la publicité sur gobelet était limitée aux produits alimentaires (Nescafé), la promotion d'un film sur le même support est donc une première »*, explique-t-il, tout en exhibant un gobelet aux couleurs du film. C'est au cours du certificat « Entreprenariat », choisi en maîtrise de gestion à Dauphine, en 1994, que le jeune homme se met à l'élaboration de son projet. Il garde le souvenir d'un enseignement à la fois généraliste et concret. *« Un jour d'examen, un chef d'entreprise est venu nous parler de sa société, et suite à son exposé, nous avons dû établir un diagnostic. Le certificat nous apprend aussi à rechercher des informations, à démarcher la clientèle et à se constituer des réseaux »*, ajoute-t-il. Décidé à se lancer, à l'issue de sa maîtrise, Pierre-Edouard suit toutefois auparavant un troisième cycle d'affaires internationales.

La grande aventure démarre finalement à la rentrée 1995. Le plus difficile n'a pas été de constituer un réseau de distributeurs – composé d'universités et d'entreprises de services –, mais de trouver des clients, les distributeurs de films. *« La prospection est une démarche délicate, car il faut savoir qui fait quoi dans le milieu. Pour connaître le nom des distributeurs, la lecture de la presse professionnelle est très utile. »*

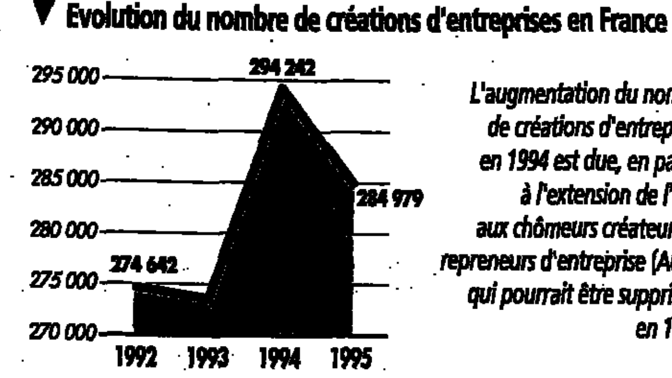
Déjà bien rodé, Pierre-Edouard décrit l'accueil plus ou moins enthousiaste réservé à son produit ; outre l'habituelle ritournelle : *« Je conserve votre dossier et je vous rappellerai »*, il y a ceux qui trouvent l'idée *« superbe »* et d'autres qu'il faut convaincre. Pierre-Edouard et ses douze associés amis ont financé les 74 000 francs d'apport en capital de la SARL, installée à Paris. Ils obtiennent aussi un prêt gratuit de 20 000 francs, à l'issue d'un concours régional organisé par la Banque populaire. Le nom générique donné à la société, « Promotion de nouveaux espaces », en dit long sur l'ambition de son gérant majoritaire : outre le logo Coffipub, utilisé pour les gobelets de café, Pierre-Edouard Heilbronner va lancer une seconde marque pour les gobelets de fontaine d'eau dans les entreprises. Cible privilégiée, les femmes, grandes consommatrices d'eau pure. Le réseau de distributeurs est prêt, reste à trouver les clients... quand son emploi du temps le lui permet.

Homme à tout faire et seul à bord, Pierre-Edouard passe en effet la moitié de la semaine à faire du non-commercial : paperasses administratives, vérification de la qualité d'impression des gobelets, et mise en place dans les machines. Il envisage aussi de réaliser l'étude d'impact de sa prochaine campagne car les instituts de sondage lui sont inaccessibles.

Lui-même ne se paie pas encore. *« Il peut se passer six mois entre le premier contact avec le client et la signature du contrat. Il faut donc savoir tenir bon sur le plan nerveux et financier. »* Mais il voit loin. Quand il aura conclu sa quinzième campagne de promotion de film – à l'horizon 1998, il compte bien créer une association de collectionneurs de gobelets.

C. F.

▼ Evolution du nombre de créations d'entreprises en France



L'augmentation du nombre de créations d'entreprises en 1994 est due, en partie, à l'extension de l'aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise (Accre) qui pourrait être supprimée en 1997.

Source : Insee

C O U R R I E R

A propos de l'article d'Yves Mamou « Faut-il augmenter les salaires ? », publié le 15 octobre.

N'OUBLIONS PAS LES CHARGES DES EMPLOYEURS...

Faire le tour de la question en une demi-page du *Monde* est presque un tour de force, même si d'autres articles complètent utilement votre pensée. Je voudrais seulement attirer votre attention sur le graphique qui montre le retard des salaires par rapport à la productivité. Il a l'immense mérite de rappeler l'importance de la productivité du travail (on s'intéresse moins à celle des capitaux de ce côté-ci de l'Atlantique). Elle permet soit une meilleure rémunération, soit une baisse des prix, soit une augmentation des bénéfices, soit les trois à la fois. Or *Le Monde* a choisi la productivité horaire. Gain ponctionné en partie pour les entreprises par le passage à 39 heures (ou moins) et à la cinquième semaine de congé. Le graphique prend en compte le salaire réel brut, mais absolument pas la charge payée par l'employeur sur ledit salaire (passée de 13,6 % en 1978 à 37,6 % aujourd'hui pour un cadre). La courbe du coût réel moyen pour l'entreprise des salaires bruts me semblerait plus pertinente.

Pierre Grare
Marseille

... ET LA CRÉATION D'EMPLOIS

J'ai lu avec intérêt l'article d'Yves Mamou sur les augmentations de salaire. Une surprise cependant : pourquoi n'évoque-t-on pas l'hypothèse de consacrer une fraction de la masse salariale disponible non à des hausses de salaires pour les employés... mais à des créations d'emplois (même de stagiaires).

C'est toujours de la même masse salariale qu'il s'agit. Or, la consommation « marginale » d'un actif ex-chômeur est évidemment plus élevée que celle d'un actif qui aurait bénéficié d'une hausse de salaire. Par ailleurs, dans le monde ouvert que nous connaissons, on ne voit pas bien ce que les hausses de SMIC peuvent avoir comme effet sur l'emploi. La hausse de 6 % du SMIC entre mai 1995 et juillet 1996 est plutôt fortement corrélée à la hausse du chômage... La vraie question me paraît être : quelle place faire aux sans-travail, en leur consacrant un peu de ressources à partir des marges de manœuvre réelles que vous signalez, plutôt qu'en enrichissant les riches (d'un emploi).

J. de Bodman
Paris

À propos de l'article d'Eric Izraelewicz « Erreurs sur l'emploi », publié le 22 octobre.

L'HISTOIRE NE SE RÉPÈTE PAS

(...) Prétendre analyser la situation actuelle de l'emploi en France à la lumière de séries statistiques portant sur les cinquante dernières années revient à refuser d'admettre que nous avons changé de « galaxie » et que rien ne sera plus comme avant. C'est nier que nous vivons depuis quelques années une véritable révolution technologique. La révolution industrielle du début du siècle était fondée sur la maîtrise de l'énergie (charbon d'abord, électricité ensuite). La mutation dans laquelle nous sommes plongés aujourd'hui repose sur la maîtrise de l'information. La première avait déjà considérablement réduit la quantité de travail nécessaire au processus de production, mais elle avait développé une industrie « de la machine » qui avait partiellement compensé les pertes. La seconde détruit sauvagement l'emploi, sans contrepartie; en effet, et pour ne prendre que cet exemple, la quantité de travail nécessaire à la fabrication d'un robot est infime comparée à tous les emplois qu'il supprime.

De cette idée simple, elle aussi, on doit tirer au moins une conclusion : c'est qu'il est impossible de prévoir ce qui va se passer demain à la lumière des années écoulées.

Pour aller plus loin, il me paraît bien imprudent de prétendre que le retour de la croissance va se traduire par une amélioration significative de l'emploi. Que ce phénomène ait été observé entre 1987 et 19[illegible] ne permet pas d'affirmer qu'il se reproduira inévitablement lorsque viendra la reprise..

Ceux qui raisonnent ainsi (...) non seulement font preuve d'une cécité coupable, mais aussi bloquent les recherches qui permettraient d'innover dans ce domaine. Il faut en effet repenser le rôle du partage du travail dans un contexte de baisse inexorable de l'emploi, quel que soit le taux de croissance.

Jean-Claude Lesourd
Paris

A propos de l'article de Sophie Gherardi « L'arme budgétaire est-elle cassée ? », publié le 29 octobre.

ET LA SOLIDARITÉ ?

(...) Pour expliquer l'attitude des ménages devant la consommation, on cite des organismes savants qui estiment que ceux-ci réagiraient en fonction de l'anticipation sur la marche de l'économie : ainsi, une baisse d'impôts préfigurerait des ennuis...

Thèses paradoxales, donc brillantes, justifiées peut-être par les quelques rares ménages qui lisent chaque jour *La Tribune* ou *Les Echos*. Mais il n'est pas dit un mot de ce que tout Français moyen ressent chaque jour avec plus de 3 millions de chômeurs, avec 7 millions de gens en situation précaire, c'est au moins autant de familles, soit plus de 15 millions de personnes qui économisent pour subvenir, directement ou potentiellement, afin d'éviter la déchéance à leurs proches, notamment leurs enfants et leurs familles. Le cas des retraités – 20 millions environ en l'an 2000 – est caractéristique, qui bien souvent prennent à leur charge l'avenir de leurs petits-enfants, et vous savez que c'est sur eux que se concentrent tous les accroissements de taxes et d'impôts !

Le concept de « solidarité » ne ferait-il pas partie du vocabulaire des économistes ? En tout cas, des articles comme celui qui est cité montrent l'ampleur du fossé qui les sépare du sens commun, pour ne pas dire du bon sens !

Georges Henry
enseignant en géophysique
expert CEE

À propos de l'article d'Eric Le Boucher « Le modèle hollandais », publié le 29 octobre.

TROP D'HONNEUR POUR LA HOLLANDE

La chronique d'Eric Le Boucher fait trop d'honneur à la Hollande. Le chômage est dans ce pays plus important que les statistiques officielles pourraient le faire croire. Ma qualité d'ancien directeur du service social de la ville de Leeuwarden et de spécialiste de la question des avantages sociaux aux Pays-Bas me permettent de l'affirmer.

Le taux de population privée d'emploi a diminué selon le bureau national des statistiques, mais celui-ci ne dit pas que des révisions de l'attribution de l'allocation-chômage ont réduit le nombre des bénéficiaires. En outre, on ne trouve pas certaines catégories de chômeurs, par exemple ceux de plus de 60 ans, dans les statistiques. La Hollande connaît, à l'inverse de beaucoup d'autres pays en Europe, une législation importante sur l'incapacité de travail dont le nombre des allocataires augmente de nouveau. Cette législation réduit le nombre de chômeurs de centaines de milliers de personnes comparé à d'autres pays européens. Enfin, il y a beaucoup de gens en Hollande qui ont des petits jobs de quelques heures par jour ; ces personnes touchent un revenu beaucoup moins élevé que le minimum garanti et nombre d'entre eux cherchent plus de travail pour survivre. Néanmoins ils ne figurent pas dans les statistiques du chômage.

Certes, le nombre d'emplois augmente en Hollande. Mais beaucoup d'emplois nouveaux sont créés et subventionnés par les pouvoirs publics avec le risque de supprimer des emplois réguliers. Et une part de ces emplois nouveaux se réduisent à des petits jobs. Résultat, combler l'abîme qui sépare les pauvres des riches en Hollande sera de plus en plus difficile (...).

Jan de Boer
écrivain

RECTIFICATIF

● Une erreur s'est glissée dans le tableau de conjoncture sur la situation française paru dans *Le Monde Economie* du 5 novembre. A la place de *« 2e total 1996 »*, il fallait lire *« 2e trimestre 1996 »*.

LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (données nationales, cvs)

	Etats-Unis	Japon	Allemagne	France	Italie	Gde-Bretagne	Canada
Production industrielle	juil	sept.	sept	août	août.	sept	
Dernier mois connu	+0,1	+1	-1,80	0	+0,5	0,50	-0,2
Cumul sur 12 mois	+3,8	+3,4	-1,50	+0,9	-10,2	0,30	+1,3
Taux de chômage	oct	août	sept	sept	juil	sept	oct
Dernier mois connu	5,2	3,3	10,4	12,6	11,7	7,6	10,0
Un an avant	5,6	3,2	9,6	11,4	11,7	8,2	9,4
Indice des prix	sept	sept	sept	sept.	oct	août	sept
Dernier mois connu	+0,3	+0,4	-0,1	+0,4	+0,1	+0,5	+0,1
Sur 12 mois	+2,9	0	+1,4	+1,6	+3	+2,1	+1,5
Solde commercial (en unités nationales en milliards)	août	sept	août	août	août	août	août
Dernier mois connu	-86	+779,5	+ 8,1	+ 13,9	+6768	-1,23	+33
Cumul sur 12 mois	-95,6	+7471	+92,6	+111,7	+64000	-14,20	+36,9
Croissance du PIB							
2e trimestre 1996 (rythme annuel)	+2,2 (3e)	-0,7	+1,5	-0,4	-0,5	+0,5	+0,5
Sur 12 mois	+2,3 (3e)	+3,8	+1,1	+0,4	+0,7	+2,2	+1,9
Solde des paiements courants en % du PIB							
1996 (estimations OCDE)	-2	+1,8	-0,5	+0,9	+3,2	-1,5	-0,5
Déficit budgétaire en % du PIB							
1996 (estimations OCDE)	-1,9	-4,8	-4,1	-4,3	-6,7	-4,8	-2,9
1995	-2	-3,9	-3,5	-5	-7,2	-5,7	-4,2
Dette publique en % du PIB 1995	64,3	81,3	58,1	52,4	124,7	54	99,1

COMMENT LES FRANÇAIS VOIENT L'AVENIR

Les ménages

	niveau du trimestre précédent	oct. 96
Niveau de vie futur	→	↗
Chômage	↗	→
Evolution des prix	↘	→
Situation financière	→	↘
Opportunité d'acheter	→	↘
Opportunité d'épargner	↗	↗

Les industriels

	niveau du trimestre précédent	oct. 96
Carnets de commandes	↗	→
Commandes étrangères	↑	↗
Stocks	↘	↘
Perspectives personnelles de production	↗	→
Climat général	↘	↑

Source : Insee

Les enquêtes menées en octobre par l'Insee auprès des ménages et des entreprises vont dans le même sens : celui d'une amélioration du climat. Du côté des ménages, l'indicateur résumé, qui est une moyenne des opinions exprimées sur différents sujets (niveau de vie, prix, emploi, consommation, épargne), est en hausse et retrouve son niveau du début 1996. Toutefois, on note une plus forte tendance à épargner. Les entreprises, de leur côté, voient encore leurs stocks diminuer et escomptent une bonne tenue de la demande, surtout étrangère.

À RETENIR EN FRANCE

PIB (en milliards de francs courants)	SMIC horaire (en francs)	Population active	Nombre de chômeurs
7 675	37,91	24 450 000	3 085 100

L'Europe va-t-elle libéraliser son marché aux puces électroniques ?

▼ Commerce international

Les producteurs européens veulent participer à l'accord nippo-américain sur les semi-conducteurs

Dans un mois, les ministres des pays membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) se réuniront à Singapour. C'est la première conférence du genre pour cette organisation qui a remplacé le GATT en 1994. Il est d'autant plus important qu'elle soit réussie que les dernières négociations sur la libéralisation des services financiers et des télécommunications ont donné de maigres résultats.

Comment faire de Singapour un succès ? Les thèmes laissés de côté par le dernier cycle de négociations commerciales multilatérales, l'Uruguay Round (1986-1994), sont toujours aussi conflictuels. Ainsi, contrairement à l'Union européenne (UE) et au Japon, les Etats-Unis refusent de négocier dans le cadre de l'OMC un accord sur les disciplines en matière d'investissement : ils craignent de ne rien obtenir de sérieux et préfèrent d'abord conclure les négociations, plus prometteuses, en cours sur ce même sujet à l'OCDE.

CLAUSE SOCIALE

Une discussion de la « clause sociale » à l'OMC mènerait encore plus sûrement à une impasse. Certains pays estiment que les conditions de travail dans les pays en développement constituent une concurrence déloyale à l'égard des travailleurs mieux protégés des pays plus riches. Cette clause sociale ne fait pourtant pas l'unanimité parmi les pays développés : seuls les Etats-Unis et quelques pays membres de l'UE y sont favorables. Et elle déclenche un tollé unanime des pays en développement qui soutiennent que le forum le plus approprié serait le Bureau international du travail, non l'OMC.

Aborder les sujets sensibles incomplètement traités par l'Uruguay Round n'est guère plus prometteur, soit parce qu'il est déjà prévu de rouvrir ces dossiers à une date proche (le dossier agricole doit l'être en 1999), soit parce que les retombées positives à court terme ne sont pas évidentes (c'est le cas de l'introduction d'un droit de la concurrence à l'OMC).

Reste alors une négociation classique de libéralisation des droits de douane dans le commerce des produits industriels. Contrairement à ce qui est souvent dit, il y a encore beaucoup à faire – et à gagner – en ce domaine.

Ces derniers mois ont révélé un excellent candidat pour une telle entreprise : les produits des technologies de l'information, qui vont des semi-conducteurs (ces puces électroniques qui truffent nos ordinateurs, nos téléphones et nos automobiles) aux ordinateurs, équipements téléphoniques et logiciels. Le commerce mondial de ces produits pèse près de 500 milliards de dollars, soit 12 % du commerce mondial de marchandises – quatre fois plus que le commerce de l'habillement.

Un premier pas a été fait en août, avec le nouvel accord sur les puces entre les Etats-Unis et le Japon, qui, contrairement aux précédents, est conforme aux disciplines de l'OMC et du marché : il n'oblige plus les Japonais à acheter des puces aux Etats-Unis pour au moins 20 % de leur consommation, ni à divulguer leurs prix et coûts pour éviter des mesures antidumping américaines.

L'industrie mondiale des puces connaît une sérieuse récession, avec des ventes en baisse de 10 % en 1996. Les producteurs européens veulent participer à l'accord nippo-américain. En être écarté leur ferait courir un risque considérable, car, comme les Japonais et les Coréens (et contrairement aux Américains), ils produisent plutôt des puces de base, les plus sensibles aux cycles économiques.

MARCHANDAGE

Pour participer à cet accord, l'Union européenne doit totalement éliminer ses droits de douane sur les puces, récemment abaissés de 14 % à 7 % environ, car les droits américains et japonais sont nuls. Début octobre, l'UE avait accepté ce point, et parlait même d'élargir le champ de l'accord à des produits électroniques grand public. Mais depuis, elle paraît vouloir marchander l'élimination de ces droits douaniers contre un renforcement de la protection européenne sur d'autres produits, mettant en danger l'accord projeté.

Tout cela peut paraître de bonne guerre entre négociateurs, mais doit aussi passer à l'aune d'une analyse économique des coûts et des bénéfices de l'accord envisagé en octobre. Or un rapide calcul permet d'estimer les gains nets de cet accord à 5 milliards d'écus (quelque 32 milliards de francs) pour les seuls consommateurs européens.

Ce chiffre énorme ne saisit pourtant pas le gain le plus important. Les Européens, les Français en particulier, ont un retard considérable dans l'accès aux grands réseaux mondiaux de communication. Les droits de douane sur les produits des technologies de l'information sont, de fait, une taxe sur cet accès. L'accord dans sa forme actuelle éliminerait ce péage. L'univers des autoroutes du futur ou la peau de chagrin des habits du passé : tel est le choix.

Patrick A. Messerlin

LES MARCHÉS EUROPÉENS EN 1994 (en milliards d'ECU)

Ordinateurs et équipement de bureau	54,1
Logiciels	25,1
Services d'information	44,4
Total technologies d'information	123,6
Equipement public des télécommunications	13,3
Equipement privé des télécommunications	14
Services de télécommunications	112,5
Total télécommunications	139,8
Total	263,4

Source : European Information Technology Observatory, ETTO 96

UN CHIFFRE

237,54

milliards de francs

CRÉANCES DÉTENUES EN 1994 PAR LA FRANCE SUR DES PAYS TIERS

Avec l'approche de l'euro, on parle beaucoup de la dette publique française (3 500 milliards de francs, soit 57,5 % du PIB). Mais la France est aussi un grand pays prêteur. Selon les World Credit Tables de 1996, elle détient des créances d'un montant de 237,54 milliards de francs (42,8 milliards de dollars), dont 15 % correspondent à des prêts d'organismes publics et 85 % à des créances de banques commerciales. Les trois plus gros débiteurs de la France sont la Pologne, l'Egypte et le Maroc, avec environ 25 milliards de francs chacun. Les créances des banques françaises se répartissent ainsi : d'abord l'Afrique (33,3 %), puis l'Asie (10,2 %) et l'Amérique latine (8,6 %), enfin l'Europe de l'Est (6,5 %). La France est de loin le principal créancier pour le Vanuatu (71 % de la dette extérieure de cet Etat du Pacifique), le Tchad (64 %), le Gabon (61 %), l'île Maurice (60 %) et le Liban (58 %).

La hausse du pétrole aide l'Arabie à boucler son budget

▼ Proche-Orient

L'économie du royaume saoudien, qui accumule les dettes, n'est plus aussi prospère

Le royaume saoudien est entré depuis la fin de 1995 dans une période délicate : les incertitudes ne portent plus seulement sur la santé du roi Fahd, mais aussi sur celle de l'économie. Certes, en 1996, le marché pétrolier a rapporté un surplus estimé entre 6 et 8 milliards de dollars (les hydrocarbures représentent 30 % du PIB, 90 % des recettes d'exportation et plus de 80 % des revenus du budget). Le royaume, qui a récupéré en 1990 et 1991 les parts de marché pétrolier d'un Irak mis hors jeu, a poussé ses capacités de production de 5,5 à 10 millions de barils par jour. Mais le retour de Bagdad devrait provoquer un certain nombre de « corrections », dont l'Arabie subira les effets.

Des difficultés d'ordre structurel affectent l'économie de l'Arabie, qui ne s'est pas encore relevée du contre-choc de 1986. Depuis cette date, les comptes, extérieurs comme intérieurs, sont chaque année dans le rouge. Ces déséquilibres ont engendré une baisse des réserves et des avoirs extérieurs, une forte progression de l'endettement interne et, plus grave, l'accumulation d'arriérés à la fois à l'encontre des fournisseurs locaux et des partenaires étrangers.

Selon des chiffres officieux, la dette du royaume atteindrait en 1996 près de 100 milliards de dollars, soit près des trois quarts du PIB. Or les moyens mis en œuvre jusqu'à présent pour financer ces déficits se révèlent insuffisants et mal adaptés. L'importance des avoirs a d'abord permis de les combler. Mais à partir de 1987-1988, il était devenu impossible d'aller plus loin sans mettre en péril un niveau de réserves jugé incompressible. Des bons du Trésor ont donc fait leur apparition, et leur progression a considérablement accru l'endettement intérieur. Les délais de paiement, voire les arriérés, constituent un ultime recours, le plus douloureux et le plus embarrassant pour un pouvoir qui s'était fait, dans les années 80, une réputation de bon payeur. Le premier emprunt international contracté en 1991 (4,5 milliards de dollars) a d'ailleurs été remboursé en temps et en heure.

Aujourd'hui, la marge de manœuvre est étroite, d'autant que les besoins de financement demeurent importants dans un pays à la forte croissance démographique (+3,5 % annuels). La demande d'électricité progresse de près de 10 % par an, et les investissements requis dans ce domaine sont estimés à plus de 110 milliards de dollars sur les vingt prochaines années. A cela s'ajoutent les énormes besoins de maintenance et d'extension des infrastructures dans un pays de 2 millions de kilomètres carrés à la population clairsemée, les impératifs de la défense et de la sécurité intérieure, la charge de la dette interne et des salaires des fonctionnaires. Les 40 à 45 milliards de recettes budgétaires sont désormais insuffisants.

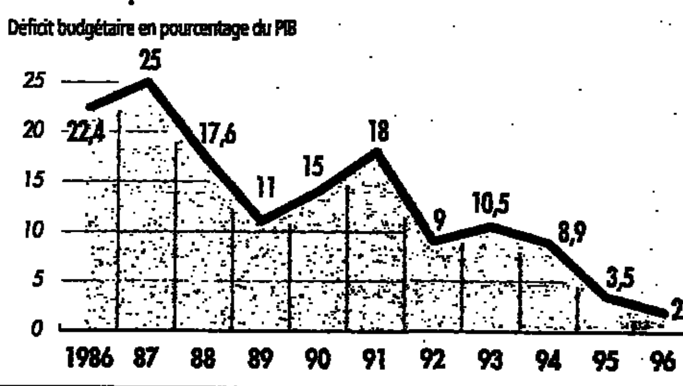
Comment faire ? Le prix du pétrole est une épée de Damoclès. On pense qu'il pourrait se stabiliser autour de 20 dollars le baril sur le moyen terme en cas de normalisation de la situation irakienne, mais les prévisions restent difficiles et les budgets saoudiens sont, à cet égard, très prudents. Une solution consisterait à augmenter la contribution des Saoudiens aux recettes de l'Etat. C'est une voie politiquement délicate, sur laquelle le pouvoir s'est engagé à pas comptés. L'effort entrepris en 1995 (hausse des tarifs de l'eau, de l'électricité, du téléphone) venait, il est vrai, après une baisse intervenue en 1992, au sortir de la libération du Koweït et au moment où une agitation inquiétante se développait dans le royaume. L'ajustement est donc minime, d'autant que la pression fiscale est maintenue à des niveaux très bas. Cette année, des rumeurs ont circulé sur la possible privatisation de quelques grandes entreprises, en particulier la compagnie aérienne Saudia. Mais, en cette fin 1996 plutôt bénéfique pour les comptes du royaume, la question, politiquement sensible, n'est plus à l'ordre du jour

Du côté des dépenses, l'ajustement est également difficile à amorcer. La masse salariale est incompressible. Les appels au secteur privé pour qu'il embauche des Saoudiens se heurte à des dysfonctionnements du marché du travail, à une inadéquation des qualifications aux besoins des entreprises, et surtout au coût de la main-d'œuvre locale. Le recrutement des fonctionnaires est gelé. Ce faisant, le pouvoir (c'est-à-dire la famille royale) remet en cause le pacte tacite qui l'unit à ses sujets : en échange de leur loyauté, il doit assurer leur protection économique et sociale. Aujourd'hui, l'Etat n'a guère d'autre choix que celui d'un relatif retrait : pour la première fois, un projet de construction de centrale électrique vient d'être monté sous la forme d'une concession de service public.

Jacques Seguin

▼ Vers l'équilibre

Déficit budgétaire en pourcentage du PIB



Source : Sama, NCB, estimations NSE conseil

L'euro, un concurrent pour le dollar

par Christian de Boissieu

L'intérêt porté au futur taux de change de l'euro contre dollar indique que le passage à la monnaie unique européenne est considéré comme acquis, même si le débat sur l'interprétation de certains critères de convergence est loin d'être clos. Et chacun de faire part de ses angoisses (en particulier que la sous-évaluation du dollar soit accentuée par la monnaie unique), ou de ses espoirs (en particulier sur la future place de l'euro dans le système monétaire international), et parfois des deux.

Pour la clarté du débat, il faut dissocier deux aspects : la question de la valeur externe de l'euro ; les ambitions légitimes à propos du rôle international de la future monnaie européenne. Les deux dimensions ne se recouvrent pas nécessairement. On l'a vu avec le dollar, qui a conservé son rôle de monnaie de réserve même lorsqu'il a été durablement attaqué.

D'ici à janvier 1999, le dollar a le temps de fluctuer, et peut-être de continuer la remontée timide amorcée face au deutschemark (et au franc). Ne rêvons pas trop : le billet vert va rester pendant un certain temps « plombé » par les déficits et la dette extérieurs des Etats-Unis. Que dit le traité de Maastricht sur le taux de change de l'euro contre devises tierces ? Pas grand-chose. L'article 109 alinéa premier donne compétence au conseil européen, après recommandation de la Banque centrale européenne (BCE) ou de la Commission européenne (et consultation de la BCE), pour *« conclure des accords formels portant sur un système de taux de change pour l'écu (l'euro) vis-à-vis des monnaies non communautaires »*. Cette disposition peut s'appliquer clairement aux relations avec le dollar, le yen, etc. Pour les devises communautaires restées en dehors de l'euro, l'article 109M du traité s'appliquera, qui dispose que *« chaque Etat membre traite sa politique de change comme un problème d'intérêt commun »*. C'est sur la base de cette disposition, et de quelques autres, que les autorités européennes essaient aujourd'hui d'organiser les relations entre les monnaies *« in »* et les monnaies *« out »* afin de contenir les désordres possibles.

Le monde vit avec des changes flottants depuis mars 1973. A l'horizon de 1999 (et même sans doute sensiblement au-delà), il paraît inconcevable de revenir à des changes fixes, ou même à des taux de change cibles comme ceux pratiqués pendant quelques mois après l'accord du Louvre, passé en février 1987 entre les grands pays. Conclusion : le taux de change de l'euro contre le dollar sera donc déterminé par les marchés, en fonction d'un certain nombre de fondamentaux, de l'image de l'euro, etc. Des actions de coopération internationale crédibles passant par un G7 reprofilé en G3 (Europe, Japon, Etats-Unis), ou en G4 avec le Canada, pourront éventuellement (et à court terme) influer sur la parité dollar-euro. Puisqu'il faut être deux pour danser le tango, les marchés tiendront compte du *policy mix* (politique monétaire et politique budgétaire) aux Etats-Unis et en Europe, de la croissance et de l'inflation dans les deux zones, etc.

Si en 1999 la monnaie unique apparaît comme le prolongement du deutschemark, elle sera perçue comme une monnaie forte

La délimitation entre les élus et les exclus de la monnaie unique sera décisive pour les questions d'image et de crédibilité. Si nous passons à l'euro en 1999 à six ou sept pays, avec une interprétation exigeante des critères de convergence, l'euro sera perçu comme fort car prolongeant directement le deutschemark. Il peut en résulter un défi de change pour les entreprises de la zone euro, vis-à-vis à la fois du dollar (la question des relations entre euro et yen est plus impénétrable) et des devises européennes restées en dehors de l'euro. Mais, en même temps, ces entreprises bénéficieraient de taux d'intérêt modiques. Car une monnaie réellement forte permet des taux bas, alors qu'une monnaie faible requiert des taux élevés.

Si des pays comme l'Italie ou l'Espagne sont intégrés au « noyau dur » dès 1999, l'euro se détachera plus du mark, le risque de surévaluation à l'égard du dollar est plus faible à court terme, le problème des relations entre les *« in »* et les *« out »* moins aigu. Mais les taux d'intérêt peuvent être supérieurs avec une image de l'euro un peu brouillée.

Le propre d'une monnaie de réserve internationale est d'être exposée à des fluctuations importantes, car elle est soumise, plus que d'autres monnaies, à une ratification permanente de sa valeur par les marchés et car elle est, par définition, largement utilisée en dehors de sa zone d'émission. On le voit bien avec le dollar. La conscience des sujétions qui sont la contrepartie des privilèges réels de la monnaie de réserve a conduit la Bundesbank et la Banque du Japon à freiner pendant longtemps l'internationalisation de leurs monnaies respectives. C'est pourquoi, même si différents scénarios sont envisageables, il serait insensé de prétendre prévoir l'évolution à moyen et à long terme de la parité dollar-euro.

L'euro, monnaie de réserve internationale ? Tel est l'objectif légitime de l'Europe. L'histoire montre, avec le remplacement après la guerre de la livre sterling par le dollar puis, aujourd'hui, la montée du deutschemark et du yen, qu'il faut du temps pour que la monnaie de réserve internationale dominante soit remplacée par une autre. Il existe des inerties dans les comportements, et la monnaie dominante profite d'un cercle vertueux : l'usage appelle l'usage, comme le suggère la théorie des réseaux. En 1995, le dollar, malgré tous ses soubresauts (mais aussi un peu à cause d'eux, puisque les banques centrales ont été amenées à différents moments à acheter la devise américaine pour la soutenir), représentait encore près de 60 % des réserves de change en devises des banques centrales dans le monde (70 % en 1984), et il facturait 35 à 40 % du commerce mondial (les statistiques en la matière sont plus incertaines). Le deutschemark arrive en second, avec des parts de marché inférieures au quart de celles du dollar : en 1995, près de 14 % des réserves de change en devises dans le monde et environ 10 % de la facturation du commerce mondial.

Ces chiffres soulignent qu'il est absurde de parler de la fin du dollar comme monnaie de réserve internationale. Disons que, depuis quelques années et encore pour quelque temps, le dollar est contesté, sans être vraiment remplacé. Un euro crédible devrait avoir assez vite des parts de marché importantes, c'est-à-dire supérieures aux parts de marché des monnaies constitutives de l'euro.

Ce sera crucial. Car, au-delà de la question des taux de change, la possibilité donnée aux entreprises et banques européennes de travailler avec une monnaie, l'euro, utilisée également en dehors de sa zone d'émission comportera des avantages indiscutables. L'expérience du dollar depuis 1950 le confirme amplement. Ces avantages correspondront, en fait, à une redistribution du « seigneuriage » au profit de l'Europe, au détriment des Etats-Unis. Le rééquilibrage du système monétaire international aura donc une expression très concrète, même s'il y a là un avantage à attendre de la monnaie unique beaucoup plus difficile à chiffrer que les autres bénéfices généralement évoqués (réduction des coûts de transaction, élimination du risque de change à l'intérieur de la zone euro...). Une meilleure répartition entre les trois zones (Etats-Unis, Europe, Japon) des privilèges nés de l'émission de la monnaie de réserve internationale sera la bienvenue. Contrairement à ce qui est dit généralement, elle ne garantira pas, en elle-même, une moindre instabilité des taux de change sur le plan mondial.

Christian de Boissieu est professeur à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne.

La France a besoin de croissance avant tout

par Patrick Artus et Jean-Hervé Lorenzi

Plus question de faire porter la responsabilité de la stagnation française à Maastricht ou à l'euro. La logique de récession est malheureusement plus profonde, faite d'un cumul de blocages, de comportements attentistes, qui se renforcent les uns les autres et qu'aucune variation de paramètre, pris isolément, ne suffit à dépasser. Ainsi, la chute des taux à court terme, deux mois après la dernière baisse significative, n'a pas imprimé le moindre frémissement à la consommation, à l'investissement, donc à la croissance et à l'emploi.

La croissance est, beaucoup plus qu'on ne le dit, un phénomène de long terme. Cela fait cinq ans qu'elle est faible dans notre pays. En la corrigeant des effets de stocks, on obtient les chiffres suivants : 1,2 % en 1992, 0,2 % en 1993, 1,1 % en 1994, 2,1 % en 1995 et vraisemblablement 1,2 % en 1996. Cette faiblesse est loin d'être générale puisque, sur la même période, on observe une très forte croissance américaine et britannique, pour des raisons différentes. Dans le cas américain, le formidable développement des nouvelles technologies est essentiel. Il vient rappeler que l'impulsion principale vient toujours de l'émergence de nouvelles activités et de nouveaux secteurs et services. Le moteur anglais est moins prestigieux : la Grande-Bretagne est devenue le terreau privilégié des implantations industrielles japonaises et américaines. Mais surtout, elle a mis en oeuvre une politique du change, à laquelle on ne peut reprocher son manque d'audace, renforcée par une forte déréglementation du marché du travail, c'est-à-dire une baisse relative du coût du travail.

La situation française à la fin de 1996, même si elle s'améliore légèrement, est marquée par le poids des politiques économiques passées et par deux contraintes majeures : des taux d'intérêt réels à long terme élevés et un taux de change fort. En Allemagne, ces deux contraintes ont dégradé la compétitivité, mais pas en France, comme le montrent les résultats de notre commerce extérieur. Chez nous, c'est le comportement des entreprises qui a changé : pour se désendetter et surtout pour mieux rentabiliser le capital, nombre d'entre elles ont coupé l'investissement et diminué la masse salariale en pesant soit sur les salaires, soit sur les effectifs. Le maître mot des dernières années a été la recherche d'un taux de rentabilité nette supérieur aux taux d'intérêt à long terme, compris entre 5,5 et 7,5 %. D'où un taux d'investissement inférieur de trois points à ce qu'il était il y a quinze ans (16,6 en 1995-96 contre 19,4 en 1980). Pour les particuliers, c'est encore plus vrai : l'impact du niveau des taux est à l'origine de la baisse, puis de la stagnation des achats de logements ces trois dernières années.

Cette logique déflationniste est très forte : recherche de rentabilité par la contraction des coûts, stagnation du pouvoir d'achat, absence d'expansion des débouchés, poursuite de la montée du chômage (+ 5,8 % en un an), sans signes évidents de reprise. A cela vient s'ajouter l'absence d'un soutien conjoncturel par le budget, puisque la règle des 3 % s'impose désormais.

Les propositions avancées ces dernières années ont toutes été trop défensives

L'économie française vit aujourd'hui une des plus grandes crises structurelles qu'elle ait jamais connues. La France a subi une redoutable succession de politiques économiques et, pourtant, tout cela n'explique que partiellement la faiblesse de la croissance et la montée du chômage, de même que la mondialisation et la globalisation ne peuvent servir d'explications ultimes à tous nos malheurs.

Nous sommes entrés dans cette phase de déflation parce que les modes de régulation de nos économies nous ont menés, avec les autres grands pays européens, à un taux de croissance faible. Seule une approche globale, inscrite dans le temps, peut nous permettre de sortir de ce réseau de contraintes. La solution est-elle européenne ? Certes, une coopération en Europe serait très positive, mais elle ne saurait suffire. Trop souvent, l'Europe a été l'alibi pour ne pas agir sur des leviers qui sont en notre pouvoir. L'euro n'est pas coupable de la faiblesse de la croissance, mais on ne peut lui prêter plus de mérite qu'il n'en a. Souvenons-nous des millions d'emplois annoncés comme conséquence du marché unique, et jamais créés. Tout excès d'optimisme dans ce domaine amènera des désillusions. Pour agir, il faut une idée claire de la hiérarchie des objectifs. Le premier est de retrouver la croissance. Sachant que chaque décision de politique économique a ses effets pervers, on choisira celles dont le résultat est globalement positif pour la croissance. Les nombreuses propositions avancées ces dernières années ont toutes été trop défensives : certains ont évoqué le partage du travail, d'autres la baisse du coût du travail non qualifié ; d'autres propositions voulaient réserver le surplus de croissance annuelle exclusivement à la création d'emplois et, donc, n'augmentaient en rien les salaires ; enfin, certains ont suggéré de transformer en dépenses actives celles, passives, du chômage.

Rien de tout cela n'allait au coeur du problème ; la baisse du chômage passe fondamentalement par une relance forte de la croissance. Déclaration de principe, dira-t-on. Non, car les leviers existent pour des actions de grande ampleur. Les principaux sont le partage de la valeur ajoutée entre rémunération du travail et du capital, et la modification des durées de travail au long d'une vie professionnelle.

Mais là commencent les difficultés. La baisse de la durée du travail peut être contre-productive et illustrer l'image que certains en donnent, de partage défensif d'une activité stagnante. En un mot, ce sont les modalités qui sont déterminantes : importance, rythme, compensation salariale et surtout flexibilisation de l'offre de nombreux services. Pour être un moteur de la croissance, elle doit nécessairement s'accompagner d'un accroissement des biens et services fournis. Cela suppose de lier la baisse de la durée du travail à une plus grande flexibilité dans l'ouverture des principaux services publics et privés, agences bancaires, commerces...

Même chose pour les salaires : si on les augmente, ce ne peut être qu'avec l'objectif de relancer réellement la consommation et l'investissement. Les modalités d'un changement de la répartition doivent été jugées à l'aune de la croissance.

C'est dans ces axes, et avec cet objectif précis, que doit s'inscrire la politique économique. Aux politiques d'en prendre acte.

Patrick Artus est professeur associé à l'université Paris-I.
Jean-Hervé Lorenzi est professeur à l'université Paris-Dauphine.

LIVRES

Crise ? Quelle crise ?

par Philippe Arnaud

LES CRISES ÉCONOMIQUES DU XXᵉ SIÈCLE
présenté par Jacques Marseille
Vingtième siècle, nº 52, octobre-décembre 1996,
Presses de Sciences-Po, 182 p., 110 F.

La France est-elle en crise ? La question n'est pas nouvelle. Un collectif d'historiens et d'économistes, réunis sous la houlette de Jacques Marseille, professeur d'histoire économique et sociale à l'université Paris-I-Sorbonne, y répond, à sa manière. Leur enquête sur les crises, les krachs, et les booms de la croissance au XXᵉ siècle a la forme d'un bilan, qui contribue à éclairer singulièrement la période actuelle. Non, le ralentissement de longue période amorcé depuis 1974 n'a ni les caractéristiques ni l'ampleur d'une récession, ni celles d'une crise.

Oui, le passé est idéalisé. Nous vivons encore avec, en tête, le mythe des « trente glorieuses ». Une période qui semble d'autant plus idyllique aujourd'hui qu'une génération nous sépare désormais de cet « âge d'or ». Qu'on en juge : depuis vingt ans, la richesse produite en France a presque été multipliée par deux. Certes, la croissance s'est ralentie depuis 1974. Mais en volume (et non en pourcentage), le PIB de la France a autant augmenté entre 1973 et 1994 qu'entre 1953 et 1973. A la vue des chiffres, le terme de « crise » est plus qu'inapproprié. Dans l'histoire économique de ce siècle, il n'y a nulle part place pour le mot « tragédie ». Curieusement, Jacques Marseille insiste sur ce mot pour le réfuter, statistiques à l'appui. Depuis le début du siècle, la richesse produite en France, calculée en volume, a été multipliée par 12. Partout dans le monde, l'espérance de vie a augmenté approximativement de vingt-cinq ans en un siècle.

Pour Jean-Charles Asselain, professeur de sciences économiques à l'université de Bordeaux IV, l'expression « trente glorieuses » est en passe de devenir un nouveau dogme. Elle apparaît sous la plume de Jean Fourastié, beaucoup seront surpris de l'apprendre, en... 1979, l'année du second choc pétrolier ! C'est dire si, alors, l'illusion rétrospective joue à plein. Certes, ajoute Jean-Charles Asselain, *« la période récente apparaît (...) comme la plus défavorable de l'histoire du capitalisme, hormis la dépression des années 30 »*. Mais au mot *« crise »*, il préfère celui d'*« adaptation »* à un nouveau mode de croissance.

Si en 1996 le chômage structurel de masse constitue une spécificité nationale qui distingue la France de beaucoup d'autres nations, Nicolas Baverez, économiste et historien, rappelle, quant à lui, que déjà dans les années 30 le chômage s'était installé plus durablement dans l'Hexagone que chez ses partenaires. Faut-il en déduire avec l'auteur que les Français ont plus de mal *« à actualiser le contrat social qui les lie »* ? Ou bien l'existence d'un chômage structurel n'est-il pas précisément un des éléments implicites du contrat social français : haut niveau de chômage, certes, mais en contrepartie, niveau élevé des salaires et surtout de la protection sociale ?

Anthony Rowley, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris, s'interroge, lui, sur la nature des krachs boursiers. Et si la nature profonde des crises n'était pas d'ordre financier, mais anthropologique, ou psychanalytique ? Dans un article intitulé *Psychanalyse des chocs boursiers*, il note avec humour que les krachs sont utiles. Ne serait-ce que parce qu'ils annulent une prophétie : *« ça va encore monter »*, par une autre prophétie : *« ça va encore baisser »* tout aussi autoréalisatrice. Le conformisme, la crédulité, il ne s'agit plus ici de créance ou de croyance, sont finalement sanctionnés. Il y a donc une rationalité et une *« moralité »* des krachs.

Alain Plessis, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Paris-X-Nanterre, s'est intéressé aux banques dans la tourmente. En période de difficultés économiques, les banques sont régulièrement accusées de timidité, ou de *« frilosité »*. Alain Plessis rappelle que dans les années 30 les grandes banques sont taxées *« d'inertie »*, voire de « malthusianisme ». On les soupçonne de freiner la reprise de l'industrie, d'immobiliser des avoirs qui seraient plus utiles à la production. On prend l'opinion publique à témoin. Il est vrai que celle-ci est toujours prompte à condamner des profits qu'elle soupçonne être illégitimes. Il est vrai aussi que les Français considèrent la banque comme *« une branche de l'administration »*. Encore une spécificité hexagonale. Finalement que conclure ? Que la morosité et le pessimisme actuels sont injustifiés ? Ou bien que la « crise » est aujourd'hui davantage un problème de répartition (du produit global, du travail, comme l'on voudra...) ? C'est à cette déduction, implicite, que nous sommes conviés. Une mise au point utile, donc.

PARUTIONS

● **L'INÉGALITÉ DU MONDE, économie du monde contemporain, de Pierre-Noël Giraud**
Pourquoi y-a-t-il des riches et des pauvres ? Pour répondre à cette question, Pierre-Noël Giraud a plongé dans l'histoire du capitalisme. A partir du XVIIIᵉ siècle, les pays industrialisés ont entrepris de réduire leurs fractures sociales pour creuser les inégalités avec les autres zones géographiques de la planète. Aujourd'hui, le mouvement s'inverse : tandis que certains pays rattrapent leur retard, le chômage creuse de profondes fissures au sein des populations des pays anciennement industrialisés. Bref, nous vivons un tournant – peu réjouissant – de l'histoire du monde. La conclusion a toutefois de quoi rendre optimiste : l'avenir du capitalisme n'est écrit nulle part. Il dépend aussi de la bonne volonté de chacun. (Gallimard, collection « Folio », 344 p., 32,50 F).

● **EUROPE-MÉDITERRANÉE : LE PARI DE L'OUVERTURE, d'Isabelle Bensidoun et Agnès Chevallier**
En 1995, les quinze Etats membres de l'Union européenne se sont réunis avec douze pays riverains de la Méditerranée pour créer un cadre politique et juridique destiné à renforcer la coopération. Les règles du libre-échange ne sont pas exemptes de risques (aggravation du chômage, destruction de pans entiers de l'économie...) pour les économies méditerranéennes. Mais c'est la première fois que l'Union cesse de privilégier la stabilité pour encourager l'ouverture économique et politique. (Economica, Collection « CEPII », 176 p., 98 F).

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Le mirage des « marchés de la paix »

Suite de la première page

Il avait fallu au Liban une dizaine d'années avant que Beyrouth ne puisse revenir sur le marché international des capitaux et y lever des fonds, et tout autant avant d'obtenir de nouveaux crédits de la Banque mondiale. La Serbie, elle, a déjà entamé sa campagne de relations publiques pour parvenir aux mêmes fins.

Aujourd'hui, pas moins de cinquante pays sont considérés par la Banque mondiale en « situation d'après-conflit » et font l'objet d'un soin tout particulier de sa part. L'organisation multilatérale de Washington souligne qu'il « *existe une forte corrélation entre les conflits et la pauvreté. Quinze des vingt Etats les plus pauvres du monde ont connu des conflits importants depuis les années 80* ».

Steven Holtzman, sociologue de l'organisation, estime que les conflits internes avaient souvent été mésestimés pendant toute la guerre froide, alors qu'ils transcendent le plus souvent les frontières nationales. Il affirme par ailleurs que ces conflits, loin de détruire uniquement les économies des Etats concernés, ont aussi de multiples effets plus ou moins indirects : ils engendrent des flux de réfugiés, des trafics d'armes et stimulent les activités des terroristes internationaux, la production et la distribution de drogues comme celles d'héroïne ou de cocaïne.

Faisant l'autocritique de son approche de la lutte contre la pauvreté, cœur de ses activités, M. Holtzman reconnaissait dans un rapport récent le peu de recherches faites par ses experts sur les causes de la pauvreté. Il concluait que les « *investissements en faveur du développement doivent commencer à trouver les moyens de promouvoir et maintenir la cohésion sociale, d'éviter de favoriser par inadvertance un groupe social par rapport à un autre* ». Réussir à agir en amont du conflit serait bien sûr une victoire majeure. En attendant, ce sont surtout les actions en aval qui sont entreprises, avec des succès encore très relatifs.

Porteurs, les marchés de la reconstruction sont souvent, en effet, trompeurs. Ils sont source, en réalité, de nombreuses frustrations et déceptions. L'Irak, par exemple. Nombre d'industriels aimeraient préparer dès aujourd'hui le retour du pays dans le marché mondial et leur propre retour sur ce marché. La levée de l'embargo imposé par les Nations unies en 1990 paraît pourtant encore lointaine. L'application de l'accord « pétrole contre nourriture », négocié pendant deux ans avec l'ONU afin de subvenir aux besoins essentiels de la population irakienne, ne fait toujours pas l'objet d'un consensus entre Washington et Bagdad. L'efficacité des sanctions multilatérales et bilatérales était d'ailleurs le thème d'un autre colloque, organisé par le Forum de Crans Montana, les 7 et 8 novembre à Genève.

Pour la Bosnie, la signature des accords de paix de Dayton avait provoqué un véritable enthousiasme parmi les industriels et investisseurs du monde entier. La communauté internationale s'était engagée, il y a un an, sur une aide de 5,1 milliards de dollars (26 milliards de francs) en trois ans, l'un des montants (par habitant) les plus importants jamais accordé à un Etat depuis le plan Marshall.

Depuis, les industriels ont déchanté. La réunion organisée récemment sur la Bosnie par le patronat français (le CNPF) n'a attiré qu'un tout petit nombre d'investisseurs. Les industriels dénoncent la lourdeur et l'opacité des procédures internationales d'attribution des contrats. Les gestionnaires de l'aide, de leur côté, avouent volontiers leur impuissance, puisque les programmes financés doivent explicitement respecter les accords de Dayton, c'est-à-dire favoriser la constitution d'un Etat pluriethnique, alors que les entités serbe et bosniaque refusent le plus souvent les projets d'intérêt commun.

FREINER L'AIDE

Résultat : à peine la moitié des 1,8 milliard de dollars (9 milliards de francs) prévus pour 1996 se sont matérialisés en projets tangibles, concentrés, d'ailleurs, en zone musulmane. Et Carl Bildt, le haut représentant des Nations unies à Sarajevo, allait jusqu'à déclarer, il y a quelques jours, qu'il serait sage de... freiner l'aide à la reconstruction. La Commission européenne a elle-même reconnu que « *l'importance de la somme concernée a entraîné la complexité du programme avec une multitude d'intervenants* ».

Au Cambodge, les robinets de l'aide internationale ont été ouverts dès les accords de Paris de 1991, et ont continué à fonctionner après les élections de 1993. Les dernières réunions de donateurs, celle de Tokyo, en juillet, tout particulièrement, ont illustré les réticences des pays et organisations participants à poursuivre leurs efforts, dans un contexte politiquement instable, empreint de corruption, assombri par des polémiques sur la déforestation massive du pays ou sur le blanchiment de l'argent de la drogue.

Sur ces « marchés de la paix », la définition des priorités est ensuite souvent malaisée, malgré les efforts d'étroite coopération entrepris pas les prêteurs et les autorités locales. Ainsi, la reconstruction du centre-ville de Beyrouth, un très ambitieux projet architectural pour lequel une souscription de 650 millions de dollars (3,2 milliards de francs) a été lancée, est devenue elle-même un terrain d'affrontements.

En Bosnie, au Cambodge ou au Liban, malgré la paix revenue, le climat politique reste finalement peu propice au développement de véritables « marchés de la paix ». Les responsables de l'aide internationale – les organisations financières multilatérales, notamment – sont ainsi conduits à jouer un rôle politique croissant. Ils cherchent à favoriser la reconstruction en accélérant la stabilisation politique. Ils appliquent pour cela une « conditionnalité » politique plus stricte à leurs concours. La BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement) avait été, en la matière, une innovation. Dès sa création, en 1991, elle était dotée, dans ses statuts mêmes, d'un véritable « mandat politique ». Mais, au-delà de l'Europe de l'Est, les applications en cours montrent que la gestion des « marchés de la paix » reste encore bien embryonnaire.

Françoise Lazare

RECTIFICATIF

AFRIQUE

Dans le tableau accompagnant l'article « L'Afrique n'est plus rurale, elle se modernise » (*Le Monde* daté 10-11 novembre), la légende indique que chaque point noir de la carte représente une ville de plus de 500 000 habitants. En fait, il ne s'agit pas d'une ville, mais d'un point de peuplement de 500 000 habitants, qui illustre une concentration démographique, mais pas forcément une agglomération.

Le Monde

ÉDITORIAL

La mémoire de la guerre d'Algérie

LE 16 juillet 1995, Jacques Chirac a mis un terme au douloureux débat sur les reponsabilités françaises dans la persécution des juifs, sur le territoire national, entre 1940 et 1944, en reconnaissant comme une évidence que l'Etat – dirigé pendant quatre ans par le maréchal Pétain, mais composé des mêmes fonctionnaires qu'en 1939 et ayant conservé la plupart d'entre eux en 1945 – y avait pris une part décisive. Ce faisant, le président de la république a réglé une querelle qui n'était pas celle de sa génération, mais celle de la génération précédente, dont l'itinéraire personnel de François Mitterrand symbolisait les divisions et les ambiguïtés.

La grande affaire des contemporains de Jacques Chirac fut d'avoir vingt ans dans les Aurès, où ils furent appelés pour mener une fausse pacification et une vraie guerre. Il était l'un d'entre eux, sous-lieutenant sorti de Saumur découvrant, à vingt-quatre ans, la camaraderie du combat et l'incertitude de ses objectifs.

Comme lui, des dizaines de milliers de jeunes gens ont été pris dans un conflit auquel, comme toujours, ils n'étaient pas préparés. Et, comme toujours, si une partie d'entre eux avaient des engagements politiques, à la lumière desquels ils pouvaient analyser leur situation et arrêter leur conduite, beaucoup – dont Jacques Chirac un instant – ont hésité entre le devoir d'obéissance et le devoir d'examen, entre la discipline envers leurs chefs, eux-mêmes partagés, et le doute sur le bien-fondé de ce que l'on exigeait d'eux.

De 1956 à 1962, plus d'un million de jeunes Français ont été appelés à combattre en Algérie. Outre les troupes du Front de libération nationale, ses embuscades et ses attentats, ils ont dû affronter les conflits politiques alimentés par la droite et l'extrême droite en métropole et dans les trois départements d'outre-Méditerranée, ainsi que les initiatives des généraux qui ont pris fait et cause pour l'Algérie française contre les choix du général de Gaulle, approuvés par la grande majorité des citoyens. De cette guerre finalement gagnée militairement, mais perdue politiquement, les appelés sont revenus meurtris et silencieux. Ils ont dû attendre 1974 pour se voir reconnaître le titre d'anciens combattants, et la guerre à laquelle ils ont participé ne dit toujours pas son nom.

Le monument aux morts d'Afrique du Nord inauguré par Jacques Chirac lundi 11 novembre rend hommage à la fois à ces combattants – la date a été choisie à cette fin par le chef de l'Etat – et à tous ceux qui ont souffert par l'Algérie : Français rapatriés, « harkis » musulmans engagés auprès de la puissance coloniale et abandonnés à la vindicte des nationalistes ou installés en France sans parvenir à s'insérer dans la société. Cet œcuménisme est d'autant plus nécessaire qu'à l'extrême droite, le Front national, héritier des activistes « Algérie française » d'il y a trente-cinq ans, est toujours à l'œuvre pour tenter de tirer profit des regrets et des rancœurs.

Il reviendra peut-être au successeur de Jacques Chirac, issu de la génération suivante, de faire la clarté sur les responsabilités des uns et des autres.

L'abruti compétent *par Philippe Bertrand*




DANS LA PRESSE

LIBÉRATION

Laurent Joffrin

■ Le Parti socialiste vire à gauche. A vrai dire, il n'avait guère le choix. Le mauvais souvenir des années Mitterrand, royaume craquelé de la rigueur et de l'argent fou ; l'exemple du candidat Chirac qui gagne à droite avec un projet social ; la « *demande de gauche* » qui monte des couches les plus pauvres : tout incitait Jospin et ses amis à mettre une pointe de rouge dans le rose pâle du socialisme de gouvernement (...). Il y a du bon sens dans cette nouvelle mouture du programme socialiste (...). Mais, en programmant tout cela à la fois, est-on sûr d'avoir fait correctement les additions ? (...) Les voies et les moyens d'un retour de la croissance, sans lequel rien ne sera financé, ne sont guère expliqués. Et surtout, il y a dans ce discours une foi dans la puissance de l'Etat qui nous ramène en arrière.

LE FIGARO

Antoine-Pierre Mariano

■ Le rouge qui teintait le programme socialiste du début des années 80 a viré au rose pâle. Ainsi, il n'est plus question de rompre avec l'économie de marché. Le PS reste toujours favorable à la monnaie unique ; et il ne parle plus de nationalisations. Les mesures que propose le PS se rangent en trois catégories : les unes sont dangereuses, les autres démagogiques, les troisièmes ne sont pas nouvelles (...). S'ils arrivaient au pouvoir, les socialistes seraient bien embarrassés. Cette « *autre politique* » serait combattue sur leur gauche. Et surtout, elle buterait sur trois réalités qui sont le déficit budgétaire, la compétitivité des entreprises et la monnaie.

Alain Juppé a du mal à faire admettre aux Français que sa politique est la bonne. Le PS vient de lui offrir, sur un plateau d'argent, le moyen de s'expliquer. Il suffira au premier ministre de démontrer que ce que le PS suggère est soit néfaste, soit déjà en application.

Emploi : les « revers » d'Alain Juppé

L'HEURE des bilans approche. Elle a même déjà sonné pour l'emploi. Alain Juppé a reconnu, mardi 5 novembre, devant le conseil national du RPR, qu'il avait « *essuyé des revers* » sur le front du chômage, et qu'il allait, « *dans les trois mois* », donner à sa politique de l'emploi « *une nouvelle impulsion, au-delà des dispositifs déjà mis en place* ». Il est nécessaire que les entreprises aient davantage de « *flexibilité* » afin que les PME puissent « *licencier et embaucher plus facilement* », confiait le premier ministre quelques jours plus tard à des journalistes, tout en démentant avoir un projet destiné à assouplir les procédures de licenciement.

Ces déclarations sont intervenues au moment où l'Insee publiait, dans sa revue *Economie et statistique* (n° 298), « Le bilan de l'emploi en 1995 et au premier semestre 1996 ». Cette étude, qui s'interdit tout commentaire, confirme que, dès l'été 1995, trois mois après la nomination de M. Juppé à Matignon, la baisse de l'activité commençait à entraîner une nouvelle dégradation du marché du travail. En dépit d'une politique d'aides publiques coûteuse centrée sur la baisse des charges et le contrat initiative-emploi, les créations nettes d'emplois ont reculé en 1995 (+ 125 000) par rapport à 1994 (+ 205 000), tandis que le nombre de chômeurs (au sens du Bureau international du travail) progressait de 34 000 après une année 1994 marquée par une réduction sensible du nombre de chômeurs. Cette tendance s'est poursuivie en 1996, au point que la France comptait, fin septembre, 3 112 800 demandeurs d'emploi (12,6 % de la population active).

Tous les secteurs n'ont pas réagi de la même façon au ralentissement de l'économie française. Dans le bâtiment, la saignée s'est poursuivie. Le tertiaire marchand a vu ses effectifs croître, mais à un rythme moins soutenu qu'en 1994. L'industrie manufacturière s'est contentée de maintenir sa main-d'œuvre, ce qui constitue, selon l'Insee, « *le meilleur résultat depuis 1990* ». Quant au secteur non marchand, il a enregistré une décélération des créations nettes d'emplois aidés.

Sans doute la croissance est-elle plus riche en emplois, comme le répète à l'envi le ministre du travail, Jacques Barrot. A activité égale, l'économie crée plus – ou perd moins – de postes de travail qu'il y a cinq ans. Mais à quel prix ? Entre mars 1995 et mars 1996, note l'Insee, « *plus de la moitié des créations nettes correspondent à des emplois à temps partiel* », dont le développement a été favorisé, depuis 1992, par de fortes baisses de charges sociales. La proportion d'actifs occupés à temps partiel est désormais de 16 % (3,6 millions de personnes). Peut-on s'en réjouir, quand on sait qu'il concerne surtout les travailleurs peu qualifiés et qu'il est de plus en plus souvent subi, 1,4 million de salariés déclarant vouloir travailler davantage (38,2 % des salariés concernés) ? Dans une économie ouverte, un gouvernement n'est pas seul comptable des échecs sur le front de la lutte contre le chômage. Les entreprises ont leur part de responsabilité. Les patrons, qui réclamaient moins de charges et plus de flexibilité, ont obtenu des mesures significatives sur ces deux points.

« ALLERS ET RETOURS »

En dépit des retrouvailles de Jacques Chirac et du patronat, le 16 septembre, lors du cinquantième anniversaire du CNPF, les relations entre le gouvernement et certains barons de l'avenue Pierre-Ier de Serbie restent difficiles. « *C'est le gouvernement qui nous préoccupe le plus*, confie l'un d'eux. *Avec des allers et retours dans sa réflexion, on n'est pas sûr de lui. On peut par exemple s'attendre à l'instauration de quotas de jeunes dans les entreprises.* »

Lors des élections législatives de mars 1998, la majorité sera jugée sur l'emploi. Sa tentation sera de plus en plus forte, à l'approche de l'échéance, de « mettre la pression » sur les entreprises. Les députés RPR ont déjà décidé la création d'un groupe de travail sur l'emploi des jeunes, érigeant ce problème en « *priorité des priorités* ». De son côté, le PS, qui sera jugé sur sa capacité à faire des propositions innovantes et convaincantes, plaide pour un « *engagement national* » en faveur des jeunes, qui se traduirait par la création de 700 000 emplois en deux ans dans les secteurs publics et privés.

Dans sa déclaration de politique générale, le 23 mai 1995, M. Juppé avait demandé à être « *jugé sur notre capacité à créer un profond et durable mouvement de création d'emplois* », réclamant un délai d'au moins un an avant d'être jugé. Les résultats ne sont pas au rendez-vous. Il le reconnaît, tout en se déclarant « *convaincu qu'il faut continuer* » sur la voie qu'il a tracée.

Dans un contexte économique, social et monétaire certes différent, les Etats-Unis ont créé 10 millions d'emplois en quatre ans (en solde net). Des « petits boulots » à 5 dollars de l'heure ? Les deux tiers des postes créés en 1994-1995 sont rémunérés au-dessus du salaire médian. Il s'agit souvent d'emplois qualifiés et à temps plein, même s'ils ne sont pas garantis à vie. Ce succès explique en partie la réélection de Bill Clinton. De quel bilan la majorité pourra-t-elle se prévaloir en mars 1998 ?

Jean-Michel Bezat

SPÉCULATION Le Serious Fraud Office (SFO), l'organisme de police financière de la City de Londres, a accepté d'enquêter, à la demande des autorités françaises, sur de possibles délits d'initiés portant sur les actions d'Eurotunnel. ● UNE DIZAINE D'ÉTABLISSEMENTS bancaires seraient concernés. L'enquête est menée en France par la brigade financière, à la suite d'opérations suspectes réalisées par plusieurs banques au cours des premiers mois de l'année 1994. ● LA COB (Commission des opérations de Bourse) avait engagé une procédure contre deux banques, en juillet 1995, pour recherche d'éventuels délits d'initiés. Mais, en mars 1996, la Commission annonçait qu'elle ne donnait pas suite. ● LES BANQUES VISÉES n'ont jamais été citées par la COB, mais la Société de banque suisse et Salomon Brothers avaient reconnu être les établissements soupçonnés.

Londres enquête sur des délits d'initiés au détriment d'Eurotunnel

Des policiers français de la brigade financière ont demandé l'aide du Serious Fraud Office britannique. Des spéculateurs de la City auraient bénéficié, en 1994, d'informations confidentielles sur la restructuration financière de l'exploitant du tunnel sous la Manche

LONDRES
de notre correspondant

Le directeur du Bureau des fraudes graves (Serious Fraud Office, SFO), la police financière de la City de Londres, George Staple, a décidé d'ouvrir une enquête sur de possibles délits d'initiés concernant les actions d'Eurotunnel. L'annonce en a été faite, dimanche 10 novembre en début de soirée, par un porte-parole du SFO, quelques heures après la révélation, à la « une » du *Sunday Times*, que les Français avaient réclamé l'aide de Londres dans cette affaire. *« Le SFO a donné son accord pour enquêter, pour le compte des autorités françaises, sur des accusations de manœuvres boursières concernant des actions d'Eurotunnel »*, a indiqué le porte-parole.

« Nous n'avons aucun motif pour enquêter sur cette affaire sur un plan domestique, a-t-il précisé. *La majorité des actionnaires d'Eurotunnel est française, la plupart des transactions ont lieu à Paris et non à Londres ; c'est pourquoi il n'est pas surprenant que l'enquête soit concentrée là-bas. »* Pour sa part, le porte-parole d'Eurotunnel a déclaré ne pas être à même de commenter une enquête concernant d'autres sociétés.

Cette enquête, qui avait obtenu, dit-on de sources anglaises, l'aval préalable du ministre de l'intérieur, Michael Howard, concernerait environ neuf banques et institutions financières de la City, dont ni le SFO ni le *Sunday Times* ne citent le nom. Le journal londonien ajoute toutefois que des policiers français auraient demandé, au début du mois, à pouvoir perquisitionner les bureaux de ces sociétés à la suite de différentes indications.

Certaines de ces indications datent de 1994, au moment de l'ouverture du Tunnel sous la Manche ; d'autres, plus récentes, portent sur *« des secrets commerciaux extrêmement sensibles sur la restructuration* [de la dette du consortium franco-anglais] *qui auraient fait l'objet de fuites en direction de spéculateurs de la City désireux de faire de gros et rapides profits sur les Bourses de Londres et de Paris »*, affirme le journal dominical.

Le SFO a la faculté d'exiger des établissements financiers tous éléments verbaux ou écrits utiles à son enquête, même si celle-ci ne concerne pas des délits commis dans sa juridiction. Moins d'une dizaine de banques serait en cause dans une enquête qui pourrait être la plus importante à la City sur un délit d'initiés depuis deux ans, alors que 225 banques ont participé au financement du projet.

Cette affaire arrive à un très mauvais moment pour le consortium qui, après avoir signé un accord, le 1er octobre, avec ses banquiers pour restructurer sa dette, proche de 70 milliards de francs, tente de le faire avaliser par l'ensemble de ses créanciers, tout comme par ses petits actionnaires (*Le Monde* du 3 octobre). Elle ne facilitera pas les relations tendues entre les banquiers du tunnel sous la Manche et les associations représentant les petits actionnaires.

Depuis l'annonce du plan de sauvetage financier, l'action Eurotunnel a continué à dégringoler en Bourse : elle a atteint, vendredi 8 novembre à la clôture, un cours de 7,55 francs, alors qu'elle s'inscrivait à 8,25 francs le 8 octobre, après une suspension de douze jours.

Patrice de Beer

La fraude porterait sur des ventes massives d'actions début 1994

L'AFFAIRE sur laquelle le Serious Fraud Office (SFO) va enquêter concernerait une petite dizaine de banques à Londres et quelques autres à Paris. Elle remonte à début 1994. Dans la nuit du 2 au 3 janvier 1994, la dizaine d'établissements qui mènent les négociations avec Eurotunnel, au nom du syndicat bancaire (225 banques), établissent un plan de financement pour l'opérateur du tunnel sous la Manche, déjà en situation financière délicate.

Le plan comprend une augmentation de capital de 7,3 milliards de francs en Bourse et 7 milliards de francs de prêts. L'augmentation de capital est annoncée le 26 mai, au prix de 22,50 francs par titre. Entre le mois de janvier et le 26 mai 1994, le cours de l'action Eurotunnel s'effondre de plus de 50 francs, à moins de 30 francs. Les établissements et ceux de leurs clients qui avaient pris des positions de vente vont gagner des sommes considérables.

Le principal indice du nombre « anormal » des ventes à terme provient de la multiplication, au cours des premiers mois de 1994, des emprunts de titres Eurotunnel. Le mécanisme utilisé est le suivant : une banque emprunte des titres, les vend à terme pour son compte ou celui de son client (par exemple à 50 francs) et les rachète un peu plus tard (par exemple à 30 francs). Elle empoche la différence, et rend les titres au prêteur. La banque rachète les actions encore moins cher si, garante de l'augmentation de capital, elle en dispose à 22,50 francs.

UN « SPORT » INTERNATIONAL

De nombreuses banques ont emprunté des actions Eurotunnel début 1994. Indosuez a reconnu avoir emprunté 12 millions de titres, mais a toujours affirmé qu'il s'agissait d'opérations réalisées pour des clients. A cette époque, les plus grands investisseurs institutionnels français ont prêté des titres Eurotunnel : la Caisse des dépôts et consignations, les assureurs AXA, UAP, La Mondiale, et un certain nombre de sicav.

Les rumeurs de marché et la spéculation sont devenues la règle autour du titre Eurotunnel depuis des années. C'est l'un des titres les plus spéculatifs cotés à Paris, Londres et Bruxelles. Début 1994, la vente à terme de titres Eurotunnel était devenue un « sport » international. Le célèbre spéculateur Georges Soros s'y serait livré. Les « traders » ont été nombreux à se vanter, parfois en public, de gains extraordinaires réalisés grâce à Eurotunnel. Sir Alastair Morton, ancien coprésident d'Eurotunnel, avait accusé cette année-là certains opérateurs de pousser délibérément à la baisse le cours du titre.

Début 1994, l'augmentation de capital prochaine d'Eurotunnel était un secret de Polichinelle. La société ne pouvait pas s'en passer. Mais peu de monde connaissait le prix et la date exacte de l'opération. La Commission des opérations de Bourse (COB) ouvrait une enquête dès le 27 mai 1994. En juillet 1995, à la conclusion de l'enquête, la COB indique que *« d'importantes opérations de vente à découvert, apparemment non justifiées par d'éventuels besoins de couverture, ont été effectuées par certains établissements garants de l'augmentation de capital »*. Elle annonce avoir transmis le dossier au parquet.

DEUX BANQUES SUSPECTÉES

Deux établissements sont plus particulièrement suspectés de *« délit d'initiés »*. Leur nom n'est pas cité par la COB, mais la Société de banque suisse et Salomon Brothers reconnaissent être soupçonnés, tout en affirmant n'avoir rien à se reprocher (*Le Monde* du 10 août 1995).

Huit mois plus tard, à la surprise générale, la COB renonce. Le 6 mars 1996, elle indique qu'*« au vu des éléments recueillis un manquement d'initié n'a pas été établi »*, mais précise que sa décision *« ne permet pas de préjuger des suites d'autres procédures en cours »*. Ce sont *« les autres procédures en cours »*, menées à l'initiative du parquet, par la brigade financière, qui auraient permis de découvrir des éléments nouveaux susceptibles de relancer l'affaire. Certains analystes et gestionnaires n'hésitent pas, sous le couvert de l'anonymat, à évoquer des gains frauduleux de plusieurs centaines de millions de francs. Ils s'étonnent qu'aucune banque française ne se retrouve impliquée dans l'enquête menée par la COB. *Le Canard enchaîné* du 1er juin 1995 affirmait que de nombreuses banques avaient vendu pour faire baisser les cours.

La France n'en serait pas à son premier délit d'initiés. Les précédents Société générale et Pechiney sont célèbres. Mais ce serait la première fois que des banques auraient profité d'une opération dont elles avaient la responsabilité pour s'enrichir au détriment de la société qui les rémunère et de ses actionnaires.

Eric Leser

Volkswagen et Opel gagnent la guerre des prix face à Ford et à Fiat

VOLKSWAGEN est rattrapé par son passé à l'heure où son avenir se dégage. Après la publication, en Allemagne, d'un livre d'historien sur ses liens avec le régime nazi, le constructeur automobile a confirmé, vendredi 8 novembre, que son vice-président, José Ignacio Lopez, devrait être rapidement déféré en justice dans le cadre de l'affaire d'espionnage industriel instruite par le parquet de Darmstadt, sur plainte du groupe américain General Motors et de sa filiale allemande, Opel. M. Lopez, ancien directeur des achats de GM, serait mis en examen avec trois de ses collaborateurs, venus avec lui de Detroit en 1993. Les quatre hommes sont soupçonnés d'avoir emporté des documents confidentiels de GM. Le directoire de Volkswagen a d'ores et déjà indiqué que cette mise en examen n'entraînerait pas la démission de M. Lopez.

Car le groupe commence à récolter les fruits de la réorganisation menée par le tandem Piech-Lopez depuis 1993. Volkswagen affiche, en 1996, la plus forte croissance des bénéfices de toute l'industrie automobile mondiale : + 150 % au cours des neuf premiers mois de l'année, avec un résultat net de près de 1,6 milliard de francs. Son seul rival en Europe aujourd'hui est... General Motors, dont les marques européennes (Opel, Vauxhall et Saab) ont enregistré un bénéfice net de 3,4 milliards de francs en neuf mois (+ 24 %). C'est le résultat de stratégies similaires.

L'explosion des profits de Volkswagen est d'abord due à la forte croissance de son chiffre d'affaires mondial : sur neuf mois, il s'est accru de 14,2 %, à 253 milliards de francs, tiré par les ventes en Amérique du Nord et du Sud, et en Asie.

BÉNÉFICES

En Europe occidentale (dix-sept pays), le groupe a vendu 1,7 million de voitures en neuf mois, soit 10 % de plus qu'un an auparavant, dans un marché en hausse de 6,7 %, et consolide sa place de leader avec 17,1 % des ventes. Mais la croissance du volume ne génère plus assez de profits à elle seule. Ainsi GM-Opel est resté le champion d'Europe des bénéfices avec la plus faible progression en volume des grands constructeurs sur neuf mois (+ 2,9 %). La répartition des ventes entre ses différents modèles – le « mix » – est plus favorable que chez ses concurrents. La part, dans les ventes d'Opel, de la berline de milieu de gamme Vectra, complètement renouvelée l'an dernier, a bondi en un an de 16 % à 25 %, assurant une bonne remontée des marges. Un exemple que s'efforce de suivre Volkswagen, dont la marque de haut de gamme Audi a augmenté ses ventes de 5,3 %, dépassant les trois cent mille unités entre janvier et septembre.

Mais la bonne rentabilité des deux constructeurs allemands tient surtout au travail de fond réalisé pour s'affranchir des surcoûts dus au deutschemark et à la main-d'œuvre allemande. Ironie de l'histoire : GM-Opel bénéficie de la réduction du coût des achats mise en place naguère par... José Ignacio Lopez.

Volkswagen commence à engranger les économies d'échelle réalisées par ses quatre marques Volkswagen, Audi, Seat, Skoda. En 1996 sont apparues l'Audi A3, la Skoda Felicia et la Volkswagen Passat, trois voitures construites sur la même plate-forme, celle de la Golf, la voiture la plus vendue en Europe, dont la quatrième génération sera lancée en 1997. Le groupe allemand a aussi largement délocalisé sa production, aujourd'hui réalisée à 56 % hors d'Allemagne. GM-Opel fut un précurseur de cette délocalisation, avec des usines en Espagne, en Grande-Bretagne et en Europe de l'Est. Face aux bons résultats des deux leaders du marché européen, le dérapage de leurs rivaux Ford et Fiat a de quoi inquiéter. Ces deux constructeurs semblent être les premières victimes de la guerre des prix en Europe, dont ils furent pourtant les instigateurs. Ford Europe a perdu 2,36 milliards de francs au troisième trimestre, alors que sa part du marché européen est repassée, depuis début 1996, sous la barre des 12 %.

« MIX » DÉSÉQUILIBRÉ

Ford incrimine les 10 milliards de francs investis dans ses usines européennes en 1996 et les frais de lancement de nouveaux produits, comme la petite voiture Ka. Mais il reconnaît aussi le « mix » déséquilibré de ses ventes, réalisées à 70 % sur ses petits et moyens modèles, la Fiesta et l'Escort. Ses coûts de commercialisation ont explosé : ils représentent 16,4 % de son chiffre d'affaires en Europe (soit 5 600 francs par véhicule) contre seulement 6,8 % aux Etats-Unis. *« Nous avons un problème de coûts. Il faut qu'ils baissent plus vite que nos prix, ce qui n'est pas le cas actuellement »*, reconnaît Claude Brunet, le président de Ford France.

Les résultats de Fiat ne sont guère meilleurs. Le groupe de Turin ne publie pas d'états financiers trimestriels, mais ceux du premier semestre – avec une chute de 67 % du résultat d'exploitation de Fiat Auto, à 700 millions de francs – laissent entrevoir une forte dégradation de la rentabilité sur l'ensemble de 1996. Le titre Fiat est à ses plus bas niveaux à la Bourse de Milan depuis 1993. Le groupe affiche une forte croissance en volume en Europe (+ 7,3 % sur neuf mois), mais elle est due uniquement à sa marque de voitures populaires, Fiat (+ 10,3 %), alors que celles de haut de gamme, Lancia et Alfa Romeo, chutent respectivement de 2,6 % et 3,9 %.

Le groupe de Turin souffre de la remontée de la lire depuis dix-huit mois. Par rapport au franc, elle s'est réévaluée de plus de 10 % depuis début 1996 et de 21 % depuis son point le plus bas, en avril 1995. Cela a contraint Fiat à augmenter ses tarifs en Italie pour pouvoir rester compétitif à l'exportation. Les concurrents, qui perdent tous de l'argent sur leurs ventes italiennes, se sont empressés de lui emboîter le pas. Conséquence : le marché italien est le seul à reculer en Europe, à – 1 %, et les ventes de Fiat y ont chuté de 17,5 % en septembre.

A Turin comme à Detroit, l'heure est à la reprise en main. Loïc Capéran, le directeur commercial monde de Fiat Auto, vient de se faire nommer président de Fiat Auto France, tout comme il l'avait fait pour les filiales espagnole, allemande et britannique, afin de mieux contrôler leur politique commerciale. Chez Ford, le nouveau numéro deux mondial du groupe, Jacques Nasser, qui avait déjà redressé Ford Europe en 1994, vient de reprendre la direction des activités européennes.

Pascal Galinier

Le passé nazi du constructeur de la « Coccinelle »

COLOGNE
correspondance

« Le projet Volkswagen ne représentait pas beaucoup plus qu'un jouet de luxe pour le dictateur national-socialiste », écrit l'historien Hans Mommsen, dans la somme de plus de mille pages qu'il vient de publier après dix ans de recherches, à la demande du groupe automobile. L'ouvrage, paru le 6 novembre, jette une lumière crue sur les origines nazies d'un constructeur qui exploita des milliers de prisonniers et déportés pendant la guerre. Adolf Hitler avait lancé, dès 1934, le projet d'une « voiture du peuple » (*Volkswagen*). Grâce aux autoroutes dont le régime équipa le pays, ce véhicule devait être un outil de propagande.

Seul l'ingénieur Ferdinand Porsche, encouragé par le parti nazi dont il est membre, relève le défi et présente un premier prototype de la future « Coccinelle », qui enthousiasme Hitler : le dictateur posera en personne la première pierre des usines du groupe, en mai 1938, sur le site actuel de la marque, Wolfsburg.

Avec la guerre et ses pénuries, Volkswagen met un bémol à ses ambitions automobiles et se lance assez vite dans la production de véhicules blindés, de moteurs d'avions, de bombes, sous la houlette d'Anton Piëch, le gendre de Ferdinand Porsche et le père de Ferdinand Piëch, l'actuel président de Volkswagen.

Plus que d'autres, VW exploite alors la main-d'œuvre mise à la disposition des industriels par les nazis : prisonniers de guerre, surtout soviétiques et français, travailleurs forcés du STO, détenus des camps de concentration... *« Le recrutement de VW suit l'avancée des troupes allemandes en Europe »*, écrit l'historien.

« CAMP DE TRAVAIL »

Au fil du conflit, alors que la Wehrmacht enrôle les Allemands, ces *« esclaves nazis »* constituent une part de plus en plus importante de la main-d'œuvre : plus des deux tiers des effectifs en 1944. Ferdinand Porsche s'adresse directement à Heinrich Himmler, le chef de la Gestapo, pour se procurer des déportés, tandis qu'un « camp de travail », où séjourneront entre autres plusieurs centaines de déportés de la Résistance française, est aménagé à quelques kilomètres. Mal nourris, mal logés, beaucoup de ces milliers d'ouvriers succomberont aux mauvais traitements. La commande de ce livre avait été passée en 1987 à Hans Mommsen, professeur à l'université de Bochum, par Carl Hahn, le prédécesseur de Ferdinand Piëch.

Celui-ci l'a confirmée, malgré les révélations gênantes sur sa famille. Son grand-père, Ferdinand Porsche, figure mythique de l'industrie allemande, y est décrit comme un de *« ces techniciens décidés à utiliser à tout prix l'espace de production inespéré que le régime leur offrait sans s'offusquer de l'environnement politique »*. Les fondateurs de VW apparaissent comme des industriels prêts à tout pour réaliser leurs rêves techniques *« sans penser au coût humain »* de leur action. Leur vision d'une *« voiture du peuple »* se réalisera du reste après la guerre, avec la « Coccinelle », qui sera la voiture la plus vendue de l'histoire.

L'effort historique entrepris par Volkswagen reste précurseur : Daimler-Benz, Siemens et la Deutsche Bank s'y étaient essayés, mais de nombreux autres groupes, notamment parmi les chimistes issus du conglomérat IG Farben, n'ont pas encore franchi le pas.

Philippe Ricard

DÉPÊCHES

■ **DEUTSCHE TELEKOM : la compagnie de téléphone allemande** placera en bourse, le 18 novembre, 600 millions de titres, soit 20 % de plus que prévu, en raison de la forte demande internationale.

■ **PECHINEY : le jury du tribunal du district fédéral de Chicago a** condamné American National Can, filiale de Pechiney, à 102 millions de dollars (environ 520 millions de francs) de dommages et intérêts pour contrefaçon d'une invention brevetée, après une plainte de Viskase Corp. Le montant définitif sera fixé par le tribunal et figurera dans les comptes 1996 de Pechiney.

■ **EDF-GDF : la direction** d'EDF-GDF Services en Corse a quitté, le 9 novembre, la négociation destinée à mettre fin à une grève entamée le 22 octobre contre le non-respect d'un protocole sur l'emploi signé en 1995.

NUMÉRIQUE Le tribunal de commerce de Paris devait examiner, mardi 12 novembre, le référé déposé par TF 1 contre la fusion entre Canal Plus et NetHold, qui ne doit pas être finalisée avant le premier trimestre 1997. ● LA CHAÎNE privée entend défendre les intérêts d'Eurosport, qu'elle gère avec la chaîne cryptée. ● CET ÉPISODE judiciaire est l'une des multiples péripéties liées à l'avènement de la télévision numérique, qui passe pour devoir faire concurrence à la télévision hertzienne. ● AVANT que le grand public n'ait véritablement accès à ces bouquets de chaînes thématiques nouvelles promises par la technologie, les positions semblent s'être stabilisées en Europe autour de trois grands groupes, Canal Plus, BSkyB et DF1. ● DEVANT LES RISQUES de cette aventure, l'allemand Bertelsmann a préféré prendre une position d'attente en limitant sa présence à une participation à Premiere.

Comment Canal Plus, Murdoch et Kirch se partagent la télévision à péage

L'été a été marqué par des retournements d'alliance et des revirements de position en tout genre. Dans un climat faussement pacifié, l'hiver s'annonce encore plus rude pour les stratèges du numérique qui vont engager la bataille commerciale en Europe

EN PREMIÈRE analyse, l'avènement de la télévision numérique est apparu comme une formidable révolution technologique. D'un « tuyau » qui avait jusqu'alors un débit de 1 litre par seconde on allait pouvoir tirer dix à cent fois plus. Cette prouesse – inconcevable, soit dit en passant, pour un liquide – est rendue possible en matière d'images animées et de sons grâce à un traitement informatique permettant d'en comprimer le volume avant de les transmettre *via* des satellites géostationnaires. Avant que le grand public ait réellement pu apprécier avantages ou inconvénients de cette explosion promise de l'offre télévisuelle, les groupes de communication se sont jetés sur le numérique comme des chiens affamés sur un os. En deuxième analyse, la télévision par satellite apparait donc comme une formidable foire d'empoigne autour d'enjeux incertains.

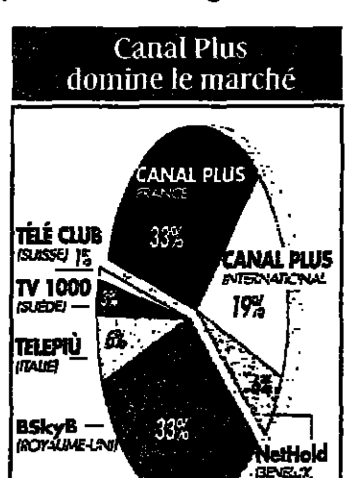
UN UNIVERS FRÉNÉTIQUE

Rompant brusquement avec la torpeur estivale, Canal Plus a annoncé sa fusion avec le groupe sud-africain NetHold. Grâce à cette alliance – contestée par TF1 –, la chaine cryptée allait devenir le champion de la télévision payante avec 8,5 millions d'abonnés. Quelques jours plus tard, le tandem formé par la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) et Bertelsmann révisait à la baisse ses ambitions pour la télévision numérique en Allemagne. Et annonçait ensuite le retrait de son projet de bouquet de programmes numériques baptisé « Club RTL ». Conséquence : Deutsche Telekom, premier câblo-opérateur allemand, annonçait sa sortie de la MMBG, société commune regroupant tous les opérateurs de télévision en Allemagne, à l'exception du groupe de Leo Kirch.

De fusion en séparation, de retrait en départ, l'espace d'un été, le paysage européen de la télévision à péage a ainsi donné le spectacle d'un univers en effervescence, sinon frénétique. De cette agitation désordonnée est pourtant sorti un début de recomposition. Dans la mesure où les Américains ne sont pas encore entrés dans la mêlée, trois grands groupes, campant chacun sur une aire géographique délimitée, semblent avoir acquis des positions dominantes sur le Vieux Continent.

BSkyB, le bouquet satellitaire britannique contrôlé par le magnat américain Rupert Murdoch, règne sans partage sur le Royaume-Uni. En Allemagne, et dans les pays de langue allemande, le groupe Kirch n'a plus de rivaux. Quand à Canal Plus, déjà leader en France et en Espagne, sa fusion avec NetHold lui a apporté en dot le Benelux, la Scandinavie, l'Italie et la Pologne. Bertelsmann, troisième groupe de communication mondial après Time Warner-Turner et Disney-ABC, avait prévu de développer une plateforme numérique en s'alliant avec Canal Plus. Le géant allemand y a renoncé *(lire ci-dessous)*, réduisant ainsi son périmètre numérique à la seule chaine Premiere, dans le capital de laquelle il se retouve à part égale avec Canal Plus (37,5 %) face à Kirch (25 %).

Canal Plus domine le marché



En France, la situation est très favorable à Canal Plus mais pourrait se révéler plus complexe dans les années à venir. La chaine cryptée, qui jouit d'un monopole de fait sur le secteur de la télévision à péage, va devoir affronter des concurrents. Sans négliger AB Sat, le bouquet composé par le producteur Claude Berda, Télévision par satellite (TPS), veut l'attaquer frontalement. Attendu pour décembre dans le meilleur des cas, ce bouquet – contrôlé par TF 1, la CLT, M 6, la Lyonnaise des eaux, France Télévision et France Télécom – a déjà engagé la compétition dans les domaines des tarifs et des programmes (*Le Monde* du 2 octobre), mais aussi dans le domaine juridique en tentant de bloquer la fusion Canal Plus-NetHold.

Après avoir refusé de s'engager dans CanalSatellite au prétexte que le « ticket d'entrée » demandé par Canal Plus était trop cher, TF 1, la CLT, M 6 et, dans une moindre mesure, France Télévision ont réalisé qu'elles ne pouvaient être absentes de la télévision à péage qui, selon elles, va attirer une part importante des téléspectateurs et ainsi faire baisser leur audience, c'est-à-dire leurs revenus. Du coup, les chaînes hertziennes se sont lancées dans l'opération TPS qui, jusqu'à présent, semble surtout être une « machine de guerre » contre Canal Plus.

LA COMPÉTITION FAIT RAGE

Outre la volonté de conserver leurs téléspectateurs, les chaînes hertziennes s'engagent dans la *pay TV* (télévision à péage) en raison de leurs relations avec les *major companies* américaines. Le numérique et la télévision à péage *« sont des activités complémentaires dans l'achat des droits de retransmission de films »*, explique Rémy Sautter. Les chaînes ne négocient plus seulement les droits de diffusion des films pour leurs programmes en clair, mais aussi pour leurs chaînes à péage et leurs programmes de paiement à la séance *(pay per view)*.

L'accord avec la Paramount est le premier exemple de ces fameux contrats globaux, les *out put deals*. Parallèlement aux négociations entre le studio hollywoodien et TPS, TCM – société commune contrôlée à parité par TF 1, la CLT et M 6 – a acquis les droits de retransmission en clair du catalogue et des productions de la Paramount, privant France Télévision de l'accès à ce catalogue.

Sur le plan commercial, la compétition entre Canal Plus et TPS fait déjà rage. Pour acquérir de 35 % à 40 % de parts de marché de la télévision payante, TPS va proposer une offre complète – programmes thématiques et chaînes cinéma avec films en première exclusivité – pour moins de 150 francs par mois. Un positionnement stratégique face à Canal Plus, vendu 175 francs par mois, et à CanalSatellite, et dont le bouquet de base est commercialisé 98 francs par mois.

Bref, après la guerre des alliances, c'est une guerre tarifaire qui va s'engager entre les bouquets de télévision numérique. Une bataille qui risque d'être ruineuse de part et d'autre. Le groupe Bouygues dépense déjà beaucoup d'argent pour imposer son réseau de téléphone portable, et Canal Plus est alourdi par le poids financier de sa fusion avec NetHold, groupe fortement endetté.

Reste donc à savoir si, en dernière analyse, le numérique ne sera pas, pour les opérateurs, l'équivalent d'un eldorado mythique perdu dans une jungle hostile, un rêve fou, sinon fumeux. En cas de transfert important des ses abonnés vers CanalSatellite, Canal Plus perdrait alors des souscripteurs plus rentables que ceux du bouquet numérique.

Guy Dutheil et Alain Giraudo

Les protagonistes

● **Rupert Murdoch**
Agé de soixante-cinq ans, ce milliardaire américain d'origine australienne a composé un empire audiovisuel présent sur tous les continents. En 1995, BSkyB, bouquet satellitaire britannique contrôlé à 40 % par News Corp., société de Rupert Murdoch, a dégagé 2,02 milliards de francs de bénéfices pour un chiffre d'affaires de près de 8 milliards. BSkyB est actionnaire à 49 % de DF1, le bouquet de télévision numérique de Leo Kirch. News Corp. est présente dans la presse en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, en Australie, etc. (*The Sun, The Times, New York Post*), dans le cinéma (Twentieth Century Fox), dans la télévision (Fox TV, Star TV, DFI et Fox News Channel). En 1994, News Corp. a réalisé un bénéfice de 4,5 milliards de francs pour un chiffre d'affaires de 40 milliards de francs. BSkyB annonce près de cinq millions d'abonnés (le chiffre exact serait en réalité plus proche de trois millions et demi, un abonné à deux options du bouquet étant comptabilisé deux fois).

● **Leo Kirch**
Agé de soixante-dix ans, l'Allemand Leo Kirch souhaite transformer son empire audiovisuel en fondation pour le mettre à l'abri des convoitises et préparer sa succession. Avec au moins quinze mille films et cinquante mille heures de séries, le groupe Kirch possède le plus important catalogue d'Allemagne, renforcé par la signature d'accords avec les principaux studios américains. Comme celui de Paramount, dont Kirch a acquis les droits de diffusion jusqu'en 2001 pour près de 7,5 miliards de francs. En juillet, Leo Kirch a lancé DFI, bouquet de programmes numériques, reçus avec le D-Box, décodeur numérique développé par Irdeto, filiale de NetHold. Enfin, il est actionnaire à 25 % de Premiere et contrôle 45 % de Telepiù, bouquet de programmes thématiques italien.

● **Pierre Lescure**
Agé de cinquante et un ans, Pierre Lescure a été nommé à la présidence de Canal Plus après le départ du fondateur de la chaîne cryptée, André Rousselet. Lorsque la fusion de Canal Plus avec le groupe sud-africain NetHold sera finalisée, début 1997, le groupe deviendra le premier opérateur européen de la télévision à péage avec huit millions et demi d'abonnés. Outre la France (4,2 millions d'abonnés), Canal Plus sera présent en Scandinavie, en Pologne, en Espagne, en Italie, au Benelux et en Europe centrale. Son bouquet de chaînes CanalSatellite, filiale de Canal Plus, diffusée en analogique et en numérique depuis fin avril, est reçu par 357 955 abonnés. En 1995, Canal Plus a réalisé plus de 10 milliards de francs de chiffres d'affaire et plus de 660 millions de bénéfices.

● **Patrick Le Lay**
Né le 7 juin 1942 à Saint-Brieuc, cet ingénieur du groupe Bouygues devenu PDG de TF 1 est aussi président de Télévision par satellite (TPS), bouquet de programmes numérique contrôlé par TF 1 (25 %), France Télévision Entreprises (25 % dont 66 % pour France Télécom et 33 % pour France Télévision), la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) (20 %), M 6 (20 %) et la Lyonnaise des eaux (10 %). TPS sera diffusé via les satellites Eutelsat Hot Bird et reçu au moyen du décodeur Viaccess développé par France Télécom. TPS a acquis pour dix ans les droits de retransmission des films nouveaux et des catalogues des studios Paramount et MGM. En 1995, TF 1 a réalisé un bénéfice de 602 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 9,1 milliards de francs.

Référé de TF 1 contre la fusion Canal Plus-NetHold

Avant de se faire concurrence par voie satellitaire, Canal Plus et TF 1 s'affrontent le 12 novembre devant le tribunal de commerce de Paris. La fusion entre Canal Plus et NetHold, annoncée vendredi 6 septembre, doit donner naissance après finalisation des accords au plus grand groupe de télévision à péage en Europe avec quelque 8,5 millions d'abonnés dans plus de douze pays. Le président de TF 1, Patrick Le Lay, a assigné Canal Plus en référé pour demander la suspension de la fusion ou, à tout le moins, l'exclusion de toute chaîne sportive du périmètre des accords avec NetHold. Président de TPS, le bouquet satellitaire qui va faire concurrence à CanalSatellite, Patrick Le Lay estime qu'en l'état actuel du dossier l'entrée de Canal Plus dans Telepiù par l'intermédiaire de NetHold contreviendrait aux accords liant la chaîne cryptée à TF 1 pour la chaîne sportive Eurosport (*Le Monde* des 23 et 24 octobre puis du 8 novembre).

Pourquoi Bertelsmann est sorti du jeu

TROISIÈME groupe de communication mondial après Time Warner-Turner et Disney-ABC, l'allemand Bertelsmann aurait pu – sinon dû – être le quatrième mousquetaire européen du numérique. Allié à Canal Plus, le groupe de Gütersloh avait prévu de développer une plate-forme numérique. Le géant allemand y a renoncé. Pour certains observateurs, la soulte de 5 milliards de francs destinée à accompagner la fusion avec la CLT aurait dévoré les investissements que le groupe destinait au lancement d'un bouquet numérique. Pour d'autres, le montant des sommes allouées aux développements de la télévision à péage a ravivé les oppositions entre les patrons des différentes divisions de Bertelsmann (imprimerie, édition, presse et divertissements).

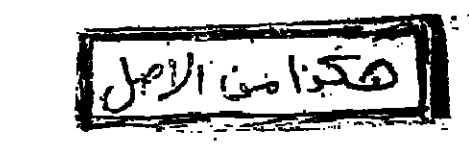
MANQUE D'APPÉTENCE

Enfin, les derniers arguaient du caractère aléatoire de la rentabilité du secteur de la télévision à péage. Ou insistaient sur la lenteur (huit ans en moyenne) des premiers retours sur investissements. Pour des proches du dossier, le renoncement du groupe allemand a aussi pour origine un certain manque d'appétence et de compétence dans le domaine de la télévision. Fondé à partir de l'édition et de l'imprimerie, Bertelsmann n'aurait pas encore acquis une véritable culture interne de la télévision. Remisé officiellement dans les cartons en septembre, le projet Club RTL a en réalité été abandonné dès juin. A cette époque, Michael Dornemann, l'un des principaux responsables de Bertelsmann, a refusé de signer deux *out put deals* (accord globaux) avec les studios américains Warner et MCA-Universal. Privé de cet approvisionnement en films, Club RTL n'avait donc plus aucune chance de voir le jour. Dès lors, Bertelsmann a réduit son périmètre numérique à la seule chaîne Premiere, contrôlée par Canal Plus (37,5 %), Bertelsmann (37,5 %) et Kirch (25 %).

Mais la chaîne cryptée allemande n'est pas encore la bonne affaire qu'elle promet d'être. A la différence de Canal Plus, son modèle français, Premiere ne maîtrise pas sa fourniture en longs-métrages. Le groupe Kirch a profité du refus de Bertelsmann pour signer des accords de longue durée avec les principales majors américains. Pis, la chaîne cryptée ne contrôle pas non plus sa distribution : Leo Kirch, très présent dans son capital, l'en empêche.

Le groupe de Gütersloh conserve toutefois des atouts pour faire de Premiere le fer de lance de la télévision à péage en Allemagne. DF1, bouquet de programmes numériques détenus conjointement par Leo Kirch (51 %) et par Rupert Murdoch (49 %), lancé fin juillet, ne rencontre pas pour l'instant le succès commercial escompté. Sa seule possibilité de réussite serait d'adosser sa commercialisation à celle de Premiere, à l'exemple de CanalSatellite, vendu en complément de Canal Plus. Un tel constat, commun à Kirch comme à Canal Plus ou Bertelsmann, militerait en faveur d'un accord entre les trois partenaires.

G. D.



Evander Holyfield terrasse Mike Tyson

A la stupéfaction générale, le champion poids lourds a été arrêté par l'arbitre à la onzième reprise

ATLANTA
correspondance

Dieu. Encore et toujours Dieu. Evander Holyfield a eu ce seul nom à la bouche, samedi 9 novembre 1996, en quittant d'un pas lourd mais triomphant le ring du MGM Grand de Las Vegas. Il l'a crié à l'adresse de la foule, l'a soufflé dans l'oreille de ses proches et l'a murmuré doucement pour lui-même. *« Je l'ai fait par la grâce de Dieu »*, a-t-il encore répété, plus tard, en ouverture de sa conférence de presse. Evander Holyfield, trente-quatre ans, a passé le plus clair de sa soirée à frapper sur la logique et la raison jusqu'à les faire chuter de toute leur hauteur. Annoncé battu d'avance, montré du doigt avant le combat comme la prochaine victime de Mike Tyson, il a assommé les idées toutes faites et pulvérisé les pronostics.

Evander Holyfield, un crâne lisse que soutiennent deux épaules tellement rondes qu'on les croirait gonflées à l'hélium, a réduit l'arrogance de Mike Tyson au silence et envoyé son rival au tapis. Il a fait tout cela en moins d'une heure de temps, samedi soir, sous les yeux interloqués de 16 325 spectateurs et de plusieurs centaines de millions de téléspectateurs. Et il parle simplement de Dieu, de sa force et de son inspiration, pour expliquer cet acte de bravoure... Insuffisant et trop facile ? Pas pour lui, tranquille père de famille dont la récente autobiographie, écrite de la main de son propre frère, porte ce seul titre : *Evander Holyfield, l'humble guerrier*.

Dieu, donc, aurait guidé ses poings. Et lui-même a fait le reste, une oeuvre magistrale que Mike Tyson, son promoteur Don King et l'ensemble de la boxe professionnelle n'oublieront pas de sitôt. A l'appel du premier round, en début de soirée, la cote du challenger ne pèse pas lourd malgré le poids d'un passé riche de deux titres mondiaux. Les bookmakers les plus optimistes accordent à Evander Holyfield une chance sur sept de l'emporter. Les autres, a priori plus réalistes, l'ont placé à 18 contre 1 avant le combat. Et, sur les quarante-sept journalistes qui ont pris place au bord du ring, un seul, Ron Borges, du *Boston Globe*, voit dans Holyfield le vainqueur.

Mais, surprise, son regard ne porte pas le moindre signe de terreur, cette peur panique que la seule vue de Mike Tyson en short et gants de cuir suffit le plus souvent à déclencher chez la plupart des poids lourds actuels. *« Je n'aurais pas peur de lui. Je le connais depuis plus de dix ans, je sais que je n'aurai pas peur de lui »*, avait promis Holyfield. Une promesse murmurée d'une voix douce mais solidement posée. Et prolongée par cette courte explication : *« Mike Tyson a gagné facilement ses combats depuis sa sortie de prison. Mais il n'a encore rien prouvé. Il a battu deux adversaires, Peter McNeeley et Buster Mathis Jr., qui ne pouvaient pas le frapper. Puis deux autres, Frank Bruno et Bruce Seldon, qui ne le voulaient pas. »*

Evander Holyfield, lui, le voulait plus que tout. Il ne pensait qu'à ce combat depuis ce jour du printemps 1995 où son retour sur le ring, après trois ans de repli, l'avait convaincu que son coeur était encore solide et son punch intact. Il n'aurait pas peur, promis, juré. Une absence de crainte qui, expliquait-il posément, constituait déjà la moitié du chemin. L'autre moitié, Evander Holyfield l'a parcourue avec sagesse et savoir-faire, sans jamais montrer le moindre signe d'empressement, privilégiant l'endurance et l'acharnement. Il a su éviter le piège d'un départ trop rapide et contenu sans peine apparente les premières ruades de Mike Tyson.

A l'appel du sixième round, les jambes du challenger le portent encore, un improbable succès dont il va profiter pour inverser définitivement le cours du combat. Evander Holyfield frappe si fort et si juste que l'un de ses coups envoit Tyson au tapis. « Iron Mike » touche terre, une humiliation qu'il n'avait connue jusque-là qu'une seule fois, le 10 février 1990 à Tokyo, jour de sa défaite face à James « Buster » Douglas. Il est compté « cinq » par l'arbitre. Et, puis, il comprend à cet instant précis que son adversaire vient d'effacer par ce seul geste de bravoure toute la fatigue des premiers échanges. Une impression que l'intéressé lui confirmera verbalement dès le round suivant. *« Au septième, j'ai dit à Mike qu'il ne pourrait plus me faire mal »*, racontera plus tard Evander Holyfield.

BATTU, DÉFAIT

La suite appartient déjà à la légende des poids lourds. Au dixième round, Evander Holyfield abrutit son rival sous une pluie de coups. Neuf au total, une correction dont Mike Tyson se sort grâce au gong. Au round suivant, le chronomètre annonce seulement trente-sept secondes de combat lorsque l'arbitre interrompt l'échange. K.-O. technique. Mike Tyson vient d'encaisser en moins d'une minute plus de coups qu'il n'en avait reçus durant toute sa carrière. Il a trente ans, mais en paraît soudain dix de plus. Il est battu. Pis, défait.

Evander Holyfield quitte le ring en promenant ses regards vers le ciel. Il vient de rejoindre Muhammad Ali, le seul homme avant lui dont la carrière chez les poids lourds ait été ponctuée de trois titres mondiaux. Il a trente-quatre ans, cinq enfants et une richesse estimée à plus de 500 millions de francs. *« Et pourtant*, dit-il, *je savais que j'étais au meilleur de ma forme et de ma carrière. »* Mike Tyson, lui, bafouille un court chapelet de compliments pour son vainqueur. Assommé par la défaite autant que par les coups, il peine à trouver ses mots mais prend déjà date pour une revanche. Il l'aura. Mais la peur, alors, campera peut-être dans son propre coin.

Alain Mercier

Péage à la reprise

Réduit à une poignée de chiffres, le combat Tyson-Holyfield peut laisser perplexe. En vertu d'un principe couramment admis dans la boxe professionnelle, le battu est reparti du MGM Grand de Las Vegas plus riche que son vainqueur : 30 millions de dollars pour Mike Tyson, 11 millions pour Evander Holyfield. Mais les premiers gagnants de la soirée ont été ses organisateurs. La chaîne de télévision à péage Showtime avait innové en remplaçant l'habituel *pay per view* (péage à la séance), sévèrement critiqué lors des précédents combats de Mike Tyson, par un *pay per round* (péage à la reprise). Chacun des rounds disputés devait être facturé aux téléspectateurs 9,95 dollars (environ 50 francs), avec un maximum de 49,95 dollars (environ 250 francs) pour cinq rounds ou plus. La rencontre a finalement duré onze échanges. Un improbable scénario qui a eu le mérite de faire la fortune des organisateurs et, phénomène plus rare, de laisser au public l'impression de n'avoir pas perdu son argent.

■ **L'Américain Michael Moorer a conservé son titre IBF des poids lourds, samedi 9 novembre, à Las Vegas,** en battant le Sud-Africain Frans Botha par arrêt de l'arbitre au début de la 12e et dernière reprise. Toujours au cours de la même soirée, le Britannique Henry Akinwande a conservé le titre WBO des poids lourds en battant le Russe Alexandre Zolkin par arrêt de l'arbitre à la 10e reprise. Enfin, dans un autre combat encadrant le championnat du monde des lourds WBA entre Tyson et Holyfield, le Français Bruno Wartelle a effectué des débuts professionnels victorieux en dominant l'Américain Charles Dairy par arrêt de l'arbitre à la première reprise. Bruno Wartelle avait été vice-champion du monde amateur à Berlin en 1995. Il n'avait cependant pas participé aux Jeux olympiques d'Atlanta. – (*AFP*.)

Le Barça impose sa démesure à l'Espagne du football

Le FC Barcelone dicte la loi du plus riche dans un championnat déstabilisé par la surenchère des chaînes de télévision

Privé de sa star, le jeune prodige brésilien Ronaldo, blessé, et de plusieurs titulaires étrangers retenus par leurs sélections nationales, le FC Barcelone a concédé le match nul (3-3), samedi 9 novembre, sur son terrain du Nou Camp, face au champion en titre, l'Atletico de Madrid. A l'issue de ce match spectaculaire joué devant plus de quatre-vingt-dix mille supporteurs, le richissime club catalan conserve la tête du championnat et maintient sa domination sur la Liga. Le déroulement de la saison est perturbé par la surenchère des droits à laquelle se livrent les chaînes de télévision espagnoles, notamment privées, dans la perspective de l'arrivée du numérique et des programmes payants.

BARCELONE
de notre envoyé spécial

Ce pouvait être son moment de gloire. Ces quelques secondes s'offraient à lui, comme un miracle, pour se gagner le cœur d'un stade. Dans la cage soudain immense de son but, Francesc Arnau était seul. Il tenait entre ses mains gantées le sort de Barcelone, et un bout de son propre destin. Il était l'homme qui faisait retenir leur souffle aux 98 000 spectateurs du Nou Camp, lui, le quatrième gardien habitué aux discrets déplacements de l'équipe de réserve, et promu, par la grâce de trois absences, dernier défenseur catalan. Qui l'eût cru ? Qui l'eût dit ? Hier encore, Arnau et ses vingt et un ans plongeaient en anonymes, dégageaient dans l'indifférence polie de tribunes à moitié vides. Pourtant, c'était bien lui qui était là, face à la rage de Juan Eduardo Esnaider, l'attaquant argentin de l'Atletico Madrid, face à l'imprévisible angoisse du penalty. Il s'est élancé. De tout son coeur. De la confiance dont il s'était armé pendant chaque minute d'un match en forme de bizutage improvisé. En vain. Madrid a marqué. L'Atletico a mené trois buts à deux, et il a fallu toute la hargne des attaquants du « Barça », pour arracher le match nul.



FOOTBALL

Le coup était raté. Francesc Arnau s'en retournait à petits pas vers le petit monde des réservistes. Au FC Barcelone, il n'est pas facile d'être un héros, surtout lorsqu'il faut s'incliner devant plus jeune que soi. Cette saison, un gamin de vingt ans au crâne rasé accapare la ferveur populaire. Les 104 000 *socios*, les abonnés à l'année d'un club où le football est un peu plus qu'une passion, l'ont déjà choisi pour idole. Samedi 9 novembre, Ronaldo était absent, pour cause de blessure. Il n'a pas pu affronter l'Atletico, le champion sortant. Des kiosques des Ramblas aux portes du Nou Camp, c'était comme une sorte de deuil. Sans « Ronaldinho », sans le « roi », le « nouveau Pelé », Barcelone n'est plus tout à fait Barcelone. Supporteurs, dirigeants ont transformé cette conviction en vérité d'évangile. Ils se répandent en déclarations fiévreuses célébrant le talent du jeune Brésilien qui s'affiche même à la une des magazines étrangers au monde du sport, tel *Cambio 16*. Il a ensorcelé une ville de sa magie de joueur exceptionnel, de ses douze buts inscrits depuis son arrivée.

Du coup, le président Nunez vit dans une pénible inquiétude. Malgré l'énormité de la somme requise pour acquérir le prodige, 180 millions de francs, des candidats se sont risqués à des avances. Acheté 100 millions de francs au PSV Eindhoven, le joueur s'est engagé pour dix ans à porter les couleurs « blaugrana » de Barcelone. Mais une clause libératoire dégressive figure dans son contrat. Au bout de quatre ans, le départ de Ronaldo ne rapportera plus que 90 millions au club, puis 45 millions l'année suivante, etc. Pis, le Milan AC de Silvio Berlusconi ne semble même pas prêt à une telle patience. Il a commandé une étude sur la rentabilité d'un investissement immédiat dans l'achat du joueur. Elle démontre que, même au prix fort, Ronaldo serait une bonne affaire. Le club italien, soutenu par l'empire industriel de son président, n'est-il pas aujourd'hui le seul à pouvoir en remontrer au Barça ?

Dans cette équipe, qui court en tête du championnat d'Espagne, la vedette s'appuie sur des coéquipiers qui sont beaucoup plus que des seconds rôles. Et les craintes du président Nunez ne sont que peur de possédant. Du haut de son talent, Ronaldo incarne d'abord une incroyable opulence, la richesse d'une équipe dont il est l'éclatant symbole. Cette saison, le club s'est offert les joueurs qu'il voulait. Pour faire oublier les conditions controversées du départ de Johann Cruyff, l'entraîneur adulé des supporteurs. Pour allonger les lignes d'un palmarès déjà cossu, et, qui sait, ouvrir une longue ère barcelonaise au sommet du football européen.

Bobby Robson, le successeur de Cruyff, dispose d'un genre de Dream Team qui relègue sur le banc des remplaçants des titulaires naguère indiscutables. Composer l'équipe idéale est devenu le casse-tête favori des *socios*. L'effectif rassemble presque tous les meilleurs Espagnols, espoirs ou confirmés, et huit étrangers, tous internationaux.

Les dirigeants s'appuient sur la richesse du club, renforcée par l'inflation des droits télévisés (*lire ci-dessous*). L'éclosion de Ronaldo a permis de renégocier à la hausse le contrat avec la chaîne catalane TV 3. Le Barça ne met donc plus aucune limite à son avidité. Dernier exemple en date : l'« affaire » Christian Karembeu. Barcelone essaie d'arracher au Real de Madrid le milieu de terrain de la Sampdoria de Gênes et de l'équipe de France. Et peu importe que ce dernier ait fait clairement savoir sa préférence pour le Real. Tous les moyens sont bons pour désarçonner un vieux rival, provisoirement moins riche.

« AFICION »

La démesure s'insinue partout, jusque dans les détails de la vie quotidienne. Pour retrouver un tel engouement, les dirigeants ne voient jamais que l'année 1982. Cette saison-là, Diego Maradona avait débarqué en Catalogne, déclenchant une folie égale à celle que provoque aujourd'hui le FC Barcelone de Ronaldo. Laurent Blanc, l'un des premiers joueurs recrutés l'été dernier, avait vécu à Naples l'expérience d'une grande ville populaire éprise du football jusqu'à la déraison. Pourtant, au dire de l'international français, Barcelone dépasse tout ce qu'il avait pu connaître en Italie. *« Il n'y a aucune comparaison possible*, constate le libero. *Ici, par exemple, tous les aéroports dans lesquels nous nous déplaçons sont fermés à notre arrivée. Il y a l'*aficion, *l'extraordinaire passion des gens pour le foot. Il faut le vivre pour le croire. »* Dans l'éblouissement catalan, Laurent Blanc n'a pas perdu sa lucidité. Lui qui a connu la rigoureuse organisation d'Auxerre s'étonne d'étranges lacunes. *« Nous rentrons toujours très tard des déplacements*, explique-t-il, *parfois 5 heures du matin. Ça ne facilite pas la récupération. Si Guy Roux voyait ça... »* Le FC Barcelone n'est donc pas encore un club parfait.

Pascal Ceaux

Equipes nationales contre clubs

Les dirigeants du FC Barcelone contestent le calendrier des matches internationaux, éliminatoires pour la Coupe du monde 1998 en France et souhaitent son harmonisation. Il prive le club, qui compte huit internationaux étrangers dans ses rangs, de plusieurs de ses meilleurs joueurs. Samedi 9 novembre, le gardien de but Vitor Baïa, le défenseur Fernando Couto et le milieu Luis Figo, retenus en équipe nationale du Portugal, n'ont pu participer au match contre l'Atletico Madrid, de même que Robert Prosinecki, sélectionné par la Croatie. Laurent Blanc avait pu se mettre d'accord avec Aimé Jacquet. Le sélectionneur l'a donc dispensé du match amical de l'équipe de France contre le Danemark. En raison de sa blessure, Ronaldo ne participera pas, mercredi 13 novembre, à la rencontre amicale Brésil-Cameroun. En Espagne, où évoluent une quarantaine de joueurs étrangers internationaux, le phénomène est général. Ce week-end, pour la douzième journée du championnat, seuls quatre clubs sur les vingt-deux de la Liga ont été épargnés.

La guerre des chaînes perturbe la Liga

MADRID
de notre correspondante

Le football espagnol est sur pied de guerre. Pourtant, ces derniers mois, les plus âpres combats ne se disputent plus sur le terrain, mais sur le petit écran, où les chaînes de télévision, conscientes de ce que l'Espagne voue un véritable culte au ballon rond, se battent pour obtenir les droits de retransmission des parties, dans l'espoir d'accroître audience et rentrées publicitaires. Des sommes colossales ont ainsi été négociées – on parle de près de 1 milliard et demi de francs pour cette saison – et des promesses mirifiques faites aux clubs alléchés.

Résultat : le football a envahi le petit écran. Tous les samedis et dimanches, la chaîne privée Canal Plus et les télévisions régionales publiques s'en chargent, tandis que, le lundi, c'est le tour d'Antena 3 (privée). Deux ou trois semaines sur quatre, entre les nombreux matches imposés par les vingt-deux clubs de première division et les rencontres de coupes d'Europe, tous les soirs de la semaine lui sont consacrés, excepté le vendredi. Autant dire que la zizanie n'a pas tardé à se glisser dans cette course gigantesque pour croquer le « gâteau » télévisé, et le papier timbré circule entre les différentes chaînes, qui s'accusent, qui d'attitude *« monopolistique »*, qui de *« concurrence déloyale »*. Quant à la Liga de football, qui gère en principe le championnat national, tirée à hue et à dia par des clubs qui négocient, de plus en plus, chacun de leur côté, elle se retrouve totalement désorientée.

Un accord, valable jusqu'en 1998, avait pourtant été signé en 1990 entre la Liga, d'une part, les chaînes régionales et Canal Plus, d'autre part, pour régler les retransmissions du samedi et du dimanche. Mais tout s'est compliqué avec l'apparition en force sur le marché d'Antena 3, au printemps dernier. Arguant du fait que les tractations sont déjà commencées pour l'arrivée en Espagne des nouvelles technologies, notamment le *pay per view*, la chaîne privée a déclaré *« obsolète »* l'accord de 1990. Estimant ainsi ouvert *de facto* le marché, Antenna 3 a négocié une retransmission le lundi, et fait la tournée des clubs, leur proposant de coquettes sommes (80 millions de francs, semble-t-il, pour les droits de la saison du Real de Madrid). D'où la plainte en justice de Canal Plus pour concurrence déloyale.

UN PARI SUR L'AVENIR

Il s'en est suivi une mêlée des plus confuses, où la législation espagnole semble avoir perdu pied. La première conséquence, c'est qu'avec les accords télévisés qui ligotent chaque club le championnat espagnol est totalement perturbé : le FC Séville a refusé une rencontre avec le FC Barcelone un mercredi, car elle aurait été retransmise par Canal Plus ; en revanche, il a joué contre Gijon, car le match était un lundi, donc jour de retransmission d'Antena 3. Quant au club Bétis Séville, Canal Sur (la chaîne régionale andalouse) parle de le poursuivre en justice, car les dirigeants du club ont empêché les techniciens de la chaîne de filmer.

Jusqu'où cela va-t-il aller ? La question n'est pas sans intérêt, car le nerf de cette guerre est avant tout un pari sur l'avenir. Un pari, en vérité, difficile à gagner, car rien ne dit que les programmes payants tiendront leurs promesses : le téléspectateur espagnol, déjà copieusement servi, voudra-t-il payer pour en voir davantage ? Si l'on en croit un sondage du mois dernier, 23 % des téléspectateurs estiment que le football a sa juste place à la télévision, mais, pour plus de 70 %, elle est *« excessive »*. De plus, si l'on écoute les spécialistes de la publicité, le marché, les soirs de retransmission, limité essentiellement au quart d'heure de mi-temps, est déjà bien saturé.

En attendant, les télévisions se sont endettées jusqu'au cou pour payer – et beaucoup n'ont pu le faire en entier – les énormes droits de retransmission promis. Les clubs ne sont pas mieux lotis, qui, dans l'euphorie générale, après les vaches maigres des années 80, se sont à leur tour endettés pour acheter de prestigieux joueurs internationaux, certains d'être remboursés par le fameux pactole annoncé un peu vite par les télévisions.

Marie-Claude Decamps

L'équipe de France déçoit face au Danemark

LA SÉRIE de trente matches et de trois années « sans défaite » de l'équipe de France de football (*Le Monde* du 9 novembre) s'est achevée, samedi 9 novembre à Copenhague, où les Bleus se sont inclinés (1-0) face au Danemark. Après une vingtaine de minutes de pressing danois, Per Pedersen a ouvert la marque d'un joli retourné acrobatique décroisé dans la surface de réparation de Fabien Barthez (19e). Les Français, très maladroits en première mi-temps et médiocres sur l'ensemble du match, n'ont jamais été en mesure de revenir au score : sur un terrain très gras, ils n'ont pratiquement jamais inquiété le gardien danois de Manchester United, Peter Schmeichel.

Aimé Jacquet, le sélectionneur de l'équipe de France, s'est déclaré *« un peu inquiété »* par la prestation de ses joueurs, qu'il a qualifiés de *« mollassons »* : *« Pas d'idée, pas de jeu, pas de collectif, aucune concentration, rien. Je n'ai jamais vu cela. C'est tout l'état d'esprit que nous avions su créer depuis quelque temps qui a volé en éclats »*, a-t-il déclaré au lendemain de sa première défaite d'entraîneur de l'équipe de France.

TROIS MILIEUX OFFENSIFS

Aimé Jacquet, qui souhaite poursuivre ses expériences dans la perspective de la Coupe du monde de 1998, avait aligné trois joueurs à vocation offensive en milieu de terrain (Reynald Pedros, Zinedine Zidane et Corentin Martins) positionnés derrière un seul attaquant de pointe, Youri Djorkaeff, pas très à l'aise dans ce rôle de composition. L'essai n'a pas été concluant, mais le sélectionneur français a visiblement l'intention de prolonger ses recherches : *« Au moment d'attaquer la Coupe du monde, je ne veux avoir aucun regret*, explique-t-il. *Je veux, au contraire, avoir testé plein de situations différentes. Le meilleur moyen d'aller à la catastrophe ou de ne pas avancer, c'est de continuer avec un schéma rectiligne. C'est donc surtout ce que je ne veux pas faire. »*

Les sabreurs français ont confirmé aux championnats d'Europe leur ambition de dominer l'escrime internationale

Doublé prometteur avant les « Mondiaux » en Afrique du Sud : Damien Touya a battu Matthieu Gourdain en finale

La France a terminé à la première place des championnats d'Europe d'escrime, disputés à Limoges du 8 au 10 novembre, en obtenant huit médailles (deux d'or, trois d'argent, trois de bronze) devant l'Allemagne (sept médailles) et l'Italie (six médailles). Le sabreur Damien Touya a confirmé son talent en dominant, en finale, son compatriote et compagnon d'entraînement Matthieu Gourdain. A l'épée, Jean-François Di Martino, qui n'avait pas obtenu sa sélection pour les JO d'Atlanta, a dû se contenter de la médaille de bronze.

LIMOGES
de notre envoyé spécial

« *Non, je ne suis pas vraiment surpris d'avoir gagné.* » Après sa victoire aux championnats d'Europe, samedi 9 novembre, à Limoges, Damien Touya, vingt et un ans, lâche une phrase de vieux briscard. Il vient de battre, en finale de l'epreuve de sabre, son compatriote Matthieu Gourdain, 15 touches à 8. Il savoure son succès avec réalisme. Médaille de bronze aux Jeux olympiques d'Atlanta, le sabreur tarbais ne s'est pas laissé perturber par sa notoriété toute fraîche.

Avec l'aide de son entraineur, Mᵉ Christian Bauer, il a appris à « *banaliser l'effet JO* ». Après un mois de pause, Damien Touya a repris l'entrainement dès septembre. « *Je suis arrivé à Limoges très détendu*, assure-t-il. *Ces championnats d'Europe ne faisaient pas partie de mes objectifs prioritaires de la saison.* » C'est avec sérénité et détermination que Damien Touya aborde les étapes d'une ascension que certains lui promettent exceptionnelle.

Cette maturité, on pouvait la retrouver quelques minutes avant la finale des championnats d'Europe. Alors que son adversaire faisait les cent pas, Damien a déployé sa longue silhouette sur une chaise. Derrière cette décontraction, une concentration à toute épreuve lui permet de rentrer tout de suite dans le match.

Face à Matthieu Gourdain, son adversaire, mais aussi son copain – ils partagent leur chambre à l'Insep –, Damien creuse rapidement l'écart, 8 touches à 1. « *Ce n'est pas facile de rencontrer en compétition quelqu'un qu'on connait par cœur* », lance Touya.

Les deux sabreurs se sont déjà opposés à trois reprises, trois assauts remportés par Damien. A Limoges, le scénario semble se répéter. « *J'ai essayé de mettre en place un plan tactique au début, mais il a échoué. Ensuite, j'ai tiré au feeling, ce qui n'est jamais très bon* », avoue Matthieu Gourdain.

L'entraîneur de l'équipe de France de sabre, Christian Bauer, confie que la principale qualité de Matthieu, « *c'est l'intelligence de piste, mais il lui reste encore à faire de gros progrès sur le plan physique. Il n'est pas encore assez explosif sur la piste* ». Au contraire, c'est l'un des points forts de Damien Touya, qui, selon Mᵉ Bauer, dispose d'une tonicité digne des meilleurs sprinters.

MIEUX QUE L'ÉCOLE HONGROISE

Malgré un sursaut en milieu de match, Matthieu Gourdain ne reviendra pas dans l'assaut. Son copain Damien, d'un balayage latéral, lui porte une contre-attaque à la manchette, comme pour signer sa victoire, avant de conclure 15 touches à 8. Juste après l'assaut, Matthieu, la tête dans la serviette, est déçu. « *Tout est organisé chez Matthieu*, précise Mᵉ Bauer, *son escrime comme sa vie privée.* » C'est indispensable lorsque, comme Matthieu, on veut mener de front entraînement de haut niveau et une première année à l'Ecole supérieure de commerce de Paris, même avec des horaires aménagés.

La défaite à Limoges n'était pas dans ses plans, mais quelques instants après le premier podium de sa carrière, le sabreur de Gisors retrouve le sourire : « *Je suis malgré tout satisfait avec une médaille d'argent pour ma première sélection en équipe de France.* » Même si tous les ténors du sabre mondial n'étaient pas présents à Limoges, son parcours n'en reste pas moins remarquable. Après avoir battu un autre Français, Laurent Couderc, qui revient en forme actuellement, Matthieu Gourdain a su se défaire en demi-finale de l'Italien Tarantino, un tireur assez fantasque, toujours difficile à battre.

Damien Touya, de son côté, s'est débarrassé du Polonais Sobola, 15 touches à 11. Grâce à ces championnats d'Europe, le Tarbais entame, dans de très bonnes conditions, une saison dont le point de mire reste les championnats du monde au Cap.

Avec deux Français sur les plus hautes marches du podium, le sabre tricolore s'affirme, à l'occasion de ces championnats d'Europe, comme l'une des meilleures nations du monde. Claude Leclerc, directeur technique national, confirme : « *Avec un vivier d'une dizaine de sabreurs de premier plan, je pense que nous avons désormais dépassé l'école hongroise* », la référence dans cette arme.

Stéphane Lauer

Jean-François Di Martino, troisième à l'épée

Lors de la dernière journée des championnats d'Europe d'escrime, dimanche 10 novembre, le Français Jean-François Di Martino a remporté la médaille de bronze de l'épreuve d'épée. Le tireur de Saint-Gratien a été battu en demi-finale par l'Allemand Elmar Borrmann, 15 touches à 14. Jean-François Di Martino avait à cœur d'effacer la frustration de n'avoir pas été qualifié aux Jeux olympiques d'Atlanta, malgré sa première place au classement de la Coupe du monde d'épée. Mais il a manqué sa place en finale, qui a été remportée par le Russe Pavel Kolobkov, double champion du monde en 1993 et 1994, face à Borrmann, 15 touches à 12.

Sur l'ensemble des épreuves, la France termine à la première place de ces championnats d'Europe avec huit médailles (deux d'or, trois d'argent, trois de bronze) devant l'Allemagne (sept médailles) et l'Italie (six médailles).

Le mouvement sportif regrette le désengagement financier de l'Etat

MOINS HAUT, moins vite, moins fort. Ainsi pourrait-on ironiser, quelques mois après les triomphes olympiques français, sur le projet de budget pour 1997 du ministère de la jeunesse et des sports, qui doit être examiné mardi 12 novembre à l'Assemblée nationale. Les députés devront se prononcer sur des crédits budgétaires de 2,93 milliards de francs, en diminution de 0,25 % sur ceux de l'an dernier. La part du budget des sports dans celui de l'Etat tombe ainsi pour la première fois depuis longtemps sous la barre des 0,19 % (*lire graphique*).

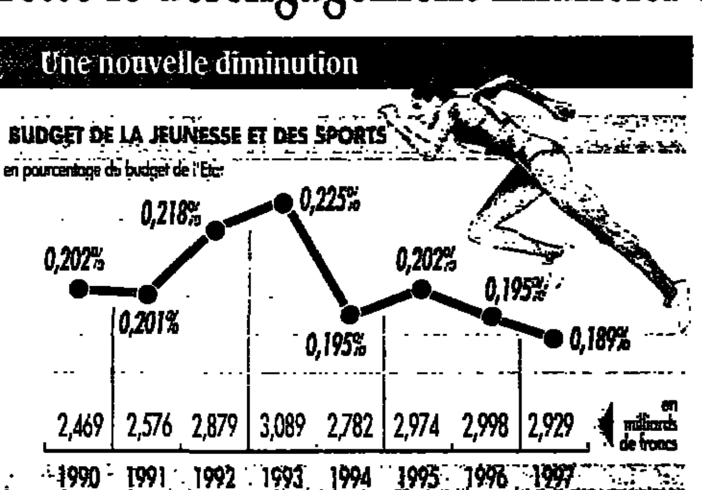
Certes, le Fonds national pour le développement du sport (FNDS), abondé par des prélèvements sur le PMU et la Française des jeux, est censé apporter 850 millions, théoriquement destinés au sport de masse. Cette recette « *estimée de façon réaliste* » par les services du ministère fait dire aux responsables du projet de budget que « *la faible baisse des crédits budgétaires est compensée par l'accroissement des recettes du FNDS* ». Celles-ci avaient été estimées à 820 millions de francs dans la loi de finances pour 1996. Grâce à l'amour des Français pour les jeux de hasard, le sport français aura finalement touché 850 millions de francs. Mais rien ne dit que le Loto sera aussi productif l'an prochain.

D'un optimisme à toute épreuve, le ministère considère toutefois que ses moyens d'intervention « *seront préservés (...), ce qui permettra de poursuivre et d'amplifier les actions prioritaires engagées en 1996 (rythmes scolaires, plan sport-emploi, préparation de la Coupe du monde), tout en lançant de nouveaux projets tant dans le secteur sportif que dans celui de la jeunesse* ».

Le mouvement sportif, lui, a fait des comptes moins glorieux. S'il « *comprend* » que le ministère contribue à la réduction du déficit public en supprimant cent cinquante emplois l'an prochain, Henri Sérandour, président du Comité national olympique et sportif francais (Cnosf), s'insurge contre la baisse des moyens alloués au sport de masse, qu'il estime à 37,5 %.

UN MANQUE DE 112 MILLIONS

L'effort supplémentaire demandé au budget des sports pour les rythmes de l'enfant (40 millions), pour le plan sport-emploi (50 millions), pour le soutien à la candidature de Lille 2004 (13,6 millions), pour le Stade de France (78 millions), creuse un déficit estimé à 112 millions de francs.



Les recettes du Fonds national pour le développement du sport (FNDS), estimées à 850 millions de francs, sont censées compenser la baisse des crédits budgétaires.

Faute de moyens, le Cnosf a déjà dû annuler l'organisation en 1997 des Jeux de l'avenir ainsi que les Jeux des îles de l'océan Indien. Sans une forte insistance gouvernementale, il aurait aussi fait une croix sur sa participation aux Jeux de la francophonie, que Madagascar doit accueillir.

Dans l'incapacité de joindre les deux bouts, le mouvement sportif souhaite manifester, selon Henri Sérandour, « *son insatisfaction et sa volonté de réagir* ». Certaines fédérations sont d'autant plus courroucées que 53 millions de francs de subventions dus au titre des contrats d'objectif du budget 1996 viennent d'être gelés pour financer... la dépollution du Stade de France. « *En voilà une façon de remercier le sport français de ses résultats d'Atlanta !* », s'indigne Henri Sérandour.

Pas question, toutefois, de révolte. Le mouvement sportif se borne à réclamer une fois de plus aux parlementaires l'augmentation des recettes du FNDS, en portant à 3 % le prélèvement sur la Française des jeux. Ce « budget complémentaire » atteindrait alors la somme depuis longtemps convoitée d'un milliard de francs.

ALOURDISSEMENT DES CONTRÔLES

Ce serait un pas de plus dans le *sens du désengagement de l'Etat*, puisque le FNDS, loin de ses missions d'origine, finance déjà davantage les contrats d'objectif et le haut niveau que le sport déconcentré. Il participe même à la rénovation des stades de football (hors Stade de France) pour la Coupe du monde : 78,5 millions de francs en 1997.

L'amertume du mouvement sportif s'accroît à la lecture de l'avant-projet de loi sur le sport dont le Parlement devrait débattre au printemps.

Parmi les diverses réserves que lui inspire le texte, François Alaphilippe, secrétaire général du Cnosf, décèle une volonté d'encadrement accrue de la part de l'Etat.

Il s'étonne du paradoxe : « *Il propose un alourdissement des contrôles au moment où il se désengage financièrement.* »

Jean-Jacques Bozonnet

Hippisme : la plus grande écurie de trot est sanctionnée pour dopage

LA SOCIÉTÉ du cheval français, organisatrice des compétitions de trot, a fait savoir, le 8 novembre, que deux chevaux, appartenant au grand collectionneur de tableaux Daniel Wildenstein et entraînés par Jean-Pierre Dubois, ont été déclarés dopés avec un stéroïde anabolisant, l'estrane-diol (métabolite principal de la Nandrolone).

Il s'agit d'Extreme Dream, âgé de quatre ans, futur étalon, et de Fébrile, une bonne jument de trois ans.

Les commissaires les ont disqualifiés de trois courses gagnées l'été dernier. Ils les ont exclus de tout droit à la compétition pendant six mois. Leur mentor se voit, de son côté, retirer sa licence de jockey et d'entraîneur pendant le même laps de temps et devra payer 100 000 francs d'amende.

Ces sanctions lourdes et rares s'expliquent autant par une récidive de Jean-Pierre Dubois (précédemment sanctionné pour usage d'antibiotiques) que par la volonté de faire un exemple.

Les faits sont relativement simples et relèvent du processus normal des contrôles biologiques effectués systématiquement sur chaque concurrent gagnant et plusieurs autres placés ou non placés tirés au sort après toute arrivée sur les hippodromes parisiens.

Les prélèvements recueillis, en l'occurrence l'urine – mais on contrôle également le sang, si nécessaire – sont envoyés dans des flacons anonymes, répertoriés par un simple numéro, au laboratoire de la Fédération nationale des sociétés de courses, à Châtenay-Malabry. Grâce à des investissements importants ces dernières années, celui-ci est désormais en mesure de détecter jusqu'à l'infinitésimal *la présence d'une gamme* très large de substances prohibées.

Pour Extreme Dream et Fébrile, la dose était supérieure à un seuil international plancher admis dans tous les pays : ce qui exclut toute production endogène ou naturelle d'anabolisants. Il ne pourrait s'agir que d'administration externe.

APPEL À LA JUSTICE

Les stéroïdes fortifient la musculature et même atténuent, selon les experts, les douleurs articulaires ou osseuses. Ils donnent du tonus. Ils demeurent lisibles dans l'organisme (délai de rémanence) plusieurs semaines après leur administration. Les résultats des analyses faites en France ont été confirmés en Afrique du Sud et aux Etats-Unis.

Daniel Wildenstein, passionné de courses, assoiffé de victoires, a créé la plus importante écurie de trot en France. Il a connu une réussite remarquable, le fruit de ses investissements. Evidemment, il a très mal pris cette affaire.

Plus que la matérialité des conclusions des experts difficile à nier, c'est la procédure utilisée par les dirigeants qu'il critique et attaque. Il considère que les droits à une défense contradictoire sont insuffisants. Il n'exclut pas d'aller devant les tribunaux de droit commun, la Cour internationale de La Haye ou même le Conseil constitutionnel, pour remettre en cause tout le dispositif.

L'entraîneur Jean-Pierre Dubois, enfin, professionnel du trot connu dans le monde entier, affirme n'avoir « *traité* » aucun de ses pensionnaires et pourrait être conduit à porter plainte contre X..., ce qui déclencherait une enquête de police dans son établissement.

Pour autant, durant sa suspension, les autres chevaux de son effectif ne devraient pas rester au repos. En effet, son fils Jean-Etienne est également un entraîneur émérite. Responsable d'une partie de l'effectif Wildenstein, il a gagné pour cette casaque le Prix d'Amérique 1996 avec Cocktail Jet, qui sera grand favori de la prochaine édition. Un cheval phénomène, souvent contrôlé en France, mais toujours déclaré net et sans reproche.

Guy de la Brosse

RÉSULTATS

BASKET-BALL

Championnat de France Pro A
Onzième journée

Gravelines - Paris-SG	71-64
Nancy-Montpellier	84-88
Chalon-sur-Saône - Antibes	79-95
Pau-Orthez - Besançon	95-86
Levallois-Villeurbanne	61-73
Le Mans-Cholet	74-67
Strasbourg-Evreux	71-79

Limoges-Dijon sera joué le 25 janvier 1997

Classement : 1. Pau-Orthez, 21 pts ; 2. Villeurbanne, 20 ; 3. Limoges et Le Mans, 19 ; 5. Cholet, Nancy et Montpellier, 18 ; 8. Paris-SG, 17 ; 9. Besançon et Antibes, 15 ; 11. Dijon, Strasbourg et Chalon-sur-Saône, 14 ; 14. Levallois, Evreux et Gravelines, 13.

ESCRIME

Championnats d'Europe
Messieurs
• **Sabre**
Demi-finales : Touya (Fra.) b. Sobalan (Pol.) 15-9 ; Gourdain (Fra.) b. Tarantino (Ita.) 15-9. **Finale :** Touya b. Gourdain, 15-8
• **Epée**
Demi-finales : Kolobokov (Rus.) b. Zuikov (Est.) 15-14 ; Bormann (All.) b. Di Martino (Fra.) 15-14 ; **Finale :** Kolobokov b. Bormann, 15-12

Dames
• **Fleuret**
Demi-finales : Badea (Rou.) b. Fichtel (All.) 15-5 ; Lantos (Hon.) b. Scarpa (Ita.) 15-14. **Finale :** Badea b. Lantos 15-9.

FOOTBALL

Match amical

Danemark-France	1-0

Championnat d'Europe Espoirs
Groupe 3

France-Hongrie	2-0
Suisse-Norvège	3-7

Classement : 1. Norvège, 7 pts ; 2. France, 4 ; 3. Finlande, 4 ; 4. Suisse, 1 ; 5. Hongrie, 0.

Championnat d'Espagne
Dix-huitième journée

FC Barcelone-Atletico Madrid	3-3
Real Madrid-Logrones	0-0
Bilbao-Valence	2-0
Extremadura-FC Seville	0-1
Celta Vigo-Compostelle	1-2
Alicante-Saragosse	1-1
Betis Séville-Real Sociedad	2-1
Rayo Vallecano-Santander	0-0
Oviedo-Espanyol Barcelone	3-1
La Corogne-Tenerife	0-0
Valladolid-Gijon (lundi)	

Classement : 1. FC Barcelone, 28 ; 2. Real Madrid, 26 ; 3. Deportivo La Corogne, 26 ; 4. Betis Séville, 22 ; 5. Valladolid, 20 ; 6. Atletico Madrid, 18 ; 7. Athletic Bilbao, 18 ; 8. Racing Santander, 18 ; 9. Real Sociedad Saint-Sebastien, 17 ; 10. Tenerife, 16 ; 11. Rayo Vallecano Madrid, 16 ; 12. Valence, 16 ; 13. Espanyol Barcelone, 15 ; 14. Oviedo, 15 ; 15. FC Seville, 14 ; 16. Celta Vigo, 14 ; 17. Sporting Gijon, 13 ; 18. Compostelle, 12 ; 19. Logrones, 12 ; 20. Saragosse, 9 ; 21. Hercules Alicante, 5 ; 22. Extremadura, 5.

JUDO

Coupe d'Europe des clubs
Classement : 1. Abensberg (All.) ; 2. Haarlem (P.B.) ; 3. US Orléans (Fra.) ; 4. Paris-SG (Fra.).

RUGBY

Championnat de France groupe A 1
Septième journée
• **Poule 1**

Castres-Agen	44-23
Toulouse-Périgueux	44-3
Bourgoin-Béziers	23-13
Dax-Grenoble	52-24
Biarritz-Nîmes	9-9

Classement : 1. Bourgoin, 18 pts ; 2. Agen, 18 ; 3. Toulouse, 17 ; 4. Dax, 15 ; 5. Castres, 13 ; 6. Grenoble, 13 ; 7. Périgueux, 13 ; 8. Biarritz, 12 ; 9. Beziers, 11 ; 10. Nimes, 10
• **Poule 2**

Montferrand-Colomiers	44-14
Begles-Bordeaux - Dijon	47-12
Paris UC-Pau	22-13
Narbonne-Perpignan	21-18
Toulon-Brive	9-3

Classement : 1. Montferrand, 17 pts ; 2. Bègles-Bordeaux, 15 ; 3. Perpignan, 15 ; 4. Colomiers, 15 ; 5. Pau, 15 ; 6. Toulon, 14 ; 7. Narbonne, 14 ; 8. Brive, 13 ; 9. Paris UC, 11 ; 10. Dijon, 7

TENNIS

Tournoi masculin de Stockholm
Finale : T. Enqvist (Sué.) b. T. Martin (EU) 7-5, 6-4, 7-6 (7/0).
Tournoi de Moscou
Finale : G. Ivanisevic (Cro.) b. E. Kafelnikov (Rus.) 3-6, 6-1, 6-3
Tournoi féminin d'Oakland
Finale : M. Hingis (Sui.) b. M. Seles (EU), 6-2, 6-0

VOLLEY-BALL

Championnat de France Pro A
Huitième journée

Agde-Cannes	0-3
PSG-Racing Tours	3-0
Nice-Sete	3-1
Rennes-Toulouse	2-3
Tourcoing-Strasbourg	3-1
Montpellier-Avignon	3-2
Poitiers-Paris UC	3-1

Classement : 1. Cannes, 16 pts ; 2. Poitiers, 15 ; 3. Montpellier, 13 ; 4. Paris UC, 13 ; 5. Tourcoing, 12 ; 6. Tours, 12 ; 7. Sète, 12 ; 8. Nice, 12 ; 9. Paris SG-Racing, 11 ; 10. Strasbourg, 10 ; 11. Avignon, 10 ; 12. Rennes, 10 ; 13. Toulouse, 10 ; 14. Agde, 10.

DÉPÊCHES

■ **AUTOMOBILISME : Gilles Panizzi est devenu champion de France des rallyes** à l'issue du Critérium des Cévennes, avant-dernière épreuve de la saison. Sur une Peugeot 306 Maxi (comme le nouveau champion de France), c'est cependant François Delecour qui a remporté, dimanche 10 novembre, une course dont Gilles Panizzi n'a pris que la deuxième place. Philippe Bugalski, sur Renault Maxi Mégane, avait abandonné sur sortie de route samedi, alors qu'une victoire lui était indispensable pour tenter de prendre la tête du championnat de France, à l'occasion du rallye du Var. Gilles Panizzi, âgé de trente et un ans, a remporté six rallyes cette saison.

■ **KARATÉ : Gilles Cherdieu a remporté la médaille d'or** dans la catégorie des 80 kg aux championnats du monde qui ont pris fin, dimanche 10 novembre, à Sun City, en Afrique du Sud. Samedi, Maryse Mazurier avait pris la 2ᵉ place en 53 kg et Alexandre Biamonti la 3ᵉ en 65 kg. Les Français, qui faisaient figure de favoris, ont déçu. Au tableau des médailles, la France n'arrive qu'en troisième position, derrière la Grande-Bretagne et le Japon. – (*AFP*)

■ **RUGBY : invaincu depuis le début de la saison, Agen a subi sa première défaite** en treize matches (championnat et coupe d'Europe compris), samedi 9 novembre à Castres (44-23), lors de la septième journée du championnat de France. Les Agenais ont été rejoints par Bourgoin-Jallieu à la première place du classement de la poule 1, tandis que Montferrand, vainqueur de Colomiers (44-14), occupe la tête de la poule 2.

■ **DOPAGE : Guy Drut a déclaré « une guerre totale au dopage »**, dimanche 10 novembre sur TF 1. « *Le dopage est le danger le plus important pour tous les athlètes*, a souligné le ministre délégué à la jeunesse et aux sports, *il faut augmenter les moyens de lutte à tous les niveaux, financier, législatif et de prévention... et être sans pitié pour tous ceux qui profitent de l'innocence de la jeunesse.* »

■ **JUDO : le Paris SG Judo a perdu son titre de champion d'Europe des clubs**, samedi 9 novembre au Palais des sports de Coubertin, à Paris. Les judokas parisiens ont été défaits (5 victoires à 1) en demi-finale par les Allemands de TSV Abensberg, futurs lauréats de la compétition au détriment des Hollandais de Kenamju Haarlem. Vainqueur du PSG Judo dans la « petite finale », l'US Orléans termine à la troisième place.

Pluie et vent fort sur la plupart des régions

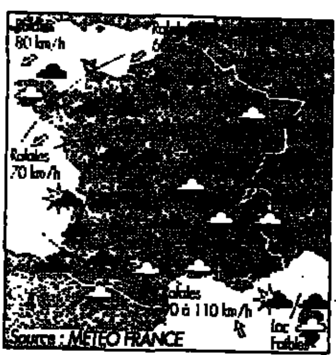
UNE PROFONDE dépression est venue s'isoler dans le golfe de Gascogne. Elle continuera à générer un temps maussade marqué par des pluies et des vents forts sur la plupart des régions. Les plus grosses intempéries sont attendues dans les régions méditerranéennes, où l'on peut craindre, par endroit, de fortes pluies orageuses d'ici à mardi soir.

Mardi, dans le sud-est du pays, des Pyrénées-Orientales à la Côte d'Azur, en passant par les Cévennes et les Alpes du sud, le temps sera exécrable. Le vent de sud ou de sud-est continuera à ramener des pluies parfois orageuses. Il soufflera jusqu'à 100 km/h sur le littoral, les versants exposés des Cévennes et en vallée du Rhône. De forts cumuls de pluie sont attendus dans ces régions. Les températures auront du mal à dépasser 15 à 17 degrés. Certaines vallées des Alpes du nord ou le Midi toulousain pourront bénéficier de timides éclaircies et échapperont temporairement au temps maussade.

Sur le reste du pays, le temps s'annonce tout aussi maussade, les précipitations seront souvent durables, mais plus fines que dans l'extrême sud-est du pays. Mardi matin, elles tomberont surtout le long des côtes de la Manche et de la vallée du Rhône à la Lorraine, ainsi que sur la côte atlantique. Mardi après-midi, elles tendront à se multiplier principalement de la côte charentaise à l'Ile-de-France et au Midi toulousain. On retrouvera alors, pour quelques heures, un ciel plus engageant du Bordelais au Limousin. Le vent sera en général plus discret dans toutes ces régions. Il se montrera plus présent en Bretagne, dans les Pays-de-Loire ou en Normandie, où les rafales de nord-est atteindront parfois 90 km/h sur les côtes exposées. Il soufflera plus modérément du sud ou du sud-ouest du Bordelais au Pays basque en cours de journée.

Une certaine fraîcheur se maintiendra sur l'ensemble du pays. Les températures matinales évolueront généralement entre 3 et 8 degrés. Les maximales n'excéderont pas 8 à 13 degrés du nord au sud avec quelques pointes à 15 degrés près des Pyrénées.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

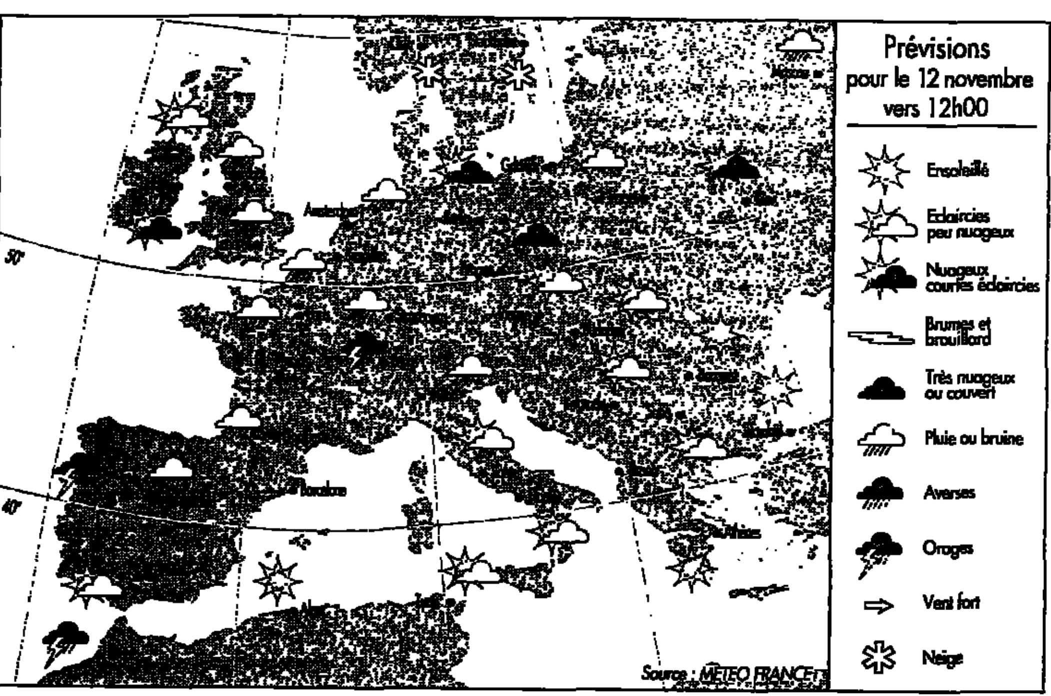



Prévisions pour le 12 novembre vers 12h00

La qualité de l'air

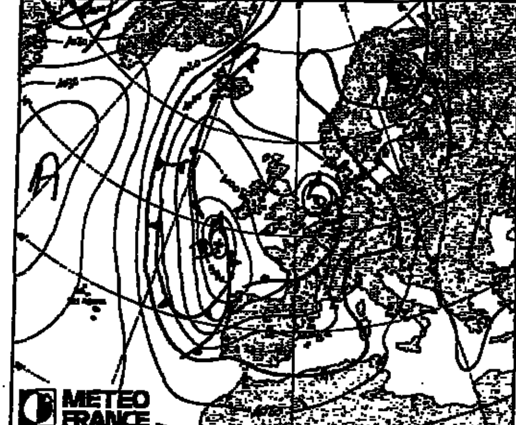
Indice de pollution

Médiocre
Moyen
Assez bon
Bon
Très bon
Excellent
Source : AIRPARIF
Tendance pour le 11 novembre : bon

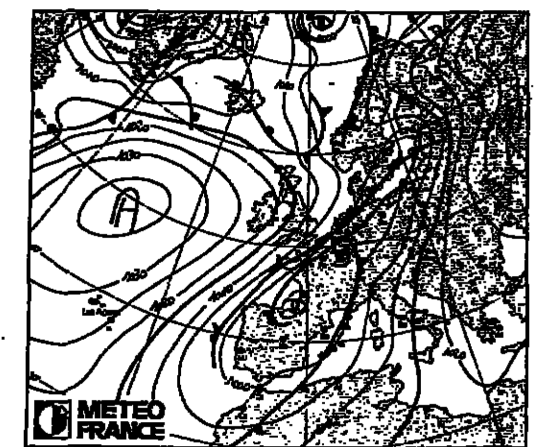




TEMPÉRATURES du 10 novembre maxima/minima		GRENOBLE	13/10	TOURS	9/8	CHICAGO	1/-4	LISBONNE	18/13	PRETORIA	28/14
		LILLE	9/3	ÉTRANGER		COPENHAGUE	8/4	LONDRES	7/-2	RABAT	21/13
		LIMOGES	10/9	ALGER	21/8	DAKAR	30/25	LOS ANGELES	30/17	RIO DE JAN.	26/23
FRANCE		LYON	14/11	AMSTERDAM	8/6	DUBAI	29/19	LUXEMBOURG	7/6	ROME	19/15
AJACCIO	17/8	MARSEILLE	16/15	ATHÈNES	20/10	DUBLIN	8/-2	MADRID	17/7	SAN FRANC.	18/11
BIARRITZ	15/10	NANCY	8/8	BANGKOK	37/27	FRANCFORT	10/8	MARRAKECH	21/11	SANTIAGO	29/13
BORDEAUX	12/8	NANTES	12/7	BARCELONE	19/16	GENÈVE	11/8	MEXICO	20/4	SÉVILLE	22/14
BOURGES	12/8	NICE	14/11	BELGRADE	16/8	HANOÏ	28/24	MILAN	10/8	ST-PÉTERS.	3/1
BREST	10/6	PARIS	9/7	BERLIN	7/6	HELSINKI	5/-2	MONTRÉAL	12/0	STOCKHOLM	1/-6
CAEN	10/3	PAU	16/8	BOMBAY	32/24	HONGKONG	27/21	MOSCOU	4/0	SYDNEY	21/9
CHERBOURG	9/0	PERPIGNAN	15/10	BRASILIA	31/18	ISTANBUL	16/11	MUNICH	6/0	TENERIFE	25/18
CLERMONT-F.	13/6	POINTE-À-PIT.	31/23	BRUXELLES	9/3	JAKARTA	32/23	NAIROBI	25/15	TOKYO	22/15
DIJON	7/6	RENNES	11/5	BUCAREST	12/2	JÉRUSALEM	-	NEW DELHI	30/12	TUNIS	24/13
FORT-DE-FR.	30/23	ST-DENIS-RÉUNION	29/21	BUDAPEST	11/9	KIEV	9/2	NEW YORK	9/4	VARSOVIE	8/4
		ST-ÉTIENNE	15/12	BUENOS AIRES	20/11	KINSHASA	30/24	PALMA DE M.	20/17	VENISE	11/9
		STRASBOURG	9/7	CARACAS	28/24	LE CAIRE	28/16	PÉKIN	11/7	VIENNE	11/2
		TOULOUSE	16/9			LIMA	19/16	PRAGUE	9/1		



Situation le 11 novembre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 13 novembre, à 0 heure, temps universel

Il y a 50 ans dans Le Monde

Le départ des prisonniers

LES BRUITS les plus divers circulent au sujet d'une libération éventuelle des prisonniers de guerre allemands et la date du 1er juin 1947 semblerait marquer le terme de leur captivité. Sur les 700 000 prisonniers qui nous restent, 450 000 environ sont répartis dans les différents secteurs de l'économie française. L'agriculture en absorbe 230 000 et les exploitations forestières 21 000. Leur départ aurait de très graves répercussions. Il y a déjà pénurie de main-d'œuvre dans ces domaines et l'on constate pour cette raison de nombreuses transformations de terres labourables en pâturages.

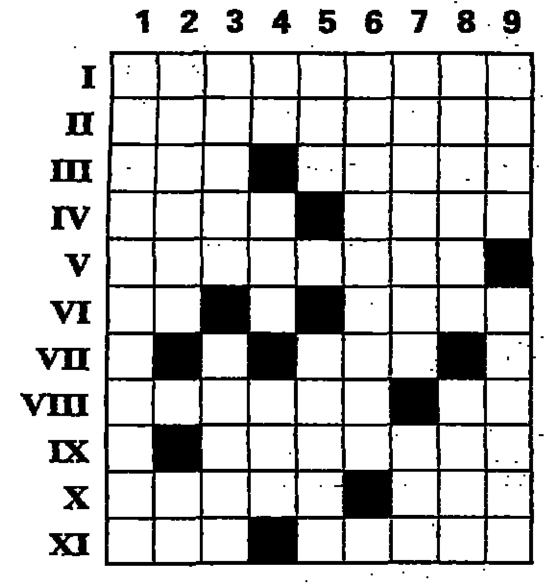
Pour pallier les effets du départ des prisonniers affectés à l'agriculture, il faudrait tout d'abord retenir à la terre la main-d'œuvre qui y est employée, car si le bâtiment et l'industrie tournaient à plein rendement ils absorberaient rapidement celle-ci. La CGA, la CGT et le ministre de l'agriculture envisagent la parité des salaires des ouvriers agricoles et des ouvriers du bâtiment vivant dans la même zone.

Cela reviendrait à fixer uniformément le taux horaire du journalier agricole à 26 francs, alors qu'il est de 14 francs en Ille-et-Vilaine, de 22 francs dans les terres de grande culture (Beauce, Artois, Picardie) et de 25 francs dans les départements viticoles du Midi. M. de Menthon s'est opposé à cette mesure faisant remarquer que dans certains départements les salaires agricoles passeraient du simple au double, ce qui ne serait pas sans incidence sur les prix que le gouvernement veut maintenir désormais bloqués. Une autre solution est de provoquer l'immigration de main-d'œuvre étrangère. L'agriculture en utilise déjà un contingent fort important. Sur 1 100 000 travailleurs permanents, nous avons actuellement 300 000 ouvriers étrangers.

A. Brisson
(12 novembre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6950 *SOS Jeux de mots : 3615 LE MONDE, tapez SOS (2,23 F/min)*



HORIZONTALEMENT

I. Façon de rompre la glace. – II. Une dynastie. – III. Port du Japon. Les mauvais peuvent être jetés. – IV. Compagnon de *tondu*. A la noix, chez le boucher. – V. Evoque un comportement très gaillard. – VI. Tient bien la bouteille. Comme un centre pour les enfants. – VII. Outragèrent une reine. – VIII. Un dieu suprême. Un élément radioactif. – IX. Courante. – X. Faire payer cher. D'un auxiliaire. – XI. D'un auxiliaire. Comme des porcs.

VERTICALEMENT

1. Femme avec qui il faut s'attendre à fréquenter le gratin. – 2. Dans les beaux draps. Article. – 3. Peuple celtique. Quelqu'un qui voudrait nous dépasser. – 4. Se retrouva en sabots. Orient. Pas original. – 5. Examinés. Passé au bleu. – 6. On peut lui dire « Bravo ». – 7. Leur vie de famille ne fut pas de tout repos. Poème. – 8. Pour faire le vide. Dans des langues africaines. – 9. Dans l'horizon familier du boucher. Peuvent être spéciaux au cinéma.

SOLUTION DU N° 6949

HORIZONTALEMENT

I. Salmoniculture. – II. Avion. None. Rate. – III. Tari. Ecuisser. – IV. Arénicole. Est. – V. Ni. Une. Iles. – VI. Esaü. Dudley. Ré. – VII. Séculaires. Agit. – VIII. Usé. Têt. Alibi. – IX. Erigés. Etoc. – X. Mie. Rio. Lait. Ti. – XI. En. Viennois. Mee. – XII. Née. Ennuis. Ca. – XIII. Erg. Une. Rogaton. – XIV. Eta. Relu. Nubile. – XV. Selles. Rose. Nés.

VERTICALEMENT

1. Satan. Surmenées. – 2. Avariées. Inerte. – 3. Lire. Scène. Egal. – 4. Moineau. – 5. On. Ultérieure. – 6. Ecu. Aériennes. – 7. Inconditionnel. – 8. Couleur. Nu. Ur. – 9. Unie. Déméloir. – 10. Les. Ils. Saisons. – 11. Sale. Is. Gué. – 12. Ure. Eyalet. Cab. – 13. Rares. Gît. Matin. – 14. Et. Ribote. Olé ! – 15. Esthéticiennes.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CHINE.** Le plus grand terminal aéroportuaire chinois est entré en fonction vendredi 8 novembre à Xiamen, dans la zone spéciale économique de la province orientale du Fujian. D'une capacité annuelle de dix millions de passagers, ce terminal dispose de quinze portes d'embarquement. – *(AFP.)*

■ **FRANCFORT.** Air Canada ouvrira, à partir du 15 juin 1997, une ligne quotidienne entre Montréal et Francfort, en collaboration avec Lufthansa : sept vols par semaine seront exploités par Air Canada, dont cinq sans escale à destination de Francfort, avec des Boeing 767. – *(AFP.)*

■ **ITALIE.** Le trafic ferroviaire devrait être perturbé du mardi 12 novembre à 21 heures au jeudi 14 novembre à 21 heures en raison d'un appel à la grève lancé par l'Union des chefs de gare. – *(AFP.)*

■ **MADAGASCAR.** Corsair, la compagnie aérienne du voyagiste Nouvelles Frontières, a commencé le 4 novembre ses vols hebdomadaires Paris-Antananarivo. Depuis plus de trente ans, Air Madagascar et Air France se partageaient le monopole du transport aérien entre l'Europe et Madagascar. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE.** A partir du printemps 1997, British Airways va généraliser à tous ses vols intérieurs le recours au billet électronique qui permet de voyager sans billet en utilisant seulement une carte de crédit. Ce système, qui n'est possible que pour les passagers n'ayant pas de bagage à enregistrer, a déjà été adopté notamment par Lufthansa, en Allemagne, ainsi que par American Airlines et United Airlines, aux Etats-Unis. – *(AFP.)*

■ **WASHINGTON.** United Airlines vient d'inaugurer un nouveau bureau d'inspection fédérale à l'aéroport international de Washington afin de faciliter les correspondances de ses passagers internationaux. Ce nouvel aménagement, utilisé exclusivement par United Airlines et par sa compagnie partenaire Lufthansa, permet d'accélérer les procédures de transit des passagers en provenance de Londres, Francfort, Paris, Amsterdam, Bruxelles, Milan et Zurich.

PARIS EN VISITE

Mercredi 13 novembre

■ **MUSÉE D'ORSAY** : exposition Acquisitions 1990-1996 (36 F + prix d'entrée), 11 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : *La Noce juive*, de Delacroix, 12 h 30 ; la donation Beisteigui, 14 h 30 ; *La Mort de Sardanapale*, de Delacroix, 19 h 30 ; Diderot et ses peintres, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : exposition Mme de Sévigné, 13 h 15 (45 F + prix d'entrée), 23, rue de Sévigné (Monuments historiques) ; 15 heures (30 F + prix d'entrée), 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **LA CITÉ DE LA MUSIQUE** (55 F), 14 h 20, sortie du métro Porte-de-Pantin, devant Le Pied de Mouton (Christine Merle).

■ **LES CATACOMBES** et exposition photographique (30 F + prix d'entrée), 14 h 30, 1, place Denfert-Rochereau (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE COLLÈGE DES ÉCOSSAIS** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 65, rue du Cardinal-Lemoine (Institut culturel de Paris).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Baselitz (30 F + prix d'entrée), 14 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Musées de la Ville de Paris).

■ **LA RUE SAINT-HONORÉ**, de la galerie Véro-Dodat aux Saints-Innocents (50 F), 14 h 30, sortie du métro Louvre-Rivoli (Paris pittoresque et insolite).

■ **L'UNESCO** (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant l'entrée côté place Fontenoy (Monuments historiques).

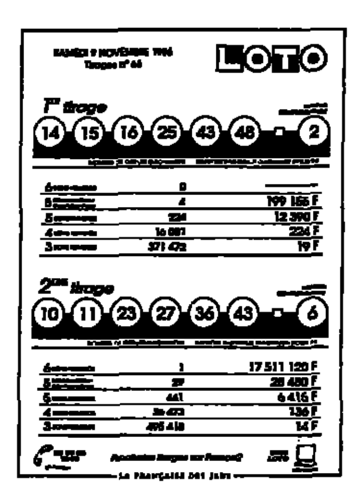
■ **MUSÉE DU LOUVRE** : les appartements royaux (60 F + prix d'entrée), 14 h 45, sortie du métro Palais-Royal, sur le terre-plein central (Isabelle Hauller).

■ **L'ÉGLISE SAINT-PIERRE-DE-CHAILLOT** (40 F), 15 heures, 33, avenue Marceau (Approche de l'art).

■ **LES ÉGOUTS** (30 F), 15 heures, devant l'entrée face au 93, quai d'Orsay (Ville de Paris).

■ **GRAND PALAIS** : exposition Nara, trésors bouddhiques du Japon ancien, 15 heures (50 F + prix d'entrée), en bas des marches (Odyssée) ; 18 heures (34 F + prix d'entrée), hall d'entrée (Musées nationaux).

JEUX



LES SERVICES DU Monde

Le Monde	01-42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 08-36-29-04-56
LE MONDE sur CD_ROM	01-44-08-78-30
Index et microfilms :	01-42-17-29-33
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg. 94852 Ivry-Cedex. PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ — Société filiale de la SA le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30

ACCORDÉON La Cité de la musique organise « Territoire d'accordéons », une série de concerts et d'ateliers destinés à faire découvrir la grande famille des accordéons. Longtemps dénigré, le « piano du pauvre » a effectué un retour en force dans des domaines aussi divers que la chanson, le jazz, le rock, la musique classique. Au XIXe siècle, il était prisé des élites et les salons parisiens s'arrachaient ses virtuoses. ● PRÉSENTS partout dans le monde, les différents types d'accordéons sont des instruments à anches et à soufflets, leur sonorité est reconnaissable. Ce sont là leurs seuls *points communs*. ● ADMIRÉ par Toscanini et Rubinstein, Marcel Azzola a œuvré pour la reconnaissance de l'accordéon en France. Aujourd'hui enseigné dans les écoles de musique, l'instrument reste encore ignoré dans les deux conservatoires français supérieurs de musique.

Plaidoyer pour la réhabilitation du piano à bretelles

La Cité de la musique, à Paris, organise un cycle de concerts consacré aux différents aspects de l'accordéon. Injustement méprisé, l'instrument mérite beaucoup mieux que sa mauvaise réputation. Il entretient de nombreuses relations avec la création contemporaine

PEU D'INSTRUMENTS auront été aussi décriés que l'accordéon. Il y a encore vingt ans, il était le symbole de la ringardise. Ceux qui apprenaient cet instrument populaire le cachaient souvent à leurs camarades de collège. Le piano du pauvre : cette désignation systématique, souvent à connotation péjorative, ne repose que sur une seule donnée de la complexe histoire de l'instrument et traduit surtout le caractère superficiel des considérations dont il fait généralement l'objet, même si le piano à bretelles, comme on l'appelle aussi, a reconquis le public jeune, jusqu'à avoir été annexé par la chanson et le rock.

L'instrument se reconnaitrait entre mille... Qui sait pourtant, à vue, le distinguer du concertina (de forme hexagonale, lui aussi prisonnier du stéréotype de l'instrument de clown) ou du bandonéon (de forme carrée, associé au tango argentin et transcendé par Astor Piazzolla) ? Ne parlons pas de son identification à l'oreille, aisée lorsqu'elle s'effectue à partir de la sonorité musette (trois anches de même hauteur légèrement désaccordées de manière à produire un très large vibrato) mais assez embarrassante pour beaucoup lorsqu'elle intervient à partir de lames métalliques pures. L'harmonica vient alors à l'esprit. Non sans raison puisque l'accordéon relève d'un semblable procédé organologique (son soufflet actionné par la main gauche se substituant au souffle buccal), issu de l'orgue à bouche chinois.



Portrait de Louise Reisner, première femme à avoir composé pour l'accordéon (collection Marcel Azzola).

L'accordéon possède non seulement mille visages mais autant de voix. Là s'apprécie un élément fondamental de sa problématique identité. Chaque coin de la planète – ou presque – qui l'a vu se développer entretient sa propre variante de l'instrument. Il sera impossible à un Français de jouer sur un modèle russe, à un Italien de s'exprimer sur un accordéon finlandais ! Les différences concernent principalement la disposition des boutons (graves en haut, graves en bas, *do* sur la première, sur la deuxième ou sur la troisième rangée...) mais touchent parfois aussi à leur taille et surtout à la nature du son qu'ils déterminent.

POLYPHONIES

Ainsi croit-on généralement que le clavier gauche de l'accordéon ne produit que des accords. Or,il existe de longue date des modèles offrant à gauche comme à droite de vastes possibilités polyphoniques, attestées notamment par l'exécution intégrale des plus exigeantes fugues de Bach ! Cette capacité de transcription fut notamment investie au début du XXe siècle par Narcisse Decornoy, dit Narcisse l'Aveugle, concertiste des rues.

Errant dans les rues, l'accordéon est vraiment un instrument sans domicile fixe. Curieusement, si un tel statut, en soi très valorisant dans le domaine de la création artistique, constitue sur le plan strictement musical un gage de richesse (cherchez un autre instrument présent dans tous les folklores occidentaux mais aussi dans l'expression tribale des îles de la Sonde, dans certaines musiques arabes, dans le jazz, la chanson, les musiques de films, le rock, les expériences électroacoustiques et diverses tendances contemporaines), il a aussi largement contribué à la mise à l'index de l'accordéon sur un plan sociologique. « *L'accordéon est un instrument de fantaisie qui ne se marie avec aucun autre, et auquel on ne saurait trouver un emploi vraiment artistique.* » Cette brutale assertion délivrée par le Grand Larousse au début du XXe siècle aurait paru totalement insensée cinquante ans plus tôt alors que l'accordéon avait brillamment intégré les cercles parisiens les plus huppés.

Né à Vienne en 1829 (si l'on prend comme référence l'accordion – associant à chacune de ses cinq touches un accord différent en tirant ou en poussant le soufflet – breveté par Cyril Demian plutôt que l'*handaoline* de l'Allemand C. F. L. Buschmann inventée en 1822), l'accordéon s'est épanoui dès son arrivée (autour de 1830) à Paris. Instrument très prisé de la haute société (un fabricant se vante dans un encart publicitaire d'être le fournisseur exclusif de Sa Majesté !), il séduit aussi les mélomanes assistant à des « représentations extraordinaires » au Conservatoire ou à l'Hôtel de Ville.

CAPACITÉ D'ADAPTATION

En 1836, l'accordéon est déjà un instrument de concert : « *Il a ses règles, ses principes et sa théorie comme tout autre instrument. M. Reisner donne des leçons d'accordéon comme M. Herz donne des leçons de piano.* » Il est même transcendé par la fille d'un des plus importants facteurs parisiens, Louise Reisner, que le critique musical du *Ménestrel* considère comme une « *intéressante artiste qui se distingue en outre par un talent de composition remarquable* ». Son *Thème varié très brillant*, conforme à l'esthétique romantique du moment, ne connaîtra pas, hélas ! de descendance immédiate. Parvenu à son apogée autour de 1850 ainsi qu'en témoignent des modèles façonnés comme des objets d'art (en bois de rose avec incrustations d'écailles de tortue, touches nacrées et bascules d'harmonie en argent), l'accordéon, bientôt passé de mode, sombre dans l'anonymat (fabrication en série d'un standard proche du jouet) et se répand dans les campagnes.

Sa capacité d'adaption en irritera plus d'un, indignés comme Edvard Grieg de le voir perturber l'authenticité du folklore : « *Cet orgue manuel va détruire tout ce qu'il y a de bon et de vrai dans la musique nationale.* » Ce phénomène d'infiltration jouera toutefois en faveur de l'accordéon dans le cadre du bal musette, où il supplante (après la première guerre mondiale dans le quartier de la Bastille) les traditionnelles cabrettes et musettes d'origine auvergnate. Son image populaire s'impose alors à travers le couple très coloré de l'apache (béret, foulard, tatouage et accordéon) et de la radeuse (talons hauts, bas résille et posture aguichante). Paradoxalement, cette activité inséparable d'une époque révolue occulte encore les autres vies, pourtant menées au grand jour, de l'accordéon.

De Tony Murena et Gus Viseur à Richard Galliano, Francis Varis ou Jean-Louis Matinier en passant par Marcel Azzola, Art Van Damme ou Franck Marocco, l'accordéon s'est régulièrement associé à l'aventure du jazz. Beaucoup plus ardu et encore trop peu connu fut son périple sur les terres farouchement gardées de la musique dite « savante ». Longtemps condamnés à la pratique des transcriptions (principalement des ouvertures d'opéra et des grandes pièces pour orgue), les accordéonistes lançaient jadis avec fierté les noms magiques de Tchaïkovski (*Suite nº 2 pour orchestre*), Berg (« Scène de la taverne » dans *Wozzeck*) et d'Hindemith (*Kammermusik nº 1*) à la face de ceux qui considéraient avec méfiance les velléités classiques de l'accordéon !

Ceux qui éprouveraient encore aujourd'hui le besoin de réclamer à l'accordéon des certificats de bonnes mœurs musicales seraient sans doute étonnés de la diversité des références possibles dans le répertoire contemporain. Citons presque au fil de la plume, et en jouant sur les contrastes, Mauricio Kagel, Sofia Goubaïdoulina, Bernd Alois Zimmermann, Toru Takemitsu, Heinz Holliger et Luciano Berio (la fameuse série des *Sequenze* s'est étendue, en 1995, à l'accordéon). Le plus réconfortant réside toutefois dans le fait, attesté par de nombreux concertistes – des Etats-Unis à la Chine –, que personne ne saurait prétendre aujourd'hui à une connaissance exhaustive des relations entretenues par l'accordéon avec la création contemporaine. Le temps n'est plus à considérer les qualités insoupçonnées de l'instrument mais bien à apprécier la personnalité musicale de celui qui en joue.

Pierre Gervasoni

L'entrée officielle dans les conservatoires

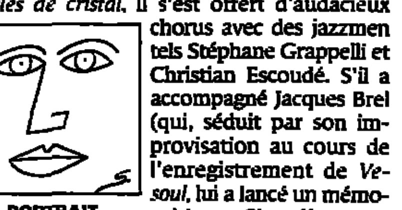
Il aura fallu attendre plus de cent cinquante ans pour que l'enseignement de l'accordéon soit officialisé dans les établissements publics français. Décidée au milieu des années 80 par la direction de la musique (alors représentée par Marc Bleuse), l'instauration du diplôme d'Etat (DE) et du certificat d'aptitude (CA) permet à près d'une centaine de professeurs (soixante-quinze par obtention du DE aux sessions de 1987, 1992 et 1995, dix-sept par obtention du CA en 1988 et 1993) d'exercer dans des conservatoires et même des écoles nationales de région (une douzaine). En revanche, aucun conservatoire national supérieur n'envisage l'ouverture d'une classe d'accordéon comme il en existe dans d'autres centres européens.

Le programme

● **Atelier-découverte.** Les 15 et 16 novembre, dans le cadre de Citescopie. Frais d'inscription : 200 F.
● **Concert-découverte.** « Ballade pour un clown, un rat et un bandonéon », le 20, 15 heures, 20 F.
● **Concerts.** Jazz avec Jacques Bolognesi, Francis Varis et Pierre Tiboum Guignon, le 17, 15 heures, 75 F ; tangos argentins avec Olivier Manoury, le 23, 16 h 30 et le 24, 15 heures, 75 F : Marcel Azzola et Lina Bossati, le 27, 15 heures et les 28 et 30, 14 h 30, 35 F et 75 F.
● **Renseignements.** Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. Tél. : 01-44-84-45-45.

Marcel Azzola, d'Artur Rubinstein aux Sex Pistols

COMME beaucoup d'accordéonistes français, Marcel Azzola a fait danser les foules des bals populaires. Mais non content d'enfiler à vitesse vertigineuse les cascades de *Perles de cristal*, il s'est offert d'audacieux chorus avec des jazzmen tels Stéphane Grappelli et Christian Escoudé. S'il a accompagné Jacques Brel (qui, séduit par son improvisation au cours de l'enregistrement de *Vesoul*, lui a lancé un mémorable « *Chauffe Marcel !* »), Yves Montand, Juliette Gréco, Barbara et bien d'autres chanteurs, il a failli aussi constituer pour RTL un duo avec Artur Rubinstein, à la demande du pianiste.



PORTRAIT

Il ne se considère pas comme un concertiste mais se souvient avec humilité des compliments formulés par un certain Arturo Toscanini à l'issue d'un récital ne comportant que des pages classiques. Le studio compte toujours pour lui comme un espace favorisant le décloisonnement entre musiciens. Il a participé à la réalisation de plus d'une centaine de musiques de film et a tourné un clip avec les Sex Pistols.

Au cours de ses multiples rencontres, Marcel Azzola a souvent remarqué que « *les vrais musiciens perçoivent très vite les possibilités de l'accordéon. Pour un arrangeur ou un compositeur, même une fausse manœuvre suscite de l'intérêt ; d'une claque imprimée par inadvertance au clavier peut alors résulter une subtile série de clusters !* » Selon lui, l'accordéon « *séduit jusque dans ses excès ; excès de dynamique, par exemple, obtenus par dosage du soufflet depuis un imperceptible pianissimo jusqu'à un insoutenable fortissimo* ». Modeste et discret lorsqu'il est question de ses expériences musicales, Marcel Azzola s'emporte presque pour dénoncer l'immobilisme médiatique qui entoure l'accordéon. « *N'apparaissant que rarement dans des émissions musicales de qualité à la radio ou à la télévision, l'instrument conserve la même image de boîte à divertissement, et ce, malgré les efforts des concertistes, des pédagogues et de quelques compositeurs.* »

CHANGEMENT DES MENTALITÉS

La raison de cette image souvent négative ? « *Un certain passé lourd d'interprètes démagogues qui se sont complètement moqués de la musique pour ne s'intéresser qu'à une valorisation personnelle et immédiate en distrayant les gens avec n'importe quoi !* » Malgré le changement progressif des mentalités, la partie n'est pas gagnée non plus avec les représentants du monde classique. « *L'esprit "défense de l'accordéon" doit toujours prévaloir dans la démarche des accordéonistes. Il existe encore des directeurs de conservatoire hostiles à l'instrument.* » Le retour en grâce dont bénéficie le bandonéon provient en partie du rayonnement d'Astor Piazzolla.

A-t-il manqué à l'accordéon un interprète qui soit aussi un grand compositeur ? Marcel Azzola n'en est pas sûr. Il a connu « *des phénomènes qui auraient pu jouer ce rôle mais qui, faute de formation classique, ont buté contre des difficultés d'écriture* ». Il se plaît toutefois à rappeler que « *de grands compositeurs ont débuté comme accordéonistes : Gérard Grisey et Thierry Escaich, deux animateurs très différents de la musique contemporaine. Ainsi, quoi qu'on dise, l'accordéon ne détruit pas tout...* »

P. Gi

Un répertoire à la conquête de la musique « sérieuse »

SI L'ON EXCEPTE l'épisode isolé de Louise Reisner, la destinée de l'accordéon dans le cadre du concert n'a pas été entrevue avant le XXe siècle. C'est à Trossingen, la ville de la firme allemande Hohner, que se développa, à la fin des années 20, une stratégie de conquête de la musique dite sérieuse par les accordéonistes. Placée sous la haute autorité de Hugo Herrmann (un élève de Paul Hindemith), une communauté de compositeurs germaniques œuvra au rapprochement de l'accordéon et de la tradition classique par le biais de pièces originales et de manuels pédagogiques.

Aux *Sieben Neue Spielmusik* publiées par Hugo Herrmann en 1927 succèdent rapidement quantité de sonates, sonatines et autres suites soucieuses de conjurer l'image bohème de l'accordéon. L'Allemagne n'est pas alors le seul pays à compter des accordéonistes engagés sur la voie du concert, mais devient dans l'entre-deux-guerres, par son organisation et par la concentration en un même lieu des différentes instances de la création (facture instrumentale, école d'interprétation, séjours de compositeurs, maison d'édition et plus tard studio d'enregistrement), la référence européenne.

De ce centre de formation hors pair émerge, à la fin des années 50, un jeune Danois auquel on doit la suppression du décalage (souvent perceptible d'un point de vue esthétique) entre musique pour accordéon et musique tout court. Mogens Ellegaard sensibilise ainsi de nombreux compositeurs aux qualités spécifiques de son instrument. Après la création en 1958 d'une *Fantaisie symphonique* quelque peu traditionnelle d'Ole Schmidt, il tente une percée dans l'avant-garde, comme en témoignent *Anatomic safari* de Per Nörgaard ou *Dinosaurus* d'Arne Nordheim (duo avec bande magnétique).

LES PAYS NORDIQUES

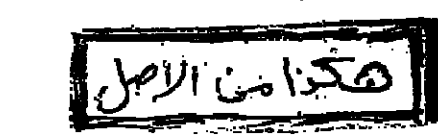
Au début des années 70, le répertoire édifié par Ellegaard commence à servir de base à d'autres concertistes décidés eux aussi à travailler avec des compositeurs contemporains. Joseph Macerollo se révèle particulièrement efficace au Canada en collaborant, notamment, avec Robert Murray-Schafer et en formant de nouveaux solistes tels que Joseph Petric, aujourd'hui très actif. Les pays nordiques constituent un terrain d'expression privilégié pour l'accordéon moderne grâce à Ellegaard (mort en 1995), mais grâce aussi au Finlandais Matti Rantanen, qui obtient des œuvres des principaux compositeurs de son pays (dont Magnus Lindberg).

Issu de l'école de Trossingen, le Suisse Hugo Noth exerce depuis deux décennies une activité déterminante dans la musique de chambre (auprès de personnalités telles que Isang Yun ou Klaus Huber) et contribue avec ses anciens élèves Stefan Hussong (œuvres de Hosokawa et Hölszky ainsi que de Lachenmann et Ferneyhough en préparation) et Teodoro Anzellotti (partenaire privilégié de Holliger et de Kagel mais aussi créateur de la *Sequenza* de Berio) à dynamiser le répertoire d'outre-Rhin. Friedrich Lips en Russie (au contact de Sofia Goubaïdoulina), Miny Dekkers aux Pays-Bas (collaboration avec Ton de Leeuw) et Elsbeth Moser à Hanovre comptent parmi les principaux artisans de la mutation subie par l'accordéon.

MANQUE D'INFORMATIONS

La France s'est très tôt distinguée par de fortes individualités. Marcel Azzola a, au gré de son évolution dans diverses sphères musicales, suscité quelques œuvres originales. Au cours des années 70, Alain Abbott, compositeur (élève de Messiaen) et concertiste, a aussi favorisé l'éclosion de nouvelles pièces. Les exemples d'actions de qualité n'ont, en réalité, jamais manqué. Seule l'information à leur sujet a fait défaut. Une accordéoniste, Myriam Bonnin, a participé depuis 1978 à une quinzaine de concerts donnés par l'Ensemble InterContemporain. Frédéric Davério (sollicité à plusieurs reprises par Aperghis), Frédéric Guérouet (intervenant sur la scène de l'Opéra Bastille pour *Un Re in Ascolto* de Berio), Max Bonnay (qui vient d'enregistrer pour Sony une transcription de la *Musica Ricercata* de Ligeti) et Pascal Contet (dédicataire d'un concerto de Jean Françaix et instigateur de nombreuses créations) assurent aussi que l'accordéon « *fournit son harmonieux contingent dans le vaste domaine de l'art* », comme le prévoyait un enthousiaste au Xe siècle.

P. Gi



Huit heures de théâtre pour raconter Hiroshima de 1945 à 1997

Le long voyage du spectacle de Robert Lepage s'achève à Créteil

Le metteur en scène québécois Robert Lepage présente *Les Sept Branches de la rivière Ota*, un spectacle ambitieux, où tout commence et finit à Hiroshima, dans une petite maison de bois. Un lieu unique pour dire le monde dans un temps qui mélange les dates, de 1945 à 1997. Mais ce projet immense et salutaire, présenté par la compagnie Ex Machina, est affadi par une vision planétaire œcuménique.

LES SEPT BRANCHES DE LA RIVIÈRE OTA, spectacle de Robert Lepage. Avec Eric Bernier, Rebecca Blankenship, Marie Brassard, Anne-Marie Cadieux, Normand Daneau, Richard Fréchette, Marie Gignac, Patrick Goyette, Ghislaine Vincent. MAISON DES ARTS, place Salvador-Allende, Créteil, 94000. M° Créteil-Préfecture. Tél. : 01-45-13-19-19. Intégrale les 16 et 17 novembre, à 14 h 30. Première partie les 12 et 14 à 20 heures. Seconde partie les 13 et 15 à 20 heures. 80 F à 150 F pour l'intégrale. Jusqu'au 17 novembre.

Le long voyage des *Sept Branches de la rivière Ota* s'achève à Créteil. Commencé à Edimbourg en 1994, il s'est poursuivi en passant par Londres, Barcelone, Zurich, Tokyo, Vienne, Québec. Dans chaque ville, le metteur en scène-acteur-auteur québécois Robert Lepage a présenté une partie du spectacle qui, au fil du temps et des étapes, a pris la forme d'un immense *work in progress*, aujourd'hui abouti : huit heures de théâtre pour raconter Hiroshima.

Cinquante noms de collaborateurs apparaissent au générique. Mis en scène par Robert Lepage, le spectacle a été conçu par sa nouvelle compagnie, Ex Machina, créée en 1994. Ce n'est pas pour autant une œuvre collective. La signature du metteur en scène domine l'ensemble, dont il est l'indéniable architecte de la première à la dernière image. Tout commence et finit à Hiroshima, dans une petite maison de bois. Cette maison ne quittera pas le plateau. Elle sera le lieu unique où s'inscriront les décors des *Sept branches*, Hiroshima bien sûr, mais aussi New York, Amsterdam, Terezin, Osaka, tous lieux traversés dans un temps qui mélange les dates, de 1945 à 1997.

1945. Un homme arrive. C'est Luke O'Connor, un soldat américain chargé de photographier les victimes de la bombe. Il vient rencontrer une jeune femme, Nozomi Yamashita. On ne la voit pas, sinon de dos, assise face au kimono brodé de fils d'or qu'elle portait à son mariage. Quand le soldat se tourne vers elle, son visage se rétracte. Pour qu'elle ne se voie pas, sa belle-mère a caché tous les miroirs de la maison. Plus tard, quand Luke O'Connor lui portera les clichés, elle hurlera. Ce soldat et cette femme vont s'aimer. Un fils naîtra. Il s'appellera Jeffrey, comme le fils américain de Luke O'Connor.

1965. Jeffrey Yamashita arrive à New York, où il vient apprendre la musique. Il loge dans une pension où vit un autre Jeffrey, le fils de Luke O'Connor, qui a été radié de l'armée parce qu'il avait protesté contre les essais nucléaires dans le Pacifique. C'est maintenant un homme miné par la leucémie. Son fils le soigne en achetant de la morphine dans la rue. En manque d'argent, il vend à Jeffrey Yamashita un vieil appareil photo de son père. Plus tard, les deux garçons découvriront qu'ils sont frères... Par le biais des rencontres de la vie, ils vont nous mener à une femme, une Tchèque rescapée de Terezin, où elle fut internée quand elle avait onze ans. Cette femme s'appelle Jana Kapek. Elle est la figure qui scelle l'Histoire, des camps de la mort à la mort inscrite dans le paysage d'Hiroshima.

Dès le prologue du spectacle, Robert Lepage indique clairement son propos. Deux phrases résument les huit heures qui vont suivre : « Les Sept Branches de la rivière Ota *racontent l'histoire d'Occidentaux qui viennent à Hiroshima et se trouvent face à eux-mêmes. Car, si Hiroshima est un symbole de mort et de destruction, c'est aussi un lieu de renaissance et de survie.* »

LES CAMPS ET LES RADIATIONS

La proposition est ambitieuse et salutaire. Ambitieuse dans la durée qu'elle impose, salutaire dans ce qu'elle expose. Le théâtre s'empare trop rarement de l'histoire contemporaine pour qu'on ne salue pas cette initiative. La mise en œuvre d'un spectacle aussi énorme demande une énergie telle que son simple aboutissement appelle le respect.

Pourtant, *Les Sept Branches de la rivière Ota* pèchent, sur le fond et sur la forme. Si le cinéma, les marionnettes, la musique, les éclairages et les effets spéciaux conjuguent sans peine les effets, remarquablement maîtrisés, très peu de moments se détachent dans l'enchaînement des tableaux. Tout est précis, net, lisse, à l'image du contenu. Il souffle comme un parfum d'œcuménisme planétaire dans *Les Sept Branches de la rivière Ota*. On voyage autour du monde en restant à la surface, avec parfois des allusions désarmantes.

Ainsi, à Terezin, quand la petite Jana disparaît un moment et qu'un adulte se demande si *« elle n'a pas pris le train toute seule »*, un ange passe. Même chose quand Jana, adulte, arrive à Hiroshima et que son hôte lui dit : *« J'espère que vous vous sentirez bien ici. Après tout, c'est une ville de survivants. »* Cette naïveté culmine à Amsterdam, où Jeffrey O'Connor vient en 1985 ; il a le sida, il veut mourir dignement, entouré de ceux qui l'aiment. Un médecin adepte de l'euthanasie installe une perfusion. Jeffrey tient la main de son frère et il sourit avec une béatitude sulpicienne. L'angélisme de cette scène est franchement pénible.

Heureusement, si l'on peut dire, Jana entache *Ota* de sa présence. Alors que les autres comédiens collent au cliché de leur personnage, cette femme met mal à l'aise. Son visage bouffi et son crâne chauve effraient. Ils évoquent à la fois les camps et les radiations de la chimiothérapie inscrites dans la chair, cette chair qui manque cruellement au spectacle. Une autre femme, Ada Weber, approche l'épicentre de la douleur quand, à Terezin, elle chante *Madame Butterfly* avec une maladresse terrible. Sinon – et c'est bien le paradoxe d'*Ota* –, Robert Lepage excelle dans les scènes d'humour. Sa description de l'underground new-yorkais en 1960, sa satire d'une mise en scène ringarde de *La Dame de chez Maxim's*, sa façon *soap* de traiter les scènes de ménage entre un diplomate canadien et sa femme, tous ces moments dégagent une drôlerie irrésistible – mais on est loin, alors, d'Hiroshima.

Brigitte Salino

Les tribulations d'un touche-à-tout

Robert Lepage est né à Québec en 1957. Il a commencé à faire du théâtre au sortir d'une adolescence où la géographie et la calligraphie, mais aussi la drogue et la déprime l'occupèrent beaucoup. Révélé par ses mises en scène de Shakespeare – *Macbeth, Coriolan* et *La Tempête* –, il crée en 1988 son premier « grand » spectacle, *La Trilogie des dragons*, invité dans le monde entier. Puis viennent *Les Aiguilles et l'Opium*, et *Le Polygraphe*, qui imposent sa renommée d'homme de théâtre magicien, as des chausse-trappes, des trompe-l'œil et de la mise en images fulgurante de l'imaginaire. Robert Lepage a signé la mise en scène de la tournée de Peter Gabriel en 1993, et présenté son premier film, *Le Confessionnal*, à la Quinzaine des réalisateurs, à Cannes, en 1995. C'est un globe-trotter, toujours partagé entre les deux cultures, francophone et anglophone, qui ont nourri son enfance.

Une toile « disparue » du Caravage sera vendue aux enchères

UNE PEINTURE à l'huile attribuée au Caravage, qui avait disparu depuis quatre cents ans, pourrait atteindre 15 millions de dollars lors d'une vente aux enchères le 10 décembre à Londres, a annoncé, samedi 9 novembre, *The Guardian*. Le quotidien britannique fait remarquer que c'est la première fois depuis cinquante ans qu'un tableau de ce maître est mis sur le marché. Le catalogue d'été Phillips des ventes de Londres avait initialement désigné cette œuvre, *Jeune garçon pelant une pomme*, comme provenant de « l'atelier du Caravage » avec une première estimation de 15 000 livres sterling (23 000 dollars, 115 000 francs). L'expert italien Maurizio Marini a établi que la toile était une œuvre authentique du Caravage, exécutée vers 1593, dont il existe sept copies à travers le monde, mais dont l'original était considéré comme irrémédiablement perdu.

DÉPÊCHES

■ **ÉDITION : Bertrand Eveno à la tête de Larousse-Bordas.** Directeur général, dans le groupe CEP Communication, des branches qui publient les éditions Nathan, Le Robert, Dunod, Dalloz, Masson et Armand Colin, Bertrand Eveno doit être nommé, également, PDG de Larousse-Bordas en remplacement de Patrice Maubourguet. Celui-ci, nommé directeur général adjoint de CEP Communication, prend la direction chargée du développement et des nouvelles stratégies en France et à l'étranger, pour l'ensemble du groupe que dirige Christian Brégou.

■ **INDUSTRIES MUSICALES : le 31e Marché international du disque et de l'édition musicale** (Midem) se tiendra du 19 au 23 janvier 1997 à Cannes. Il dispose, depuis mardi 5 novembre, d'un site sur le réseau Internet (http : www. midem. com).

Le Rire Médecin célèbre cinq ans de clowneries dans les hôpitaux

ILS SONT VINGT-TROIS. Vingt-trois clowns qui ont choisi d'exercer leur art dans les hôpitaux : c'est la troupe du Rire Médecin. Elle réunit des artistes professionnels, pas des thérapeutes. C'est d'ailleurs une des conditions imposées au recrutement. Zinedine Soualem, par exemple, fut le méchant flic de *La Haine*, sans pour autant abandonner son rôle de Docteur Zouzou à l'hôpital. Les clowns s'y rendent par deux ou trois, deux après-midi par semaine. Dès leur arrivée, ils sont informés par l'équipe soignante de l'état de santé et de l'humeur des malades. Puis commence le tour des chambres. Une tête au nez rouge se montre par la porte entrebaillée, trois petites notes de musique et puis s'en va si ce n'est pas le moment de déranger.

Le Rire Médecin a récemment célébré ses cinq années d'existence. C'était au Cirque d'hiver. Ils étaient tous là : les Docteurs Girafe et Chou-Fleur, les Professeurs Méphisto Balthazar et Piou-Piou, toute la troupe dans ses habits chamarrés, stéthoscope transformé en téléphone, calotte de guingois et blouse ouverte sur d'énormes bretelles, nez rouge et godasses incongrues, trompettes et flûtes, saxos et accordéons. Leur flamboyante parade mêlait numéros d'acrobates aux *Nocturnes* de Mozart, le professeur Balthazar et ses maladroits acolytes aux voix suaves susurrant *Over the Rainbow*. *« Improvisations délicates et respect »*, tel est le mot d'ordre de la troupe, présidée par le docteur Olivier Hartman, chef du service de pédiatrie à l'hôpital Gustave-Roussy de Villejuif. Un médecin qui a succédé à un clown, l'Américain Howard Buten, premier président de la compagnie. Professeur Piou-Piou évoque le cœur serré son arrivée au chevet d'un gamin moribond. *« Sa mère nous avait dit de venir vite. Elle sentait la mort. Nous nous sommes éclipsés sur la pointe des pieds, et les parents en larmes nous ont embrassés dans le couloir. »*

UNE PRÉSENCE RÉCLAMÉE

Médecins et personnel soignant ont fini par intégrer, voire réclamer la présence des clowns. Ils se mêlent parfois aux jeux, et on ne voit plus la hiérarchie tout à fait de la même façon. Souvent les enfants eux-mêmes se font Auguste ou Clown blanc. A l'Institut Curie, la salle d'attente de la consultation, d'ordinaire angoissante pour qui redoute un diagnostic de cancer, s'ouvre à la facétie avec la bénédiction du chef de service.

Le Rire Médecin fait partie des meubles dans quatre hôpitaux parisiens, il vient d'entrer au CHU de Nantes et au CHR d'Orléans. Jean Lemerle, ancien chef du département de pédiatrie à l'institut Gustave-Roussy (traitement des cancers) se souvient : *« Rire au milieu des douleurs... Est-ce qu'on avait le droit de rire ? L'accordéon au milieu des discussions médicales ? En fait, grâce aux clowns, on vit mieux dans le service. Deux fois par semaine, ils recréent le monde des enfants bien portants. »*

De nombreuses demandes arrivent au Rire Médecin. Mais seuls prennent forme les projets qui ont prévu leur propre financement. En ces temps de crise, c'est devenu une nécessité. A ses débuts, le Rire Médecin a bénéficié de subventions publiques. Très rapidement, il lui a fallu trouver des financiers-relais, le Crédit lyonnais, la Fondation de France ou les laboratoires Upsa.

Les membres de la troupe sont payés au cachet, couverts par le régime des intermittents du spectacle. La directrice-fondatrice, Caroline Simonds, alias Docteur Girafe, une Américaine d'1,85 mètre, a appris le métier à New York avec le Big Apple Circus. Bien des années auparavant, elle avait battu le pavé parisien en Ratapuce, héroïne du Palais des Merveilles, un théâtre de rue qu'immortalisa le photographe Edouard Boubat. Paris, en 1991, et les débuts du Rire Médecin furent, pour elle, un retour heureux.

Danielle Rouard

A la recherche des compositeurs du XXIe siècle

LONDRES
de notre correspondant

Quel jeune musicien n'a pas rêvé d'être joué à la radio ou de voir ses œuvres enregistrées sur disque compact ? C'est ce que leur propose aujourd'hui Masterprize, un concours international de composition organisé à Londres sous le patronage du violoncelliste Mstislav Rostropovitch. Les candidats, de toute nationalité, sont invités à présenter une œuvre symphonique d'une durée de huit à douze minutes. Celles de quinze compositeurs sélectionnés seront enregistrées par des orchestres de la BBC et diffusées par Radio 3 à l'automne 1997. Un jury international choisira six finalistes qui seront gravés sur CD par le LSO sous la baguette de Daniel Harding, distribués par *BBC Music Magazine*, tirés à 200 000 exemplaires, puis diffusés par Radio 3 au printemps 1998, permettant aux auditeurs de faire leur choix. La finale aura lieu le 7 avril 1998 dans la salle du Barbican. Le vainqueur sera choisi par la combinaison du vote des auditeurs, de l'orchestre et du jury ; son œuvre sera enregistrée par EMI.

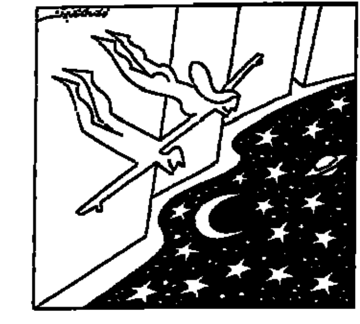
L'idée de ce concours appartient à John McLaren, banquier d'affaires, ancien diplomate, mélomane : *« Nous avons besoin de nous assurer que la musique prospérera au siècle prochain ; ce n'est possible que si la nouvelle musique y joue un rôle-clé. Aujourd'hui, trop peu de musique touche les cœurs et les esprits pour pouvoir s'assurer une place dans le répertoire mondial. Masterprize offre un moyen d'une puissance inégalée pour permettre aux compositeurs d'atteindre un grand nombre de mélomanes et pour donner à ceux-ci envie d'écouter et de réécouter leur musique. »* Sinon, la musique contemporaine continuera d'être jouée devant des audiences clairsemées et il faudra continuer de faire appel à la claque pour donner l'illusion que les salles sont pleines.

Patrice de Beer

★ **La clôture des inscriptions est fixée au 28 février (P.O. Box 12713, Londres NW6 6WR, ou E.mail : masterpriz @ aol. com).**

« Angels in America » à Aubervilliers

Brigitte Jaques met en scène le diptyque de Tony Kushner



JEUNE AUTEUR dramatique américain, Tony Kushner a connu la consécration mondiale avec le succès d'*Angels in America*, diptyque de deux pièces iconoclastes, *Le millénaire approche* et *Perestroïka*. Elles mettent en scène l'Amérique d'aujourd'hui, ses guerres sociales et ses croyances naïves figurées à travers de nombreux personnages, un couple de jeunes homosexuels confrontés au sida, un avocat véreux, homosexuel lui aussi mais honteux et reaganien, et un cortège d'anges... Brigitte Jaques reprend, dans une nouvelle mise en scène, le premier volet d'*Angels*, qu'elle avait créé en 1994 au Festival d'Avignon puis à Aubervilliers, spectacle froid, ni assez délirant, ni assez férocement drôle pour donner la mesure satirique de son auteur. Elle s'attaque également au second volet, créé en avril à la Comédie de Genève, qui emmène les protagonistes dans un ailleurs improbable, un ciel peuplé d'un petit monde qui veut encore croire à la beauté des anges !

★ Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. *Le Millénaire :* 20 heures, jeudi ; 15 heures, samedi ; 14 heures, dimanche. *Perestroïka :* 19 heures, mercredi et dimanche ; 20 heures, vendredi et samedi. Du 13 novembre au 22 décembre. Représentations en alternance les jours de semaine et en intégrale le week-end. Relâche les lundi et mardi. Tél. : 01-48-34-67-67. 130 F. 180 F l'intégrale.

UNE SOIRÉE À PARIS

François-René Duchable (piano)
Le pianiste français vient de faire un coup d'éclat en publiant un enregistrement des deux concertos de Ravel (avec Michel Plasson chez EMI) et de la *Fantaisie* de Debussy qui tient la dragée haute aux interprétations historiques de ces trois œuvres. Duchable est dans une forme olympique.
Beethoven : *Sonate pour piano op. 13 « Pathétique »*. Chopin : *Polonaises, Nocturne op. 27 n° 1*. Liszt : *Sonate pour piano*.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 12. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 290 F.

Orchestre philharmonique de Vienne
Solti retrouve un orchestre avec lequel il a enregistré de nombreux disques, dont la première intégrale du *Ring* de Richard Wagner. Cet orchestre magnifique est parfois si enivré de ses propres sonorités qu'il lui arrive de ne pas suivre ses chefs. Avec Solti, ça ne risque pas de se produire.
Bartok : *Divertimento pour orchestre à cordes*. Liszt : *Mephisto-valse*. Tchaïkovski : *Symphonie n° 6 « Pathétique »*. Georg Solti (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 13. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 750 F.

Neneh Cherry, Tricky, Mazzy Star, Garageland
On a souvent reproché au magazine *Les Inrockuptibles* de privilégier le rock blanc. Pour la dernière soirée parisienne de leur festival, aux côtés de l'inquiétante sérénité de Mazzy Star et de la pop néo-zélandaise de Garageland, ils ont programmé Tricky et Neneh Cherry, deux des plus passionnants artistes des musiques noires d'aujourd'hui.
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mº Opéra, Madeleine. 20 h 30, le 11. Tél. : 01-47-42-25-49. 140 F.

Rencontre autour du sous-commandant Marcos
L'Odéon-Théâtre de l'Europe organise une soirée d'information sur la situation des Indiens du Chiapas (Mexique) et sur leur combat aux côtés des néo-zapatistes dirigés par Marcos. A partir de 17 heures, des documentaires sont projetés : images d'archives du Mexique, reportage sur la Rencontre internationale tenue cet été au Chiapas, film *La Véridique légende du sous-commandant Marcos*. A partir de 20 heures, débat en présence de deux émissaires de l'Armée zapatiste, de Régis Debray, du sociologue Yvon Le Bot...
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mº Odéon. A partir de 17 heures, le 11 novembre. Tél. : 01-44-41-36-36.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ASPHALT TANGO
Film franco-roumain de Nae Caranfil, avec Charlotte Rampling, Mircea Diaconu, Florin Calinescu, Constantin Cotimatis, Catalina Rahaianu, Marthe Felten (1 h 44).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

BOUND (*)
Film américain de Larry et Andy Wachowski, avec Jennifer Tilly, Gina Gershon, Joe Pantoliano, Barry Kivel, Christopher Meloni, John P. Ryan (1 h 48).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (reservation : 01-40-30-20-10).
VF : Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LA SERVANTE AIMANTE
Film français de Jean Douchet, avec Catherine Hiegel, Jean-Yves Dubois, Alain Pralon, Claire Vernet, Nicolas Silberg, Jacques Sereys (2 h 46).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40) ;

UN AIR DE FAMILLE
Film français de Cédric Klapisch, avec Jean-Pierre Bacri, Jean-Pierre Darroussin, Catherine Frot, Agnès Jaoui, Claire Maurier, Wladimir Yordanoff (1 h 50).
UGC Ciné-cite les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; reservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (reservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

MUSIQUE

Une sélection de concerts classique, jazz, chanson, musiques du monde et rock à Paris et en Ile-de-France

CLASSIQUE

Commentaires
d'Aperghis. Pascal Sausy (baryton), Jozef Houben, Christophe Huysman (comédiens), Geneviève Strosser (alto), Elena Andreyev (violoncelle), Françoise Rivalland (percussions), Vincent Leterme (piano), Georges Aperghis (mise en scène).
Nanterre (92). Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Neruda. MºRER Nanterre-Préfecture. 21 heures, du mardi au samedi ; 16 h 30, dimanche. Jusqu'au 30. Tél. : 01-46-14-70-00. 140 F.

Chamber Orchestra of Europe
Beethoven : *Symphonies nº 2 et 7*. Nikolaus Harnoncourt (direction).
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 12. Tél. : 01-44-84-44-84. De 140 F à 200 F.

Paul Badura-Skoda (piano)
Haydn : *Sonate pour piano op. 52*. Beethoven : *Sonate pour piano op. 53 « Waldstein »*. Mendelssohn : *Variations sérieuses*. Schubert : *Sonate pour piano D 850*.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 12. Tél. : 01-49-53-05-07. De 105 F à 240 F.

Œdipus Rex
de Stravinsky. James O'Neal (Œdipus), Michelle DeYoung (Jocaste), Franz-Josef Kapellmann (Créon), Willard White (Tirésias), Cheyne Davidson (le messager), Peter Keller (le berger), Laurent Terzieff (récitant), Chœur de la radio tchèque, Chœur du Châtelet, Philharmonia Orchestra, Christoph von Dohnanyi (diretion), Robert Wilson (mise en scène), Suzushi Hanayagi (chorégraphie). Précédé de *Silent Prologue* de Robert Wilson.
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 19 h 30, les 12, 14, 19, 21 et 23 ; 17 heures, le 17. Tél. : 01-40-28-28-40. De 70 F à 570 F.

Ensemble Roberto Gini
Œuvres de Monteverdi, Mazzocchi et Rovetta. Roberto Gini (clavecin, direction).
Auditorium du Louvre, accès par la Pyramide, Paris 1er. Mº Louvre, Palais-Royal. 20 heures, le 13. Tél. : 01-40-20-52-29. 130 F.

Marie Sheublé (violon), Mathieu Papadiamandis (piano)
Brahms : *Sonate pour violon et piano op. 100 et 108*. Franck : *Sonate pour violon et piano*. Prokofiev : *Mélodies pour violon et piano*.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 13. Tél. : 01-49-53-05-07. De 95 F à 240 F.

Orchestre philharmonique de Vienne
Bartok : *Divertimento pour orchestre à cordes*. Liszt : *Mephisto-valse*. Tchaïkovski : *Symphonie nº 6 « Pathétique »*. Georg Solti (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 13. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 750 F.

Orchestre de Paris
Ravel : *Ma mère l'oye*. Mozart : *Concerto pour piano et orchestre KV 456*. Brahms : *Symphonie nº 2*. Ignat Soljenitsyne (piano), Günther Herbig (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 h 30, les 13 et 14. Tél. : 01-45-61-65-89. Location FNAC, Virgin. De 60 F à 240 F.

Musiciens de l'Ensemble orchestral de Paris
Dohnanyi : *Serénade pour cordes op. 10*. Beethoven : *Trio à cordes op. 3*. Christian Crenne (violon), Serge Soufflard (alto), Paul Boufil (violoncelle).
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mº Richelieu-Drouot. 12 h 30, le 14. Tél. : 01-08-00-42-67-57. 80 F.

Chœur de chambre Accentus
Œuvres de Reger, Schumann et Wolf. Edouard Garcin (piano), Laurence Equilbey (direction).
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mº Solferino. 18 h 45, le 14. Tél. : 01-40-49-47-17. 70 F.

Les Tréteaux de maître Pierre, la Vie brève
de Falla. Maria Aragon (Carmela), Maria Oran (Salud), Mabel Perelstein (la grand-mère), Antonio Ordenez (Paco), Carmelo Martinez (guitare), Laure Glatard (clavecin). Chœur de Radio-France, Orchestre national de France, Charles Dutoit (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 heures, le 14. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 220 F.

Désiré N'Kaoua, Solène Getenet (piano)
Œuvres de Bach, Mozart, Debussy et Schubert.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 14. Tél. : 01-49-53-05-07. De 95 F à 200 F.

Quatuor Melos
Haydn : *Quatuor à cordes op. 76 nº 1*. Janacek : *Quatuor à cordes nº 2 « Lettres intimes »*. Beethoven : *Quatuor à cordes op. 59 nº 3*.
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 heures, le 15. Tél. : 01-42-30-15-16. De 80 F à 190 F.

Orchestre symphonique de San Francisco
Copland : *Symphonic Ode*. Tchaïkovski : *Concerto pour violon et orchestre op. 35*. Prokofiev : *Romeo et Juliette, suites*. Anne-Sophie Mutter (violon), Michael Tilson-Thomas (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 15. Tél. : 01-49-52-50-50. De 70 F à 510 F.

Andreas Staier (pianoforte)
Bach : *Sonates BWV 964, 965, 966 et 968, transcriptions*.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 17 heures, le 16. Tél. : 01-42-74-22-77. 80 F.

Orchestre Pasdeloup
Œuvres de Dvorak, Bartok, Ponchielli, Brahms, Falla, Bernstein, Offenbach et J. Strauss. David Coleman (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 17 h 30, le 16. Tél. : 01-45-61-53-00. Location FNAC, Virgin. De 80 F à 175 F.

Philharmonia Orchestra
Wagner : *Rienzi*. Bartok : *Concerto pour piano et orchestre nº 2*. Tchaïkovski : *Symphonie nº 5*. Garrick Ohlsson (piano), Christoph von Dohnanyi (direction).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 20 heures, le 16. Tél. : 01-40-28-28-40. De 70 F à 230 F.

Orchestre du CNSMDP
Schubert : *Konzertstücke pour violon et orchestre, Symphonie nº 8 « Inachevée »*. Mozart : *Symphonie KV 425 « Linz »*. Jean-Jacques Kantorow (direction).
Conservatoire national supérieur de musique, 209, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 16. Tél. : 01-40-40-46-46. Entrée libre.

Matt Haimowitz (violoncelle)
Bach : *Suite pour violoncelle seul BWV 1007*. Dutilleux : *Strophes sur le nom de Sacher*. Reger : *Suite pour violoncelle seul nº 3*. Ligeti : *Sonate pour violoncelle seul*.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 16. Tél. : 01-49-53-05-07. De 95 F à 200 F.

Kim Kashkashian (alto), Michel Dalberto (piano)
Brahms : *Sonate pour alto et piano op. 120*. Stravinsky : *Suite italienne*. Bartok : *Rapsodie pour violon et piano nº 1, transcription*.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 11 heures, le 17. Tél. : 01-49-52-50-50. 100 F.

Orchestre des Concerts Lamoureux
Sibelius : *Concerto pour violon et orchestre*. Tchaïkovski : *Symphonie nº 6 « Pathétique »*. Raphael Oleg (violon), Avi Ostrowski (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 17 h 45, le 17. Tél. : 01-45-63-60-62. De 75 F à 175 F.

JAZZ

Joe Zawinul
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 11. Tél. : 01-42-00-14-14. 120 F.

John Scofield Group
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 21 heures, le 11. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Emmanuel Sourdeix Trio
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 11. Tél. : 01-40-26-46-60. 50 F.

François Laudet Big Band
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 11. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

René Urtreger Trio
Le Bilboquet, 13, rue Saint-Benoît, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 11, 12, 13, 14, 15 et 16. Tél. : 01-45-48-81-84. 120 F.

Nguyen Le, Art Lande
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 20 h 30, le 12. Tél. : 01-42-30-15-16. Entrée libre.

Melvin Taylor & the Slack Band
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 21 heures, le 12. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Sylvie Courvoisier, Pierre Charial, Tony Overwater
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 12. Tél. : 01-42-87-25-91.

Laurent de Wilde Trio
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 12 et 13. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Stacey Rowles
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 12 et 13. Tél. : 01-42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

Jean-Charles Capon Quartet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 12 et 13. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Queen Esther Marrow & the Harlem Gospel Singers
Mogador, 25, rue de Mogador, Paris 9e. Mº Trinité, Chaussée-d'Antin, Havre-Caumartin. 20 h 30, les 12, 13, 14 et 15 ; 15 heures et 20 h 30, le 16 ; 15 heures, le 17. Tél. : 01-53-32-32-00. De 220 F à 300 F.

Ray Brown, Kenny Garrett
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 21 heures, le 13. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Red Holloway Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 13, 14, 15, 16, 18 et 19. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Orchestre de jazz du CNSMDP
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 20 heures, le 14. Tél. : 01-42-30-15-16. 30 F.

Pendulum Quartet, Gateway
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 14. Tél. : 01-44-84-44-84. 100 F.

Ray Brown, Art Farmer
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 21 heures, le 14. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Pierre-Louis Garcia Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 14. Tél. : 01-40-26-46-60. De 50 F à 70 F.

Antoine Hervé Trio
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 14, 15 et 16. Tél. : 01-42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

Theresa Hightower
Neuilly (92). Quai du Blues, 17, boulevard Vital-Bouhot. 22 h 30, les 14, 15 et 16. Tél. : 01-46-24-22-00.

Collectif MU
Sceaux (92). Sceaux-What. 21 h 30, le 15. Tél. : 01-46-61-36-67. 90 F.

Orchestre national de jazz, orchestre du CNSMDP
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 16. Tél. : 01-44-84-44-84. 75 F.

Julien Lourau Groove Gang
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mº Bastille. 20 h 30, le 16. Tél. : 01-47-00-02-71. 80 F.

Liz McComb
Evry (91). Théâtre de l'Agora, place de l'Agora. 20 h 30, le 16. Tél. : 01-60-91-65-65. 120 F.

Melvin Taylor
Massy (91). Centre culturel Paul-Bailliart, 6, allée du Québec. 21 heures, le 16. Tél. : 01-69-20-57-04. De 70 F à 100 F.

Pierre-Yves Sorin Sextet
Nanterre (92). Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies. 21 heures, le 16. Tél. : 01-41-37-94-20. 120 F.

Jacques Bolognesi, Francis Varis, Pierre Guignon
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 15 heures, le 17. Tél. : 01-44-84-44-84. 75 F.

Kenny Barron, Mino Cinelu
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 17. Tél. : 01-44-84-44-84. 100 F.

Lewis Robinson Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 17. Tél. : 01-40-26-46-60. De 40 F à 60 F.

ROCK

Mem Shannon
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Saint-Augustin. 23 h 30, les 12, 13, 14, 15, 16, 19, 20, 21, 22 et 23. Tél. : 01-42-25-18-06. Entrée libre.

Sloy
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie-II), Paris 13e. Mº Place-d'Italie. 20 heures, le 13. Tél. : 01-53-79-00-11. De 70 F à 80 F.

Melvins
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 heures, le 13. Tél. : 01-69-43-03-03.

Van Den Plas
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie-II), Paris 13e. Mº Place-d'Italie. 20 heures, le 14. Tél. : 01-53-79-00-11.

Angra
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 18 h 30, le 15. Tél. : 01-44-92-45-45. 117 F.

Sebadoh
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 19 heures, le 15. Tél. : 01-44-92-77-66. De 105 F à 120 F.

Lush
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mº Bastille. 20 heures, le 15. Tél. : 01-47-00-02-71.

No Doubt
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie-II), Paris 13e. Mº Place-d'Italie. 20 h 30, le 15. Tél. : 01-53-79-00-11. De 80 F à 90 F.

Collapsed Lung
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 15. Tél. : 01-42-00-14-14.

Hoax, Kickback
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 h 30, le 15. Tél. : 01-69-43-03-03.

Metal Sound
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 16. Tél. : 01-40-50-66-98. 120 F.

X Ray Eyes
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 17. Tél. : 01-42-87-25-91. 50 F.

CHANSON

Sapho
Trianon, 80, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 20 h 30, les 11, 12, 13, 14, 15 et 16. Tél. : 01-49-87-50-50. Location FNAC, Virgin. 01-44-92-78-05. 140 F.

France Gall
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mº Opéra, Madeleine. 20 h 30, les 12, 13, 14, 15 et 16 ; 17 heures, le 17. Tél. : 01-47-42-25-49. De 170 F à 260 F.

Mama Bea Tekielski
Théâtre Clavel, 3, rue Clavel, Paris 19e. Mº Pyrénées. 20 h 30, les 12, 13, 14, 15, 16 et 19 ; 15 h 30, le 17, jusqu'au 1er décembre. Tél. : 01-40-50-66-98. 100 F.

Pierre Perret
Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris 9e. Mº Trinité. 20 h 30, les 12, 13, 14, 15, 16 et 19 ; 16 heures, le 17, jusqu'au 24. Tél. : 01-49-95-99-99. De 130 F à 250 F.

Yves Uzureau
Bobino, 20, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mº Gaîté. 18 h 30, les 13, 15, 16, 17, 20, 22, 23 et 24 ; 18 h 30 et 20 h 30, les 14 et 21, jusqu'au 30. Tél. : 01-43-27-75-75. Location FNAC, Virgin. 130 F.

Céline Caussimon
Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris 4e. Mº Châtelet. 22 h 15, les 13, 14, 15 et 16 ; 17 heures, le 17. Tél. : 01-48-87-82-48. De 70 F à 90 F.

Les Têtes raides
Malakoff (92). Théâtre 71, place du 11-Novembre. Mº Malakoff-Plateau-de-Vanves. 20 h 30, le 15. Tél. : 01-46-55-43-45. 115 F.

Michèle Atlani
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mº Bastille. 21 heures, les 15 et 22, jusqu'au 29. Tél. : 01-44-59-82-82.

Les Pirates
Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris 13e. Mº Quai-de-la-Gare. 21 heures, le 16. Tél. : 01-47-97-22-22. 30 F.

Les Chants du rêve
Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris 13e. Mº Chevaleret. 20 h 30, le 16 ; 16 h 30, le 17. Tél. : 01-45-84-72-00. 70 F.

Erik Karol
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mº Bastille. 21 heures, les 16 et 23, jusqu'au 30. Tél. : 01-44-59-82-82. 30 F.

MUSIQUES DU MONDE

Jafira
Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris 13e. Mº Chevaleret. 16 h 30, le 11. Tél. : 01-45-84-72-00. 90 F.

Rambro Naka
La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mº République. 21 heures, le 12. Tél. : 01-42-02-20-52. 50 F.

Chris
Suds, 55, rue de Charonne, Paris 11e. Mº Ledru-Rollin. 21 h 30, les 12 et 19, jusqu'au 26. Tél. : 01-43-14-06-36. Entrée libre.

Yann-Fanch Kemener
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 20 h 30, le 14. Tél. : 01-42-74-22-77. 80 F.

Pachito Alonso y sus Kini Kini
La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mº République. 23 heures, les 14 et 15. Tél. : 01-42-02-20-52. De 80 F à 100 F.

Le Fest-noz
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 21 heures, le 15. Tél. : 01-44-92-45-45. Location FNAC, Virgin. 80 F.

Gonzalo Rubalcaba & Cuban Band
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 21 heures, le 15. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Tri Yann
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, les 15 et 16. Tél. : 01-42-08-60-00. 165 F.

Le Diwan de Biskra
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mº Jussieu. 20 h 30, les 15 et 16. Tél. : 01-40-51-38-37. De 80 F à 100 F.

Misia
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6e. Mº Saint-Placide, Notre-Dame-des-Champs. 20 h 30, le 15 ; 19 heures, le 16 ; 17 heures, le 17. Tél. : 01-45-44-72-30. 100 F.

Oumou Sangare
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 21 heures, le 16. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Mathilde Monnier
L'Atelier en pièces.
Pontault-Combault (77). Gymnase République, rue Emile-Pajot. 15 heures et 19 heures, le 11. Tél. : 01-60-28-62-40.

Compagnie le Marietta secret
Carte blanche à Hervé Robbe.
Théâtre contemporain de la danse, 9, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris 4e. Mº Saint-Paul. 19 heures, les 11, 12, 13, 14 et 15. Tél. : 01-42-74-44-22.

Anna Camara
Cérémonie dans un village africain.
Le Pied de chameau, 20, rue Quincampoix, Paris 4e. Mº Rambuteau. 21 h 30, le 12. Tél. : 01-42-78-35-00.

Groupe Käfig, José Montalvo
Groupe Käfig : *Käfig*. José Montalvo : *Philaou-Thibaou II*.
Les Halles-L'Auditorium, 5, porte Saint-Eustache, Paris 4e. Mº Châtelet-les Halles. 20 h 30, les 14, 15 et 16 ; 16 heures, le 17. Tél. : 01-42-36-13-90. 80 F.

Ballet du Nord
Maryse Delente : *Roméo et Juliette.*
Brétigny-sur-Orge (91). Espace Jules-Verne, rue Henri-Douard. 20 h 30, le 15. Tél. : 01-60-85-20-85.

Carolyn Carlson
Vu d'ici.
Colombes (92). Salle des fêtes et des spectacles, 88, rue Saint-Denis. 20 h 30, le 15. Tél. : 01-47-81-69-02. 90 F.

Collectif Mouv'
Si... reurs d'un jour, Séquences d'une vie, Création 96.
Fontenay-aux-Roses (92). Théâtre des Sources, 4, avenue de Paris. 20 h 30, le 15. Tél. : 01-41-13-40-80.

Vera Mantero, Hervé Robbe, Christiane Blaise
Vera Mantero : *Peut-être elle pourrait danser d'abord*. Hervé Robbe : *Initiales*. Christiane Blaise : *Les Danses à dormir debout*. Richard Mouradian : *Couleur grenade.*
Fontenay-sous-Bois (93). Salle Jacques-Brel, 164, avenue Gallieni. Mº RER Fontenay-sous-Bois puis bus 124, arrêt Hôtel-de-Ville. 20 h 30, le 16. Tél. : 01-48-86-70-70. De 50 F à 90 F.

Compagnie Michel Hallet-Eghayan
Hommage à Kandinsky.
Montreuil (93). Studio Berthelot, 6, rue Marcellin-Berthelot. 21 heures, le 16 ; 16 heures, le 17. Tél. : 01-48-70-64-63. 80 F.

LUNDI 11 NOVEMBRE

TF 1

20.50

TÉMOIN N° 1
Magazine présenté par Patrick Meney et Jacques Pradel.
La Jeune fille et le milliardaire ; Bangkok ; Quand tout vous accuse ; Identification ; Le motard (140 min). 41715985

23.10

L'APPEL DE LA COUETTE
Divertissement présenté par Nagui. Invités : Sylvie Joly, Sonia Dubois, Eduardo, Jango Edwards, Starmania (110 min). 4768850
1.00 Spécial sport : Golf. Présenté par Noël Carles. Trophée Hassan II.

1.35 et 2.35, 3.10, 4.15, 4.55 TF 1 nuit. 1.45 7 sur 7. Magazine. Invité : Guy Drut (rediff.). 2.45 Cas de divorce. Série. Tavernier contre Tavernier. 3.20 Cités à la dérive. Série [1/8]. 4.25 Histoires naturelles. Pêcheurs des Landes (rediff.). 5.05 Musique. Concert. 5.10 Histoires naturelles. Loiseau fait des petits (rediff.).

France 2

20.50

▶ L'ORANGE DE NOËL
Téléfilm de Jean-Louis Lorenzi, avec Sophie Aubry, Jean-Yves Berteloot (125 min). 41701782
En 1913, l'institutrice d'un village corrézien est en butte à l'hostilité des habitants.

22.55

LA FRANCE EN DIRECT
Magazine présenté dans le cadre des "Lundis de l'information". Papy Boom, les seniors de l'an 2000 (85 min). 4870527
0.20 Journal, Bourse, Météo.
0.45 Le Cercle de minuit. Emission spéciale : les marteaux d'Artaud. Invité : Camille Dumoulie, Michel Camus, Raymonde Carasco, Alain Gheerbrandt, Gérard Mordillat, etc. (65 min). 3398817

2.25 Eurocops. Série. 3.20 24 heures d'info. 3.35 Météo. 3.40 La Compète. 4.05 *D'un soleil à l'autre*. Magazine (rediff.). 4.30 Urti : l'art dans les capitales. Budapest la jeune (35 min).

France 3

20.50

LE PRÉSIDENT ■ ■
Film d'Henri Verneuil, avec Jean Gabin, Bernard Blier (1961, N., 105 min). 277140
D'après un roman de Simenon, une belle étude sociopolitique.
22.35 Journal, Météo.

23.10

JEAN GABIN... 20 ANS DÉJÀ
Documentaire de Jean-Claude Misslaen. Invités : Florence Moncorgé, Mathias Moncorgé, Jean Desailly, Simone Valère, Jacques Bar, Jacques Deray, Danièle Delorme, Emma Le Chanois, Denys de La Patellière, Marie-José Nat, Roger Dumas, Annie Cordy, Alphonse Boudard, Françoise Arnoul, Magali Noël, Madeleine Robinson (55 min). 1822986
0.05 Lignes de mire. Magazine présenté par Jacques Chancel (55 min). 6051560

1.00 *Capitaine Furillo*. Série. La patrouille démontée. 1.50 Musique graffiti. Jazz. *Wynton Marsalis* (20 min.)

Arte

20.45

▶ CINÉMA : CARTE BLANCHE À BERTRAND TAVERNIER
présenté par Bertrand Tavernier.
20.45 La Dame d'onze heures ■
Film de Jean Devaivre, avec Paul Meurisse (1947, N., 90 min). 681169
Un médecin devenu industriel en pharmacie reçoit des lettres anonymes. Sa famille, inquiète, demande l'aide d'un ami explorateur, de retour d'Afrique, qui va faire le détective.
22.15 Entretien : Bertrand Tavernier-Jean Devaivre (rediff., 15 min). 6898817
22.30 La Ferme des sept péchés ■ ■
Film de Jean Devaivre, avec Jacques Dumesnil, Claude Génia (1948, N., 90 min). 78099
Le 10 avril 1825, Paul-Louis Courier, pamphlétaire républicain, adversaire acharné de la Restauration, est assassiné en forêt, près de sa ferme de Touraine. Jean Devaivre a reconstitué avec réalisme cette enquête judiciaire restée mystérieuse.
0.00 Court-circuit. Anorak gang, court métrage de Stephen Clarke, avec Anne Rabbit (1994, 21 min). Délit mineur, court métrage d'Olivier Panchot (1995, 12 min). 17541
0.35 Le Temps suspendu ■ ■
Film de Peter Gothar (1982, v.o., rediff., 95 min). 1743251
2.10 Lucky Luke. Dessin animé. [31/52] Calamity Jane (rediff., 30 min).

M 6

20.50

ALARME FATALE
Film de Gene Quintano, avec Emilio Estevez (1992, 95 min). 559256
Un flic proche de la retraite a quarante-huit heures pour découvrir l'assassin d'une inspectrice. Une parodie prenant pour cible L'Arme fatale.

22.25

MARATHON MAN ■ ■
Film de John Schlesinger (1976, 125 min). 8049633
Un étudiant new-yorkais, dont le père est mort victime du maccarthysme et dont le frère travaille pour les services secrets américains, est pris dans une terrifiante affaire d'espionnage.
0.30 Jazz 6. Magazine. McCoy Tyner Trio Featuring et Michael Brecker (55 min). 9672960

1.25 Best of Noir Désir. Les meilleurs clips de Noir Désir. 2.25 La Saga de la chanson française. Gilbert Bécaud. 3.20 Fréquenstar. Magazine. 100e (rediff.). 4.10 Jeux et Combats. 4.35 Prenez-les vivants. 5.05 Turbo. Magazine (rediff., 25 min).

Canal +

20.35

LE LIVRE DE LA JUNGLE
Film de Stephen Sommers, avec Jason Scott Lee, Lena Headey (1994, 105 min). 415492
22.20 Flash d'information.
22.25 Travailler autrement. Petit rachat entre amis. Documentaire.

22.30

LES ENFANTS DU SOLEIL
Film de Bernard Dartigues (1995, 214 min). 34448362
Sur la scène d'un théâtre, le comédien Philippe Caubère raconte l'histoire de Provençaux venus rejoindre la troupe d'Ariane Mnouchkine, le Théâtre du Soleil. *Ce film est le premier épisode d'un spectacle-fleuve enregistré par trois caméras dans la salle du théâtre de l'Athénée. Vite lassant pour les profanes.*
2.05 Le Chat et la Souris ■
Film de Claude Lelouch (1975, 103 min). 9645034

Radio

France-Culture

20.30 L'Histoire en direct. La mort de Pierre Overney ou la fin des "maos français" avec Christophe Bourseiller, comédien et écrivain, Marnix Dressen, sociologue au Conservatoire national des Arts et Métiers.
21.30 Mourir de rire au Grand Guignol. La Veuve d'Eugène Héros et Léon Abric. La Dame de bronze et le Monsieur de cristal d'Henri Duvernois.
22.40 Toit ouvrant. Le magazine qui décoiffe. Avec Stanislas Nordey, George Aperghis

0.05 Du jour au lendemain. Henri Zerner (La Renaissance en France). 0.48 Programme musical. Les cinglés du music-hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Une vie, une œuvre : Salvador Dali ; 2.26 Perspectives scientifiques : Freud et l'énigme du plaisir ; 4.01 Radio archives : Clara Candiani. La Radio de Clara ; 5.00 A voix nue : Albert Cohen, l'iconoclaste ; 5.56 Lieux de mémoire : le Moulin-Rouge.

France-Musique

20.00 Concert. Les concerts de la CRPLF (à la mémoire d'Arthur Grumiaux). Donné le 8 novembre au Conservatoire royal de Liège, par l'Orchestre philharmonique de Liège, dir. Pierre Bartholomée. Œuvres de Joachim, Ysaye, Ravel, Vierne.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Denisov, Lachenmann, Pascal Dusapin
23.07 Entre les lignes. Les Cahiers Debussy n° 20. Avec Myriam Chimènes et Roy Howatt.

0.00 La Rose des vents. Algérie Kheliff Ahad (chant sarahoui). Concert donné le 11 octobre 1996 à l'Institut du Monde Arabe 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert. Enregistré le 14 septembre 1996 dans l'abbaye d'Ambronay. Les talens lyriques dirigés par Christophe Rousset, avec la participation de la soprano Sandrine Piau. Ariodante : ballo-musette de Haendel ; Motet Silente Venti de Vivaldi ; Ouvertures de Rameau ; Exsultate Jubilate de Mozart.

22.40 Les Soirées... (Suite). Œuvres d'Alkan, Berlioz, Wieniawski, Liszt. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Thalassa. Les dessous de la baleine (France 3 du 8/11/96).
21.00 Enjeux le point.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Le Monde est à vous. Invité : Adamo (France 2 du 27/10/96).
0.05 Francofolies. [2/2] Invitée : Lynda Lamay.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Lumière de l'invisible ou un siècle de culture X.
21.30 L'Archipel d'Ogasawara, paradis retrouvé des baleines.
22.20 Nord du Tchad.
23.20 Les Hauts Lieux spirituels français. [6/10] Sainte-Anne-d'Auray, haut lieu de la Bretagne mystique.
23.50 L'Opéra sauvage. [6/21]
0.45 Les Favorites. Bruges (50 min).

Paris Première

20.00 et 0.10 20 h Paris Première.
21.00 Clair de femme ■ ■ Film de Costa-Gavras (1979, 105 min). 58993121
22.45 Jean-Loup Sieff, portrait.
23.15 Velvet Jungle Sessions. Big Soul.
1.05 Nova (50 min).

France Supervision

20.30 Tête à claques ■ Film de Francis Perrin (1982, 90 min). 76444879
22.00 Ecran Large.
22.30 Première escale.
23.25 C'est-à-dire.
0.15 Les Nuits du New Morning. Archie Shepp et La Velle (55 min). 70496164

Ciné Cinéfil

20.30 Le Camion blanc ■ Film de Léo Joannon (1942, N., 90 min). 8392188
22.00 Quelque part dans la nuit ■ ■ Film de Joseph L. Mankiewicz (1946, N., v.o., 110 min). 5776966
23.50 Le Héros de la Marne ■ Film d'André Hugon (1938, N., 100 min). 47858850

Ciné Cinémas

20.30 Mes deux Hommes ■ Film de Doris Dorrie (1985, 95 min). 5787072
22.05 La Loi de la haine ■ Film d'Andrew McLaglen (1976, v.o., 95 min). 81629966
23.40 La Chair ■ ■ Film de Marco Ferreri (1991, 90 min). 1353898

Série Club

20.45 L'Homme du Picardie.
21.40 et 0.45 Miss. Miss et la vie en rose.
22.30 Sherlock Holmes. La ligue des cheveux rouges.
23.00 Commando Garrison. [2/2] La duchesse.
23.50 Quincy.

Canal Jimmy

20.30 Souvenir. La bande à Clocio. Emission diffusée pour la première fois le 11 juillet 76.
21.35 New York Police Blues. Double jeu.
22.20 Chronique de la combine.
22.25 Justicier malgré lui ■ Film de Richard Sarafian (1986, 90 min). 86843850

Eurosport

20.00 Speedworld.
22.00 Automobile. Les 24 Heures du Mans.
23.00 Eurogoals.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.10 Il Grande Cocomero. Film de Francesca Archibugi (1993, 105 min), avec Sergio Castellitto. *Comédie dramatique*

RTL 9

20.30 Comment se débarrasser de son patron. Film de Colin Higgins (1980, 115 min), avec Jane Fonda. *Comédie.*
22.25 Adieu, je reste. Film de Herbert Ross (1978, 110 min), avec Richard Dreyfuss. *Comédie.*
0.30 La Charrette fantôme. Film de Julien Duvivier (1939, 90 min), avec Pierre Fresnay. *Fantastique.*

TMC

20.35 Les Guerriers. Film de Serge Nicolaesco (1966, 105 min), avec Pierre Brice. *Péplum.*
22.25 Va voir maman, papa travaille. Film de François Leterrier (1977, 100 min), avec Marlène Jobert. *Comédie.*

TSR

20.05 Le Fugitif. Film d'Andrew Davis (1993, 140 min), avec Harrison Ford. *Policier.*

MARDI 12 NOVEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Dallas. Feuilleton. La vengeance.
15.30 Hôtel. Série. Des jeux dangereux.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.35 Karine et Ari. Série. Viva Marguerite.
18.10 Le Rebelle. Série. Une légende vivante.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.50

INSPECTEUR LA BAVURE ■
Film de Claude Zidi, avec Coluche, G. Depardieu (1980, 105 min). 187763
Le fils d'un inspecteur de police tué par Pierrot le fou entre à la P.J. Naïf et maladroit, il devient l'ami de l'« ennemi public n° 1 ».

22.35

LE MONDE DE LÉA
Magazine présenté par Paul Amar (110 min). 3030367
Le stress en entreprise ; Les petits porteurs en France ; Les modifications corporelles.
0.25 et 1.05, 2.10, 3.10, 4.10, 4.50 TF 1 nuit.
0.40 Reportages. Documentaire. Gaïd et l'île d'Arz d'Henri Chambon (rediff., 25 min). 6018503

1.35 L'Equipe Cousteau en Amazonie. [4/6] Ombres fuyantes : Indiens de l'Amazonie (rediff.). 2.20 et 4.20, 5.10 Histoires naturelles. (rediff.). 3.20 Cités à la dérive. Série [2/8]. 5.00 Musique. Concert (10 min).

France 2

12.55 et 13.40 Météo.
13.00 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.50 Derrick. Série. Actes d'amour.
14.55 Le Renard. Série. Poste de confiance.
16.00 et 5.10 La Chance aux chansons. [2/3].
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 Sauvés par le gong. Série. Quelle soirée !
17.55 Hartley, cœurs à vif. Série.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit les petits. Nounours fait le clown.
19.25 et 1.40 Studio Gabriel. Invitée : Line Renaud.
20.00 Journal, A cheval !, Météo.

20.50

LE TATOUÉ
Film de Denys de La Patellière, avec Louis de Funès, Jean Gabin (1968, 95 min). 181589
Un marchand de tableaux combinard cherche à obtenir un tatouage jadis exécuté par Modigliani sur le dos d'un légionnaire irascible...

22.25

TARATATA
Divertissement. Michel Fugain (65 min). 9174831
23.30 Journal, Bourse, Météo.
23.50 Le Cercle de minuit. Le Goncourt des lycéens. Invités : Jean-Marc Aubert, Anémone Beres, Laurence Cossé, Marie Darrieussecq, Eric Holder, Nancy Huston, Janine Matillon, Robert Solé... (85 min). 8102270

1.15 Histoires courtes. Court métrage. Tonino Benacquista n'est pas si noir. 2.10 Eurocops. Série. 3.20 24 heures d'info. 3.30 Météo. 3.35 La compète. 4.00 Chip et Charly. 4.25 Parapluie de Djenne. Documentaire (45 min).

France 3

12.35 Journal.
13.30 Keno. Jeu.
13.35 Parole d'Expert !
14.30 Le Quart d'heure de Faut pas rêver.
14.48 Magazine du Sénat.
14.58 Questions au gouvernement.
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Dictionnaire des intellectuels français*, sous la direction de Jacques Julliard et Michel Winoch
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.10, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LES PRINCESSES DU CIRQUE 2
(90 min). 368560
La trapéziste française Aurélia a été récompensée, au terme de cette deuxième édition, par le titre de "Princesse du cirque de l'année 1996".
22.20 Journal, Météo.

22.50

COULEUR PAYS
Programme des treize télévisions régionales en décrochage (90 min). 362909
Au sommaire de Cinéma Etoiles, *des entretiens avec Denis Quaid* (Cœur de Dragon), *Jim Carrey* (Disjoncté), *Mathieu Mc Conaughy* (Le Droit de tuer), *Flora Gomez* (Po di Sangui), *John Carpenter* (Los Angeles 2013).

0.20 Saga-Cités. (rediff.) Magazine. Quartier d'Europe Porto Marghera 0.50 Sidamag. (rediff.). 1.05 Capitaine Furillo. Série. 1.55 Musique graffiti. Magazine. Elégie opus 24, de Gabriel Fauré. Le cygne, de Camille Saint Saëns (20 min).

La Cinquième

12.30 Défi. Une femme en or. 12.55 Attention santé. 13.00 Chercheurs d'aventures. 13.30 Demain les jeunes. 1er emploi... psychologue. 14.00 L'Angleterre (rediff.). 15.00 Qui vive. La drogue à l'école. 15.55 La Cinquième : c'est à vous (rediff.). 16.00 Vaisseau Terre. Abondance ou famine ? [9/10] 16.30 La Magie du climat. Les tornades. 17.00 Jeunesse. Cellulo ; 17.25 Alf. 18.00 Histoire personnelle de la littérature. Corneille. 18.15 L'Œuf de Colomb. Le microscope. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [42/52] Le cavalier blanc (30 min). 6589
19.30 7 1/2. Littérature à tous prix. Invitée : Sigrid Löffler (30 min). 8560
20.00 Archimède. Récifs artificiels ; désertification : le désert aux portes de l'Europe (30 min). 5473
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LA VIE EN FACE : PRIVATE EYE. LE MONDE VU PAR DES VIDÉASTES AMATEURS.
Documentaire d'Ilka Franzmann (55 min). 2948015
En dix ans, des millions de camescopes ont été vendus aux particuliers qui ont découvert avec ivresse la caméra. Ils filment mariages, vacances, accidents, catastrophes...

21.40

▶ SOIRÉE THÉMATIQUE : KISS THE FUTURE. HEAVY METAL, BIENVENUE EN ENFER
proposée par Christoph Jörg.
21.45 Cœurs de métal. Documentaire de Henning Lohner (100 min). 1435611
23.25 Camille au pays du métal. Documentaire de Camille Grandval (25 min). 9158589
23.50 La Fin d'un rêve. Documentaire de David Van Taylor (60 min). 2241034
0.50 Heavy metal clip.
1.10 ▶ Music Planet : Blue Note, A History of Modern Jazz. Documentaire de Julian Benedikt [1/2] (rediff., 55 min). 8814329

2.05 Entre l'enfer et le paradis. Documentaire (rediff., 50 min).

M 6

12.25 Les Routes du paradis. Série. Les enfants des enfants.
13.25 La Croix de feu. Téléfilm de Paul Wendkos (110 min). 1767034
15.15 Drôles de dames. Série. Harrigan.
16.45 Télé casting. Magazine.
17.05 Faites comme chez vous. Invité : Khaled.
18.00 Les Anges du bonheur. Série.
18.55 Highlander. Série. L'immortel Cimoli.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer.
20.35 E = M 6 junior. Les plantes.

20.55

DOCTEUR QUINN
Série (105 min). 8670183
Pacte avec le diable. *Le révérend Thomas cherche de l'argent pour rénover l'église.* **Œil pour œil.** *Après le meurtre de M. Logan, se pose la question de la peine capitale.*

22.40

AU NOM DES FEMMES
Téléfilm de Paul Schneider. (105 min). 6063164
Deux femmes-flics démissionnent de la police après avoir subi brimades et vexations de la part de leurs collègues. Elles intentent un procès aux autorités de la ville pour discrimination sexuelle.
0.25 Capital. Magazine. La télé : une bataille de géants (rediff.).

2.10 Best of 100 % français. 3.10 Faites comme chez vous. Magazine. Invité : Khaled (rediff.). 3.55 Turbo. Magazine (rediff.). 4.25 Hot forme. Magazine (rediff.). 4.50 La Saga de la chanson française : Charles Trenet (55 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille. Magazine.
13.35 Les Enfants du Soleil. Film de Bernard Dartigues (1995, 210 min). 88990744
17.05 Rions un peu... en attendant Le Vrai Journal. Magazine. Les meilleurs moments des séquences d'humour de NPA.
17.55 Flash Gordon. Une expérience diabolique.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.35 Nulle part ailleurs. Magazine. Travailler autrement. Invités : Manic Street Preachers.

20.15

FOOTBALL
En direct. Nantes-Nancy. 17e journée de D1 ; 20.30 Coup d'envoi ; 21.15, le Journal du foot (135 min). 3049580
22.30 Flash d'information.
22.35 Travailler autrement. L'Homme qui voulait réduire le temps de travail. Documentaire.

22.40

ONLY YOU
Film de Norman Jewison, avec Marisa Tomei, Robert Downey Jr (1993, v.o., 104 min). 4748096
0.25 Un bruit qui rend fou ■ Film d'A. Robbe-Grillet, Dimitri de Clercq (1995, 100 min). 7144684
Sur une île grecque, une prostituée qui chante l'opéra dirige un bordel de luxe où se retrouvent de mystérieux Chinois.
2.05 La Vie secrète de Jackie Kennedy-Onassis. Documentaire (rediff., 50 min). 5601400
2.55 Surprises (5 min).

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Yann Queffélec [2/5]. Le concerto n° 2 de Brahms
20.30 Archipel science. La vie sur Mars.
22.40 Les Nuits magnétiques. Etre d'ailleurs, enfants de la décolonisation

0.05 Du jour au lendemain. Lise Andries (Robinson). 0.48 Programme musical. Les cinglés du music-hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Musique de notre temps : Ahmed Essyad ; 2.12 Un livre, des voix : Gérard Pavese ; 2.55 Les maîtres du mystère : Le tueur n° 2 ; 3.52 Miroir du comédien : Dominique Blanc ; 4.52 A voix nue : Albert Cohen, l'iconoclaste ; 6.10 Le gai savoir : Farid Chenoune.

France-Musique

20.00 Concert. Les nuits romantiques du lac du Bourget. Donné le 19 octobre au Palais des Congrès à Aix-les-Bains, par l'Orchestre du Conservatoire national supérieur de musique de Lyon, dir. Gilbert Amy. Œuvres de Schumann, Chausson, Amy, Ravel.
22.30 Musique pluriel. Chants des troubadours (extraits) de Oldrich Frantisek Korte, dir. Jaroslav Krce ; concerto pour piano et orchestre (2e et 4e mouvements) de John Corigliano, dir. Carl Saint-Clair ; Traits suspendus pour flûte contrebasse amplifiée de Paul Méfano.
23.07 Atout chœur. Chœur Monteverdi, dir. John Eliot Gardiner.

0.00 Des notes sur la guitare. Œuvres de Scarlatti, Brouwer, de Sanlucar, de Lucia. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Georges Enesco. Rhapsodie roumaine, d'Enesco, par l'Orchestre de la RCA Victor ; Sonate pour violon n° 3 op. 25 dans le style populaire roumain, d'Enesco ; Masques et bergamasques, de Fauré par l'Ochestre de la Suisse Romande ; Chansons, de Clément Marot d'Enesco ; La Walkyrie : Adieux de Wotan et Incantation du feu, de Wagner, par l'Orchestre Symphonie Orchestra of Washington ; Concerto pour deux violons BWV 1043, de Bach ; Sonate pour piano op. 24 n° 3, extrait, d'Enesco ; Sonate pour violon seul op. 27 n° 3, d'Ysaÿe.

22.30 Les Soirées... (Suite). Œuvres d'Enesco, Ravel, Brahms. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Envoyé spécial. Les stars du karaoké ; Air France-Air Inter : la bataille du ciel ; La vie après la vie (France 2 du 7/11/96).
21.30 Perfecto.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Bouillon de culture. La Russie du gel à la débâcle (France 2 du 8/11/96).
23.50 Viva. Les voltigeurs du rêve.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Mon pays m'a quitté.
21.25 Pionnières de l'espace.
22.15 C'était hier. [5/13] Le réveil du dragon.
23.15 Lumière de l'invisible ou un siècle de culture X.
0.10 L'archipel d'Ogasawara, paradis retrouvé des baleines.
1.05 Nord du Tchad (55 min).

Paris Première

19.55 Point Bourse.
20.00 et 0.00 20 h Paris Première.
21.00 Jean-Edern's Club.
21.55 et 1.55 Le J.T.S.
22.25 Jambon, jambon ■ Film de Juan José Bigas Luna. (1992, v.o., 95 min). 82814725

France Supervision

20.30 Bix, une interprétation de la légende ■ ■ ■ Film de Puppi Avati (1990, 100 min). 78087725
22.10 Grand Large.
23.00 A la recherche de la 7e merveille du monde. Phare d'Alexandrie.
23.55 Sharon Shannon. Concert enregistré au Festival interceltique de Lorient (80 min). 51083541

Ciné Cinéfil

20.30 Toto ■ Film de Jacques Tourneur (1933, N., 70 min). 56691102
21.40 The Curse of the Fly ■ Film de Don Sharp (1965, N., v.o., 85 min). 89800928
23.05 L'Impossible Isabelle ■ Film de Dino Risi (1957, N., 95 min). 46154096

Ciné Cinémas

20.30 Le Mouton enragé ■ ■ Film de Michel Deville (1973, 110 min). 2260102
22.15 Short Cuts : Les Américains ■ ■ Film de Robert Altman (1992, v.o., 180 min). 44080251

Série Club

20.45 Les Champions. La recherche.
21.40 et 0.40 Miss. Miss et le maître chanteur.
22.30 Sherlock Holmes. La menace d'Amenotep.
23.00 et 1.30 L'Homme du Picardie.
23.50 Quincy. L'émeute.

Canal Jimmy

21.00 Friends. Celui qui a été très maladroit.
21.25 Le Fugitif. A la recherche d'un fantôme.
22.15 Chronique de la route.
22.20 B.B. King Blues Summit (55 min). 38926183
23.15 V.R.5. Les visages d'Alex.
0.00 Earth 2. Sacrifice et rédemption.
0.45 Mister Gun. Garde rapprochée.
1.10 Motor Trend (20 min).

Eurosport

20.00 Courses de camions. Rétrospective de la saison.
21.00 Boxe. En direct. Combat international poids-moyens (120 min). 914831
23.00 Automobile. Les 24 Heures du Mans.
0.00 Motocyclisme. L'histoire du Tourist Trophy de l'île de Man (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 L'Aventure extraordinaire d'un papa peu ordinaire. Film de Philippe Clair (1989, 110 min), avec Aldo Maccione. *Comédie.*
22.20 Souvenirs, souvenirs. Film d'Ariel Zeitoun (1984, 130 min), avec Pierre-Loup Rajot. *Comédie dramatique.*

TMC

20.35 Les Tortues Ninja 2. Film de Michael Pressman (1990, 90 min), avec Page Turco.

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
MARDI 12 NOVEMBRE 1996

Crazy Clemenceau

par Pierre Georges

C'EST DEVENU UN RITE. Tous les 11 novembre, ou leurs veilles, on interroge les hommes politiques sur Georges Clemenceau. Et tous les 11 novembre, de gauche, de droite, ils confessent leur admiration pour le Tigre, pour cet homme d'exception, comme inscrit au panthéon de la mémoire, à défaut de l'autre. A Clemenceau, les politiques reconnaissants !

La mémoire s'effiloche. Les derniers poilus, quatre mille à peine, luttent de vieillesse avec le siècle. Les enfants des lycées revisitent Verdun dans leurs livres ou découvrent les Dardanelles avec le magnifique *Capitaine Conan* de Bertrand Tavernier. Et il n'est pas certain que demain, le rite du souvenir même survive à l'épreuve du temps.

En ce matin du 11 novembre 1996, pluvieux, maussade, triste, en un mot conforme au cliché, de quoi parle-t-on d'ailleurs le plus ? Des cérémonies-anniversaires de l'Armistice, par habitude. Du Zaïre-Rwanda par effroi devant cette tragédie en jachère. Et surtout, surtout, du Crazy George's, entreprise commerciale à usage et usure d'une clientèle en pleine expansion en France, celle des pauvres.

Indignation, colère, polémique, interdiction réglementaire provisoire, le lancement du premier magasin Crazy George's dans notre pays ne s'est probablement pas déroulé comme ses promoteurs l'envisageaient. Il est vrai que le principe fondateur et commercial de cette grande surface, prendre le plus d'argent possible où il y en a le moins, pratiquer des taux d'intérêt exorbitants au motif d'une insolvabilité chronique, en un mot faire payer les pauvres, n'est pas des plus admirables. Haro donc sur George le fou, affameur du pauvre monde ! Mais, outre que ces pratiques sont vieilles comme l'argent, on peut s'interroger, au-delà, sur les raisons qui peuvent expliquer l'implantation de Crazy George's, ou de toute autre entreprise à vocation usuraire. Cette chaîne a vu un créneau commercial : la consommation, à tout prix et hors de prix, pour les plus démunis. Créneau, hélas de plus en plus porteur et dont on imagine, dans ce cas précis, qu'il assure de confortables dividendes à ses promoteurs.

Mais en supprimant l'effet détestable, par un coup de baguette réglementaire, supprimera-t-on la cause, la vraie, cette commune et de plus en plus vaste pauvreté qui reste la marque et le fléau du siècle finissant dans un pays présumé riche ? Exit Crazy George's le symptôme, le miroir restera brisé. Pas d'armistice pour le chômage, la précarité et l'exclusion.

On peut toujours citer Georges Clemenceau. A l'envi. Et notamment cette déclaration de 1917, lorsqu'il accéda au pouvoir, que l'on a bien entendue dix fois, durant ce week-end anniversaire : *« Mon programme ? La guerre ! Ma politique ? La guerre ! »*.

N'est pas Clemenceau qui veut ! Mais, sans nier l'aspect un peu démagogique du propos, que n'entend-on pas un de ces hommes politiques qui se drapent dans la référence glorieuse, se lever enfin dire et répéter : *« Mon programme ? la pauvreté ! Ma politique ? La pauvreté ! »*. Simple rêve d'une économie de guerre, un 11 novembre...

La politique agricole européenne engage une révolution culturelle

Une partie des crédits destinés aux agriculteurs devrait être consacrée à l'entretien des territoires

CORK
(République d'Irlande)
de notre envoyé spécial

De même qu'il y a eu, dans les années 80, d'ardents débats entre les partisans de l'Europe des Etats, des peuples, des nations ou des régions, voilà que se dessine un nouvel enjeu : à cause de l'irrésistible développement des métropoles qui sont censées réunir richesse, innovation et modernité, les zones rurales sont-elles vouées à ne devenir qu'un espace résiduel et une thébaïde pour des citadins à la recherche d'échappées de calme et de paysages bucoliques ? Réunie à Cork, en République d'Irlande, du 7 au 9 novembre, à l'initiative du commissaire chargé de l'agriculture, Franz Fischler, la Conférence européenne sur le développement rural, la première du genre, a clairement répondu non.

Ces zones, qui couvrent 80 % du territoire européen, depuis les forêts finlandaises jusqu'au Tyrol soigné comme un musée, constituent un patrimoine collectif, des lieux d'histoire, des foyers de culture et des espaces vivants. Pour beaucoup d'économistes, ce sont aussi des réservoirs d'atouts décisifs – au premier rang desquels la qualité de la vie et l'harmonie des paysages – lorsqu'il faudra définir un modèle de croissance qui ne sera pas fondé sur l'accumulation des hommes, des capitaux et des activités.

Les 500 participants à la réunion de Cork, que présidait Lord Plumb, membre du Parlement européen, ont unanimement reconnu que l'agriculture était encore le pivot de toute politique de rénovation rurale. Mais, sauf dans certaines régions ibériques ou en Grèce, les paysans ne sont plus majoritaires dans les campagnes, à côté des salariés, des employés, des artisans ou des retraités. S'ils ont encore leur mot à dire, ils doivent – et c'est pour eux une révolution culturelle douloureuse – comprendre que l'avenir des campagnes n'est plus entre leurs seules mains.

Ruralité et agriculture ne sont plus, comme au milieu du siècle, des termes synonymes. Or, dans le budget de l'Union, celui de l'agriculture, qui représente 240 milliards de francs, compte pour 50 % de l'ensemble des dépenses. Et il s'agit, pour l'essentiel, de subventions à la gestion des marchés. Les politiques rurales proprement dites prenant en compte l'ensemble des composantes du développement (habitat, environnement, santé, recherche, services aux PME) sont soit marginales, soit dispersées. Franz Fischler a calculé que le nombre de procédures applicables aux régions à dominante rurale dépasse 400, auxquelles il faut ajouter des programmes spécifiques de boisement et les aides pour la préretraite des agriculteurs. Tout cela nuit à l'efficacité. *« Dorénavant, la règle sera : un objectif, un cadre juridique, une politique cohérente, un programme par région »*, a-t-il déclaré.

« LES ATOUTS RÉELS »

Les actions, appelées *« Leader »*, lancées en 1990, ont été cependant prémonitoires et ont généré des progrès en permettant de « casser », sur des petites zones bien délimitées, l'approche purement sectorielle. Le Lot-et-Garonne, le centre Bretagne, les marais du Cotentin, le plateau de Millevaches en France, la Serra do Caldeirao au Portugal, l'ensemble de l'Irlande où les haies font l'objet d'une sorte de vénération, la haute vallée de l'Adige en Italie sont des exemples à travers lesquels, dans la prise de conscience des responsables locaux, l'avenir de l'agriculture n'est pas plus essentiel que celui du patrimoine bâti, la valorisation du paysage ou la diversification des emplois.

Pour mener, à partir de l'an 2000, une politique rurale à part entière, il faudra imaginer, dans un budget non extensible, un redéploiement des ressources. C'est évidemment la tirelire de la politique agricole commune qui sera mise à contribution et l'objectif de M. Fischler, en organisant cette conférence, était de préparer les esprits à ce « retournement » en avertissant les lobbies agricoles puissants en France, en Allemagne ou en Espagne. En résumé, il faudra davantage aider les territoires et les hectares plutôt que les produits ou les exploitations. L'enjeu financier est considérable et se double d'une lutte d'influence politique à Bruxelles entre la direction générale de l'agriculture et celle de la politique régionale.

Une déclaration finale en dix points a été approuvée, qui met en exergue *« les atouts réels des zones rurales pour l'Union européenne »*. *« Le développement durable de ces régions, conçu de la façon la plus décentralisée possible, sera un objectif prioritaire du calendrier européen et il faudra qu'une part croissante des ressources disponibles lui soit consacrée. »*

Jugeant ce texte suffisamment *« équilibré et progressif »*, André Grammont, directeur de l'espace rural et de la forêt, qui dirigeait la délégation française, a déclaré qu'*« elle pourrait être approuvée sans restriction »* par Paris.

François Grosrichard

Calais : une affaire de pédophilie « malheureusement banale »

« LE TERME est malheureux, mais l'affaire de Calais est malheureusement banale, sauf par le nombre de personnes impliquées », a estimé, lundi 11 novembre, le sous-préfet de Calais, Jean-Paul Cogez, après que neuf adultes d'une même famille eurent été mis en examen et écroués, vendredi, pour mauvais traitements, viols, agressions sexuelles et incitation de mineurs à la débauche sur seize de leurs propres enfants, neveux et nièces, et parfois petits-enfants. Deux autres adultes avaient été relâchés à l'issue de leur garde à vue et placés sous contrôle judiciaire (*Le Monde* daté 10-11 novembre).

L'enquête avait débuté en août sur les agissements d'un des fils d'une grand-mère, âgée de soixante ans, et sur laquelle pèseraient aujourd'hui les charges les plus graves. Les sept enfants de ce fils incarcéré à l'époque, aussitôt placés dans des familles d'accueil, y ont fait des révélations qui ont mis en cause le reste de la famille.

MISÈRE ET LOI DU SILENCE

La triste banalité de la misère sociale et la loi du silence, propre aux affaires incestueuses, constituent pour partie le contexte des agissements de ces adultes vivant disséminés sur trois sites de la cité calaisienne, soit en HLM, soit en caravanes, et subsistant grâce à différents revenus sociaux. Le bassin d'emploi de Calais, qui regroupe 150 000 habitants, compte 12 500 demandeurs d'emploi, soit 20 % de la population active. Le Calaisis enregistre, par ailleurs, 3 000 demandes de logement non satisfaites.

« Cette famille n'était pas connue des services sociaux, simplement peut-être parce qu'elle ne demandait rien », a expliqué au *Monde* le sous-préfet de Calais, M. Cogez. Présentés comme des *« marginaux sans histoires »* par leurs voisins, les membres de cette famille n'avaient, semble-t-il, jamais attiré l'attention sur eux.

Aucun signal ne semble avoir été donné, en particulier par les « avertisseurs » que constituent généralement les services d'assistance sociale, le milieu scolaire ou les visites médicales obligatoires.

« Il est difficile de chiffrer le phénomène, a poursuivi le sous-préfet de Calais, *les signalements de maltraitance sont en augmentation ces dernières années. Mais cela ne signifie pas que les faits soient eux-mêmes de plus en plus fréquents. En revanche, on observe une bien plus grande sensibilité des réseaux enseignants ou des services de police et de gendarmerie. »*

Jean-Michel Dumay

Un mort a été découvert dans un magasin incendié à Cayenne

UN CORPS a été découvert, dimanche 10 novembre à Cayenne (Guyane), dans les décombres d'un magasin pillé puis incendié lors des émeutes de la nuit de vendredi à samedi. Cette découverte intervient au lendemain de la deuxième nuit d'affrontements entre lycéens et forces de l'ordre, qu'a connue la préfecture de la Guyane française (*Le Monde* daté 10-11 novembre). Une dizaine de magasins avaient été pillés et sept personnes, dont six gendarmes mobiles, blessées. Cayenne a connu une nuit calme, dimanche soir, après ces deux nuits d'émeutes qui ont conduit le gouvernement à envoyer en renfort un escadron de gendarmerie mobile (environ 90 hommes) et à annoncer l'ouverture de discussions avec les lycéens, dont le mouvement de grève, observé depuis trois semaines, est à l'origine des manifestations.

Jean-Jacques de Peretti, ministre délégué à l'outre-mer, et François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, devraient se rendre sur place *« d'ici trois semaines »* et rencontrer les lycéens qui revendiquent de meilleures conditions d'études. Selon le ministère de l'outre-mer, les lycéens sont repartis satisfaits, samedi soir, après un entretien avec le préfet, Pierre Dartout. Selon les autorités, les violences et les pillages seraient davantage le fait de casseurs et, peut-être, d'un groupuscule indépendantiste cherchant à exploiter la situation, que des lycéens eux-mêmes. – *(AFP, Reuter.)*

DÉPÊCHES

■ **FRONT NATIONAL. Jean-Marie Le Pen**, dans une interview à l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, parue lundi 11 novembre, déclare qu'il est *« vraisemblablement le dernier gaulliste de la politique française »*. Le leader du Front national explique que, s'il arrivait au pouvoir, il renverrait des centaines de milliers d'étrangers, *« soit chez eux, soit dans des pays qui les accueilleraient sans doute à bras ouverts pour donner une leçon à M. Le Pen »*.

■ **NOUVELLE PIÈCE DE 1 FRANC : le ministère de l'économie a annoncé le lancement** d'une nouvelle pièce de 1 franc à l'effigie de Jacques Rueff. Cette nouvelle pièce célèbre le centième anniversaire de la naissance de Jacques Rueff, qui fut l'un des principaux protagonistes de la réforme monétaire de 1959, marquée par la création du « nouveau franc ».

Baisse à la Bourse de Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a terminé en baisse lundi 11 novembre, dans des transactions peu étoffées. L'indice Nikkei 225 a perdu en clôture 135,96 points, soit 0,64 %, à 21 065,08 points. *« Les investisseurs espéraient la poursuite de la hausse de la semaine dernière, mais des ventes liées aux arbitrages ont pesé sur le marché »*, déclare Akihiro Naemura, d'Okasan Securities.

Les statistiques des paiements courants, dont l'excédent s'est contracté de 35,6 % au Japon sur un an à 727,4 milliards de yens (33 milliards de francs), n'ont guère influencé le marché.

Sur le marché des changes, le dollar s'est replié en fin de journée, dans des transactions agitées où il est descendu jusqu'à 111,35 yens avant de remonter à 111,86 yens. Face au deutschemark, le billet vert s'échangeait autour de 1,5038 DM, perdant quelques fractions sur sa valeur de vendredi soir à New York (1,5145 DM). Enfin, la Bourse de Paris était fermée en ce jour du lundi 11 novembre.

Tirage du *Monde* daté dimanche 10-lundi 11 novembre : 532 597 exemplaires 3



